Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15771 – 7 F

MARDI 10 OCTOBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Cahier « Initiatives-Métiers »

6 pages d'offres d'emploi

La Banque de France relève ses taux d'intérêt pour enrayer les attaques contre le franc

Le gouvernement affronte une crise monétaire doublée d'une mobilisation du secteur public

LA BANQUE DE FRANCE a relevé, lundi 9 octobre, ses taux directeurs pour lutter contre la chute du franc sur les marchés des changes. Son taux-plafond (prise en pension à 24 heures) a été porté de 6,15 % à 7,25 %. Le franc a fait l'objet, en début de matinée, de nouvelles attaques. Il a perdu 2 centimes face à la monnaie allemande, à 3,5350 francs pour un mark. La monnaie française avait déjà perdu 5 centimes vendredi. Après la décision de la Banque de France, le franc s'est modestement repris. La hausse des taux français, alors que la croissance économique fléchit, risque de tendre les relations entre le gouvernement et l'institut d'émission.

Le contexte social s'ajoute aux incertitudes politiques et budgétaires. L'ensemble des syndicats de la fonction publique appellent à une grève de vingt-quatre heures, mardi 10 octobre, pour protester contre la décision du gouvernement de ne pas augmenter les traitements en 1996 et contre les déclarations de responsables de la droite présentant les salariés du public comme des privilégiés. Les organisations syndicales des services publics – SNCF, RATP, EDF-GDF, La Poste et France Télécom – se sont jointes à ce mot d'ordre. Le mouvement devait démarrer dès lundi soir sur le réseau de la SNCF. Jean Puech, ministre de la fonction publique, a dénoncé, lundi matin, dans *Le Figaro*, une grève qui *« va perturber la vie de nos concitoyens »*.



Lire page 32 et nos informations pages 6 et 7

L'état de déception

APRÈS les marchés, juges de paix de l'économie mondialisée, voici venir la rue, avec ses cohortes de fonctionnaires mécontents. En d'autres temps, c'eût été une bonne nouvelle pour un pouvoir conservateur : comment faire comprendre aux marchés que la France est redevenue orthodoxe, sinon en montrant du doigt leur bête noire, les services publics ? *Mais nous n'en sommes déjà plus là.* Nous en sommes au point où les mécontentements s'additionnant, les catégories fidèles à la droite – petits épargnants, propriétaires, professions *libérales, chefs d'entreprise* – commencent à se constituer en déçus du chiraquisme, tandis que l'état d'espoir qui avait suivi le scrutin présidentiel s'est transformé en état de déception.

ÉDITORIAL

J.-M. C.

Lire la suite page 14

Un nouveau document dans l'affaire du logement de M. Juppé

L'AVOCAT de l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP), Me Arnaud Montebourg, a transmis, lundi matin 9 octobre au procureur de Paris, Bruno Cotte, un document susceptible de mettre en difficulté le premier ministre dans l'affaire de son appartement parisien. Il s'agit d'un extrait du *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, daté du 29 août 1989 et signé par le maire de l'époque, Jacques Chirac, signalant la nomination d'un conseiller municipal délégué *« chargé du domaine »* et placé *« sous l'autorité »* d'Alain Juppé, alors adjoint chargé de l'économie et des finances. Cette nouvelle pièce semble donc attester que l'actuel chef du gouvernement exerçait bien la *« surveillance »* du domaine privé au moment de l'obtention, en 1990, de son appartement de la rue Jacob, et que M. Juppé serait donc susceptible d'être poursuivi pour *« prise illégale d'intérêts »*. Ce document vient contredire les propos de l'actuel maire de Paris, Jean Tiberi, qui a affirmé que M. Juppé ne disposait d'aucun pouvoir de décision dans la gestion du domaine privé.

Lire page 8

Le « sommet des ex » pour la bibliothèque de M. Bush

COLORADO SPRINGS (ÉTATS-UNIS)
de notre envoyée spéciale

Ils étaient (presque) tous là. L'ancien président américain George Bush a composé samedi 8 et dimanche 9 octobre, une belle affiche rétro dans le décor rustique et cossu d'un hôtel de Colorado Springs (Colorado), au pied des Rocheuses : trois anciens présidents – François Mitterrand, Mikhaïl Gorbatchev et lui-même –, deux anciens premiers ministres – Margaret Thatcher (GB) et Brian Mulroney (Canada) –, venus discuter presque secrètement de la guerre froide et de son héritage. Le chancelier Helmut Kohl, le seul qui soit encore au pouvoir, n'avait pas pu se déplacer.

Ces cinq invités étaient aussi les têtes d'affiche d'un forum très privé, intitulé « Un monde transformé », destiné à inaugurer la fondation de la bibliothèque présidentielle George-Bush, dont l'ouverture est prévue en novembre 1997 à College Station, au Texas. Pour participer à ce forum, il fallait consentir à la Fondation un don minimum de 5 000 dollars (environ 25 000 francs). C'est à ce tarif que les riches donateurs républicains ont pu côtoyer les « stars » de la guerre froide.

Au dîner d'ouverture, dimanche, François Mitterrand avait à sa droite Sid Bass, le milliardaire du pétrole texan, et, à sa gauche, le financier Nemir Kirdar, président d'Investcorp. Après la symphonie de poissons fumés, le médaillon de veau et l'inévitable chocolate indulgence, le tout arrosé de vin californien, les cent soixante-dix participants ont écouté la chanteuse country-western Amy Grant leur dire bonsoir sur un air connu : *« I will remember you »* (« Je me souviendrai de vous »)...

Arrivé samedi à Colorado Springs, François Mitterrand était accompagné d'Anne Lauvergeon, son ancien secrétaire général adjoint à l'Elysée, de son médecin personnel et de ses gardes du corps. Dimanche, dans la belle lumière cristalline de ce début d'été indien, il s'est promené autour du lac qui borde l'hôtel avant de déjeuner avec George Bush. *« Nous avons pesé notre décision de l'inviter,* expliquait-t-on dans l'entourage de l'ancien président américain. *Sans doute ce voyage est-il éprouvant pour lui, mais son apport était indispensable. »*

Pour George Bush, Mikhaïl Gorbatchev et Margaret Thatcher, il s'agissait des secondes retrouvailles en une semaine. Le 1er octobre à San Francisco, *ils avaient discuté de « l'état du monde »* au sommet organisé sur ce thème par la fondation Gorbatchev/USA. *Pure nostalgie des sommets d'antan, loisirs de retraités ou prérogatives d'aînés ? « Il y a un contraste frappant entre ces cinq personnalités et nos dirigeants d'aujourd'hui, qui n'ont vraiment pas la même stature »*, entendait-on... Les anciens combattants de la guerre froide sont-ils venus à Colorado Springs pour juger leur héritage ou leurs héritiers ?

Claudine Mulard

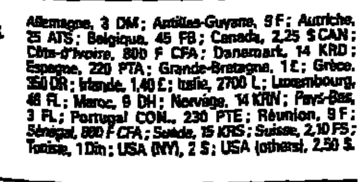
Un coureur espagnol en arc-en-ciel



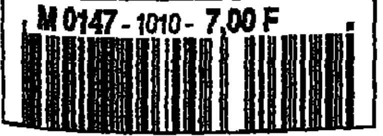
ABRAHAM OLANO

CE BASQUE connaît une magnifique fin de saison. Deuxième derrière Laurent Jalabert au Tour d'Espagne, Abraham Olano est devenu, dimanche 8 octobre, le premier coureur espagnol à revêtir le maillot arc-en-ciel de champion du monde sur route. Dans sa quête, il a bénéficié d'un équipier de fortune : son compatriote Miguel Indurain. Favori de l'épreuve, celui-ci l'a vu partir à dix-neuf kilomètres de l'arrivée et a contenu l'éventuel retour de ses adversaires. Agé de vingt-cinq ans, Abraham Olano a connu un début de carrière discret. *Il a percé en 1994 en devenant* champion d'Espagne devant Indurain. Soumis quelques mois plus tard à un contrôle antidopage et convaincu d'avoir pris de la caféine, il avait été suspendu pour trois mois. Une fracture de la clavicule avait ensuite gâché son début de saison 1995. Equipier de Tony Rominger, Olano ne devrait plus rester bien longtemps dans son ombre.

Lire page 23



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



POINT DE VUE

Une petite ville en France

par Maurice Charrier

VAULX-EN-VELIN, agglomération de Lyon, département du Rhône, région Rhône-Alpes, France. Ces dernières précisions semblent ridiculement évidentes. Pourtant, j'insiste : Vaulx-en-Velin, Rhône, France. C'est bien de la France, de son état de santé, de ses souffrances que l'on parle lorsque l'on commente les images des « nouvelles flambées de violence » à Vaulx-en-Velin. Ce sont les convulsions de la société française que nous analysons lorsque nous essayons de trouver des raisons au « malaise des banlieues ». C'est de nos villes, de nos jeunes, de nos concitoyens qu'il s'agit et pas d'un autre monde, d'un pays « outre-périphérique », d'un continent à la dérive nommé Banlieue dont on pourrait suivre les « événements » à la télévision en se rassurant : pour les banlieusards, comme pour les Bosniaques et les Serbes, nos gouvernants savent judicieusement prodiguer en alternance aide humanitaire (ou assistance sociale) et opérations coups de poing.

Et puisque j'en suis aux évidences, poursuivons. Vaulx-en-Velin, commune de 45 500 habitants. 40 % de son territoire en zone verte, en partie exploitée par des maraîchers. Un village d'origine, des cités ouvrières conçues dans les années 30 pour l'industrie textile, des centaines de petits pavillons construits par des générations de familles émigrées de leurs régions de France et du monde. Vaulx-en-Velin, ce sont aussi des quartiers construits dans les années 70, quand l'industrie conquérante générait des villes nouvelles. Il fallait alors regrouper et accueillir les familles françaises ou étrangères venues gagner leur vie en mettant leur intelligence, leur imagination, leurs forces (et leur pouvoir d'achat) au service du développement du pays. Aujourd'hui, ces quartiers, dont le nouveau centre-ville, restent inachevés parce que l'économie suit d'autres orientations. Mais n'oublions jamais ce que les femmes et les hommes, aujourd'hui Vaudaises et Vaudais, ont apporté à la collectivité nationale.

Lire la suite page 15

Maurice Charrier est maire (divers gauche, ex-PC) de Vaulx-en-Velin.

FINANCES Les ministres des finances des sept grands pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni et Canada) se sont réunis samedi 7 octobre à Washington. ● LA REMONTÉE DU DOLLAR, qu'ils avaient souhaitée lors de leur réunion d'avril, a été au centre de leurs préoccupations. Unanimement, mais de manière implicite, ils ont souhaité voir le mouvement se poursuivre. Ils ont souligné la nécessité pour les pays membres de continuer leurs efforts pour réduire leurs déficits publics, afin d'améliorer les perspectives de croissance, qu'ils jugent actuellement favorables. ● JEAN ARTHUIS, ministre français des finances, a indiqué que la France comptait réduire son déficit public à moins de 3 % du produit intérieur brut en 1997, pour contrer les attaques sur le franc français. Ces annonces n'ont eu qu'un effet limité sur les marchés des changes le matin du 9 octobre (*lire page 32*).

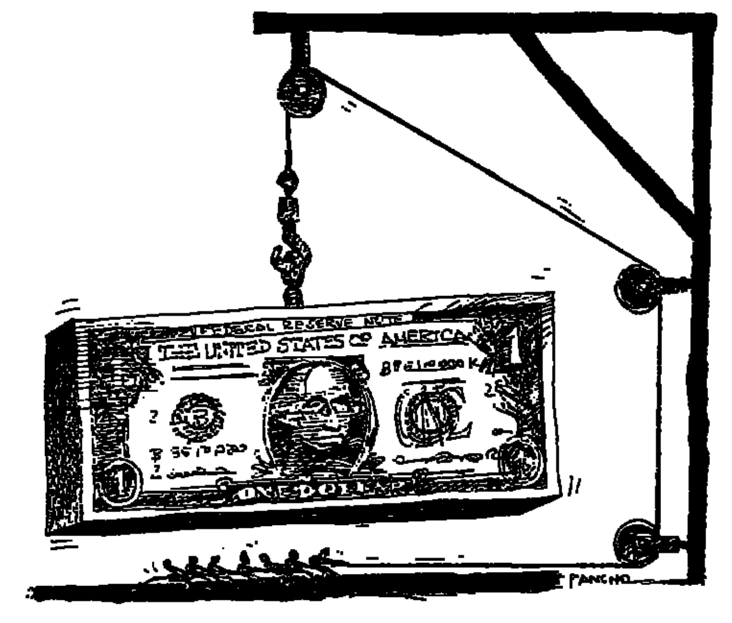
Le G 7 est favorable à une remontée modérée du dollar

Les ministres des finances des pays industrialisés ont débattu du sort de la monnaie américaine et des déficits budgétaires. La France accepte de réduire le sien à moins de 3 % de son produit intérieur brut en 1997

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Le hasard du calendrier a voulu que la rencontre de routine entre le ministre français de l'économie, Jean Arthuis, et son homologue allemand, Theo Waigel, prévue de longue date à Washington, le 8 octobre, au lendemain de la réunion du groupe des argentiers des sept grands pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada) se transforme en mini-événement en raison des fortes turbulences monétaires subies par le franc au cours des deux jours précédents, qui obligent les autorités françaises à tester, une fois de plus, la solidarité franco-allemande.

A en croire M. Arthuis, celle-ci fait d'autant moins de doute que les « *peccadilles* », selon son expression, à l'origine du brusque accès de faiblesse du franc, le 6 octobre (notamment les difficultés du premier ministre et l'impression désagréable laissée par ses déclarations sur la situation de « *péril* » des finances publiques en France), n'ont pas entamé la confiance des dirigeants allemands dans la situation française. Le ministre de l'économie dit avoir relevé « *avec plaisir* » les propos apaisants de M. Waigel sur les « *bons* » éléments fondamentaux de l'économie hexagonale. Pour peu que Paris tienne ses engagements sur les « *critères de convergence* » (les principaux portant sur le niveau des déficits publics, le niveau de la dette publique et le taux d'inflation) liés au passage à la monnaie unique européenne. Peu après, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a confirmé, en indiquant qu'il ne voyait « *aucune base réelle* » justifiant les mouvements erratiques sur les marchés des changes et qu'il n'y avait aucune raison « *pour que le franc français ne se stabilise pas, dès lors que le gouvernement français continuait à réduire le déficit budgétaire* ».



Cette question primordiale pour la construction monétaire européenne a été naturellement à l'ordre du jour de la rencontre franco-allemande de dimanche soir. Apparemment assuré de pouvoir contrôler la situation, le gouvernement français n'est pas allé jusqu'à demander à ses partenaires allemands – comme lors de la crise monétaire de septembre 1992 – un communiqué commun pour rassurer les marchés financiers et désarmer la spéculation.

GAGES FRANÇAIS

Mais, en échange du réconfort verbal du gouvernement de Bonn et de la Bundesbank, Paris a donné quelques gages au souci d'orthodoxie allemand. Ainsi M. Arthuis a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse que la France acceptait désormais de ramener le déficit public à « *moins de 3 %* » du produit intérieur brut en 1997, au lieu de la traditionnelle formule « 5-4-3 » (un déficit de 5 % en 1995, 4 % l'année suivante et 3 % en 1997).

« *Un engagement solennel du gouvernement* », selon le propos du ministre français, qui devrait plaire aux Allemands – et espérait-on sans doute, aux marchés des changes. Ce nouvel engagement que la France a certainement fait valoir auprès de ses partenaires du G 7 était d'autant plus nécessaire que les milieux d'affaires allemands ne semblent guère enclins à faire baisser leur pression pour que les pays jugés aptes à participer à l'union économique et monétaire, le 1er janvier 1999, ne le fassent pas dans des conditions préjudiciables à l'ensemble du système. Et préjudiciables au mark. C'est ce qu'a voulu rappeler Jürgen Sarrazin, président du directoire de la Dresdner Bank, en lançant une mise en garde, le 8 octobre, en marge de la réunion du G 7, contre toute velléité de « *compromis politique* » sur les critères de l'UEM. « *La stabilité de l'édifice monétaire, dès le début, est plus importante qu'une adhésion au système à tout prix* », a-t-il déclaré. Et, évoquant le cas de la France, M. Sarrazin a ajouté que ce pays devrait entreprendre « *des efforts extraordinaires* » pour ramener son déficit public au-dessous de la barre des 3 % fixés à Maastricht.

VOEU EXAUCÉ

Sans convaincre véritablement ses interlocuteurs, M. Arthuis a affirmé qu'il n'a guère été question à la réunion du G 7 de la situation du franc français. En revanche, on a beaucoup parlé du dollar. Assez pour justifier le paragraphe qui lui est réservé, sans le nommer, dans le communiqué final. Pour une fois du même avis, les Sept se sont félicités avec ensemble du fait que le voeu qu'ils avaient émis lors de leur réunion d'avril ait été exaucé, au moins en ce qui concerne le rapport entre le billet vert et le yen : en moins de six mois, le cours du dollar par rapport à la monnaie nippone a en effet progressé de 21 % environ. Les ministres des finances ont « *souhaité* » voir « *ces tendances se poursuivre* » : cela signifie qu'ils feront tout pour éviter que le billet vert reparte à la baisse et qu'ils sont prêts à encourager une nouvelle appréciation du dollar, à présent effectivement voulue par Washington.

Avant la réunion du G 7, les Japonais avaient fait savoir qu'un taux de 110 yens pour 1 dollar (contre 100 yens environ actuellement) leur conviendrait. Tokyo, empêtré dans une grave crise bancaire et les incertitudes liées aux effets du dernier plan de relance de l'économie nippone et à la prochaine nomination d'un nouveau premier ministre, n'était pas en position de force pour négocier auprès des Américains un coup de pouce plus prononcé. De leur côté, les Etats-Unis ont compris que la glissade du dollar, si elle avait momentanément des effets bénéfiques – et encore limités – sur leurs exportations, n'avait qu'un temps et qu'il était dangereux de continuer à pénaliser, par un dumping monétaire, une économie japonaise frappée d'anorexie et des pays européens en phase de ralentissement plus marqué que prévu.

Les déficits budgétaires, talon d'Achille de bien des nations industrialisées, contraintes de s'appliquer à présent des limitations en d'autres temps réservées aux seuls pays en voie de développement, ont été, avec les monnaies, l'autre sujet important de ce G 7 (qui a examiné aussi la mission de surveillance confiée au FMI, les financements d'urgence pour pallier les crises du type de celle du Mexique, l'aide à la Bosnie et à la Russie). Sur ce chapitre, qui préoccupe fortement aujourd'hui les marchés financiers, les Sept s'en sont tenus, dans leur communiqué, à établir une sorte de classement indicatif entre les bons élèves et ceux qui méritent simplement la mention « peut mieux faire » et feront l'objet d'une véritable surveillance. Par le FMI sans doute, sur les écrans des salles de changes plus sûrement.

Serge Marti

Les conditions de la croissance

DANS LE COMMUNIQUÉ publié samedi 7 octobre, les ministres des finances et gouverneurs de banques centrales des sept grands pays industrialisés estiment que, « *dans la plupart des pays, les conditions d'une poursuite de la croissance de l'économie et de l'emploi sont réunies et [que] l'inflation est bien maîtrisée, voire en baisse. Les mesures constructives de politique monétaire et budgétaire définies ou mises en œuvre dans les derniers mois ont contribué* » à cette amélioration des perspectives, « *de même que les évolutions générales des taux de change depuis la réunion d'avril* ». Ils « *se sont félicités du renversement ordonné des évolutions des principales devises* » qui a suivi cette réunion. « *Ils souhaiteraient voir ces tendances se poursuivre d'une manière cohérente avec les données économiques fondamentales (...). Ils ont réaffirmé leur engagement à réduire les déséquilibres et à coopérer étroitement sur les marchés des changes.* »

Les Sept « *ont reconnu que des progrès significatifs et durables pour réduire leur déficit ont été faits par certains pays alors que d'autres ont ou vont prochainement prendre des mesures générales de réduction. Ils ont souligné que la poursuite de réductions susbtantielles des déficits budgétaires à moyen terme dans leurs pays est essentielle pour promouvoir l'épargne, permettre des niveaux plus élevés d'investissement et améliorer les perspectives de croissance à long terme* ».

D'autre part, pour « *renforcer le système monétaire international, notamment dans sa capacité à prévenir et à réagir aux crises, ils attendent des progrès dans des domaines reconnus comme cruciaux* [au sommet de Halifax] *comme la diffusion de l'information, la surveillance, l'examen des procédures concernant les risques de liquidités mais aussi la régulation des marchés de capitaux, la dette multilatérale et la coopération avec un pays sortant de crises économiques et politiques* ».

L'OFCE sceptique sur la baisse des déficits

DANS SA DERNIÈRE PRÉVISION, publiée lundi 9 octobre, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) considère que le gouvernement ne parviendra pas à tenir l'engagement pris par Alain Juppé d'abaisser ses déficits à 5 % du produit intérieur brut en 1995, puis à 4 % en 1996. « *Dès 1995*, estime l'OFCE, *l'objectif est difficile à atteindre, compte tenu de la faiblesse des rentrées fiscales. En intégrant les déficits sociaux et ceux des collectivités locales, le déficit public serait de 5,2 % cette année. L'an prochain, une légère dérive des comptes de l'Etat, imputable à la fois au ralentissement de la croissance et à certaines dépenses supplémentaires, et surtout le maintien d'un déficit élevé des comptes sociaux, malgré de nouveaux prélèvements, maintiendraient encore à 4,5 % le déficit public de l'ensemble des administrations.* »

L'observatoire prévoit une activité moins soutenue que prévu. « *Ce que l'on pouvait encore, il y a quelques mois, qualifier de ralentissement du rythme de croissance après l'emballement de 1994 s'apparente désormais à un véritable recul* », dit-il. Ses experts estiment qu'« *un environnement européen moins porteur et un contexte monétaire français plus restrictif qu'anticipé en début d'année ont sensiblement pesé sur l'activité du premier semestre 1995* ».

DÉCRUE DU CHÔMAGE

Ils escomptent une croissance de seulement 2,5 %, alors que l'hypothèse gouvernementale est de 2,8 %. Selon l'OFCE, la décrue du chômage devrait, toutefois, se poursuivre. Considérant que les créations d'emplois vont augmenter et que la convention permettant aux salariés totalisant au moins 40 années de cotisations de prendre leur retraite aura un « *effet positif important* ». Le chômage pourrait baisser de 220 000 personnes en 1996, si « *les formules de stage ou d'emploi aidé dans le secteur non marchand ne déclinent pas* ».

L. M.

Le FMI a besoin d'argent pour affronter les crises

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Réunis à Washington le 8 octobre, les vingt-quatre membres du Comité intérimaire, qui joue en somme le rôle d'un directoire pour le Fonds monétaire international, ont reconnu le « *besoin impérieux* » de maintenir les liquididités du FMI à un niveau « *adéquat* ». Ils ont demandé au conseil d'administration du Fonds de « *poursuivre la révision des quote-parts et de lui faire part des progrès constatés sur le sujet à l'occasion de sa prochaine réunion* », en avril 1995.

Théoriquement, les quote-parts du FMI, calculées selon le poids économique de chaque pays et déterminant ses droits de vote, sont révisables tous les cinq ans. Ce sont les véritables ressources financières stables du Fonds, en même temps qu'une facilité de crédit ouverte aux actionnaires. La dernière augmentation, décidée en juin 1990, n'avait commencé à prendre effet qu'en novembre 1992, et ce n'est qu'à la fin de l'exercice 1994-1995 que tous les pays membres avaient achevé leurs paiements. La révision actuelle, lancée début 1995 par le conseil des gouverneurs du Fonds, devrait déboucher – mais pas avant un an, selon David Williams, le trésorier en chef du FMI – sur une augmentation d'au moins 60 % du capital actuel du Fonds (144,9 milliards de droits de tirage spéciaux ou DTS, soit environ 225 milliards de dollars), voire un doublement si les voeux du directeur général, Michel Camdessus, sont exaucés.

En attendant un relèvement rapide de ces quote-parts, entravé essentiellement par l'opposition du gouvernement américain, lui-même pressé par le Congrès républicain de tailler dans toutes les formes d'aide extérieure et de contributions aux institutions multilatérales, le Fonds pourra se rabattre sur les accords généraux d'emprunts, ou AGE.

Si le FMI attache une telle importance au niveau de ses ressources, c'est que, l'expérience du Mexique et des « pays en transition » (Europe de l'Est et ex-URSS) aidant, il sait qu'il devra dorénavant assurer à la fois sa traditionnelle mission d'assistance aux pays membres, par de multiples catégories d'instruments financiers, mais aussi faire face à ce que M. Camdessus a appelé les nouvelles « *crises du XXIe siècle* », tout en s'impliquant dans le traitement des pays en situation de « *post-conflit* » militaire.

Dans cette dernière catégorie figuraient jusqu'ici le Cambodge, le Salvador, Haïti ou encore le Rwanda (auquel le FMI devrait accorder, sans doute avant la fin du mois, un « *premier crédit compensatoire pour imprévu* »). Demain s'y ajoutera la Bosnie-Herzégovine : le FMI a reçu le 8 octobre le feu vert du Comité intérimaire pour s'impliquer dans l'assistance technique et financière aux pays en sortie de guerre, à commencer par la Bosnie. En liaison avec les autres pourvoyeurs d'aide que sont la Banque mondiale, la Commission européenne ou encore les différents organes de l'ONU, parmi lesquels le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Ces engagements ont chargé la barque du FMI sans que les moyens financiers mobilisés aient été nécessairement à la hauteur des missions confiées. Les ressources liquides du Fonds, les seules qu'il soit possible de mobiliser rapidement, ont fortement diminué. Au 30 avril dernier, elles s'établissaient à 42,5 milliards de droits de tirage spéciaux (un peu plus de 60 milliards de dollars) contre 54,3 milliards l'année précédente à la même époque. Entre-temps, le FMI avait accordé au Mexique un accord de confirmation (stand-by) de 12,1 milliards de dollars – « *l'engagement financier le plus important de son histoire* » – pour faire face d'urgence à une crise aussi grave que contagieuse. Puis la Russie avait bénéficié du même type d'accord pour 6,8 milliards de dollars. Pour l'instant, les ressources du FMI permettent de faire face. Mais nul ne sait d'où peut provenir la prochaine crise et quelle sera son importance. Même avec l'aide d'un système de surveillance et d'alerte renforcé.

S. M.

Le filet de sécurité du Fonds

Le montant des accords généraux d'emprunts (AGE) est fourni par les membres du G 7, plus la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, ainsi que l'Arabie saoudite. Le système, créé en 1962 pour permettre des financements d'urgence, n'a pas été utilisé depuis 1980. Les contributions actuelles aux AGE s'élèvent à 17 milliards de DTS (135 milliards de francs). Au sommet de Halifax, en juin, on avait décidé de doubler ce montant. Mais, pour y arriver, les traditionnels contributeurs, handicapés par les restrictions budgétaires, doivent passer le relais aux « nouveaux riches » de « pays émergents ». Les discussions sont menées avec une dizaine de « candidats », sous l'égide du G 10, dont l'Autriche, l'Australie, l'Espagne, la Norvège, Singapour et la Corée du Sud.

L'artillerie serbe a commis de nouveaux massacres près de Tuzla

En s'en prenant, deux fois en l'espace de vingt-quatre heures, à un camp de réfugiés, les Serbes semblent vouloir compromettre le processus de paix

Les Serbes de Bosnie ont bombardé, pour la deuxième fois en vingt-quatre heures, le camp de réfugiés de Zivinice, près de Tuzla, lundi 9 octobre, tuant au moins 2 personnes, selon des responsables militaires bosniaques. La veille, ils avaient tiré des bombes à fragmentation *contre ce camp* ; 9 personnes avaient été tuées, dont 5 enfants et *un bébé*, et une cinquantaine d'autres blessées. Selon les dirigeants de Sarajevo, les Serbes cherchent, par ces attaques, à interrompre le processus de négociations. Le président Izetbegovic avait affirmé dimanche, après le *premier massacre*, que ce dernier n'affecterait pas le cessez-le-feu, qui doit entrer en vigueur le 10 octobre sur l'ensemble du territoire. La Forpronu avait sollicité une riposte aérienne de l'OTAN, qui n'a pu avoir lieu, *en raison des mauvaises conditions météorologiques*.

SARAJEVO
de notre correspondant

Le bombardement du camp de réfugiés de Zivinice, près de Tuzla, ne devrait pas avoir de conséquences sur l'éventuelle proclamation d'un cessez-le-feu en Bosnie, mardi 10 octobre. Le respect de cette date est *uniquement lié* à l'alimentation de Sarajevo en électricité *et en gaz*. Quel était l'intérêt de l'armée serbe à commettre, dimanche 8 octobre, près de Tuzla, un nouveau massacre, qui a fait au moins neuf morts – dont cinq enfants et un bébé – et une cinquantaine de blessés – dont plus de vingt enfants ? Le camp de Zivinice accueillait les rescapés de Srebrenica et de Zepa, deux « *zones de sécurité* » de l'ONU tombées aux mains des forces serbes en *juillet*. Des femmes et des enfants vivaient dans le camp, situé à plusieurs kilomètres du centre urbain ou d'une position militaire, hors de la « zone de sécurité » décrétée par l'ONU autour de Tuzla. Aucun combat ne se déroulait dimanche dans cette région. Les artilleurs serbes ont visé Zivinice avec un lance-roquettes multiple tirant des bombes à fragmentation, une arme extrêmement meurtrière.

La télévision bosniaque a diffusé, dans la soirée, les *images sanglantes* des évacuations de blessés vers l'hôpital de Tuzla. Des gamins hurlaient leur détresse, parmi leurs mères déchiquetées par les éclats des roquettes. Une fillette était étendue, la jambe arrachée. Un garçon, le visage couvert du sang de sa mère morte, fixait, immobile, l'oeil de la caméra. « *Ce massacre prouve que les Serbes ne se comportent pas comme une armée, mais comme des terroristes* », a déclaré le président bosniaque, Alija Izetbegovic, *qui se* trouvait dimanche à Tuzla, d'où il *s'est rendu au camp de Zivinice*. « *Ils tuent les enfants avec un grand succès*, a-t-il ajouté, *mais cela n'affectera pas le cessez-le-feu.* »

La Forpronu, immédiatement interrogée, déclarait que l'attaque était située hors d'une « zone de sécurité ». Un peu plus tard, un porte-parole précisait que les artilleurs serbes avaient mis en danger la vie de « casques bleus », basés non loin du lieu des bombardements. Il semble que l'état-major de la Forpronu ait cherché un prétexte afin de pouvoir répondre à ce pilonnage *délibéré de civils bosniaques*. L'OTAN a donc reçu l'ordre d'effectuer des raids aériens sur les canons serbes de la région, mais a dû annuler l'opération à cause des intempéries. « *Les avions ne sont pas parvenus à localiser et à détruire les armes lourdes suspectées d'avoir tiré* », commentait un porte-parole de la Forpronu, le commandant Myriam Sochacky. L'armée serbe, en fin d'après-midi, a également bombardé la ville de Tesanj, où, selon la radio bosniaque, *cinq personnes ont* été tuées, dont plusieurs enfants.

DERNIÈRES RÉPARATIONS

« *Cette attaque contre des enfants dans un camp de réfugiés me laisse sans voix*, a déclaré Haris Silajdzic, le premier ministre bosniaque. *Les Serbes cherchent vraiment un moyen d'interrompre les négociations.* » M. Silajdzic n'a pas exclu que le gouvernement de Sarajevo décide de « *repousser les négociations si de telles attaques se poursuivent* ». Les combats entre les armées serbe et bosniaque ont, en revanche, diminué d'intensité dimanche. Le front *sud de Sarajevo était devenu* très calme, après trois jours d'activité militaire. Dans les monts Ozren, il semble que l'armée bosniaque ait interrompu son offensive après certains succès territoriaux. Dans le nord-est, selon l'ONU, les fronts se sont stabilisés.

Les « casques bleus » espéraient donc toujours que le cessez-le-feu pourrait être proclamé à l'heure prévue, mardi à zéro heure et une minute. Les dernières réparations de lignes électriques devaient être effectuées lundi. Ensuite, il ne restait plus aux Serbes qu'à permettre l'alimentation de la capitale. En ce qui concerne l'arrivée du gaz, le problème était plus sérieux. La Russie, dimanche, n'avait pas donné l'autorisation aux Hongrois d'ouvrir les vannes à la frontière de l'ex-Yougoslavie, prétextant des pertes financières énormes, dues aux factures impayées depuis 1991. Les responsables de l'ONU ne désespéraient pas de voir Moscou changer d'avis lundi, afin de ne pas retarder l'application du cessez-le-feu conclu la semaine dernière.

« *Le massacre du camp de Tuzla pourrait renforcer le processus de paix, au lieu de le briser*, estimait un responsable de la Forpronu. *Samedi, chacun était persuadé que l'entrée en vigueur du cessez-le-feu serait suspendue de deux ou trois jours. Désormais, tout le monde est conscient de l'urgence d'une trêve, et les Américains vont probablement demander aux Russes de ne plus attendre pour rétablir l'approvisionnement de la Bosnie en gaz.* » Un diplomate bosniaque accusait, sous couvert de l'anonymat, la Forpronu d'avoir peu *insisté pour que l'OTAN effectue* des raids aériens, afin de ne pas envenimer la situation à vingt-quatre heures de l'échéance. La Forpronu affirmait cependant avoir indiqué aux forces serbes sa volonté de riposter à toute nouvelle attaque contre des civils ou des « casques bleus ».

Rémy Ourdan

M. Eltsine limoge son procureur général jugé trop servile

MOSCOU
de notre correspondante

Le passage à la tête du parquet général de Russie d'Alexeï Iliouchenko, un homme quasi unanimement méprisé pour sa servilité envers le pouvoir, a pris *fin, dimanche 8 octobre*, par décret présidentiel. Devenu plus encombrant qu'utile, *Alexeï Iliouchenko* avait été « lâché » publiquement par Boris Eltsine il y a déjà un mois, quand le président déplora les « *taches* » qui ternissaient la réputation du procureur : des articles de presse sur la corruption de son entourage.

L'ascension fulgurante du jeune Iliouchenko avait mal commencé : en février 1994, déjà, le Sénat avait refusé *plusieurs fois de suite d'entériner* sa nomination, si bien qu'il est resté, *depuis, procureur « par intérim »*. Les députés ne voulaient pas, à cette charge, d'un transfuge de l'administration présidentielle, connu pour avoir monté avec application des faux dossiers contre les ennemis politiques du Kremlin, dont l'ancien vice-président, Alexandre Routskoï.

Sous la houlette d'Alexeï Illiouchenko, un marasme total gagna la « *prokouratoura* », une institution soviétique non réformée qui joue le rôle d'un parquet, mais dont les fonctionnaires mènent aussi, sans contrôle extérieur, les enquêtes criminelles. *Dernièrement*, les meurtres politico-financiers se sont ainsi multipliés sans jamais être éclaircis, tandis que le procureur se lançait dans des procès ridicules, du type de celui visant les auteurs de la version russe des « Koukly » (l'équivalent russe des « Guignols de l'info »).

Dès la fin de l'été, l'étoile d'Illiouchenko sembla enfin vaciller. Les *journaux, informés* par le FSB (l'ex-KGB), ont en effet révélé que *l'épouse d'Alexeï Illiouchenko* travaillait dans une banque créée par une certaine société Balkar-Trading, dirigée elle-même par le gendre du premier adjoint du procureur par intérim... Cela explique pourquoi cette société, créée pour vendre des voitures, put entrer en 1994 au sein du club le plus protégé de Russie, celui des exportateurs de pétrole, signant des accords juteux avec US Mobil Oil. Les journaux ont révélé que cette société avait offert deux voitures à des partenaires.

C'est ce dernier délit et des infractions douanières qui sont reprochés au président de Balkar-Trading, aujourd'hui sous les verrous. Il y a un mois pourtant, un décret du président russe avait bouleversé, au profit de Balkar-Trading, le plan de restructuration du secteur pétrolier, mis sur pied par M. Tchernomyrdine. Mais tous ces scandales, où les rôles restent obscurs, n'ont pas empêché le porte-parole de Boris Eltsine d'expliquer que la démission du procureur par intérim « *entre dans le cadre de la moralisation en cours au sein de l'appareil de l'Etat* ».

Sophie Shihab

Les modalités de participation de la Russie à une force de paix font encore l'objet de divergences

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Une journée de discussions entre le secrétaire américain à la *défense*, *William Perry*, *et* son homologue russe, Pavel Gratchev, dimanche 8 octobre à Genève, n'a pas suffi à aplanir les divergences à propos des modalités de déploiement d'une force multinationale de paix en Bosnie. La réunion a cependant mis en évidence la volonté commune d'éviter une marginalisation de la Russie sur le dossier de l'ex-Yougoslavie.

Les deux pays se sont entendus sur le principe d'une participation des troupes russes aux opérations, mais des désaccords subsistent sur les structures de commandement de la force qui sera chargée de veiller à *l'application* d'un futur accord de paix, ont reconnu les ministres à l'issue de leur réunion. « *Je pense que nous avons fait des progrès substantiels aujourd'hui, mais il est clair pour nous qu'il reste encore beaucoup à faire* », a déclaré William Perry. Lui faisant écho, le général Gratchev a affirmé : « *C'était notre première rencontre et nous ne pouvions régler tous les problèmes en une seule fois.* »

La principale pomme de discorde porte sur le rôle de l'OTAN *dans l'organisation de la force de paix*. Alors que les Etats-Unis souhaitent que les troupes multinationales soient placées sous le contrôle de l'OTAN, Moscou y est hostile et ne veut pas d'un commandement unique. « *Ces troupes*, a indiqué le général Gratchev, *ne seront pas appelées forces de l'OTAN mais force d'interposition multinationale en Bosnie.* » En attendant de savoir qui supervisera les plans de maintien de la paix et leur exécution, les deux ministres sont convenus que la force multinationale aura besoin d'un mandat de l'ONU.

MANŒUVRES MILITAIRES CONJOINTES

Les problèmes en suspens pourront être abordés lors de la prochaine réunion du « groupe de contact », à l'occasion de la visite, dans quelques jours, d'une mission militaire russe au quartier général de l'OTAN, ou encore lors du prochain sommet entre les *présidents* Eltsine et Clinton aux Etats-Unis. Les deux pays ont également annoncé à Genève que des manoeuvres militaires conjointes se dérouleraient, à partir du 23 octobre, dans l'Etat du Kansas aux Etats-Unis. Enfin, le général Gratchev a réaffirmé à Genève que l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est demeure « *inacceptable* » pour Moscou.

Jean-Claude Buhrer

Le Tribunal sur l'ex-Yougoslavie menacé par le manque de moyens financiers

LA HAYE
de notre correspondant

Le Tribunal pénal international sur l'ex-Yougoslavie (TPI) devait inaugurer, lundi 9 octobre, la pratique des audiences publiques en présence de témoins, avec le cas de Dragan Nikolic, un Serbe de Bosnie, ancien commandant du camp de Susica, où ont transité 8 000 civils musulmans entre avril et septembre 1992. Les charges mentionnent notamment l'assassinat de huit détenus, la torture de dix autres, la déportation et la persécution de plus de cinq cents civils. Les audiences publiques permettront aux victimes de témoigner, malgré l'absence de l'accusé. Elles devraient se conclure par le lancement d'un mandat d'arrêt international.

Cet épisode attire l'attention sur le Tribunal à un moment où, victime des économies auxquelles sont contraintes les Nations unies, il connaît de graves difficultés. Son *procureur*, Richard Goldstone, également chargé d'instruire le dossier du Rwanda, a récemment tiré le signal d'alarme : « *La poursuite des restrictions entraînerait la fermeture du Tribunal pour le Rwanda et plongerait le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie dans le coma.* » « *Nous disposons théoriquement de 28,3 millions de dollars au budget 1995. Mais nous ne sommes pas certains d'avoir accès à la totalité* », s'inquiète le porte-parole du TPI.

Les déplacements sont gelés, de même que les embauches. Or, le TPI ne peut fonctionner sans la liberté de recueillir informations et témoignages partout où ils sont disponibles. Certains redoutent que la juridiction ne fasse les frais d'un règlement de paix en Yougoslavie. Malgré les assurances de responsables européens ou américains, *ils craignent qu'il soit plus aisé « d'étrangler lentement »* le Tribunal par manque de moyens, plutôt que de mettre formellement fin à son existence.

Le juge Claude Jorda est plus nuancé : « *Pour l'instant, nous ne sommes pas menacés. Cependant*, reconnaît-il, *nous sommes vulnérables dès lors que les économies affectent la bonne marche des enquêtes.* »

Les noms de Radovan Karadzic et *Ratko Mladic* figurent parmi les priorités. Les deux dirigeants serbes de Bosnie sont déjà accusés de génocide et de crimes contre l'humanité *(Le Monde* du 27 juillet). Mais les enquêtes se poursuivent, notamment sur le rôle direct joué par le général Mladic lors de la chute de l'enclave musulmane de Srebrenica, en *juillet*. *Une équipe* d'enquêteurs a récolté à Tuzla, parmi des réfugiés de Srebrenica, un grand nombre d'informations encore confidentielles. Plusieurs témoignages font état dans la presse de la présence physique de Ratko Mladic sur un lieu d'exécution massive au moins, celui de Krizevci, où près de 3 000 Bosniaques musulmans auraient été froidement abattus.

Alain Franco

Un député conservateur britannique rejoint le Parti travailliste à la veille du congrès tory

LONDRES
de notre correspondant

Le week-end qui sépare traditionnellement les conférences des partis travailliste et conservateur permet d'ordinaire aux journalistes *de souffler* et de passer d'une station balnéaire à l'autre ; c'est là que, chaque *début d'octobre*, *se retrouvent* les partisans du gouvernement et de l'opposition. Cette année, ce bel ordonnancement a volé en éclats avec l'annonce surprise, samedi 7 octobre, de la défection d'un député tory. Alan Howarth, une des figures de l'aile gauche du parti, député de Stratford-on-Avon, ancien *secrétaire d'Etat et vice-président* du parti, a ainsi rendu publique sa décision de rejoindre le Labour. Il reproche à ses anciens amis « *leur arrogance au pouvoir et leur dureté* » à l'égard des plus démunis, « *objets de l'indifférence, voire du mépris, de trop de tories* ». Tout cela, a-t-il écrit dans sa lettre de démission, « *nuit à notre démocratie et à la qualité des relations au sein de notre société* ».

Ces mots ont été on ne peut plus doux aux oreilles du chef travailliste Tony Blair, avec lequel M. Howarth avait récemment pris contact et qui fait tout pour attirer la frange la plus modérée des tories. Ils prouvent que l'idée d'« *une nation* », par opposition à la nation *fracturée par le thatchérisme*, commence à porter ses fruits. Le « numéro deux » du parti, John Prescott, a centré sur ce thème son discours de clôture de la conférence, avant de renvoyer ses militants vers leur circonscription pour qu'ils se préparent à la future bataille électorale. Une bataille qui s'annonce *d'autant mieux que l'aile* gauche militante a été réduite au silence par des délégués qui placent tout leur espoir en leur chef de file, Tony Blair.

Les symboles de ce Labour, qui a aujourd'hui le vent en poupe, ne *manquent* pas. Il y a eu, d'abord, les négociations entre le PDG de British *Telecom et M. Blair pour* câbler écoles et hôpitaux. Le très conservateur *Daily Mail* a eu pour le leader travailliste des commentaires flatteurs. Enfin, un sondage publié dimanche par *The Observer* fait apparaître que les deux tiers des conservateurs interrogés reconnaissent que leur parti est divisé et que *Tony Blair a fait du* bon travail, tandis que 41 % estiment que le Labour formera le prochain gouvernement.

UNE MAJORITÉ RÉDUITE

La défection d'un député de cette stature ne pouvait tomber au plus mauvais moment pour le premier ministre, dont la majorité aux Communes est ainsi réduite à cinq voix. *D'autant que ce phénomène* est très rare en Grande-Bretagne : si personne n'a oublié *la démission* fracassante de Churchill au début du siècle, M. Howarth est le premier élu tory à passer directement au Labour.

John Major comptait sur la conférence de Blackpool, qui *s'ouvre mardi 10 octobre*, *pour re*partir d'un bon pied après une année de querelles intestines destructrices et pour enterrer définitivement le spectre de Mme Thatcher. Non seulement il ne pourra pas se battre sur le terrain de la *morale* et des grands principes en raison des « affaires » qui secouent le gouvernement ; *mais* encore son leadership, consolidé spectaculairement au début de l'été, pourrait être à nouveau contesté, en particulier par les euro-sceptiques.

Ces derniers poussent M. Major à un *virage* radical à droite, condition selon eux d'un redressement du parti d'ici *aux élections de 1997*. *Sur* ce plan, le comportement des deux ténors de droite, Michael Portillo, ministre de la défense, et son ancien allié John Redwood – qui avait défié M. Major en juillet – sera intéressant à suivre. Tous deux se présentent comme des successeurs potentiels du premier ministre tout en poursuivant une *stratégie* opposée : M. Portillo « colle » à M. Major, tandis que *M.* Redwood propose une alternative plus thatchérienne. Autre débat, celui sur les impôts : la droite réclame, pour des raisons électorales, leur réduction, tandis que le chancelier de l'Echiquier, soutenu par la City et le FMI, s'y oppose.

Mais ces rivalités internes *risquent* d'apparaître à l'opinion comme des péripéties dépassées alors que *Tony Blair se présente dé*jà comme le prochain chef du gouvernement. Certes, les sondages et les commentateurs lui donnent amplement raison ; mais il ne faudrait pas enterrer trop tôt John Major, cet « *homme en caoutchouc* » qui excelle à plier devant l'obstacle pour se redresser ensuite.

Patrice de Beer

Mobilisation internationale en faveur d'une Philippine condamnée à mort dans les Emirats arabes unis

Le procès en appel pour le meurtre de son violeur s'est ouvert pour être immédiatement reporté

Le procès en appel de Sarah Balabagan, jeune domestique philippine, condamnée à mort pour le meurtre de son employeur qui l'avait violée, s'est ouvert, lundi 9 octobre, dans les Emirats arabes unis, mais a été presque immédiatement renvoyé au 30 octobre. Le gouvernement philippin et de nombreuses associations de défense des droits de l'homme sont mobilisés pour défendre la jeune condamnée.

C'EST DEVANT LE TRIBUNAL islamique d'El Aïn, à 160 kilomètres à l'est d'Abou Dhabi, que le procès en appel de Sarah Balabagan s'est ouvert, lundi. Seule la famille de Sarah ainsi que des diplomates et des représentants du gouvernement philippin ont été autorisés à assister à ce procès à huis clos. Le tribunal était présidé par un Mauritanien, Cheikh Biyah Ben Salek, qui a renvoyé les débats au 30 octobre, après une brève audience.

Le huis clos, demandé par la défense pour permettre à Sarah Balabagan, selon un diplomate philippin, de témoigner plus librement, a été vivement critiqué par Marie-Claire Mendès France et par l'avocat Gisèle Halimi – présente sur place –, qui animent le comité Sauver Sarah, créé il y a une dizaine de jours en France. Mme Mendès-France a annoncé, juste avant l'ouverture du procès, qu'une pétition en faveur de la jeune Philippine a d'ores et déjà recueilli 100 000 signatures. L'indignation qui avait saisi les Philippines après la condamnation à mort de la jeune employée de maison a, depuis, largement dépassé l'archipel, pour s'étendre à de nombreuses associations de défense des droits de l'homme dans le monde.

Sarah Balabagan, de confession musulmane, était arrivée dans les Emirats, en mai 1994. Elle avait tué, par trente-quatre coups de couteau, son employeur qui l'avait violée. Elle avait été condamnée tout d'abord à sept ans de prison ainsi qu'à une amende de 40 000 dollars (environ 200 000 francs). Dans le même temps, le tribunal lui avait accordé 27 000 dollars (environ 135 000 francs) de dédommagement pour viol. Revenant le 16 septembre sur ce verdict, annulé sans explication à la demande du chef de l'Etat, Zayed ben Sultan El Nahyane, une cour a condamné Sarah à mort pour *« meurtre prémédité »*. Cette sentence, si elle est confirmée par le procès en appel, ne pourra être exécutée qu'après approbation du chef de l'Etat des Emirats, Zayed ben Sultan El Nahyane.

MISSION JUDICIAIRE PHILIPPINE

Le président philippin, Fidel Ramos, qui a dépêché une mission judiciaire philippine pour plaider la cause de sa compatriote, a indiqué qu'il sollicitera la clémence de son homologue émirati si la sentence n'est pas annulée. Un responsable émirati, qui a requis l'anonymat, a indiqué, dimanche, que *« les efforts se poursuivent pour convaincre la famille de la victime, Mohammed Abdallah Balouchi, d'accepter la dyah* [le « prix du sang » payé selon la loi islamique à la famille d'une victime] *fixée par le tribunal et de pardonner »*. Mais le fils de l'employeur assassiné a, pour sa part, indiqué que sa famille *« n'acceptera pas la dyah »*.

Le chef spirituel de la communauté chiite en Europe, Medhi Rouhani, s'est élevé, lundi matin, contre le jugement contesté qu'il estime *« préjudiciable à l'islam »*. Dans un éditorial, le journal émirati *Al Khaleej* a critiqué au contraire les médias et les associations occidentales, dénonçant leur *« ingérence dans les affaires de la justice »* et ajoutant que leur attitude *« ne fait que creuser le fossé entre les Arabes, les musulmans et l'Occident »*. – *(AFP, Reuter.)*

« Défends la vie », enjoint Jean Paul II à l'Amérique

Des foules nombreuses ont suivi la fin de la quatrième visite du pape aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

De 120 000 à 200 000 personnes à Central Park, samedi 7 octobre au coeur de Manhattan, 55 000 fidèles dimanche 8 au stade des Orioles de Baltimore, puis, les jours précédents, 75 000 pour l'office célébré dans l'hippodrome du quartier new-yorkais de Queens, 80 000 massés dans le Giants'Stadium de Newark et sans doute plusieurs millions devant leur téléviseur. Partout une assistance enthousiaste, qui aura parfois bravé des averses torrentielles, est venue écouter Jean Paul II. « *We love you !* », scandait la foule massée le long du parcours de la « papamobile », encadrée par des escouades de gardes du corps. Et le pape, agitant inlassablement la main, a rendu son *« amour »* à l'Amérique, sans ignorer que, si elle aime toujours sa personnalité si charismatique, elle apprécie moins son message.

La quatrième visite du chef de l'Eglise catholique aux Etats-Unis s'est achevée, dimanche 8 octobre, par une dernière célébration à Baltimore, dans l'Etat du Maryland, cette « terre de Marie » où, depuis le XVIIIe siècle, le catholicisme américain plonge ses racines. Là comme à Central Park, l'Amérique avait organisé un grand spectacle, avec écrans géants, chœurs et cloches, danses folkloriques et parades, ténors et gospels, au risque que cette médiatisation étouffe le recueillement. Mais le pape connaît bien l'Amérique. Il en est même *« amoureux »*, si l'on en croit Joaquin Navarro-Valls, son porte-parole.

Peut-être est-ce pour cela que Jean Paul II a parlé, à propos de New York, du *« zénith de la civilisation et du progrès »*. Du moins est-ce le message que plusieurs commentateurs de télévision ont retenu, oubliant de préciser qu'il ne faisait que citer ce que *« beaucoup »* pensent de la ville-phare. Quant aux sentiments personnels du pape à l'égard de la civilisation américaine, ses discours frisant parfois l'admonestation permettent de dresser un portrait bien plus complexe des relations entre lui et les catholiques des Etats-Unis. Ceux-ci, à une large majorité, approuvent le leadership du pape, mais ils sont plus que réservés à l'égard de la doctrine de l'Eglise.

CATHOLICISME EN « SELF-SERVICE »

Entre 70 % et 85 % d'entre eux, selon un récent sondage publié par le *Washington Post*, estiment qu'il est possible d'être un *« bon catholique »* sans pour autant se plier aux interdits moraux édictés par Rome s'agissant de l'avortement, des relations sexuelles avant le mariage, de la contraception et du divorce. De même, une proportion importante de catholiques du pays se déclarent favorables à l'ordination des femmes ou au mariage des prêtres. Enfin, six Américains sur dix estiment que le Vatican a *« perdu le contact »* avec l'Eglise des Etats-Unis et la plupart déclarent que, sur les questions morales et religieuses, ils partagent davantage les vues du clergé libéral du pays que celles du pape.

Une petite manifestation de rue a même eu lieu, samedi, à New York après la messe de Central Park. On y a vu des photos du pape avec la légende *« Pourquoi une femme ne peut-elle faire ce boulot ? »* et des banderoles clamant que *« les droits des femmes sont les droits de l'homme »*.

Aussi Jean Paul II, selon son entourage, n'hésite t-il pas à critiquer les *« catholiques cafétéria »* américains, qui se sentent libres de choisir, dans le message de l'Eglise de Rome, ce dont ils ont envie. Mais – et c'est aussi pour cette obstination que les Américains admirent le pape –, celui-ci n'a pas hésité, au long des cinq jours passés aux Etats-Unis, à répéter inlassablement et sans rien retrancher son credo en faveur de la vie et contre l'avortement, l'euthanasie, la violence sous toutes ses formes, pour la pureté et la générosité, la défense des valeurs familiales.

Il y a bien une *« décadence morale »* à accepter le *« crime »* de l'avortement, a tonné le pape. *« L'Amérique d'aujourd'hui devient-elle moins sensible, moins attentionnée à l'égard des pauvres, des faibles, des étrangers, et de ceux qui sont dans le besoin ? Non*, a t-il lancé, *cela ne doit pas être ! »* Quel impact ce message social de Jean Paul II peut-il avoir sur le matérialisme triomphant d'une société américaine fondamentalement convaincue des vertus du capitalisme, apparemment fort peu préoccupée par l'écart grandissant entre riches et pauvres et qui s'apprête à adopter une législation sans précédent pour réduire l'immigration ?

Mais ce déphasage entre la doctrine et l'évolution de la société est sans doute le grand défi qui attend, à l'aube de ce troisième millénaire évoqué une fois de plus par le pape devant l'ONU, une Eglise des Etats-Unis déjà confrontée à une grave crise des vocations sacerdotales. Pour sa part, Jean Paul II ne voit pas de salut hors du message universel de l'Eglise. Dimanche soir, avant de quitter le pays à l'aéroport de Baltimore, salué par le vice-président Al Gore, il a résumé l'essentiel du double message, sur l'avortement et le matérialisme, qu'il a voulu délivrer à l'Amérique : *« Aime la vie, chéris-là, défends-là, de la conception à la mort naturelle. »* Et puis ceci : *« La démocratie a besoin de sagesse et de vertu. »* On ne pouvait être plus clair.

Laurent Zecchini

La justice nippone prône l'indemnisation des hémophiles victimes du sida

TOKYO
de notre correspondant

Six ans après les premières actions judiciaires entreprises par les victimes, deux tribunaux à Tokyo et à Osaka ont recommandé, le 6 octobre, que l'Etat et les entreprises pharmaceutiques responsables versent une indemnité individuelle de 45 millions de yens (soit 2,2 millions de francs) aux hémophiles contaminés par des transfusions de sang infecté du virus du sida. Sur les 1 800 hémophiles contaminés, 219 se sont portés partie civile, mais 93 sont morts depuis 1989. Soulignant l'urgence de la situation des victimes, les juges ont appelé les autorités et les entreprises pharmaceutiques à accepter au plus tôt le compromis proposé.

Les juges ont indirectement mis en cause la responsabilité de l'Etat, estimant que le ministère de la santé avait failli à ses obligations en ne prenant pas à temps les mesures nécessaires et qu'il a contribué ainsi à la contagion.

Après l'apparition, en 1981, des premiers cas de sida et après la prise de conscience de la possibilité d'une contamination par voie sanguine, les autorités médicales décidèrent progressivement de ne plus avoir recours qu'à des produits anti-hémophiliques chauffés. Au Japon, de telles dispositions ne furent prises qu'en 1985. Entre-temps, les entreprises pharmaceutiques nippones avaient continué à importer des produits non chauffés des Etats-Unis.

« AVEC HUMILITÉ »

C'est la première fois que la justice accorde des indemnités aussi importantes (quoique d'un montant moitié moindre que celui demandé par les plaignants) à des victimes de produits pharmaceutiques. L'Etat devra assumer 40 %, et les cinq entreprises pharmaceutiques responsables 60 % de l'indemnisation. Le premier ministre Murayama a déclaré que *« le gouvernement allait étudier avec humilité la recommandation de la justice et prendre des mesures aussi rapidement que possible »*.

Comme condition à l'acceptation du compromis proposé par la justice, les plaignants demandent que l'Etat reconnaisse sa responsabilité et présente ses excuses aux victimes. Jusqu'à présent, le ministère de la santé a refusé d'admettre sa responsabilité en faisant valoir qu'*« il n'était pas nécessaire à l'époque de suspendre les importations de sang non chauffé puisque la cause de l'infection par le virus du sida n'avait pas encore été clairement établie »*.

Bien que les statistiques officielles ne reflètent peut-être qu'une partie de la réalité, le Japon reste le pays développé le plus épargné par le sida. En août, on comptait 1 026 malades (dont 530 hémophiles). Sur les 626 morts du sida, ces derniers représentaient plus de la moitié (357 personnes). Les 3 423 Japonais séropositifs sont pour plus de la moitié des hémophiles.

Philippe Pons

■ **CHINE : le vice-directeur de l'Association de la Croix-Rouge chinoise**, Sun Boqiu, vient de demander l'arrêt des ventes de sang, qui représentent aujourd'hui 93 % des transfusions dans le pays. Ces ventes de sang, qui augmentent en raison de l'appauvrissement d'une partie de la population et d'une pénurie de donneurs, posent un grave problème pour la santé des transfusés, car les risques infectieux sont grands, a estimé M. Sun. – *(AFP)*



La CDU veut relancer le dialogue franco-allemand

BONN. Les parlementaires de la CDU ont annoncé, lundi 9 octobre, la création d'un « cercle de travail » sur la France. *« En raison des incompréhensions et des malentendus qui ne cessent de surgir entre les deux pays et des changements intervenus depuis l'élection présidentielle en France, le dialogue franco-allemand doit être renforcé sur tous les plans et la relation entre les deux pays obtenir une nouvelle dimension »*, soulignent les députés Karl Lamers (un proche du chancelier Kohl) et Andreas Schockenhoff, responsables de ce nouveau « cercle de travail ».

Leur texte de neuf pages suggère de *« nouveaux canaux et instruments »* pour approfondir la coopération entre Bonn et Paris et définir des *« positions communes »* sur les grands sujets d'avenir. En ce qui concerne la monnaie unique, les deux députés écrivent que *« la politique et les débats français déterminent en grande partie les peurs allemandes sur l'union monétaire »*. Ils proposent donc une réflexion franco-allemande sur le respect des critères de stabilité après l'entrée dans la troisième phase de l'union économique et monétaire. France et Allemagne pourraient en outre élaborer une *Ostpolitik* ainsi qu'une politique méditerranéenne communes, voire une « dissuasion concertée ». – *(Corresp.)*

En Colombie, des combats avec la guérilla font douze morts

BOGOTA. Des combats entre l'armée colombienne et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) ont fait au moins douze morts, dont cinq militaires, à Fomerque (est de Bogota), a-t-on annoncé de source officielle, dimanche 8 octobre. Les forces de l'ordre tentent de neutraliser quelque 450 guérilleros dont l'objectif est notamment de s'emparer d'un grand réservoir qui alimente en eau potable la plus grande partie de la capitale colombienne. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **HONGRIE : le premier ministre hongrois, Gyula Horn, a déclaré,** samedi 7 octobre, avoir rejeté la démission du ministre du travail, Mme Magda Kovacs. Le ministre avait présenté sa démission jeudi 5 octobre, en raison de son oppposition au programme d'austérité, adopté en mars 1995. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : la tranche numéro un de la centrale nucléaire de Kozlodoui,** dont l'arrêt est réclamé par des experts occidentaux, a été remise en marche dans la nuit de vendredi 7 à samedi 8 octobre, selon la direction de la centrale. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : l'état d'urgence pourrait être instauré à Grozny,** à la suite de l'attentat dont a été victime, vendredi 6 octobre, Anatoli Romanov, le commandant des forces russes en Tchétchénie, a déclaré, samedi, un porte-parole du président Boris Eltsine. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGÉRIA : l'assassinat d'un dirigeant de l'opposition,** le chef Alfred Oritsewehimi Rewane, tué vendredi 6 octobre à Lagos, a été attribué par la presse pro-gouvernementale à des bandits. Mais dans les milieux d'opposition, M. Rewane, un riche homme d'affaires yoruba, partisan de la Conférence nationale démocratique (Nadeco), la plus importante organisation d'opposition, pourrait avoir été assassiné pour des raisons politiques. – *(AFP.)*

■ **LIBÉRIA : des combats ont fait au moins sept morts,** la semaine dernière à Gbarnga, fief du Front national patriotique libérien (NPFL), a déclaré samedi 7 octobre, le chef du Front, Charles Taylor. M. Taylor a attribué cette attaque à une faction rivale, mais des témoins ont affirmé que ces affrontements avaient opposé plusieurs groupes du NPFL qui se disputent les postes au sein de l'administration de transition mise en place après l'accord de paix signé le 27 août par toutes les factions. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : le premier ministre bosniaque, Haris Siladjic,** devait commencer, lundi 9 octobre, une visite de travail de quarante-huit heures à Tunis, à l'invitation de son homologue Hamed Karoui. La Tunisie apporte son appui à la Bosnie depuis le début du conflit en ex-Yougoslavie. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : Yasser Arafat a fait libérer,** dimanche 8 octobre, un dirigeant du Hamas à Gaza, Mahmoud Zahar, donnant un nouveau signe d'une volonté d'apaisement avec le mouvement intégriste palestinien. Hamas, opposé aux accords d'autonomie israélo-palestiniens, tente depuis des mois de négocier, sans succès jusqu'à présent, un *modus vivendi* avec l'Autorité palestinienne. – *(AFP.)*

■ **IRAK : la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien** (Unscom) devrait remettre cette semaine au Conseil de sécurité un rapport semestriel dont le contenu, particulièrement négatif, devrait empêcher toute modification des sanctions contre Bagdad. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : une quarantaine de responsables de grandes compagnies américaines** (dont Sears, Hyatt, GM, Samsonite et Harley Davidson) ont été reçus vendredi 6 octobre, par le président cubain, Fidel Castro, à La Havane, à l'occasion d'une *« visite privée d'information »* organisée par le groupe d'édition Time. *« Ce qu'il nous faut, ce sont des produits. Des idées, nous en avons assez »*, a déclaré, selon une source, M. Castro, dans une allusion à la volonté récemment affichée par Washington de développer les échanges culturels avec Cuba, pour contribuer à démocratiser le régime. – *(AFP.)*

■ **CHILI : le général Rodolfo Stange, chef des services de la police,** a démissionné, samedi 7 octobre, *« pour raisons personnelles »*. Il avait refusé l'an dernier de quitter son poste à la demande du président Frei. La justice l'accuse d'avoir couvert les policiers responsables du meurtre de trois militants communistes en 1985. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **JAPON : le ministre de la justice, Tomoharu Tazawa,** a démissionné de ses fonctions, lundi 9 octobre, après avoir été mêlé à un scandale portant sur l'obtention d'un prêt de 10 millions de francs octroyé par une puissante organisation bouddhiste qu'il n'avait pas rendu public. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : plus de 400 enfants,** dont de nombreux handicapés physiques ou mentaux, ont défilé en faveur de la paix, samedi 7 octobre, à Karachi, ville déchirée par des affrontements ethniques et religieux qui ont fait plus de 1 500 morts depuis le début de l'année. – *(Reuter.)*

Vers un nouveau rééchelonnement de la dette russe

WASHINGTON. Les ministres du G 7 ont réitéré à Washington leur volonté de *« commencer les négociations, au plus tard cet automne, d'un rééchelonnement global qui traite des problèmes de dette à moyen terme de la Russie »*. Un accord de rééchelonnement portant sur environ 10 milliards de dollars (50 milliards de francs) avait été signé en juin avec le Club de Paris, qui rassemble les créanciers officiels. La Russie avait cessé de rembourser la dette extérieure de l'Union soviétique lors de la disparition de celle-ci, en décembre 1991. Elle a repris à son compte l'ensemble de la dette de l'ex-URSS, estimée ces derniers mois à 90 milliards de dollars.

Des Comoriens contestent la légitimité du gouvernement soutenu par la France

Le président déposé, Saïd Mohamed Djohar, veut revenir à Moroni

MORONI
de notre envoyé spécial

En se posant dimanche sur l'aéroport d'Hahaya, le Boeing (bihebdomadaire) d'Air France a définitivement convaincu les Comoriens du retour à la normale dans l'archipel.

Mais quelque 200 soldats français resteront encore quelque temps sur l'île de de Grande Comore, officiellement pour *« sécuriser les citoyens français »*. Certains éléments d'Azalée sont affectés à la garde des trente-trois mercenaires, dont deux femmes, toujours retenus à l'école de gendarmerie. Parmi eux, François-Xavier Sidos, conseiller de Jean-Marie Le Pen, tête de liste du Front national aux élections municipales à Epinay-sur-Seine. Selon le FN, M. Sidos *« se trouvait en vacances depuis plusieurs mois »*.

Les nouvelles autorités comoriennes sont confrontées au problème de la réorganisation de l'armée, dont la majorité des soldats avaient choisi le camp putschiste. Pour l'heure, elles s'appuient essentiellement sur la gendarmerie, qui est restée légaliste.

Sur le front politique, la nomination du nouveau gouvernement fait déjà des mécontents parmi ceux qui ont été laissés de côté. Trois partis politiques qui avaient eu le tort de collaborer avec les rebelles et surtout de s'accommoder de la présence des mercenaires réclament aujourd'hui un gouvernement *« véritablement d'union nationale »*.

Quant au retour du président Djohar, il n'est pas *« souhaitable »* à court terme, estime le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Abdallah Mouzawar, car cela *« pourrait casser la dynamique de rassemblement des forces démocratiques »*. Le premier ministre, M. Caambi El-Yachourtu, qui assure l'intérim de la présidence, a révélé que les partis d'opposition avaient conditionné leur participation à son cabinet d'union nationale au départ définitif du président Djohar.

Le président déchu, officiellement âgé de soixante-quinze ans, affirme qu'on ne lui a pas laissé le choix. *« Je ne sais pas si je dois me considérer comme exilé ou déporté*, a-t-il déclaré aux journalistes, *mais je veux rentrer chez moi dès que possible. »* Selon son gendre, Mohamed M'Changama, président de l'Assemblée fédérale (le Parlement), l'ambassadeur de France à Moroni aurait déclaré à M. Saïd Mohamed Djohar que la France ne pouvait assurer sa sécurité aux Comores. M. M'Changama considère que son beau-père est *« toujours président constitutionnellement »* et déplore le fait qu'on ne lui ait pas laissé terminer son mandat, qui arrivait à échéance en février 1996.

Jean Hélène

■ **Un responsable des services secrets sud-africains, retrouvé** mort par balle lundi 2 octobre dans sa voiture, menait une enquête sur le coup d'Etat aux Comores. Selon l'hebdomadaire *Sunday Independant*, Muzi Mdluli, ancien chef de la branche armée du Congrès panafricain, intégré dans les services secrets, avait découvert que des cadres de la National Information Agency étaient impliqués dans le putsch. – *(AFP.)*

Le retrait israélien en Cisjordanie est repoussé à la fin octobre

La libération des prisonniers palestiniens subit également un contretemps. Mais Yasser Arafat ne remet pas en cause les accords signés le 28 septembre à Washington

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les prisonnières palestiniennes qui devaient *« toutes »* être relâchées, dimanche 8 octobre, selon les accords de Taba, ont refusé la liberté qui leur était offerte. Prise *« par solidarité »* avec quatre détenues dont l'amnistie a été refusée par Israël en violation des accords signés le 28 septembre à Washington (*Le Monde* daté 8-9 octobre), cette décision, approuvée par les vingt-cinq femmes détenues à l'exception d'une jeune fille de dix-huit ans libérée dimanche, a reçu le soutien officiel du Fatah, le parti de Yasser Arafat.

Le chef de l'Autorité palestinienne autonome à Gaza et Jéricho a cependant décidé de ne pas transformer cette affaire en *casus belli*. Selon lui, la question des prisonnières *« avait été arrangée »* entre les présidents égyptien et israélien Hosni Moubarak et Ezer Weizman. *« Je suis sûr qu'ils trouveront le moyen de résoudre le problème »*, a expliqué M. Arafat.

Pour éviter d'être libérées de force, les Palestiniennes ont refusé de signer l'engagement *« à ne plus se livrer au terrorisme et à la violence »*, exigé de tous ceux dont la peine est amnistiée. Moshe Shahal, le ministre israélien de la police, s'est déclaré convaincu que le millier de Palestiniens – sur 5 300 officiellement détenus – qui, conformément aux accords venant d'être signés, devaient être libérés mardi 10 octobre, refuseraient de se solidariser avec les femmes et signeraient l'engagement exigé d'eux.

« DANS UNE À DEUX SEMAINES »

Quant aux conditions et au calendrier du redéploiement militaire israélien hors de six grandes villes palestiniennes, les dernières négociations n'ont apparemment pas permis d'aboutir. Le retrait, qui devait, selon les accords de Taba, commencer à Djénine (nord de la Cisjordanie), *« dix jours après la signature »* de Washington (Annexe 1 des accords), c'est-à-dire le 8 octobre, commencera en fait *« dans une à deux semaines pour quatre villages »*, a affirmé, dimanche, Shimon Peres, le ministre israélien des affaires étrangères.

Les quatre localités en question sont en fait des faubourgs de quatre grandes villes palestiniennes – Yatta, près d'Hébron, Salfit, près de Naplouse, Quabatyeh, près de Djénine, et Karbatha, près de Ramallah – où se trouvent non pas des camps militaires mais des bureaux de l'administration « civile » israélienne, devenue caduque avec le transfert progressif des pouvoirs civils à l'OLP.

Patrice Claude

■ **Le bouclage des territoires palestiniens occupés et autonomes**, en vigueur depuis le 24 septembre, a été reconduit, samedi 7 octobre, par Israël jusqu'au mardi 10 octobre, au moins. Seuls mille cinq cents travailleurs agricoles – sur quarante mille Palestiniens disposant d'un permis de travail – ont été autorisés à se rendre en Israël pour la cueillette des olives. L'Etat juif, en pleine période de fêtes, explique sa décision par la crainte d'attentats islamistes. – *(Corresp.)*

Les victimes oubliées de l'opération « Azalée »

MORONI
de notre envoyé spécial

Abdallah, cinquante-quatre ans, ne comprend toujours pas pourquoi « ils » l'ont pris pour cible. Ce chauffeur de taxi, père de sept enfants, travaillait comme a l'accoutumée, le matin du 4 octobre. Il venait de déposer deux clients place Badjanani et roulait vers l'ambassade de France avec le petit voyant lumineux allumé sur le toit de sa R 4 blanche, quand son véhicule a été pris sous le feu de commandos français qui venaient de débarquer sur l'aérodrome d'Iconi.

Une balle lui arrache l'index de la main droite et lui érafle le cou. Les autres fracassent le moteur. Il arrive à sortir de sa voiture en criant qu'il est *« taxi »* et voit des soldats qui lui font signe de vider les lieux. Quelqu'un le conduit jusqu'à l'hôpital Al Maarouf.

Il y est depuis trois jours, avec des éclat de balles dans la poitrine qui le font beaucoup souffrir, mais ici les docteurs n'ont pas les moyens de les extraire. Son taxi acheté d'occasion, après des années d'économie, est désormais inutilisable. Il est désemparé et se demande ce que sa famille va devenir.

La pièce abrite une autre victime de l'opération « Azalée ». C'est un policier, touché au genou et au pied. Il achevait sa patrouille de nuit avec cinq de ses collègues, dans un car qui, lui aussi, a été arrosé de balles. Deux autres policiers ont été blessés, quoique plus légèrement.

Dans la chambre voisine gît une femme qui avait accepté d'accompagner des journalistes, avec sa propre voiture, au même carrefour, où il y avait eu des tirs le matin même. La scène s'est répétée : sans sommation, son véhicule est criblé de balles. Deux personnes sont touchées : un journaliste français qui est évacué sur la Réunion, et cette femme, déposée à Al Maarouf, avec un éclat dans l'aine. Plus à l'aise financièrement que les autres victimes, elle voudrait se faire soigner en France. Mais l'ambassade lui refuse un visa, exigeant un certificat d'hébergement.

Un peu plus tard, une moto s'engagera au même endroit. Elle transporte un chauffeur et un photographe français, qu'il était difficile de prendre pour des rebelles. Pourtant, le premier sera tué d'une balle dans la gorge et le second blessé au pied. Derrière eux passera, il est vrai, un véhicule civil avec deux rebelles à bord. Ils seront abattus avant d'avoir pu esquisser un geste.

Bilan de l'opération « Azalée » à ce sanglant carrefour : deux rebelles tués ainsi qu'un civil (et non trois comme annoncé précédemment), et huit blessés, tous civils. Pour l'instant, la France n'a pas manifesté d'intention de les indemniser...

J. H.

Malgré les tensions, le président ivoirien ouvre la campagne électorale

LE PRÉSIDENT Henri Konan Bédié a ouvert, dimanche 8 octobre, la campagne officielle pour l'élection présidentielle – prévue le 22 octobre – par un meeting au stade Houphouët-Boigny d'Abidjan. M. Bédié sera opposé à Francis Wodié, du Parti ivoirien des travailleurs, une petite formation de gauche. Les deux grandes formations d'opposition, le Rassemblement des républicains (RDR) centriste et le Front populaire ivoirien (FPI) social-démocrate, ont appelé au boycottage actif du scrutin, pour protester contre la modification du code électoral. Les conditions d'éligibilité imposées par ce texte ont empêché la candidature de l'ancien premier ministre de Félix Houphouët-Boigny, Alassane Ouattara, soutenu par le RDR.

Devant 20 000 militants et sympathisants du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique, M. Bédié a ironisé sur ces *« adversaires qui ont peur des urnes »* et appelé ses militants à faire campagne *« sans couteau ni fusil »*, allusion aux manifestations organisées par le RDR et le FPI, la semaine dernière, et dont la répression a fait officiellement cinq morts. Le meeting présidentiel a été endeuillé par un accident de la circulation survenu à un autocar affrété par le PDCI, qui a fait 13 morts et 35 blessés à Toumodi, à 190 kilomètres au nord d'Abidjan.

Durant le week-end, le FPI et le RDR ont tenu chacun des conventions extraordinaires. Le chef du FPI, Laurent Gbagbo, a rencontré samedi le président Bédié, à qui il a à nouveau demandé la modification du code électoral que l'opposition rejette. M. Gbagbo s'est montré pessimiste quant aux chances de réussite de ces entretiens, qui doivent se poursuivre. Le RDR n'avait pas été invité à rencontrer le président. Son secrétaire général, Djeny Kobina, s'est inquiété des tentatives de la majorité présidentielle de *« diaboliser et isoler »* sa formation. *« Restez mobilisés, tout peut arriver, y compris des arrestations de leaders »*, a déclaré M. Kobina. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈVE Les syndicats de fonctionnaires et d'agents des services publics ont fait front commun contre la décision du gouvernement de « geler » les salaires de la fonction publique. ● LE MOUVEMENT de grève du mardi 10 octobre devrait, assurent ceux qui l'ont organisé, être largement suivi. Les transports en commun devraient être quasiment paralysés, tout comme les établissements de l'éducation nationale. ● LES FONCTIONNAIRES n'acceptent pas non plus d'être considérés comme des privilégiés, alors que, dans bien des services, ils sont en sous-effectifs pour remplir les missions qui leur sont confiées. ● LES AGENTS des services publics redoutent aussi les conséquences de la déréglementation voulue par les instances européennes. La délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne les soutient d'ailleurs dans la défense des services publics à la française.

Front uni syndical contre le gel des salaires dans la fonction publique

Comme sous la gauche et comme lors de la première cohabitation, les fonctionnaires refusent que leurs salaires ne soient pas alignés sur l'inflation. Le ministre de tutelle, Jean Puech, cherche à obtenir le soutien de l'opinion dans la première épreuve sociale d'Alain Juppé

LA PREMIÈRE grande épreuve sociale du gouvernement Juppé devrait se traduire par une « journée noire », mardi 10 octobre, pour les usagers des services publics. Les syndicats de ce secteur ont décidé de se joindre à la grève générale lancée par les sept fédérations de fonctionnaires (*Le Monde* du 7 octobre). Les perturbations les plus visibles devraient concerner les transports en commun et l'éducation nationale.

Les syndicats de la fonction publique protestent contre l'absence de mesure d'augmentation générale des traitements en 1996 mais aussi contre la campagne de dénigrement dont ils estiment que les agents de l'Etat sont victimes. « *Le gouvernement a franchi la ligne jaune. Prendre comme boucs émissaires les fonctionnaires, comme l'a fait Jacques Chirac, en annonçant que* « la fiche de paie, c'est aussi la feuille d'impôt », *c'est de la provocation* », a rappelé Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, lors de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, dimanche 8 octobre. Le ministre de la fonction publique, Jean Puech, n'aura nullement calmé les esprits, en déclarant au *Figaro*, lundi 9 octobre, en visant ces propres administrés que « *s'il y a aujourd'hui une fracture sociale, c'est en raison du trop grand repli de certaines catégories sur elles-mêmes* ».

Le ministre de la fonction publique continue à récuser la notion de « *gel* », alors que les syndicats font valoir que les seules augmentations accordées le seront pour tenir compte de l'ancienneté et des promotions hiérarchiques, ce qui implique une perte du pouvoir d'achat, puisqu'il ne sera pas tenu compte de l'inflation.

PERTURBATIONS

Depuis que sa décision a été prise, en septembre, le gouvernement essaie de rallier à sa cause l'opinion publique. M. Puech déplore cette grève « *qui va perturber la vie de nos concitoyens* ». Il estime que « *le gouvernement est à jour avec les fonctionnaires* », dans la mesure où il tiendra les engagements prévus pour 1995. Il laisse à penser que les agents de l'Etat sont des privilégiés, lorsqu'il raisonne en masse (calcul qui tient compte des mesures catégorielles et individuelles), alors que les syndicats s'en tiennent à l'évolution en niveau, c'est-à-dire aux seules augmentations générales, dont bénéficient tous les agents.

La décision de M. Juppé a un précédent. En 1986, Jacques Chirac, premier ministre de cohabitation, avait gelé les salaires de la fonction publique. En outre, les gouvernements socialistes ont fait subir une détérioration certaine au pouvoir d'achat des fonctionnaires. La victoire de la gauche, en 1981, leur avait donné l'espoir qu'ils seraient bien traités mais, dès 1982, la « rigueur » s'imposa. Pour lutter contre l'inflation, Jacques Delors invente un nouveau mode de calcul des augmentations générales : au lieu de prendre pour base l'inflation constatée sur l'année antérieure, il s'appuie sur l'inflation prévisible de l'année à venir, avec un ajustement en fin de période, par le biais d'une clause de sauvegarde. Ce mécanisme, favorable au budget de l'Etat, puisqu'il parie sur une forte décélération de l'inflation, fait du calcul de la « clause de sauvegarde » le point délicat des négociations. Les syndicats entendent l'utiliser pour maintenir l'indexation des salaires sur les prix, alors que les gouvernements successifs s'y opposent.

Les statistiques du ministère de la fonction publique montrent qu'à partir de 1984, la hausse des salaires due aux seules mesures générales est inférieure à celle des prix. Engagés dans une lutte contre l'inflation, les gouvernements socialistes mettent à contribution les fonctionnaires, obtenant parfois la compréhension des partenaires sociaux – seule la CGT manifeste une opposition constante au principe de la désindexation des salaires sur les prix. Les autres hésitent à défendre sans nuances le pouvoir d'achat des fonctionnaires, sachant que, déjà, l'opinion se demande si les agents de l'Etat peuvent échapper à la rigueur salariale, alors qu'ils sont protégés contre le chômage.

CONTREPARTIES

Ils obtiennent toutefois des contreparties. Ainsi, en 1982, Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat communiste chargé de la fonction publique et des réformes administratives, renforce les droits syndicaux des fonctionnaires et met fin au système du trentième indivisible, qui fait qu'une heure de grève donne lieu à une retenue financière d'une journée. La première cohabitation n'est pas favorable aux fonctionnaires. Au mois d'avril 1986, Hervé de Charette, ministre délégué chargé de de la fonction publique et du plan, annonce un gel des augmentations générales. En 1987, aucun accord n'est signé. Au même moment, le Parlement rétablit la règle du trentième indivisible.

Avec le retour de la gauche au gouvernement, les syndicats espèrent un relâchement de la rigueur, mais Michel Rocard poursuit la logique amorcée en 1982. Néanmoins, les nombreux conflits, le plus souvent non maîtrisés par les syndicats, qui éclatent chez les infirmières, les enseignants, les contrôleurs aériens, les gardiens de prison ou les agents des finances, le conduisent, en 1989, à accorder une prime de croissance de 1 200 francs. Le gouvernement met en place des plans de revalorisation et engage une vaste rénovation de la grille de la fonction publique.

En 1993, l'accord préparé par André Rossinot, ministre de la fonction publique du gouvernement Balladur, est plutôt favorable aux fonctionnaires, car il table sur une augmentation des prix supérieure à l'inflation réelle. Il aura sans doute permis de soutenir la consommation chez les quinze millions de personnes qui, de façon directe ou indirecte, profitent des mesures de la fonction publique. Il aura aussi garanti une certaine paix sociale pendant la campagne présidentielle.

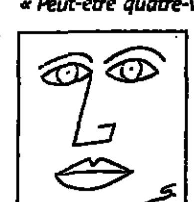
Rafaële Rivais

Les précédentes grèves générales

● **8 mars 1984** : grève de vingt-quatre heures, à l'appel de cinq fédérations (FEN, CGT, FGAF-Autonomes, FO, CGC). La SNCF, la RATP et EDF sont touchées.
● **25 octobre 1984** : six fédérations (FEN, CGT, FO, CGC, CFTC et FGAF-Autonomes) appellent séparément à la grève pour des motifs salariaux.
● **21 octobre 1986** : grève de vingt-quatre heures à l'appel, d'un côté, de la CFDT, de la FEN, de FO, de la FGAF et de certains syndicats CGC et CFTC, et, de l'autre, de la CGT. Le secteur public est concerné.
● **15 octobre 1987** : grève de vingt-quatre heures. Les fédérations lancent des appels séparés, mais les rédigent en termes identiques.
● **20 octobre 1988** : mot d'ordre commun FEN, CFDT, FO, CFTC, CGC et FGAF pour une grève de vingt-quatre heures. Au dernier moment, la CGT rejoint le mouvement. Le secteur public s'est joint à la grève.
● **26 avril 1990** : grève générale de vingt-quatre heures, à l'appel de toutes les fédérations de fonctionnaires. Le mouvement s'étend au service public.

Muriel, professeur des écoles : « Ce n'est pas un privilège de sang ! »

DEPUIS QU'ELLE A QUITTÉ l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) d'Antony (Hauts-de-Seine), voilà deux ans, Muriel ne saurait dire combien de postes elle a occupés. « *Peut-être quatre-vingts ? Je peux avoir un CM 2* [cours moyen] *le lundi et le mardi et faire un remplacement de CE 1* [cours élémentaire] *le jeudi, dans la même école. A moins que l'inspection n'ait décidé de m'envoyer ailleurs.* » Sans vraiment l'avoir voulu, Muriel, professeur des écoles, se retrouve « ZIL », c'est-à-dire remplaçante au gré des besoins, sur une « zone d'intervention localisée », en l'occurrence Colombes et Bois-Colombes. « *J'avais coché la case "ZIL" en troisième choix sur ma fiche d'affectation, parce qu'il fallait bien en faire un, sans savoir à quoi j'étais exactement entraînée*, explique la jeune femme. *Bizarrement, pour moi, être fonctionnaire, c'est cela : être utilisée comme un pion, par-ci, par-là.* »


PORTRAIT

Pourtant, cette « instit'bouche-trou » ne voit pas à sa situation que des désavantages. « *C'est beaucoup moins lourd de travailler avec une classe que l'on va quitter le lendemain ou quelques jours plus tard qu'avec une classe à l'année. Et puis, cela permet de ne pas s'impliquer dans les petites querelles de clocher.* » En matière d'emploi, il ne faut pas lui parler de privilèges. « *Ce mot me hérisse*, s'insurge-t-elle. *Ce n'est tout de même pas un privilège de sang ! Ce n'est pas parce que l'on a papa dans l'affaire que l'on a réussi le concours !* » Fille d'un petit agriculteur de la Sarthe, qui a « *trois poules, deux canards, un cheval et quelques chèvres* », et d'une mère ambulancière, Muriel pense avoir « *réalisé une petite ascension sociale avec un concours de la fonction publique* », mais de là à s'estimer privilégiée parce qu'elle a un emploi stable, sûrement pas. « *Je n'empêche personne de passer le concours. Je ne suis pas plus méritante qu'une autre, mais chez moi, il n'y avait aucune tradition de fonction publique et je me suis débrouillée comme une grande* », appuie-t-elle. Avec une maîtrise d'histoire et un DEA de théâtre, Muriel a « *pas mal galéré avant* ». Comédienne épisodique dans quelques troupes, ses cachets ne lui permettaient ni de vivre ni d'avoir droit au statut d'intermittent du spectacle.

A trente et un ans, Muriel se réjouit de « *pouvoir enfin payer son loyer tous les mois* », soit 3 000 F, pour le studio qu'elle occupe à Paris. Avec 9 000 F de salaire net après deux ans d'enseignement, elle estime vivre correctement. « *A Paris, c'est juste, mais je n'ai pas d'enfant, pas de traite à payer pour une maison et peu de besoins.* » Le gel des salaires ne la « *catastrophe pas* », même si elle reste « *vigilante par rapport au gouvernement* ». Quant à la retraite, Muriel assure n'avoir « *aucune illusion* ». « *Je ne suis pas très au courant des annuités, mais je ne vois surtout pas qui la paiera ; je vais souscrire dans une compagnie privée* », avance-t-elle.

Mardi, Muriel sera en grève « *parce que des tas de gens dans l'éducation nationale ont un emploi précaire, alors qu'ils font très bien leur boulot* ». L'école ne sera pas fermée. Dans la classe d'à côté, l'institutrice ne fait pas grève « *parce que personne ne l'a aidée quand elle était suppléante et qu'elle estime qu'elle n'a pas à le faire*, soupire Muriel. *Il n'y a pas beaucoup de solidarité dans ce métier* ».

Béatrice Gurrey

Conditions de travail

● **Horaires.** 8 h 30-11 h 30, 13 h 30-16 h 30, avec des aménagements selon les écoles, mais jamais plus de six heures par jour.
● **Salaire.** Nommée pour la première fois le 1er septembre 1993, Muriel, professeur des écoles, a touché 8 500 francs net par mois pendant un an. A la rentrée 1994, elle a grimpé d'un échelon et perçoit depuis 9 000 francs net mensuels, plus une indemnité de 80 francs par jour travaillé pour ses déplacements en dehors de sa zone d'intervention. Recrutée à bac + 3, elle prendra sa retraite à soixante ans, cinq ans plus tard que les instituteurs.
● **Congés.** Seize semaines par an.

Une manifestation sous surveillance

À L'OCCASION de la grève générale des agents du service public, une manifestation est prévue, mardi 10 octobre, dans les rues de la capitale. Les manifestants, répondant à l'appel des grandes organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FEN), se rassembleront à partir de 10 heures place de la Bastille. Le cortège rejoindra la place de la République, puis se rendra jusqu'à la place Saint-Augustin, non loin de la gare Saint-Lazare et de la place de l'Europe. La fin de la manifestation est prévue entre 16 heures et 18 heures.

Cet itinéraire, qualifié de « *classique* » à la préfecture de police de Paris, a été établi au cours de réunions entre les représentants syndicaux et les responsables de la sécurité publique. Il semble que l'itinéraire proposé par la CGT l'ait emporté sur les autres. L'organisation d'une manifestation d'une telle ampleur pose d'évidents problèmes de sécurité en raison des attentats qui frappent le pays depuis le 11 juillet. Il a fallu concilier les impératifs du plan « Vigipirate » et la liberté de manifester. Un peu plus de mille policiers (CRS, sécurité publique, policiers en civil, etc.) et gendarmes seront mobilisés à cette occasion, même si les services de police ne redoutent aucun incident dû aux manifestants. Le cortège sera également encadré par un service d'ordre intersyndical qui a été sensibilisé aux consignes de vigilance.

La préfecture de police estime que 15 000 à 20 000 personnes participeront au défilé. Les rassemblements prévus dans les grandes villes de province (telles que Lyon, Toulouse, Nancy, Strasbourg) et les difficultés de transport en région parisienne (grèves à la SNCF et à la RATP) devraient en effet dissuader nombre de provinciaux de rallier la capitale. La tâche des forces de l'ordre sera facilitée par le fait que le cortège ne franchira pas la Seine et restera sur la rive droite, ce qui devrait atténuer les difficultés de circulation.

Philippe Broussard

Voir page 25 le tracé de la manifestation et les services publics affectés par la grève

A Claye-Souilly (Seine-et-Marne), des agents du Trésor sans états d'âme

LES AGENTS qui collectent l'impôt font partie des fonctionnaires les plus mal aimés de France. Pascale Drexler le sait, mais n'en a cure. « *Mon métier, c'est de faire rentrer du pognon* », répond, sans états d'âme, cette femme de quarante-six ans, contrôleur-divisionnaire à la trésorerie de Claye-Souilly, un établissement qui a pris du poids avec l'urbanisation de la Seine-et-Marne.

Mme Drexler travaille dans le secteur contentieux de la trésorerie. Elle passe une bonne partie de son temps à rechercher les contribuables évanouis dans la nature. A l'affût du moindre indice, elle a demandé à ouvrir, chaque matin, la totalité du courrier arrivant à la trésorerie. « *Par exemple, ce chèque, adressé au service de la comptabilité communale, et destiné à payer une concession funéraire, m'a permis de retrouver un contribuable. J'ai noté ses coordonnées bancaires et boum ! j'ai opéré une saisie sur son compte !* », jubile-t-elle.

Pour retrouver les mauvais payeurs, Mme Drexler dispose d'un Minitel sur son bureau : « *Le 11, tout simplement, est une inestimable source de renseignements.* » Elle s'adresse à l'Insee, qui possède un fichier des comptes bancaires, aux centres des impôts, qui lui procurent des renseignements sur le patrimoine des contribuables, à EDF, qui doit lui communiquer les coordonnées des personnes disposant d'un compteur. « *Dès que je connais leur compte bancaire, crac, j'opère un prélèvement !* », triomphe-t-elle. Elle appelle les mairies pour connaître l'employeur des gens, ou savoir s'ils sont au chômage. « *Quand j'ai un numéro de Sécurité sociale*, explique-t-elle, *je m'adresse aux Assedic et j'opère une saisie-arrêt sur la quotité saisissable de leur indemnité.* » Entrée « *sans vocation particulière* » au Trésor, il y a vingt-sept ans, cette employée confie qu'elle « [s']*amuse follement* » à faire un « *travail d'investigation* ».

> « Dès que je connais leur compte bancaire, crac, j'opère un prélèvement ! »

Ne trouve-t-elle pas choquant, toutefois, de saisir les indemnités d'un chômeur ? « *Je n'ai aucun scrupule*, répond-elle tranquillement. *Lorsque les dossiers arrivent à moi, les gens ont reçu quantité d'avis. Le problème, c'est qu'ils font souvent la politique de l'autruche, parce qu'ils ont peur de l'administration.* »

Les employées de l'accueil font les frais des colères des contribuables. Les vitres blindées qui les séparent du public sont tout autant destinées à les protéger de tels accès d'humeur que d'éventuels « braquages ». Parfois, les intéressés estiment qu'ils sont injustement poursuivis. « *Le problème, c'est qu'ils ont oublié de faire une demande d'exonération. C'est fou ce que les Français connaissent mal le règlement !* », s'étonne Mme Drexler. Le règlement est, il est vrai, particulièrement complexe. L'absence de lien géographique entre la trésorerie, où l'on encaisse l'impôt, et le centre des impôts, situé à 20 kilomètres, où on calcule les taxes, ne simplifie rien.

« *Lorsque j'interviens, je demande à la personne de me décrire sa situation*, indique Mme Drexler. *J'essaie de voir si elle ment ou si elle est de bonne foi. Certains se disent pauvres, alors qu'ils dissimulent des comptes en banque bien garnis.* » Ceux à qui elle accorde sa confiance obtiennent des délais de paiement. Cet étalement n'est pas prévu par les textes, qui imposent l'égalité fiscale, mais seulement admis par la doctrine, notamment pour les chômeurs. C'est cet aspect de son travail qui fait dire à Mme Drexler qu'« *un contrôleur divisionnaire n'est pas un flic, tout de même !* ».

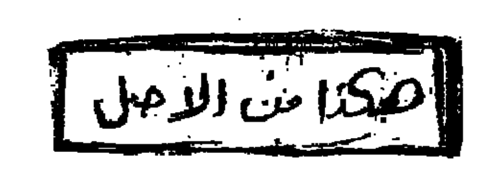
C'est elle qui va plaider la cause de certains contribuables auprès du trésorier principal, Lucien de Pena, qui, lui, aurait tendance à imposer la fermeté, dans la mesure où il est personnellement et pécuniairement responsable du recouvrement de l'impôt. Si le montant des taxes encaissées est inférieur au montant des taxes émises, M. de Pena doit prouver qu'il lui était impossible de recouvrer la part manquante, faute de quoi il doit renflouer les caisses de l'Etat de ses propres deniers.

Si le trésorier principal a tout intérêt à faire encaisser l'impôt, il n'en va pas nécessairement de même pour le reste de son personnel. Les agents de catégorie A ou B manifestent une certaine motivation, liée au désir de faire carrière, mais d'autres, moins élevés dans la hiérarchie, peuvent faire preuve d'un enthousiasme plus modéré à l'idée de remplir des bordereaux ou de servir le public. Le chef de poste ne dispose d'aucun moyen de pression : « *Je peux seulement jouer sur la notation, pour que l'avancement soit retardé ou accéléré* », indique-t-il. Pour obtenir des résultats, il compte plutôt sur une bonne entente avec son personnel.

M. de Pena estime aussi que l'amélioration des conditions de travail va jouer sur l'ambiance. En 1989, la trésorerie de Claye-Souilly avait largement participé à la grève des agents des impôts, pour protester contre ses conditions de travail. Elle vient juste de quitter ses anciens locaux, trop étroits, pour un emplacement spacieux, ensoleillé, et remeublé de neuf. Tout le monde est content. Pourtant, la plupart des employées feront grève le 10 octobre.

« *Nous voulons protester contre le manque de personnel* », indique Martine, contrôleur divisionnaire. La trésorerie compte, en théorie, vingt-sept agents. En fait, il faut déduire les mi-temps, les temps partiels, les cessations progressives d'activité, les congés de maternité (fréquents dans une profession aussi féminisée) et les congés-maladie. « *Le mercredi, c'est le désert, ici* », constate Martine : les employées prennent leur journée pour garder leurs enfants, alors que les contribuables font le même raisonnement et se présentent en nombre. Du coup, celles qui sont là mettent les bouchées doubles, face à un public qui vient les voir sans plaisir, et qui s'agace de trouver les bureaux vides.

R. Rs.





Le fonctionnaire français est un cas à part en Europe

UNE BONNE MOITIÉ de l'Europe regardera avec effarement, mardi 10 octobre, la grève des fonctionnaires français. Pour la bonne raison que, dans de nombreux pays, les fonctionnaires n'ont tout simplement pas le droit de grève. Et la France est assurément la seule à avoir solennisé ce droit dans le préambule de la Constitution de 1946, repris par celle de 1958.

D'ailleurs, qu'est-ce au juste qu'un « fonctionnaire » ? Les définitions varient considérablement d'un pays à l'autre. Question de périmètre, pour commencer. Il y a les agents de l'Etat central, auxquels viennent s'ajouter ceux des collectivités locales, puis ceux des services publics de santé, ceux des établissements publics et, à la limite, ceux des entreprises dont l'Etat détient la majorité. Où placer le curseur pour savoir où finit le monde des « fonctionnaires » ?

*Sachant, par exemple, que certains pays comptent les appelés du contingent dans les effectifs publics, il est clair que comparer les chiffres bruts nationaux n'a pas forcément grand sens. L'OCDE se risque toutefois à établir le rapport « emploi gouvernemental/emploi total » dans ses pays membres, ce qui donne 32 % en Norvège (le record), 22,6 % en France (quatrième derrière les Scandinaves), 19,4 % en Grande-Bretagne, 17,2 % en Italie et 15,1 % en Allemagne (chiffres 1990, donc avant la réunification avec une RDA où presque tout le monde était fonctionnaire !).

UN GRADE PLUTÔT QU'UN POSTE

La comparaison des statuts soulève de nouvelles difficultés. Les fonctionnaires « à statut » ne sont parfois qu'une élite (au Danemark, seuls les cadres supérieurs de l'administration centrale ou locale ont droit à ce titre) ; ailleurs, ils forment une majorité relative des employés de la puissance publique, comme en Allemagne (les fonctionnaires *stricto sensu* forment un peu plus de 40 % des salariés des administrations) ; le statut peut enfin, comme en France et, à un moindre degré, en Belgique ou en Italie, couvrir la fonction publique du haut en bas de l'échelle : dans ces pays, caractérisés par une très faible proportion d'agents contractuels, la norme, c'est le titulaire.

En matière de fonction publique, coexistent en Europe deux modèles plus ou moins purs : un modèle français, surtout présent en Europe du sud, et un modèle nordique. Dans le système de type français, les fonctionnaires sont recrutés par concours, pour un grade plutôt que pour un poste ; ils ont la garantie de l'emploi, grâce à un statut de droit public, et leur rémunération, relativement homogène à l'intérieur des grades, dépend largement de l'ancienneté ; tout est fait, théoriquement, pour éviter la « *politisation* » de leur fonction, mais leurs droits et activités politiques ou syndicales ne sont pas entravés. Ils ont le droit de grève. Et ils n'hésitent pas à l'exercer.

Dans le modèle de type nordique, les agents publics sont recrutés de façon diversifiée selon la nature des postes à pourvoir ; une grande part, voire la majorité d'entre eux sont des contractuels régis par des conventions collectives, ce qui ne les empêche pas d'être massivement syndiqués et bien défendus. Les avantages du statut sont réservés à certaines catégories qui, en contrepartie, subissent des restrictions de leurs droits : ces fonctionnaires n'ont pas le droit de grève et, souvent, ne peuvent briguer des mandats électoraux sans quitter leur administration.

L'Allemagne se démarque en cela du modèle « nordique » : les fonctionnaires allemands, qui, dans leur majorité, ne dépendent pas de l'Etat central, font très souvent de la politique et représentent entre 35 % et 40 % des parlementaires, que ce soit dans les Länder ou au niveau fédéral. Les nominations partisanes, en outre, ne sont pas jugées choquantes : on les considère comme faisant partie du jeu démocratique. Ces deux dernières années, les syndicats de salariés de l'Etat et des collectivités locales, qui représentent 3,5 millions de personnes, ont accepté, pour préserver l'emploi, des augmentations salariales modérées (2 % en 1994, 3,2 % en 1995). De toute façon, seules les catégories dites des « contractuels » et des « ouvriers » auraient le droit de faire grève pour appuyer, le cas échéant, leurs revendications.

En Angleterre, autre grande nation administrative, il y a une nette différence ente le Civil Service proprement dit et les autres agents publics. Les gouvernements conservateurs se prévalent volontiers d'avoir réduit de 20 %, en dix ans, les effectifs de la fonction publique. Il s'agit seulement, en réalité, des fonctionnaires *stricto sensu*, passés de 730 000 en 1979 à 510 000 aujourd'hui. Cette diminution s'est accompagnée de la mise en place de nouvelles méthodes de gestion, calquées sur le secteur privé : des départements entiers ont été remplacés par cent huit « agences » autonomes, soumises à des objectifs de productivité et dirigées par des cadres souvent venus du monde de l'entreprise ; les usagers doivent, de plus en plus, être considérés comme des *consommateurs*.

LE CONTRE-MODÈLE ITALIEN

Les privatisations, dans le même temps, ont fait « disparaître » quelque 1,2 million de salariés des entreprises publiques. Il n'empêche que le secteur public, au sens large, emploie encore plus de 5,5 millions de personnes en Grande-Bretagne : ces personnels ont toutefois des contrats de travail de droit privé, même s'ils sont payés par l'Etat (c'est le cas, notamment, des 1,22 million d'employés du National Health Service, les services de santé, dont les effectifs ont, eux, augmenté de 70 000 en dix ans).

L'administration italienne est un modèle – un contre-modèle, plutôt – à elle toute seule. Comme en France, elle est censée recruter par concours, mais... 60 % des titulaires actuels ont été engagés directement, souvent par népotisme ou clientélisme. « *Chi amministra ha minestra* » dit le proverbe (« l'administration assure le bouillon », pourrait-on traduire). Il n'empêche que ce secteur public pléthorique et notoirement inefficace a offert un débouché et des possibilité d'ascension sociale à des millions d'Italiens du Sud.

Sophie Gherardi

L'ancienneté plutôt que le mérite

Quel que soit le pays, la rémunération des fonctionnaires reste essentiellement liée à l'ancienneté. En dépit des efforts et des discours pour encourager la productivité individuelle, les changements en ce domaine ont été relativement limités. En France, le système des primes a contribué à diversifier les rémunérations, mais le manque de transparence est tel qu'il serait hasardeux d'affirmer que le dynamisme des agents en a été affecté.

En Espagne, les « primes de productivité » ont été rapidement intégrées au traitement. En Italie, elles ne représentent que 1 % à 2 % de la masse salariale, 85 % provenant de l'ancienneté. En Grande-Bretagne, l'avancement automatique reste la règle, mais seulement pour le demi-million de fonctionnaires *stricto sensu*. Depuis 1990, les salaires des enseignants peuvent être fixés localement, et les très hauts cadres sont attirés par des salaires comparables à ceux du privé... assortis du risque de perdre son emploi.

La modernisation de l'administration est mise en œuvre à pas lents

SERPENT DE MER ? La réforme de l'Etat ou, plus précisément, la rénovation de son administration est une idée très ancienne, dont la mise en œuvre progresse à pas lents depuis une dizaine d'années. Elle a pris plus d'acuité avec la loi Defferre sur la décentralisation, en 1982, et l'avancée de la construction européenne.

Coincé entre un pouvoir européen qui tente de s'affirmer et des collectivités territoriales qui se sont vu confier plus de responsabilités, l'Etat est amené à redéfinir ses missions, à réajuster son périmètre d'intervention. Cette réflexion est menée de pair avec la volonté de rendre la fonction publique d'Etat plus efficace et plus proche des citoyens en tant qu'usagers du service public. Si la mode des « cercles de qualité », venue du secteur privé, a gagné un temps l'administration, les « projets de service » – au nombre de cinq cent quatre-vingt-quatorze au 30 juin 1994 –, qui visent à associer davantage les personnels à ses missions, sont aujourd'hui la meilleure illustration de cette volonté de rénovation.

En 1985, Laurent Fabius, premier ministre, mettait l'accent sur la « *simplification* » de l'administration. Son secrétaire d'Etat à la fonction publique, Jean Le Garrec avait tenté d'étendre un système de primes pour les (bonnes) suggestions des fonctionnaires et de lever l'anonymat dans les services publics. Il avait surtout favorisé le développement des nouvelles technologies dans l'administration, sur la base d'un rapport, celui de Jean-Paul Baquiast, qui recommandait une évaluation permanente – en faisant participer le personnel – des gains de productivité ainsi réalisés. Ce programme, sans répondre à toutes ses promesses, a amorcé une amélioration des relations avec les usagers.

A l'été 1986, une mission d'étude animée par Roger Belin, conseiller d'Etat honoraire, et Pierre Gisserot, inspecteur général des finances, avait proposé un allègement draconien des structures des administrations centrales. Le 13 janvier 1988, Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique, conviait des milliers d'agents de l'Etat pour des « rencontres nationales de l'innovation et de la qualité » à Paris. « *Je veux*, affirmait-il solennellement, *que l'usager devienne le client-roi des fonctionnaires et de l'administration.* » Très prudent, Jacques Chirac plaidait pour une révolution « *silencieuse* », « *tranquille* » et « *permanente* », en proclamant haut et fort que « *moderniser l'administration, ce n'est vraiment pas la mettre sens dessus dessous* ». Reprenant ses propositions en avril 1989, dans un rapport interne au CDS, M. Arthuis réclamait des « états généraux » de la modernisation.

LE « RENOUVEAU »

Plaçant délibérément la barre très haut, Michel Rocard présente à ses ministres, en mai 1988, peu après sa nomination à Matignon, un « *code de déontologie* » posant comme postulat que « *la légitimité comme l'efficacité de l'intervention de l'Etat exigent désormais, de façon urgente, d'améliorer la productivité et la qualité des services publics* ». La mise en œuvre de ces orientations prend la forme d'une circulaire en date du 23 février 1989, précisant, de manière ambitieuse, les objectifs et les moyens de ce « *renouveau* » du service public, qui doit faciliter l'accès des usagers et développer la responsabilité des agents. Dans le même esprit, François de Closets, au nom d'une commission du Plan sur « l'efficacité de l'Etat », préconise une multiplication des projets de services, pouvant aboutir à des « *contrats d'objectifs* » annuels ou pluriannuels.

Alors que la modernisation peine à s'imposer dans les faits, des innovations étant pourtant expérimentées dans des administrations et des directions départementales, Edith Cresson s'illustre, lors de son court passage à Matignon, par sa volonté de « *délocaliser* » quelques administrations en les transférant en province. Une « charte de la déconcentration » est arrêtée en février 1992. Créé en janvier 1993 par Pierre Bérégovoy, le Comité pour la réorganisation et la déconcentration des administrations (CRDA), présidé par Serge Vallemont, ancien directeur du personnel au ministère de l'équipement et l'un des pionniers de la modernisation, incite les ministères à lâcher la bride à leurs services extérieurs, pour qu'ils acquièrent davantage d'autonomie.

Alors qu'un de ses premiers actes est d'annoncer un « moratoire » sur la fermeture de services publics dans les régions, Edouard Balladur hérite, dans le cadre d'un XIe plan qui ne sera jamais formellement adopté, d'un rapport de Christian Blanc, futur PDG d'Air France, sur un « *Etat-stratège* », qui doit être à la fois « *négociateur* » et « *déconcentré* ». Tout en défendant la rénovation engagée en 1989, le rapport Blanc recommande de substituer « *à la logique actuelle de l'action publique celle d'un Etat stratège* ».

Au début de l'été 1994, Jean Picq, conseiller-maître à la Cour des comptes, remet à M. Balladur le rapport que ce dernier lui avait commandé sur la réforme de l'Etat. Audacieux dans son libéralisme, le rapport Picq plaide, parmi de nombreuses autres propositions, pour une forte réduction du nombre de ministères et pour la création d'« agences » qui, gérées comme des sociétés privées sur un modèle cher à Margaret Thatcher, assureraient partiellement certaines missions de l'administration. Préconisant un management inspiré du secteur privé, le rapport Picq évoque la possibilité de rémunérer les fonctionnaires en fonction de leurs performances individuelles.

Si Edouard Balladur s'est gardé d'entériner ces conclusions, Jacques Chirac et Alain Juppé se montrent plus intéressés. Le rapport de Jean Picq – nommé depuis secrétaire général de la défense nationale – est un des documents sur lesquels Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté, travaille. Sa réflexion est aussi alimentée par le récent rapport du CRDA (*le Monde* du 22 juillet) sur l'administration territoriale de l'Etat, visant notamment à faire mieux coopérer des administrations déconcentrées, peu habituées à travailler ensemble.

Michel Noblecourt

Les « contrats de performance » de M. Arthuis

Dans un rapport présenté le 30 septembre 1987, Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la consommation, se fixait l'objectif de donner « *une nouvelle légitimité à l'action publique* ». « *La gestion des hommes, telle qu'elle est souvent pratiquée dans l'administration, ne parvient qu'exceptionnellement à accroître leur motivation* », estimait le futur ministre de l'économie. Afin d'encourager la participation, M. Arthuis préconisait douze mesures, dont la conclusion de « contrats de performance » entre des services publics et leur direction. Elles n'ont reçu qu'un début d'exécution, notamment au ministère de l'équipement, amené à jouer peu à peu un rôle-pilote.

Le service public défendu à l'Assemblée nationale

A L'HEURE où les agents des services publics manifestent à nouveau leur inquiétude en se joignant à la journée d'action des fonctionnaires, la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne a tenu à rappeler son attachement à la notion de « *services publics à la française* ». Elle a, en effet, approuvé le 5 octobre une proposition de résolution, présentée par Franck Borotra (RPR, Yvelines), qui devrait être soumise au vote de l'ensemble des députés, et si ceux-ci l'adoptaient, cela pourrait compliquer la tâche du gouvernement dans ses relations avec la commission de Bruxelles.

Franck Borotra, un proche de Philippe Séguin, juge en effet que « *les principes du service public touchent à l'organisation même de la société française, et ne sont donc pas négociables, en particulier avec les instances communautaires* ». M. Borotra propose même un référendum pour « *rendre incontestables* » les orientations présidant aux destinées du service public en France. Après cette pétition de principes, la proposition de résolution souhaite que la conférence intergouvernementale de 1996 sur la révision des traités européens clarifie et limite les pouvoirs de la Commission, dont elle a usé pour « *engager la déréglementation du secteur des télécommunications à sa seule initiative* », explique le rapport qui l'accompagne et que Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a préfacé.

CINQ GRANDS DOSSIERS

La proposition de résolution critique la position de Bruxelles sur cinq grands dossiers : le service postal, les télécommunications, le marché intérieur du gaz, l'électricité et les transports ferroviaires. Si le rapport juge « *indispensable* » que France Télécom devienne une société anonyme, la proposition de résolution souhaite que le gouvernement s'oppose au projet de directive européenne qui favorise les nouveaux entrants sur ce marché et entend réduire le coût des communications longue distance mais augmenter le prix des appels locaux.

Concernant le gaz et l'électricité, la proposition de résolution s'oppose à l'accès des tiers au transport et au stockage de gaz ainsi qu'au réseau électrique. Cette position rejoint celle d'EDF-GDF, favorable au régime d'acheteur unique (*Le Monde* du 30 mai 1995), mais ce document estime que les concessions qui ont déjà été faites par la France doivent être les dernières, contrairement à la thèse de Bruxelles pour qui l'« *approfondissement de la concurrence* » reste le principal objectif à atteindre. Enfin, dans le domaine du transport ferroviaire, la proposition de Franck Borotra « *réaffirme son attachement au caractère intégré de la SNCF* ». Une affirmation qui s'oppose aux projets actuels séparant ce qui relève de l'exploitation et ce qui dépend des structures.

Sur le plan purement français, Franck Borotra propose que l'Etat assume les surcoûts engendrés par le régime de retraite de la SNCF, mais se prononce pour un transfert à la région Ile-de-France de la RATP et du réseau banlieue de la SNCF. Il souhaite également que le capital de Gaz de France soit ouvert aux entreprises du secteur pétrolier.

Frédéric Lemaître

La CFDT mobilise sur la Sécurité sociale

DEVANT 15 000 MILITANTS, réunis au stade Charlety à Paris à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Sécurité sociale, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a rappelé les choix de sa centrale en matière de protection sociale. Répondant au président de la République, qui avait demandé, le 6 octobre, « *qu'à l'avenir chacun* » contribue au financement de la Sécurité sociale, elle a préconisé une extension de la contribution sociale généralisée (CSG), qui doit « *remplacer les cotisations des salariés pour le financement de l'assurance-maladie* ».

M[me] Notat a préconisé une clarification du statut de la CSG, qui doit être « *une cotisation* » affectée au financement de la « Sécu » et non « *un impôt* », qui ne peut avoir d'affectation. Elle a plaidé pour que la contribution des entreprises repose sur « *les bénéfices* », afin que cesse « *le scandale qui fait que plus une entreprise diminue ses effectifs pour faire du profit, moins elle contribue aux dépenses sociales* ».

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes**, estime les économies réalisables à « *plusieurs dizaines* » de milliards de francs, voire « *peut-être des centaines* », grâce à un meilleur « *contrôle global* » des comptes. « *En quinze ans, il y a eu onze plans de renflouement de la Sécurité sociale sans jamais exiger la clarté des circuits de financement. On ne peut plus continuer comme ça* », a-t-il déclaré, le 8 octobre, dans un entretien au *Journal du dimanche*.

■ **ÉCOLOGISTES : les « écologistes réformistes »**, réunis à Bègles (Gironde) les 7 et 8 octobre, à l'initiative de Convergences écologie-solidarité et de l'Alliance écologie-démocratie, ont décidé d'organiser, au dernier trimestre 1996, un « *référendum d'initiative citoyenne* » afin de préparer la « *refondation* » de l'écologie politique. L'ancien premier ministre socialiste, Laurent Fabius, a participé à cette réunion.

■ **AÉROPORT : appelés, dimanche 8 octobre, à se prononcer sur le projet d'extension** de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle réclamée par Aéroports de Paris, les habitants de Gonesse (Val-d'Oise) s'y sont opposés à 95,79 % des « votants », représentant eux-mêmes 30 % des 11 953 inscrits. Le maire de la ville, Jean-Pierre Blazy (PS), avait décidé d'organiser un référendum d'initiative locale, qui, jugé illégal par le tribunal administratif de Versailles, saisi en référé par le préfet, s'est transformé en une consultation avec bulletin de vote.

■ **VERBATIM : Jacques Attali maintient** « *mot pour mot* » les propos relatés dans le troisième tome de *Verbatim*, en dépit des « *expresses réserves* » émises, vendredi 6 octobre, par François Mitterrand (*Le Monde* daté 8-9 octobre). « *J'ai souvent constaté* (...) *que l'on n'est pas le meilleur témoin de son propre souvenir* », a indiqué M. Attali sur Europe 1, en ajoutant qu'il n'avait pas « *l'intention de polémiquer avec celui qu'il a conseillé pendant vingt ans et pour qui il a encore la plus grande admiration* ».

■ **ÉNARQUES : les anciens élèves de l'ENA** n'ont jamais été aussi nombreux dans les cabinets ministériels. Selon le *Guide du pouvoir*, les entourages des ministres du gouvernement d'Alain Juppé comptent 38 % d'énarques, contre 36 % sous Edouard Balladur en 1993 et Jacques Chirac en 1986, et 28 % au maximum dans les gouvernements de gauche.

■ **POURSUITE : le parquet de Bordeaux a ouvert une information judiciaire** contre Serge Lamaison, maire (PS) de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde) et vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux. Marcel Dominici, déjà à l'origine de la chute de Jean-Michel Boucheron, ex-maire PS d'Angoulême, avait déposé plainte en juin contre M. Lamaison pour « *recel d'abus de biens sociaux et complicité* ».

Un nouveau document met en cause M. Juppé dans l'attribution de son appartement parisien

Le conseiller municipal chargé du domaine privé était placé sous son autorité

L'Association pour la défense des contribuables parisiens a fourni, lundi matin 9 octobre, au procureur de Paris la copie de la délégation attribuée en 1989 à un conseiller municipal chargé du domaine privé de la Ville de Paris. Ce document indique que cet élu était placé « *sous l'autorité* » de M. Juppé, alors adjoint chargé des finances. Ce dernier exerçait donc bien la « *surveillance* » de l'administration dont il a obtenu son logement.

SIGNÉ par le maire de Paris, Jacques Chirac, un nouveau document pourrait faire rebondir l'affaire de l'appartement de M. Juppé. Extrait du *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris* daté du 29 août 1989, ce texte signale la nomination d'un conseiller délégué « *chargé du domaine, des concessions, et de la Bourse du travail* ». Or cet arrêté, daté du 26 juillet 1989, précise que ce conseiller délégué, René Béguet – conseiller du 18[e] arrondissement, député (RPR) de 1986 à 1988, et qui est désormais conseiller d'arrondissement – est placé « *sous l'autorité du troisième adjoint, chargé du budget, des finances, du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle* » – c'est-à-dire à l'époque Alain Juppé...

Communiquées au parquet de Paris, vendredi 6 octobre, les explications du maire de Paris, Jean Tiberi, et de son délégué général au logement, Philippe Lafouge, sur le mode de gestion du domaine privé de la capitale sont donc aujourd'hui contredites par ce document qui a été remis, lundi matin 9 octobre, au procureur de Paris, Bruno Cotte, par l'avocat de l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP), M[e] Arnaud Montebourg. Dans une lettre adressée le même jour à M. Cotte, M[e] Montebourg dénonce « *l'audace avec laquelle l'actuel maire de Paris et son fonctionnaire ont [...] tenté de tromper* [l'] *analyse juridique* » du parquet.

L'extrait du *Bulletin* attestant qu'en tant que chargé « *du domaine* » M. Béguet se trouvait bien « *sous l'autorité* » de M. Juppé au mois de septembre 1990 – date à laquelle fut conclu le bail de l'appartement de la rue Jacob –, M[e] Montebourg s'estime aujourd'hui d'autant plus fondé à réclamer des poursuites contre le premier ministre, malgré l'intention affichée par M. Juppé de déménager. Ce lien de surbordination entre le service du domaine municipal, dont le chef apposa sa signature au bas du bail de M. Juppé, et M. Juppé lui-même pourrait permettre d'établir qu'en dépit des démentis officiels l'ancien adjoint aux finances disposait bel et bien de la « *surveillance* » d'un acte dont il a personnellement bénéficié : le délit d'ingérence – rebaptisé « *prise illégale d'intérêts* » – serait alors caractérisé, et exposerait l'actuel chef du gouvernement à des poursuites pénales.

« UN FACHEUX PRÉCÉDENT »

Cette nouvelle pièce est confortée par un second témoignage de Christian Lançon, ancien employé du bureau de la gestion du domaine. Dans une attestation communiquée au parquet le 4 octobre, puis au cours de son audition par la police, M. Lançon avait assuré que les décisions de M. Juppé étaient « *prises en dernier ressort* » et « *aussitôt exécutoires* » (*Le Monde* des 6 et 7 octobre). Dans une nouvelle lettre au procureur Cotte, il précise cette fois que « *les notes qu'adressait M. Lafouge à M. Juppé requéraient l'assentiment de celui-ci sur le montant des travaux et du loyer* ». « *Ces notes*, poursuit-il, *s'achevaient sur une formule du type :* "Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître si ces propositions recueillent votre agrément". *M. Juppé ne se contentait pas de noter* "vu" *au bas de ces notes – ce qu'il aurait fait s'il ne s'était agi que de l'informer – mais indiquait* "pour accord", *ou modifiait la proposition.* »

Reprochant à M. Tiberi d'avoir dissimulé ces éléments à la justice, M[e] Montebourg estime, au terme de sa lettre, que « *la manifestation de la vérité ne pouvant à l'évidence dépendre du seul bon vouloir des plus hautes autorités administratives de la Ville de Paris, il peut paraître nécessaire de s'interroger sur l'utilité d'une simple enquête préliminaire* ». Au cas où le parquet opterait en définitive pour un classement sans suite de ce dossier, l'avocat prévient en outre qu'« *il se créerait un fâcheux précédent, dont nombre d'élus dépourvus de probité ne manqueraient pas de se prévaloir* ». Fort des nouveaux détails en sa possession, le procureur de Paris, Bruno Cotte, devait adresser à la chancellerie, *via* le parquet général, ses propositions sur la conduite à tenir dans cette affaire – information judiciaire contre M. Juppé ou classement sans suite – « *dans les prochains jours* », indiquait-on lundi matin de source judiciaire.

Hervé Gattegno

Solidarité autour du chef du gouvernement

ALORS QU'ALAIN JUPPÉ subit une tourmente qui mêle l'« affaire » de son appartement aux mauvais sondages, au désenchantement de l'opinion et aux attaques contre le franc, et qu'il se dit rassuré par la confiance que lui témoignent la majorité parlementaire et le président de la République, deux ministres UDF se sont faits, dimanche 8 octobre, ses avocats. Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, a déclaré sur France 3 que la polémique sur l'appartement, « *histoire assez désolante* », est une « *opération politicienne de déstabilisation contre Alain Juppé* ». François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, ne voit, lui, dans cette affaire qu'« *une anomalie sur un bail* ». Invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », le président du CDS a affirmé qu'il est « *à fond derrière M. Juppé et avec lui* ».

La veille, à la fin des journées parlementaires du RPR organisées à Avignon, Michel Péricard, président du groupe de l'Assemblée nationale, avait fait adopter par les participants un message de soutien au chef de l'Etat, avant de s'adresser chaleureusement au chef du gouvernement. « *Nous ne ménagerons*, a-t-il dit, *ni notre soutien ni notre confiance. Quels que soient les aléas et les difficultés que tu pourrais rencontrer dans l'action, nous entendons demeurer, à tes côtés, le pilier qui ne vacillera pas.* » Faisant une allusion à peine voilée au suicide de Pierre Bérégovoy, M. Péricard a ajouté : « *Les socialistes, plus encore que les autres, devraient mesurer la nocivité du poison du soupçon qu'ils distillent aujourd'hui et qui a déjà tant frappé dans leurs rangs.* »

En réponse, M. Juppé, rompant avec sa pudeur – « *On en prend un peu plein la gueule tous les jours, mais c'est la règle du jeu* », a-t-il dit, –, s'est déclaré « *rasséréné* » par « *l'amitié* » de ses « *compagnons* », qu'il a appelés à se rassembler avant les assises qui vont le porter à la présidence du mouvement. Prononçant le discours final de ces journées, le premier ministre a lancé un triple appel à l'« *unité* », à la « *solidarité* » et à l'« *optimisme* ». Après avoir exprimé sa « *reconnaissance* » à Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, présent à Avignon malgré la fatigue d'un voyage avec le chef de l'Etat en Tunisie, M. Juppé a tendu la main aux balladuriens, dont le chef de file, Edouard Balladur lui-même, et le principal lieutenant, Nicolas Sarkozy, avaient fait le déplacement.

« *Nous nous sommes séparés, nous nous sommes retrouvés, nous avons gagné ensemble. Pourquoi ne déciderions-nous pas de tourner définitivement la page ?* », a demandé M. Juppé. « *J'entends parler de balladuriens, de chiraquiens, de séguinistes, de juppéiens ou juppéistes. Eh bien, si une bonne fois pour toutes nous étions tout simplement des gaullistes !* » a-t-il lancé, sous les applaudissements d'un auditoire qui n'est jamais si heureux que lorsqu'on lui rappelle implicitement la formule selon laquelle les gaullistes, tels les loups, « *se déchirent entre eux, mais chassent en meute* ».

« *Nos destins sont liés. Si nous gagnons, si nous réussissons – ce que je crois, ce pourquoi je me bats –, nous gagnerons tous en 1998. Ce n'est pas un homme qui aura gagné, c'est l'ensemble de la majorité. Si – ce qu'à Dieu ne plaise – nous ne réussissions pas, nous perdrions tous* », a souligné M. Juppé, rappelant que « *le gouvernement et la majorité se fixent comme objectifs d'être aux grands rendez-vous que leur fixent l'Europe et le vingt et unième siècle* ». Au passage, le chef du gouvernement a défendu la lutte contre les déficits et fustigé les « *gnomes de Londres* », paraphrasant ainsi un autre expression – « *les gnomes de Zurich* » – attribuée tantôt au général de Gaulle, tantôt à Winston Churchill, voire à Harold Wilson ou à l'un de ses ministres, pour dénoncer les spéculateurs.

Olivier Biffaud

La tranquillité de M. Sarkozy

« *Trop d'impôt tue l'impôt* », a ironisé Nicolas Sarkozy, dimanche 8 octobre à « 7 sur 7 » sur TF 1. En rappelant cette formule du candidat Jacques Chirac, l'ancien ministre du budget, qui se veut « *tranquille et libre* », évoquait la hausse de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et celle de la TVA, ainsi que la suppression d'une déduction fiscale liée aux contrats d'assurance-vie, sur laquelle il a l'intention d'intervenir dans le débat budgétaire à l'Assemblée nationale.

Le député (RPR) des Hauts-de-Seine s'est toutefois abstenu de critiquer ouvertement le gouvernement, estimant qu'il est « *le plus mal placé* » pour le faire. Il a assuré qu'il n'y aura pas de « *courant* » balladurien et précisé que le soutien de la majorité « *ne veut pas dire acceptation de tout* ». M. Sarkozy a encore souligné l'« *honnêteté parfaite* » d'Alain Juppé, qui lui paraît être le « *candidat naturel* » pour la présidence du RPR.

Alain Madelin réussit son retour à l'Assemblée nationale

L'ANCIEN MINISTRE de l'économie et des finances, limogé le 25 août pour avoir mis en cause le système de retraite des fonctionnaires et le niveau du RMI, a partiellement atteint son objectif. Alain Madelin voulait démontrer que les Français sont prêts à adhérer à son « *langage de l'effort* » et des réformes nécessaires si seulement on leur propose un « *espoir* ». Il peut se prévaloir d'avoir été élu, dimanche 8 octobre, dès le premier tour de l'élection législative partielle qui était organisée dans la quatrième circonscription d'Ille-et-Vilaine après la démission de son suppléant, Jean-Gilles Berthommier.

Les 61,09 % des suffrages exprimés obtenus par M. Madelin, qui améliorent son précédent score de 2,5 points, ainsi que le taux de participation (43,02 %), lui ont permis d'obtenir les suffrages de plus d'un quart des électeurs inscrits, nécessaires pour éviter un second tour de scrutin. Lors des élections législatives partielles qui ont permis aux anciens ministres d'Edouard Balladur de retrouver leur mandat de député, seul José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud), ancien ministre de l'industrie, était parvenu à être élu dès le premier tour de scrutin. Si l'on excepte le cas de la Corse-du-Sud, l'abstention enregistrée dimanche dans la circonscription de Redon a été la plus faible de toutes les récentes partielles.

L'ancien ministre n'a cependant pu cacher une légère déception. En dépit de ces motifs de satisfaction, il était clair que M. Madelin espérait que les électeurs de sa circonscription ratifieraient plus franchement, par une participation plus importante, son ambition de représenter la « *majorité silencieuse* ». Il ne franchit que de justesse (25,54 %) la barre du quart des inscrits, et il doit constater que la participation a été plus forte dans l'élection cantonale partielle qui était organisée, dimanche, dans le canton de Redon pour pourvoir à son remplacement (52,13 %).

ILLE-ET-VILAINE

4[e] circonscription (1[er] tour).

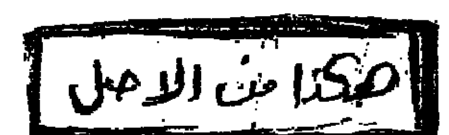
I., 87 482 ; V., 37 630 ; A., 56,98 % ; E., 36 574.

Alain Madelin, UDF-PR, m. de Redon, c. r., 22 345 (61,09 %)... ÉLU.

François Gérard, PS, c. m. de Redon, 7 733 (21,14 %) ; Thierry Benoist, FN, 2 173 (5,94 %) ; André Chériaux, PC, c. m. de Redon, 1 868 (5,10 %) ; Emile Granville, écol., c. m. de Redon, 1 396 (3,81 %) ; Jean-Pierre Gaudin, LO, 1 059 (2,89 %).

[21 mars 1993 : I., 84 266 ; V., 60 240 ; A., 28,51 % ; E., 57 244 ; Alain Madelin, UDF-PR, d. s., c. r., 33 538 (58,58 %) ; Jean-René Marsac, PS, 8 722 (15,23 %) ; Philippe Violanti, GE, 5 388 (9,41 %) ; Thierry Benoist, FN, 4 310 (7,52 %) ; André Chériaux, PC, adj. m. de Redon, 3 015 (5,26 %) ; Thierry Strubbe, NE, 1 856 (3,24 %) ; Philippe Corbin, PLN, 415 (0,72 %).

23 avril 1995 : I., 87 647 ; V., 73 091 ; A., 16,60 % ; E., 71 150 ; Lionel Jospin, 16 869 (23,71 %) ; Edouard Balladur, 15 559 (21,87 %) ; Jacques Chirac, 15 507 (21,79 %) ; Jean-Marie Le Pen, 7 364 (10,35 %) ; Robert Hue, 5 090 (7,15 %) ; Arlette Laguiller, 4 591 (6,45 %) ; Philippe de Villiers, 3 099 (4,36 %) ; Dominique Voynet, 2 882 (4,05 %) ; Jacques Cheminade, 189 (0,27 %).]



use M. Juppé
ment parisien
sous son autorité

du gouvernement

le M. Sarkozy

ur à l'Assemblée

L'État financera les Chorégies à la place du maire FN d'Orange

M. Douste-Blazy annonce une « subvention spéciale »

Après la décision du maire FN d'Orange, Jacques Bompard, de supprimer la subvention municipale de 1 million de francs versée aux Chorégies, le ministre de la culture a annoncé qu'il s'engageait à verser une « subvention spéciale ». En outre, M. Bompard exige une indemnité d'occupation pour le théâtre antique.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Dix jours après la décision du maire (FN) d'Orange (Vaucluse), Jacques Bompard, de supprimer la subvention de 1 million de francs versée chaque année par sa commune aux Chorégies, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a annoncé, dimanche 8 octobre, que l'État accorderait à la manifestation une *« subvention spéciale »* d'un même montant.

Dans un article publié à la *« une » du Journal du dimanche*, M. Douste-Blazy explique que *« devant cette provocation d'un maire qui prend ouvertement le risque d'isoler sa ville (...)* [il a] *un choix concret à faire »*.

« J'avais dit, continue-t-il, *que le devoir des démocrates était de ne surtout pas déserter face à la montée de l'intolérance. Je le fais. Le ministère de la culture s'engage à suppléer la brutale défaillance de la municipalité (...). »*

M. Douste-Blazy souligne, également, que M. Bompard est sorti, *« pour la première fois, du rôle qu'il s'était imposé (...), celui de l'honorable gestionnaire d'un parti d'extrême droite »*.

« Imagine-t-on, interroge-t-il, *ce qui se passerait si, dans une France où le Front national aurait pris ses aises, cette stratégie de désengagement de tout ce qui n'est pas conforme aux critères du parti se généralisait ? »*

« TRISTEMENT EXEMPLAIRE »

« Oui, conclut-il, *la décision de M. Bompard est exemplaire. Tristement exemplaire. Elle porte atteinte à notre patrimoine culturel, à notre identité nationale. Elle exige que notre tradition française soit protégée. »* Lors d'une entrevue, le 28 septembre, avec le nouveau président des Chorégies, Thierry Mariani, député (RPR) et maire de Valreas, M. Bompard avait confirmé la décision de la municipalité d'Orange de ne plus subventionner la manifestation (*Le Monde* du 4 octobre). Le maire d'Orange avait également formulé une série d'exigences, dont celle d'une indemnité d'occupation du théâtre antique de 1 million de francs et un contingent de 2 000 places gratuites pour chaque « générale ».

Réuni jeudi, le conseil d'administration des Chorégies a pris acte de la suppression de la subvention municipale, mais il a rejeté l'ensemble des revendications du maire d'Orange, auquel a été laissé un délai de réflexion d'une semaine.

« Il n'y aucun exemple, nous a déclaré M. Mariani, *qu'une ville refuse sa participation au financement d'un grand festival et veuille, en plus, lui imposer des charges de tous ordres. En l'occurrence, les Chorégies rapportent, au minimum, 3 à 4 millions de francs à la ville, en prestations directes. Grâce à la subvention spéciale de l'Etat, il n'y a plus de problèmes financiers. La balle est, désormais, dans le camp de la mairie. Si M. Bompard reste sur ses positions, les Chorégies ne pourront pas avoir lieu à Orange... »*

Guy Porte

M. Tiberi veut revoir l'aménagement de Belleville

Le maire (RPR) de Paris entend faire de cette « opération programmée d'amélioration de l'habitat » le symbole d'un nouvel urbanisme dans la capitale

JEAN TIBERI, maire (RPR) de Paris, aurait-il l'art de transformer ses faiblesses en actes politiques ? C'est en tout cas l'impression que donne le dernier épisode de l'aménagement de la ZAC Belleville, dans le 20e arrondissement de la capitale. Dans un communiqué publié vendredi 6 octobre, M. Tiberi annonce qu'*« il engage une nouvelle réflexion sur le quartier de Belleville (...)* [inscrite] *dans le cadre plus général des perspectives de l'urbanisme parisien, que le maire (...) se propose de présenter aux élus de la capitale avant la fin de l'année »*.

En réalité, M. Tiberi a rendu cette décision publique après que le préfet de Paris lui a signifié que le projet de la ZAC-Ramponneau-Belleville était forclos, pour cause de non-respect des délais de discussion et de vote par le Conseil de Paris.

Cela fait six ans que le réaménagement de ce quartier fait l'objet d'une guérilla entre la population – représentée par l'association La Bellevilleuse – et les services de la Ville de Paris, au point d'avoir joué un rôle déterminant dans la défaite du maire (UDF-rad.) Didier Bariani aux élections municipales de juin. Conçu sur 2,7 hectares, ce projet prévoyait la destruction de l'habitat actuel, pour édifier à la place 250 logements sociaux, des équipements collectifs et percer une nouvelle rue. Opposée à l'ensemble du projet, la Bellevilleuse s'était particulièrement battue pour le relogement des habitants sur place. En avril, le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique lui avait donné raison.

ÉCONOMIES BIENVENUES

Depuis son élection à la mairie du 20e, Michel Charzat (PS), avait essayé de négocier des modifications de ce projet avec Anne-Marie Couderc, adjoint au maire de Paris, chargée de l'urbanisme. Manifestement sans résultat. *« La Ville est incapable de mettre en place un processus de concertation*, proteste Bertrand Bret, chargé de l'urbanisme à la mairie du 20e, *mais il n'est pas question de renoncer à la rénovation de ce secteur. »* Pas question non plus pour la Bellevilleuse d'abandonner ses actions, notamment en faveur du maintien dans le quartier de la population.

Même si Nicolas Rialan, président de la Bellevilleuse, reproche aux élus socialistes du 20e de ne pas avoir plus fermement combattu la ZAC, il semble que leurs revendications sont communes sur la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) et de réhabilitation du patrimoine préempté par la Ville.

Une chose au moins – qui n'est peut-être pas pour rien dans la décision de M. Tiberi – devrait satisfaire tout le monde : le coût de cette ZAC était estimé à 220 millions de francs. Les nouveaux projets, sans doute moins dispendieux, seront l'occasion de faire quelques économies. Ce qui n'est pas négligeable par ces temps où le budget de la Ville de Paris est apparemment difficile à boucler.

Françoise Chirot

L'économie montagnarde connaît une embellie

Les jeunes agriculteurs s'installent en altitude

GRENOBLE
de notre bureau régional

« La montagne n'est plus considérée comme une zone en grande difficulté. Il y a plus pauvre que les montagnards. » Cette phrase de Charles Galvin, qui vient de présider, du 5 au 7 octobre dans le massif du Vercors (Isère), le congrès de la Fédération française d'économie montagnarde (FFEM), résume la mutation que vivent les zones de montagne de l'Hexagone, longtemps parmi les plus menacées de désertification. *« La montagne, qui couvre plus de vingt pour cent du territoire national, a d'autres richesses que le tourisme à valoriser »*, soutient encore Charles Galvin, également coprésident de la Fédération européenne des populations de montagne. Conseiller régional PS de Rhône-Alpes, conseiller municipal de La Mure – dont les élus avaient, il y a quelques mois, rendu leurs mandats pour protester contre le projet de fermeture d'une maternité –, Charles Galvin est convaincu que l'avenir des hautes terres, où vivent 4,5 millions de personnes, ne réside pas seulement dans les villages d'altitude, créés il y a trente ans pour la pratique des sports d'hiver et d'été, mais dans l'exploitation intelligente des ressources *« naturelles »*, notamment agricoles.

L'image de l'agriculture de montagne *« qui pleure »* n'aurait donc plus cours aujourd'hui. Depuis plusieurs décennies, les agriculteurs installés dans les massifs bénéficient d'aides nationales et européennes, souvent très confortables, destinées à compenser les handicaps naturels auxquels sont confrontés les exploitants. Ces dispositifs ont permis de limiter l'exode démographique et ont même encouragé des jeunes agriculteurs à s'installer en altitude : ces jeunes sont proportionnellement plus nombreux à choisir la montagne plutôt que la plaine, où ils espèrent bénéficier des spécificités et atouts propres des Alpes, des Pyrénées, des Vosges ou du Cantal.

La « loi montagne » votée par le Parlement en 1985 prévoyait de différencier nettement les productions d'altitude de celles des plaines. Ainsi le mot « montagne » ne serait plus utilisé sans discernement. Les produits labellisés ainsi que les appellations d'origine contrôlée (AOC), comme le fromage d'Abondance, le beaufort, le bleu d'Auvergne, le reblochon ou le saint-nectaire, auraient naturellement bénéficié, selon la loi, de l'étiquette montagne. Un plus pour le consommateur... Quant aux petites, et parfois moins prestigieuses productions d'altitude, elles auraient utilisé le qualificatif *« provenance montagne »*.

Ces dispositions furent finalement supprimées. Mais un décret en préparation devrait prochainement les rétablir. *« Il suffit de constater le bénéfice créé par l'usage du terme « montagne » – par exemple pour le lait – ou simplement par l'utilisation de l'image de ces terroirs (comme pour l'eau minérale) dans les politiques commerciales de certaines grandes marques, pour être convaincu de la réalité économique derrière les simples mots »*, affirme un agriculteur du Vercors. Selon lui, la *« qualité montagne »* est déjà naturellement reconnue par le public pour un certain nombre de denrées : fromages, jambons et saucissons, miel... Elle pourrait également s'appliquer aux produits bruts comme le lait ou la viande, mais aussi à des plats cuisinés.

« JARDINAGE » DES PENTES

Cette volonté de réappropriation de l'image de la montagne, qui se manifeste déjà très clairement dans le secteur agroalimentaire, devrait également servir d'exemple à d'autres domaines comme les fabrications artisanales ou la filière bois. *« L'économie de la montagne a tout intérêt à affirmer ses différences. Elle doit mettre en valeur son identité patrimoniale et culturelle et rechercher davantage la qualité que la quantité. C'est à ce prix que les espaces d'altitude resteront des lieux d'activité et donc de vie. Il faut que les producteurs de montagne puissent utiliser, par eux-mêmes, la valeur « marketing » de leur région de production »*, souligne encore Charles Galvin.

La Fédération française d'économie montagnarde plaide en faveur d'une véritable agriculture de production. Ses responsables écartent l'idée, soutenue par certains fonctionnaires français et européens, qui consisterait à reconvertir les exploitants des hautes terres en simples « jardiniers » des pentes. Consciente des contraintes liées à l'exploitation des espaces escarpés, la FFEM suggère d'inventer un *« statut d'entreprise rurale »* pour les « patrons » des fermes. Ce qui permettrait aux agriculteurs de mener conjointement leur activité de production avec celle d'accueil des touristes et d'entretien des massifs qui, chacun le reconnaît, sont un élément majeur du patrimoine national.

Claude Francillon

ÉDUCATION Après le manque de locaux et les amphithéâtres surchargés, les responsables d'établissement d'enseignement supérieur sont en train de prendre la mesure des graves problèmes de sécurité posés par un parc immobilier mal entretenu. ● UNE CENTAINE de bâtiments, soit 2 % de l'ensemble, présentent de *« hauts risques »*, selon un état des lieux réalisé pour le ministère. Près de 350 bâtiments ont reçu un avis réservé des commissions de sécurité. Il faudrait engager 2,5 milliards de francs de travaux pour une simple remise aux normes. ● LES LOCAUX d'enseignement ne sont pas seuls en cause. Ainsi, à Marseille, la cité universitaire de Luminy est dans un état de délabrement avancé, faute de travaux d'entretien. Installation électrique défectueuse, normes anti-incendie non respectées : des dizaines de millions francs de travaux sont nécessaires.

Un bâtiment universitaire sur dix n'obéit pas aux normes de sécurité

Les responsables d'établissement découvrent l'ampleur des problèmes posés par un parc immobilier mal entretenu et suroccupé. Selon une étude, près de 450 immeubles ont reçu un avis réservé ou défavorable des commissions chargées de vérifier leur conformité

FAUT-IL dès cette rentrée fermer des bâtiments universitaires reconnus dangereux pour la sécurité des étudiants, des enseignants et des personnels ? La menace existe bel et bien. Mais peu de présidents ou de directeurs de grande école osent envisager pareille éventualité.

Depuis que la responsabilité du préfet de Haute-Corse a été engagée dans la catastrophe du stade de Bastia, le « syndrome Furiani » s'est abattu sur les établissements d'enseignement supérieur. L'Etat, propriétaire du patrimoine universitaire, composé de 4 400 bâtiments, soit 12 millions de mètres carrés, s'est aussitôt empressé de procéder à un état des lieux. Sans être catastrophique, le résultat n'est guère rassurant. Près d'une centaine de bâtiments, soit 2 % de l'ensemble, présentent de *« hauts risques »* et, pour certains, sont sous le coup d'un avis défavorable d'ouverture prononcé par les commissions de sécurité. Près de 350 bâtiments, soit environ 7 % du parc, ont reçu un avis réserve. Au total, il faudrait engager 4,5 milliards de francs de travaux, dont 2,5 milliards de mise aux normes d'urgence. Cette somme représente l'équivalent de plus de 10 % du budget annuel de l'enseignement supérieur.

Ces chiffres avaient été révélés aux présidents d'université par François Fillon, peu avant son départ du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils proviennent d'une étude rapidement menée par l'administration centrale à partir des procès-verbaux des commissions départementales de sécurité et du recensement des urgences auquel ont procédé les quelque 170 présidents d'université et directeurs de grande école.

Cette estimation, dont le détail est tenu secret, suscite d'*« expresses réserves »* auprès des nouveaux responsables du ministère, qui la jugent *« approximative et peu fiable »*. Elle est pourtant la seule disponible actuellement, et ne recouvre pas toute la réalité. En premier lieu, les dangers de l'amiante n'ont pas été évalués. Ensuite, cette étude prend essentiellement en compte les risques liés à l'incendie, les seuls auxquels les commissions de sécurité sont véritablement attentives. A ce risque s'ajoutent les nombreuses défaillances d'un patrimoine immobilier malmené tant par un défaut constant d'entretien que par une suroccupation chronique, avec des locaux prévus pour quelques centaines d'étudiants qui en accueillent plusieurs milliers.

Faute d'espace disponible, des laboratoires, des bureaux et des salles de travail ont parfois été aménagés sous des escaliers, dans des caves ou des entresols... Il resterait aussi quelques dizaines de bâtiments en structure métallique, de type Pailleron, qui n'ont fait l'objet d'aucun inventaire ni plan de remplacement. Les universités scientifiques s'exposent enfin aux risques de stockage et de manipulation de produits dangereux dans des endroits non ventilés, de déchets hospitaliers ou de souches microbiennes, quand il ne s'agit pas de substances radioactives relevant des installations classées.

« De quelle sécurité parle-t-on ? », s'interroge par ailleurs Alain Moïses, Vice-président de l'université Lille-I, il *« gère »*, sur un campus au cœur de Villeneuve-d'Ascq (Nord), un espace de 100 hectares, dont 30 d'installations sportives, avec une centaine de bâtiments (dont une dizaine de « Pailleron ») fréquentés par 20 000 usagers chaque jour et 6 000 résidents la nuit. Autant dire l'équivalent d'une grande ville, avec ses problèmes de voirie, de contrôle des accès mais surtout, depuis quelques années, de vandalisme, de tentatives d'incendie... qui se chiffrent à plusieurs millions de francs. *« La réalité est que l'éducation nationale n'a pas vocation à gérer un patrimoine de la taille d'une ville. Nous ne disposons ni du personnel technique spécialisé ni des agents de surveillance pour une telle population »*, ajoute-t-il en relevant que 60 % des observations de la commission de sécurité résultent d'un défaut d'entretien.

« L'Etat s'est conduit en propriétaire défaillant. On s'aperçoit maintenant que l'absence d'entretien a un coût », constate Pierre Barrat, vice-président de l'université Denis-Diderot (Paris-VII), une des rares à s'être dotée, il y a vingt ans, d'un service spécialisé, avec un ingénieur de sécurité, et d'un comité d'hygiène et de sécurité. Fréquentés par 25 000 à 30 000 personnes en moyenne, la tour et les 45 000 mètres carrés du campus de Jussieu, partagés avec l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), nécessitent une surveillance attentive qui ne se limite pas à la seule présence d'amiante.

« L'Etat s'est conduit en propriétaire défaillant »

« Les questions de sécurité sont apparues dans les lycées alors que les effectifs commençaient à se stabiliser. Ce n'est pas le cas dans l'enseignement supérieur, où la croissance est loin d'être absorbée », note François Dontenwille, secrétaire général de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires. L'essentiel des 32 milliards de francs du schéma « Université 2000 », comme son prolongement dans les contrats de plan, a porté sur des constructions neuves ou des extensions pour augmenter les capacités d'accueil. Cet effort n'est pas achevé et la facture de la sécurité alourdit un peu plus les difficultés.

Au printemps dernier, François Fillon avait recommandé aux universités, qui, depuis 1989, assurent la gestion de l'entretien des locaux, de consacrer à la sécurité 80 % de la dotation versée par l'Etat aux établissements, soit 450 millions de francs. Dans le même temps, il leur enjoignait de puiser dans leurs « réserves » pour les urgences, provoquant par là même un tollé chez les présidents. Au budget 1996, François Bayrou a annoncé 100 millions de francs supplémentaires.

Mais, alors que cette préoccupation apparait dans toute son ampleur, c'est le moment que choisit le ministère pour procéder à l'éclatement de sa sous-direction de la construction. *« Une catastrophe administrative »*, prédisent certains observateurs. La commission Schléret avait, en effet, déploré la suppression d'une administration centrale après le transfert des lycées et collèges aux collectivités locales. Faut-il y voir les prémices d'une décision semblable pour les bâtiments universitaires ? Cette hypothèse n'est pas d'actualité. A la conférence des présidents d'université, on relève que *« l'Etat, qui n'a pas de vision claire de son patrimoine, laisse les problèmes locaux se traiter localement, alors qu'il faudrait une approche globale »*. En attendant, l'Observatoire national de la sécurité, présidé par Jean-Marie Schléret, devrait se charger d'un nouvel état des lieux, bien qu'il n'ait toujours pas été saisi officiellement.

Appliquée depuis le 1er octobre, la réforme des commissions de sécurité pourrait bien relancer le débat sur la responsabilité. Désormais, elles ne délivreront plus qu'un avis favorable ou défavorable et il appartiendra aux maires de se prononcer sans attendre la promesse d'un calendrier de travaux. Peu de présidents risquent d'échapper à ce dilemme : fermer des bâtiments, ne plus accueillir les étudiants et les chercheurs, ou passer outre en espérant que le « miracle » qui a jusqu'alors épargné tout accident au domaine universitaire continue de s'accomplir.

Michel Delberghe

M. Bayrou prône de nouveaux rythmes

« Lorsque les locaux sont rares [à l'université], _est-il raisonnable de concentrer l'enseignement sur aussi peu de semaines dans une année ? »_, s'est interrogé François Bayrou au « Grand jury RTL-_Le Monde_ », dimanche 8 octobre. Le ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur a promis qu'il examinerait cette question avec les présidents d'université.

Quant aux rythmes scolaires, M. Bayrou a assuré qu'il se réjouissait de toutes les expériences lancées sur le terrain, citant celle d'Epinal et les projets proposés par Guy Drut, _« surtout quand le financement est proposé en même temps »_. Le ministre, qui récuse l'idée d'_« une seule règle pour l'ensemble du territoire national »_ et n'a _« pas l'intention de_ [se] _comporter en tyran ministériel »_ se place en porte-à-faux à l'égard de M. Juppé, qui souhaitait, en installant la commission Fauroux, que _« l'on aille vers une organisation commune à tout le territoire »_.

2 500 étudiants dans les recoins et les escaliers du centre Piéron, à Paris

SUR SA FAÇADE, le centre Piéron, au 28 de la rue Serpente, dans le 6e arrondissement de Paris, a conservé son appellation d'origine. L'immeuble des sociétés savantes du XIXe siècle abrite quelques-unes des meilleures équipes d'enseignement et de recherche de la psychologie française. L'intérieur est moins reluisant. Prévu pour quelques centaines d'étudiants, le bâtiment accueille près de 2 500 inscrits dans les deuxième et troisième cycles de l'université Descartes-Paris-V, auxquels se joignaient voilà peu encore 1 500 étudiants en sciences de l'éducation.

Chaque recoin a été réquisitionné pour installer des salles de travail, des bureaux ou des laboratoires. Dans les caves, non loin de la chaufferie, l'atelier de reprographie voisine avec le laboratoire d'espace péricorporel. Plus haut, la salle des professeurs semble avoir été abandonnée depuis des décennies, avec sa moquette usagée, ses tables en Formica et ses placards en faux acajou plaqué. Certaines issues de secours ont été fermées, une autre débouche sur une passerelle métallique sans issue, à hauteur des toits.

Bien que décrété parmi les urgences, le déménagement du centre Piéron est au cœur d'un imbroglio administratif et financier. L'Etat, avec le concours du conseil régional, a procédé, l'an dernier, à l'acquisition du centre de formation d'IBM, à Boulogne-Billancourt, où devaient être regroupées l'ensemble des formations de psychologies de Paris-V.

UN DÉFICIT DE 100 000 MÈTRES CARRÉS

Après un premier avis favorable pour une occupation rapide des lieux, la commission départementale de sécurité s'est ravisée en imposant de nouveaux travaux alourdissant la facture initiale. Prévue en janvier pour ses premiers occupants, la rentrée dans ce bâtiment *« exemplaire »*, inauguré en grandes pompes par François Fillon, a finalement été repoussée à... 1996. Le temps, pour les survivants de la rue Serpente, de profiter un an encore des agréments du Quartier Latin.

Cet exemple illustre les difficultés immobilières des universités parisiennes. Récemment, leurs présidents estimaient à 100 000 mètres carrés l'ampleur de leurs besoins, un chiffre confirmé par Daniel Vitry, vice-chancelier des universités (*Le Monde* du 29 septembre). Les contraintes de sécurité font pourtant peser d'autres menaces.

Bien que de construction récente et malgré son confort apparent, le centre Assas de l'université Paris-II devrait subir une restructuration estimée à 45 million de francs : le restaurant universitaire du sixième étage ne possède aucune issue de secours tandis que, dans les longs couloirs, il faudra installer des portes coupe-feu nécessitant une reprise des structures métalliques.

A la faculté de chirurgie dentaire de Montrouge (Hauts-de-Seine), construite au début des années 70, les façades en béton auraient besoin d'un sérieux lifting. Mais il a fallu le passage récent de la commission de sécurité pour s'apercevoir qu'une tour de logements et de bureaux, insérée dans un patio entre des salles de cours, la cafétéria et le restaurant universitaire, était inaccessible aux camions de sapeurs-pompiers.

M. D.

L'inventaire toujours manquant des bâtiments amiantés

JEAN-PIERRE DEDONDER, président de l'université Denis-Diderot (Paris-VII), redoute que l'amiante ne provoque un scandale d'une ampleur comparable à l'*« affaire du sang contaminé »*. *« En l'état actuel, personne ne peut déterminer les risques avec précision*, précise-t-il, *mais*, a contrario, *personne ne peut avancer qu'ils sont inexistants. »* Selon lui, des membres du gouvernement pourraient bien, un jour, devoir rendre des comptes devant la justice s'ils se cantonnent dans une attitude passive face cette *« menace de santé publique »*. Avec ses 20 000 mètres carrés de plafonds bourrés d'amiante, le campus parisien de Jussieu, le plus souvent cité en exemple, n'est que la partie émergée d'un iceberg d'installations cachées – lycées, hôpitaux, bâtiments industriels, bureaux – dont l'inventaire reste à déterminer.

Une première opération menée à Jussieu sur 1 500 mètres carrés avait déjà permis d'expérimenter diverses solutions pour un coût de 2,4 millions de francs. Mais il faudra attendre la publication, prévue vers la fin du mois d'octobre, des résultats d'une étude pour connaître avec précision les effets des trois procédés techniques envisagés : le coffrage des parties amiantées, la solidification par imprégnation ou l'arrachage, technique de loin la plus onéreuse. Avec les mises en garde du Comité antiamiante, composé de scientifiques, *« le gouvernement commence à appréhender l'ampleur du phénomène*, note M. Dedonder. *Mais il n'a pas encore pris la mesure de l'angoisse qu'il suscite »*. De toute évidence, cette opération devra mobiliser des sommes considérables, auxquelles il faudra ajouter les dépenses d'immobilisation de locaux, de déménagement des laboratoires et des équipes. Pour cause d'amiante, chaque intervention sur les colonnes électriques, sur le câblage informatique nécessite d'importantes précautions et un surcoût d'environ 30 %.

Lors de l'émission « Envoyé spécial », jeudi 28 septembre, Elisabeth Hubert, ministre de la santé, avait annoncé la préparation d'un ensemble de mesures. Un décret devrait être présenté le 11 octobre au conseil des ministres. Outre de nouvelles protections à l'égard des salariés des entreprises de fabrication et de transformation, ce texte devrait préciser les procédures de recensement et de contrôle obligatoires des installations floquées imposées aux propriétaires d'ici à 1999. En cas de réel danger, des travaux devraient être effectués au cours de l'année suivante. Cette injonction devrait être assortie de sanctions pénales.

M. D.

Marseille-Luminy, un campus en état d'urgence

Faute d'entretien, le complexe universitaire, né dans les années 60, ne cesse de se dégrader

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Dans un vaste cirque montagneux, la garrigue piquée de cyprès, d'oliviers et de pins exhale ses parfums ; tout près, les calanques plongent leur blancheur dans la mer. Au milieu de ce site sublime, l'état de délabrement de la cité universitaire de Luminy, au sein du campus d'Aix-Marseille-II, ne peut que frapper. Une maquette figée, sous un couvercle de Plexiglas poussiéreux, rappelle, dans le hall de l'université, combien le « complexe », érigé au milieu des années 60, exprimait la folie des grandeurs. Certains des bâtiments qui y figurent n'ont jamais vu le jour. Trente ans plus tard, ceux qui restent offrent au regard des barres de béton, où la ferraille affleure sur des façades craquelées.

Sept mille étudiants circulent, d'octobre à juin, sur ce campus de 50 hectares. Mille sept cents habitent la cité universitaire, gérée par le Centre régional des œuvres universitaires (Crous). Dans l'histoire tumultueuse du campus, situé à 15 kilomètres de Marseille, la « cité U » n'est jamais sortie d'une sorte de longue hibernation. Pendant plus de vingt ans, les six barres qui se font face de part et d'autre du restaurant universitaire n'ont cessé de se dégrader, faute d'entretien.

Pourtant, on se bouscule pour venir à Luminy. Même si *« c'est crado »* et *« loin de tout »*. Depuis que le Crous d'Aix-Marseille a mis en place le « dossier social unique », en 1994-1995, traitant dans le même document bourse et logement, les demandes ont même explosé. Quelques privilégiés, deux cents étudiants de deuxième ou troisième cycle qui en ont les moyens, habitent les studios construits récemment par l'office d'HLM et loués au Crous : 20 mètres carrés, cuisine équipée, grands placards, baie vitrée avec vue imprenable, 1 500 F tout compris.

Mais pour les mille cinq cents étudiants qui logent dans les chambres – 9 mètres carrés, 700 F –, les conditions de vie sont moins douillettes. Natacha, boursière en STAPS (la filière sports), s'y est prise trop tard pour obtenir la même chambre que l'année dernière. *« J'avais repeint moi-même, on nous donne un pot de peinture pour le faire, c'était pas mal arrangé »*, dit-elle. Chez Stéphanie, qui prépare un DEUG de sciences, *« quand il pleut dehors, il pleut aussi dedans »*. Thomas, lui, est persuadé que les murs vont lui *« tomber dessus »*. Un seul bâtiment sur les six a, pour l'instant, été sérieusement rénové.

En remplaçant les escaliers de secours extérieurs, d'antiques colimaçons rouillés, par des volutes en béton, la nouvelle équipe du Crous s'est attaquée au plus pressé. Les façades ont été *« expurgées »*, c'est-à-dire grattées pour que s'en détache le béton friable, les armatures métalliques dégagées, passées au minium. Quelques travaux d'étanchéité ont été effectués mais l'électricité n'a été refaite que dans les parties communes. *« On n'a pas le droit d'avoir des frigos ni des chaînes hi-fi dans les chambres, mais tout le monde le fait : du coup, l'électricité saute tout le temps »*, explique Cyril. Anne-Marie Viard, directrice de la cité, ferme les yeux. *« Ces chambres ne sont plus adaptées à des conditions de vie moderne, mais on ne peut pas tout raser. »* Une simple remise en conformité électrique coûterait 1 000 F par chambre.

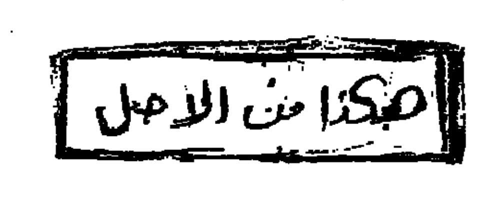
170 F PAR CHAMBRE

Cette année, la réfection de treize sanitaires (650 000 F), d'un toit (200 000 F), de certains sols (180 000 F), sans compter l'achat de 150 chaises, 300 rideaux, 600 couvertures, a lourdement grevé le budget. *« Quand on gère 156 000 mètres carrés habitables, les choses prennent tout de suite des proportions gigantesques »*, souligne Anne-Marie Viard. Les crédits de l'Etat, 170 F par chambre, auxquels il faut ajouter une subvention globale de 6 millions de francs par an pour toutes les cités universitaires d'Aix et de Marseille, suffisent à peine à l'entretien indispensable. Dans l'idéal, 117 millions de francs, dont 16 de travaux d'électricité et 56 de réfection de façades, seraient nécessaires à la remise en état de la cité... Les commissions de sécurité n'ont pas à donner leur avis sur les chambres, car elles relèvent du domaine privé. En revanche, elles ont statué sur le restaurant universitaire, d'usage public. En 1994, le télégramme du préfet était clair : un avis défavorable était pris, à l'unanimité, concernant la poursuite du fonctionnement du restaurant universitaire. Etait soulignée la non-conformité des installations de gaz, d'électricité, d'étanchéité des bâtiments, etc.

Les travaux de première urgence ont été effectués. Mais s'il fallait, comme le souhaite Edmond Starck, directeur du Crous d'Aix-Marseille depuis deux ans, refaire les cuisines, les salles de restaurant, revoir les piliers, il faudrait y mettre plus de 20 millions de francs. Ce ne sera pas le cas : 18 millions sont prévus – pour deux restaurants universitaires – dans le cadre du contrat de plan Etat-région, mais les crédits de paiement n'arriveront qu'en 1998. D'ici là, il faudra bien tenir.

Béatrice Gurrey





Le Groupe islamique armé algérien revendique la campagne d'attentats en France

Les enquêteurs prennent très au sérieux le communiqué signé par le chef présumé du GIA

Le président de la République avait reçu, dès la fin du mois d'août, une lettre du GIA qui lui demandait de revoir les positions de la France sur le dossier algérien. Gardée secrète par les autorités françaises, l'existence de cette missive a été rendue publique par un communiqué du GIA reçu samedi 7 octobre par le bureau du Caire de l'agence de presse Reuter. Le chef du Groupe islamique armé, Djamel Zitouni, revendique les attentats commis en Algérie contre des intérêts français ainsi que la vague terroriste qui frappe la France depuis le mois de juillet.

DANS UN COMMUNIQUÉ parvenu samedi 7 octobre au bureau de l'agence Reuter au Caire (Egypte), le Groupe islamique armé (GIA) algérien a revendiqué la campagne terroriste menée en France depuis le mois de juillet. *« Nous poursuivons aujourd'hui avec dignité et de toute notre force la voie du Djihad* [guerre sainte] *et nos frappes militaires, cette fois-ci au cœur même de la France et de ses grandes villes »*, menace ce texte daté du 23 septembre et qui porte la signature d'*« Abou Abderrahmane Amine »*, pseudonyme de Djamel Zitouni, chef présumé du GIA. Lundi matin 9 octobre, ce communiqué n'avait pas encore été définitivement authentifié par la DST et la DGSE, mais tout indique qu'il signe bien la campagne d'attentats.

Le texte rendu public par Djamel Zitouni reprend en effet une précédente missive du GIA envoyée à la fin du mois d'août à Jacques Chirac. L'Elysée et le gouvernement avaient décidé de tenir secrètes l'existence et la teneur de cet appel qui, daté du 19 août, et authentifié par les services français, avait été adressé quelques jours plus tard à l'ambassade de France à Alger. Le dernier communiqué de revendication qui fait référence à la première missive rend crédible la dernière. La missive du 19 août invitait notamment le président de la République française à se *« convertir à l'Islam »* et à *« reconsidérer ses positions »* sur le dossier algérien.

Dans son communiqué du Caire portant le sceau du GIA, l'« émir » Djamel Zitouni donne un caractère public aux menaces qui pèsent sur la France. *« Nous affirmons devant Dieu que rien n'entravera notre action, car elle constitue une louange à Dieu*, indique le GIA, selon une traduction effectuée par Reuter de ce texte rédigé en arabe. *Nous nous engageons à ne vous laisser aucun répit et à vous priver de toute jouissance jusqu'à ce que l'Islam puisse conquérir la France, de gré ou de force. »* Le texte du GIA rappelle les principales actions conduites contre des intérêts français en Algérie : l'attaque de la cité d'Aïn Allah par un commando islamiste, le 3 août 1994 à Alger (cinq résidents français tués, deux agents consulaires et trois gendarmes), et le détournement de l'Airbus d'Air France dans la capitale algérienne, le 24 décembre 1994, au cours duquel trois passagers, puis les quatre preneurs d'otages, avaient été tués.

DÉCLARATION DE GUERRE

« Le GIA n'a pas cessé de prouver sa force depuis que mon frère défunt Djaafar Seif Allah [l'un des prédécesseurs de Djamel Zitouni à la tête du groupe islamique armé] *avait menacé* [la France] *de mort fin 1993, si vous ne quittez pas notre pays »*, indique encore le communiqué signé par celui qui serait l'actuel chef du guerre du GIA et dont on ignore le lieu de résidence. Ancien chef d'un groupe armé de la région d'Alger, Djamel Zitouni était désigné par les services de sécurité algériens, depuis le début de l'année en cours, comme étant l'instigateur d'un projet de campagne d'attentats sur le sol français. Dans sa mouvance se trouverait en particulier Yahia Rihane, alias « Krounfil », qui avait été reconnu par le témoignage d'un gendarme de passage à Paris, le 25 juillet, dans la rame du RER qui devait exploser à la station Saint-Michel. Or, selon les services algériens, « Krounfil » participait à l'attaque de la cité Aïn Allah. Il était également le négociateur dont le nom était avancé avec insistance par les preneurs d'otages de l'Airbus d'Air France.

Après le démantèlement du *« groupe Kelkal »* dans la banlieue lyonnaise et la poursuite de la campagne d'attentats à Paris, la revendication, émanant vraisemblablement du GIA, est considérée comme *« une déclaration de guerre à la France »*, d'autant plus sérieuse que Djamel Zitouni a *« les moyens de mettre ses menaces à exécution »*, commente un haut responsable de la police française. *« Nous retenons toujours, depuis le début des enquêtes, l'hypothèse d'une action combinée d'un groupe terroriste venu de l'étranger disposant d'une logistique très forte fournie par des groupe français implantés dans les banlieues et pouvant leur servir de sous-traitants »*, ajoute une autre source proche de l'enquête. Aucune preuve formelle n'établit toutefois une liaison directe entre le GIA de Djamel Zitouni et le « groupe Kelkal ».

Reste enfin une dernière interrogation : pourquoi l'Elysée et le gouvernement, informés dès la fin du mois d'août, d'une revendication paraissant crédible, ont-ils choisi de garder secrète la missive adressée par le GIA au président de la République ? Le 10 septembre sur TF1, Jacques Chirac s'était borné à indiquer que *« nous n'arrivons pas à déterminer ni l'origine précise* [des attentats], *ni surtout le message que l'on veut faire passer (...). La situation en Algérie n'est probablement pas étrangère aux motivations de ceux qui posent les bombes »*. Sollicité par *le Monde*, lundi matin 9 octobre, l'Elysée n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Erich Inciyan

M. Toubon contredit une nouvelle fois M. Debré

APRÈS L'ATTENTAT à proximité de la station de métro Maison-Blanche, vendredi 6 octobre à Paris, le ministre de la justice, Jacques Toubon, a estimé samedi 7 octobre sur LCI, que le pays était confronté à une *« multiplicité de groupes et d'initiatives »*. Ces déclarations contredisent une nouvelle fois celles faites, une semaine plus tôt, par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Au lendemain de la mort de Khaled Kelkal, tué le 29 septembre lors d'une fusillade avec des gendarmes, M. Debré avait, en effet, tenu des propos catégoriques, attribuant notamment au groupe Kelkal l'attentat du 25 juillet à la station de RER Saint-Michel : *« J'ai, moi, le sentiment que c'est la même équipe qui a procédé aux différents attentats ou tentatives d'attentats, ce qui ne veut pas dire qu'il soient tous interpellés aujourd'hui »*, avait déclaré M. Debré (*Le Monde* du 3 octobre). M. Toubon avait alors tempéré les propos de son collègue, en déclarant : *« Je ne crois pas qu'on puisse tenter une explication globale ou définir des responsabilités définitives. »*

Une semaine plus tard, alors que l'attentat près de la station de métro Maison-Blanche, qui a fait treize blessés légers, venait de confirmer la persistance de la menace terroriste, le garde des sceaux a donc à nouveau pris à contre-pied les « certitudes » de M. Debré : *« Nous savons très bien que la menace existe encore et qu'il faut être vigilant »*, a déclaré M. Toubon, soulignant que ce sentiment était fondé sur des *« preuves matérielles »*. Selon lui, le démantèlement du groupe de Khaled Kelkal a été *« réellement un succès »*, mais *« il est tout à fait clair que (...) nous n'avons pas résolu par là-même tous les attentats qui ont eu lieu »*.

M. Toubon estime qu'il existe plusieurs *« groupes islamiques extrémistes et même terroristes qui veulent que la France, qui depuis des années et des années mène un politique de lutte contre l'extrémisme intégriste islamiste, baisse la garde »*. Et le ministre de la justice de préciser : *« C'est-à-dire que nous fassions comme le font malheureusement un certain nombre d'autres pays qui, en quelque sorte, font semblant de ne pas voir le danger de l'extrémisme islamiste. »* M. Toubon a également affirmé que la France était *« le seul pays qui, en réalité, mène une politique pour enrayer ce danger »*. Il a souhaité que *« l'ensemble des pays européens manifestent à l'égard de la menace terroriste une grande solidarité, c'est-à-dire, comme nous-même, une grande pugnacité »*.

Deuxième explosion en trois semaines dans les Yvelines

UN ENGIN explosif placé sur la voie ferrée entre Marly-le-Roi et Louveciennes (Yvelines) a causé, dimanche vers 3 h 20, de légers dégâts à une caténaire. Les enquêteurs n'établissent pas de lien entre cette explosion et les récents attentats survenus à Paris et dans la région lyonnaise. En revanche, ils la rapprochent de celle qui, dans la nuit du 16 au 17 septembre, avait endommagé un transformateur EDF à L'Etang-la-Ville, non loin de là. Dans les deux cas, les dégâts provoqués par l'engin ont eu des répercussions importantes pour les usagers : huit mille abonnés privés de courant dans le premier cas, dix trains supprimés dans chaque sens dimanche matin.

A leur arrivée sur place, les enquêteurs de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles (DRPJ) ont retrouvé, éparpillés sur plusieurs dizaines de mètres, des fragments d'un extincteur. Selon les premiers éléments de l'enquête, le mécanisme aurait été déclenché manuellement, les auteurs de l'attentat ayant laissé sur place un fil électrique de quarante mètres de long ainsi qu'une pile de neuf volts. L'explosion, qui s'est produite quatre heures avant le début du trafic, n'a fait qu'endommager légèrement les installations ferroviaires. Si elle était intervenue au passage d'un train, *« elle n'aurait*, selon Jacques Darthou, directeur commercial de la SNCF, *provoqué que peu de dégâts sur le convoi »*. Bien que la piste locale soit privilégiée, c'est la 14e section antiterroriste du parquet de Paris qui est chargée du dossier.

Jean-Claude Pierrette

Le congrès des organismes HLM s'oppose fermement aux ponctions budgétaires

Les responsables du logement social affichent leur mécontentement

Pierre-André Périssol, ministre du logement, a reçu un accueil plus que houleux, samedi 7 octobre, de la part du mouvement HLM, réuni en congrès à Montpellier. Le projet du gouvernement de prélever plus de 1 milliard de francs et de systématiser les surloyers suscite de très fortes critiques chez les congressistes, qui estiment que *« le logement social a besoin de toutes ses recettes pour accomplir ses missions »*.

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Les représentants du mouvement HLM, réunis en congrès depuis le 5 octobre à Montpellier, attendaient de pied ferme cette matinée de clôture, dont le ministre du logement est tradionnellement l'invité. Samedi 7 octobre, c'est sous les sifflets et les huées que Pierre-André Périssol a dû faire son entrée. Et c'est aux cris de *« Périssol, démission ! »* scandés par la salle, face à des pancartes dénonçant *« le racket des HLM »*, qu'il a tenté de s'expliquer et de rassurer.

Les congressistes avaient prévu de débattre, deux jours durant, d'un nouveau *« projet »* pour les HLM. Car les organismes, qui ont pris de plein fouet l'augmentation de la précarité, ont été, ces derniers mois, soumis à rude épreuve : éclaboussés par les affaires, interpellés par l'opinion sur les procédures d'attribution, ils ont été aussi sommés par les pouvoirs publics de prendre une part active au plan *« d'extrême urgence »* lancé en juin dernier. D'où la nécessité d'un recentrage et d'un débat sur leurs missions. Mais ce sont les dispositions contenues dans le projet de loi de finances qui ont surtout mobilisé les administrateurs, les militants d'association, les élus et les parlementaires réunis à Montpellier.

Le gouvernement souhaite en effet prélever sur les HLM une taxe de 1 milliard de francs en 1996 : 600 millions de francs seraient prélevés sur les 3 milliards de francs de produits financiers réalisés en 1994 et 400 millions sur les surloyers, un dispositif qui n'est actuellement appliqué que par la moitié environ des organismes. Le ministre du logement prépare, en outre, un projet de loi rendant obligatoires les surloyers pour tous les locataires HLM – au nombre de 250 000, selon M. Périssol – dont les revenus dépassent d'au moins 40 % les plafonds de ressources donnant accès à un logement social. Afin de préserver la *« mixité sociale »*, les *« zones de redynamisation urbaine »*, soit environ 500 000 logements répartis dans trois cents quartiers sensibles (*Le Monde* du 6 octobre), devraient néammoins être exonérées de cette taxe.

UN DISPOSITIF CONTROVERSÉ

D'entrée de jeu, l'Union des HLM, qui est présidée par l'ancien ministre socialiste du logement Roger Quilliot, a manifesté son hostilité à ce projet. M. Quilliot accuse les pouvoirs publics de *« faire semblant de confondre richesse et trésorerie disponible »*, et estime que la taxe sur les produits financiers mettrait en déficit un tiers des organismes HLM dès 1996. Quand au prélèvement de 400 millions de francs sur les surloyers, il est perçu par les représentants des HLM comme une manière brutale d'imposer un dispositif sur lequel ils sont encore divisés. Les offices municipaux et départementaux tenus par le Parti communiste y sont, pour la plupart, violemment opposés.

Cette ponction budgétaire sur le logement social vient, en outre, dans la foulée de la réforme de l'accession à la propriété, pour laquelle 7 milliards sont inscrits dans le projet de budget. Dans un contexte de restrictions tous azimuts, le ministre peut difficilement convaincre que son « prêt à taux zéro » sera entièrement financé par le redéploiement des crédits et avantages fiscaux alloués aux anciens PAP. Sous les applaudissements de la salle, M. Quilliot a demandé au ministre du logement *« le retrait du projet de taxation des organismes »* et prévenu que ces derniers *« et leurs locataires »* ne seraient pas *« les dindons de l'accession »*. *« Le produit des surloyers doit rester acquis au logement social, qui a besoin de toutes ses recettes pour accomplir l'ensemble de ses missions, et non combler quelque trou budgétaire »*, a encore déclaré Roger Quilliot. Et il a promis de solliciter, à l'occasion du prochain débat budgétaire, l'appui des quelque deux cents parlementaires qui sont administrateurs ou présidents d'organisme.

Cette épée de Damoclès financière a, du coup, presque entièrement occulté le débat de fond auquel devait s'atteler le congrès : la réforme des attributions, le logement des plus démunis ou encore la déontologie et la transparence. Sur ce dernier point, le congrès a adopté, à la va-vite et sans débat en plénière, la motion préparée par Roger Quilliot. Un texte très en retrait, qui rappelle les différentes procédures de contrôle existantes et qui se contente pour l'essentiel de proposer aux organismes *« d'afficher les règles et les modalités d'attribution des logements »* et de soumettre régulièrement leur gestion à des *« expertises externes »*.

Sur le sujet, très attendu, des attributions de logements, le congrès ne s'est pas explicitement prononcé. Pierre-André Périssol, qui a promis, sans dévoiler ses intentions, d'ouvrir prochainement ce chantier, pourrait, sur ce point aussi, créer la surprise et prendre de court les responsables de l'Union.

Christine Garin

Les « Maliens de Vincennes » ne sont toujours pas relogés

Plusieurs dizaines de familles maliennes, trois ans après leur expulsion de l'esplanade du château de Vincennes, en octobre 1992, sont toujours en attente d'un relogement. Dix-huit d'entre elles, regroupant cent soixante personnes, ont organisé, samedi 7 octobre, une journée « portes ouvertes » dans les bâtiments désaffectés de l'hôpital Emile-Roux à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), où elles sont hébergées. Amara Soukouna, leur délégué, a expliqué : *« Tous les chefs de famille sont salariés et perçoivent des paies de 7 000 à 9 000 F. Nous pouvons donc payer un loyer »*. Joseph Rossignol (PS), maire de Limeil-Brévannes, est venu apporter son soutien et entend saisir la préfecture. Selon l'association Bail et clefs, *« trente familles vivent encore dans des conditions provisoires inacceptables »*. Outre Limeil-Brévannes, elles sont logées dans l'hôpital Charles-Foix à Ivry-sur-Seine et dans des bâtiments Algeco à Fontenay-sous-Bois.

Tentative mortelle d'évasion du centre de rétention des étrangers

UN RESSORTISSANT ALGÉRIEN de 23 ans est mort samedi 7 octobre après une tentative d'évasion du centre de rétention administrative des étrangers du bois de Vincennes. Reda Zenne, alias Akli Dali, condamné le 14 août à huit mois d'emprisonnement pour vol de documents, recel de vol, infraction à la législation sur le séjour des étrangers et à cinq ans d'interdiction du territoire français, avait été écroué à la Santé. Le matin même, il devait être placé sur un vol Orly-Alger en vertu d'un arrêt préfectoral de reconduite à la frontière pris au terme de sa peine.

Dans la nuit, alors qu'il séjournait au centre de rétention administrative des étrangers, situé dans l'enceinte de l'école nationale de police de Paris au bois de Vincennes, il a tenté de prendre la fuite. En essayant de franchir l'espace qui sépare le bâtiment de l'enceinte extérieure, il a fait une chute de six à sept mètres. Grièvement blessé, Reda Zenne a été évacué par le Samu de Paris à l'hôpital Sainte-Anne, où il est décédé à 11 heures.

DÉPÊCHES

■ **KHALED KELKAL : Danielle Mitterrand a déclaré, dimanche 8 octobre** sur Radio J, à propos des conditions de la mort de Khaled Kelkal, que *« tout cela n'est pas très net et crée un grand malaise »*. L'épouse de l'ancien président de la République a souligné que Khaled Kelkal *« n'a pas été jugé »*. *« Il ne faut surtout pas faire d'amalgame. Dire aujourd'hui qu'il faut se méfier de tout ce qui est musulman, c'est une grande injustice »*, a affirmé Mme Mitterrand. *« Montrer du doigt et fragiliser la population étrangère ou d'origine étrangère mais française, en France, c'est créer les conditions d'un malaise tel que ça ne peut déboucher que sur la violence »*, a-t-elle ajouté.

■ **LOGEMENT : l'association Droit au logement (DAL)** occupe depuis samedi 7 octobre après-midi un bâtiment vide appartenant à La Poste, place de la Croix-de-Chavaux à Montreuil (Seine-Saint-Denis), pour *« souligner qu'il est scandaleux que restent inutilisés des bâtiments publics quand tant de gens ont besoin de se loger »*. Le DAL réclame *« l'ouverture immédiate de négociations pour le relogement de cinq familles »*.

■ **ATTENTAT : une bombe artisanale a explosé**, dimanche 8 octobre au soir, à Mulhouse (Haut-Rhin), dans le quartier du Drouot. Une boucherie a subi de sérieux dégâts. Il n'y a pas eu de victimes. L'engin explosif – un tube métallique, bourré de substances diverses reliées à une mèche – était identique à celui qui avait fait voler en éclats la vitrine d'une station-service, mardi 3 octobre dans le même quartier. Plusieurs quartiers populaires de Mulhouse – Drouot, ZUP des Coteaux, ZUP de Bourtzwiller – sont affectés depuis deux semaines par des violences diverses, qui ont nécessité l'envoi en renfort d'une demi-compagnie de CRS (soit une quarantaine d'hommes). Les derniers incidents en date se sont produits au cours de la nuit du samedi 7 au dimanche 8 octobre, se soldant par les incendies de quatre voitures et un blessé léger parmi les policiers et les sapeurs-pompiers.

■ **SUPERPHÉNIX : le gouvernement a présenté**, mercredi 4 octobre, la nouvelle *« commission scientifique d'experts indépendants chargée d'évaluer les capacités de Superphénix comme outil de recherche »*. Cette commission, présidée par le professeur Raymond Castaing, comprend huit membres, dont aucun n'appartient au CEA : Guy Aubert, directeur général du CNRS ; Georges Charpak, prix Nobel de physique ; Jacques Friedel, de l'Académie des sciences, Yves Quéré, professeur à l'Ecole polytechnique ; Raymond Sené, du Collège de France ; Jean-Paul Schapira, du CNRS ; Jean Baer, de l'Office fédéral suisse de l'énergie ; Adolf Birkhofer, de l'Autorité de sûreté nucléaire allemande. Cette commission doit rendre son avis dans neuf mois.

CARNET

DISPARITION

Bruno Gay-Lussac

Un écrivain discret et secret

AUTEUR d'une vingtaine de récits et romans, Bruno Gay-Lussac est mort vendredi 6 octobre à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans, des suites d'une longue maladie.

Né à Paris le 1er janvier 1918 dans une famille où la littérature occupait une grande place, Bruno Gay-Lussac est l'arrière-petit-fils du célèbre physicien et le neveu de François Mauriac. C'est d'ailleurs ce dernier qui préfacera son premier roman, *Les Enfants aveugles*, publié en 1938 chez Grasset. Après la guerre, qu'il passa dans le Sud pour échapper au STO (service de travail obligatoire), il publie quelques livres chez Julliard, avant de rencontrer Louis-René des Forêts qui, avec le soutien de Raymond Queneau, l'introduit chez Gallimard. C'est sous le label de la NRF qu'il publie, en 1955, dans une indifférence générale, son roman *Les Moustiques*. Tous ses livres paraîtront désormais dans cette maison. A l'exception du Prix des critiques en 1986, pour *Mère et fils*, aucune récompense importante ne viendra saluer l'œuvre de cet écrivain discret et secret, proche par l'esprit de Maurice Blanchot. Parmi ses romans, citons notamment : *Le Salon bleu* (1964), *L'Homme violet* (1973), *Thérèse* (1975), *La nuit n'a pas de nom* (1986), *L'Autre visite* (1993), *Arion* (1995)...

Bruno Gay-Lussac a su créer un univers singulier et inquiétant, habité par le trouble, hanté par d'obscures menaces. *« J'ai constamment à l'esprit l'image d'un enfant dont l'existence se détruit à mesure qu'il grandit. J'ai décidé d'errer parmi ces ruines. Je sais que je m'y perdrai »*, affirme le narrateur d'*Introduction à la vie profane* (1970). L'enfance, dont il sait exprimer fortement la nostalgie, n'apparaît guère chez lui sous les traits d'un vert paradis. Le mal, la tentation du démoniaque, la cruauté et la violence sourde du désir amoureux, l'ambivalence des rapports humains et l'opacité des relations familiales, l'angoisse enfin, omniprésente, forment l'ordinaire de ce monde romanesque cohérent et sombre.

La brièveté des livres de Bruno Gay-Lussac, comme son style dépouillé et laconique, épousent avec rigueur les contours de ce monde. Son écriture sans artifice parvient à suivre la montée d'un trouble, à décrire le maintien d'une tension qui n'a d'objet qu'invisible ; ainsi dans ce passage de *Dialogue avec une ombre* (1972) : *« Je ne me lasserai pas de votre absence ni de votre silence... Ne craignez rien. Vous êtes l'ombre des mots. Votre visage masque ce qu'ils signifient. Je vais vers vous pour tenter de les déchiffrer. Je ne vous dérange que pour exister. »*

Patrick Kéchichian

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Jean-Bernard Lévy,
Odile Heidmann-Lévy,
Nicolas, Karine et Hugo,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Tiphaine.

Paris, le 28 septembre 1995.

Décès

– Jean,
son époux,
Anne, Pascale, Paul, Marie, Elisabeth,
ses enfants,
Nathalie, Julien, Laëtitia, David, Mélanie, Léo, Julie,
ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs
et leurs familles,
Ses beau-frère et belle-sœur
et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline BARINCOU,
née Jouanneau,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
membre du Conseil supérieur
du travail social.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 octobre 1995, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Louis, à Versailles.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

75, rue Royale,
78000 Versailles.

– Mme Jacques Cusson,
son épouse,
M. et Mme Yves Laurain,
Le docteur et Mme Pierre Cusson,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Madeleine Piat,
sa sœur,
M. et Mme Jean Piat,
ses frère et belle-sœur,
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès, le 6 octobre 1995, dans sa soixante-quinzième année, de

M. Jacques CUSSON,
ingénieur agricole,
directeur général honoraire
de la Franciade,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la science.

12, rue de Vauquois,
41000 Blois.

– Pascal, Brigitte, Julie et Matthieu
QUAILLET-GAGNEUX,
Arnaud,
Le commandant et Mme Roger Gagneux,
M. et Mme (†) Julien Quaillet,
ses grands-parents,
Rolande, Alain, Brigitte, Hubert, Bertrand, Catherine,
ses oncles et tantes,
Isabelle, Emmanuel, Karine, Gaëtan, Manon,
ses cousins,

ont la tristesse de faire part du décès de

Eloïse,

survenu à Londres, le 28 septembre 1995, dans sa vingt et unième année.

Elle a été incinérée au Père-Lachaise, le jeudi 5 octobre.

91190 Gif-sur-Yvette.

– M. et Mme Pierre Louvet,
M. Bernard Louvet,
Mlle Marie-Cécile Louvet,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Louvet, Sautreuil et Ruedolf,
font part du décès de

Mme Germaine-Cécile LOUVET,
née Feutry,

survenu le 4 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 9 octobre en l'église Saint-Germain de Louviers.

109, rue Saint-Germain,
27400 Louviers.

– Grégory Garcia,
son ami,
M. et Mme Louis Pinaud,
M. et Mme André Pinaud,
Mme Jeanne Rougier,
ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Jean PINAUD,

survenu le 4 octobre 1995, à l'âge de quarante-deux ans, des suites du sida.

L'incinération aura lieu le 12 octobre, à 15 h 45, au Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes, condoléances sur registre.

Grégory Garcia,
54, rue des Gravilliers,
75003 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marcelin ZUBER,
artiste peintre,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Il a été inhumé dans l'intimité familiale, à Boussières (Doubs).

Hommages

– A l'occasion du récent décès de

René ZAZZO,

Odette Brunet, qui fut, avec Irène Lezine, dont elle tient ici à évoquer la mémoire, l'une de ses premières collaboratrices dans ses recherches sur le développement du nourrisson,

s'associe aux sentiments et à l'hommage exprimés par ses anciens collègues du laboratoire de psychologie de l'hôpital Henri-Rousselle. (*Le Monde* du 27 septembre 1995.)

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mercredi 11 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, pour

Charles-Constantin
de TOULOUSE-LAUTREC,

décédé le 2 août 1995,

et pour le dixième anniversaire du décès du

vice-amiral
de TOULOUSE-LAUTREC,

le 9 octobre 1985.

Anniversaires

– Il y a quatorze ans, le 10 octobre 1981,

Dominique ELIAKIM-DUBUS

a quitté les siens.

Elle avait vingt-trois ans.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Lucette Finas, « Balzac, lecteur de Stendhal ; esthétique critique de Balzac » : 16 octobre, 6 novembre, 11 et 18 décembre, 9 h 15-11 h 15. Carré des Sciences.

Jean Maurel, « Littérature et philosophie mêlées I : reprise de mêlée » : 19 octobre, 18 heures-20 heures, Jussieu, université Paris-VII, 16 et 23 novembre, 7 décembre, 18 h 15-20 h 15, lieu à préciser.

Bernard Andrieu, « L'identité génétique : corps humain et génétique » : 18 et 25 octobre, 8 novembre, 13 décembre, 19 heures-21 heures, Jussieu, université Paris-VII.

Laurent Cornaz, « Impasses de la philosophie ? » : 23 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre, 17 h 30-19 h 30, Institut supérieur de pédagogie, 3, rue de l'Abbaye.

Alain David, « L'envers des concepts. Considérations sur le racisme et l'antisémitisme » : 20 octobre, 10 et 24 novembre, 8 décembre, 18 heures-20 heures, Jussieu, université Paris-VII.

Alain Badiou, « Saint Paul et la fondation de l'universalisme » : 18 octobre, 8 et 29 novembre, 13 décembre, 20 heures-22 heures, Jussieu, université Paris-VII.

● **Samedi autour d'un livre**

L'effet sophistique, de Barbara Cassin (avec B. Cassin, M. David-Ménard, F. Jullien et P. Loraux), 21 octobre, 9 h 30-12 h 30, USIC, 18, rue de Varenne, salle Jean-XXIII.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

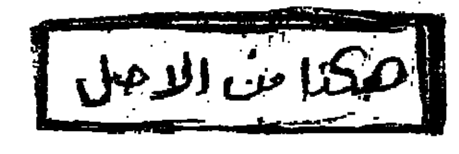
Communications diverses

Anciens élèves du lycée Carnot !
Participez aux nombreuses activités de l'ALCT !
(*J.O.* du 6 janvier 1993).

Parmi elles, un voyage à Tunis, au pont de la Toussaint 1995, avec d'autres Anciens.

Renseignements :
ALCT, 18, Champs-Elysées, Paris-8e.
Tél. : 40-74-35-75. Fax : 40-31-85-25.

CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94 / 40-65-29-96
Télécopieur 45-66-77-13

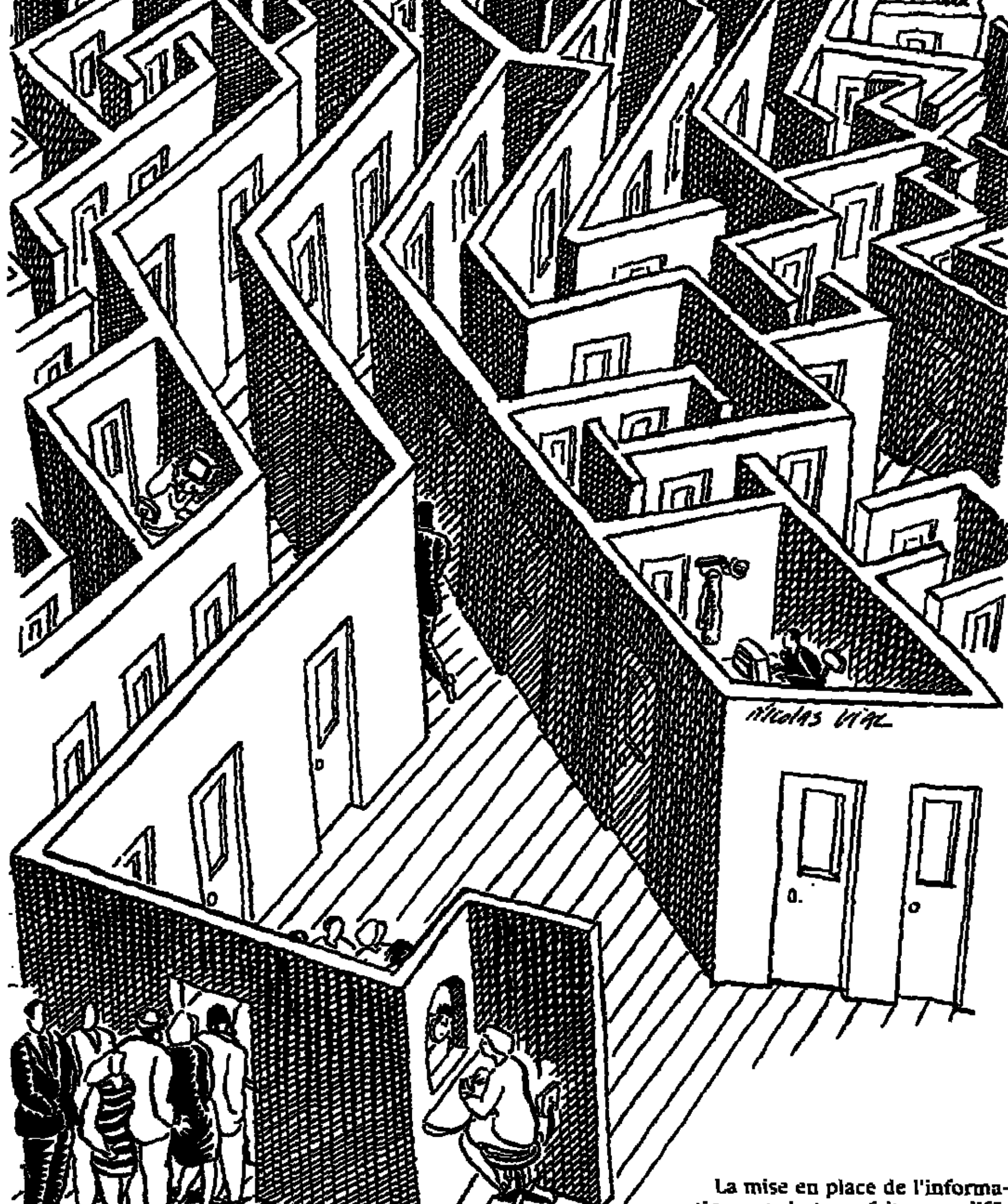


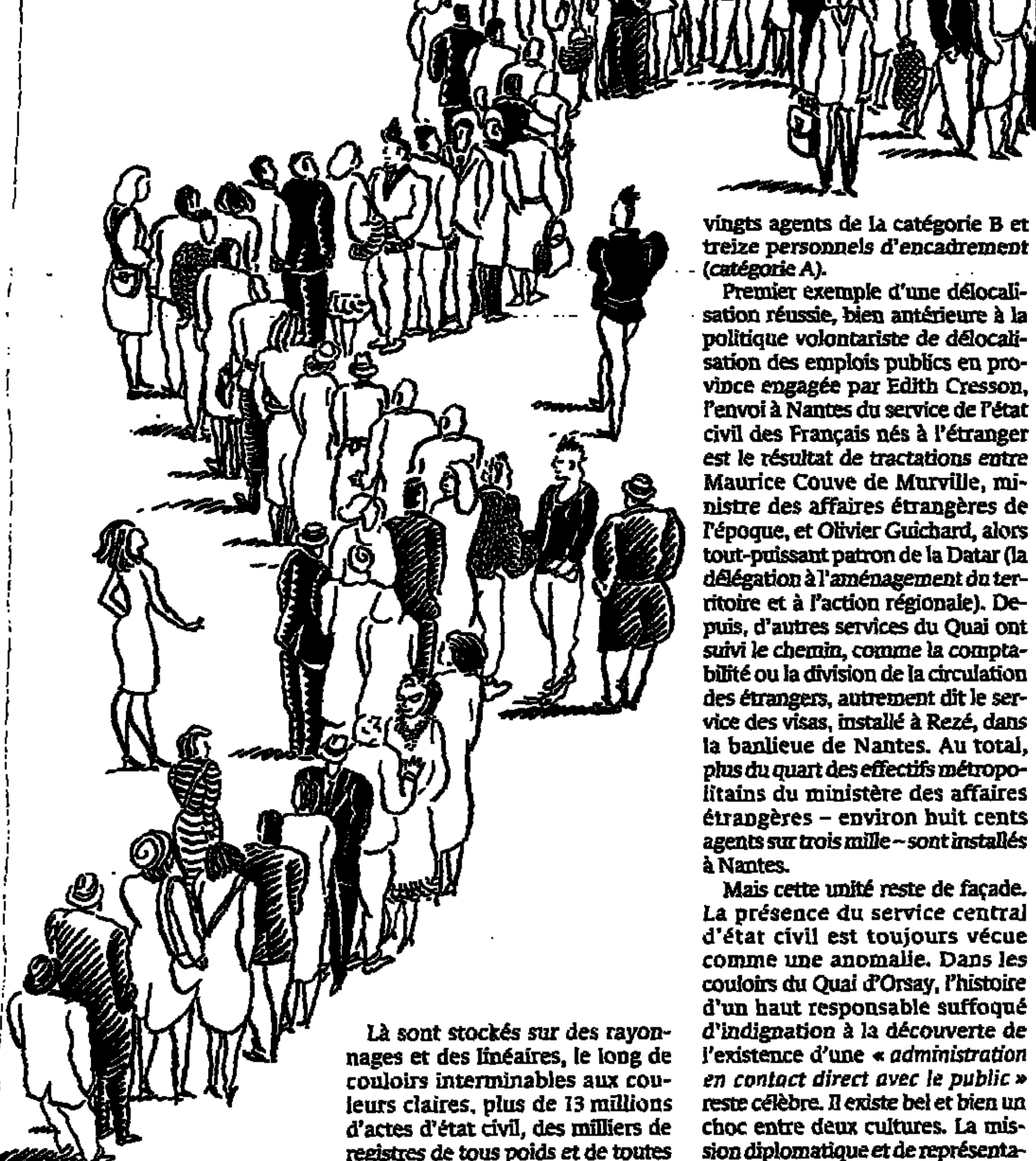
HORIZONS

ENQUÊTE

Voyage au cœur de l'administration

Il y a le « consulaire », le « colonial » et l'état civil d'Algérie ; il y a les Français par décret et les Francais par déclaration, des actes « morts » et des actes « vivants »... Kafka, à Nantes, au service central de l'état civil des Français nés à l'étranger





AINSI Albert Cohen décrivait-il, dans *Belle du Seigneur*, le Palais des nations, à Genève : « *Et puis c'est immense, tu comprends. 1 700 portes, tu te rends compte, chacune avec quatre couches de peinture..., et note bien, toutes les portes avec cadre en métal chromé. Et puis 1 900 radiateurs, 23 000 mètres carrés de linoléum, 21 kilomètres de fils électriques, 1 500 robinets. 175 extincteurs ! Ça compte, hein ? C'est immense, immense.* » Cette description pourrait presque s'appliquer à « la plus grande mairie de France ». Implanté à Nantes depuis 1965, le service central de l'état civil des Français nés à l'étranger a emménagé, en novembre 1993, dans Breil IV, un bâtiment blanc long de 200 mètres, d'une surface au sol de 8 000 mètres carrés, avec une grande verrière dans le hall, des poutres métalliques et des passerelles en verre.

Là sont stockés sur des rayonnages et des linéaires, le long de couloirs interminables aux couleurs claires, plus de 13 millions d'actes d'état civil, des milliers de registres de tous poids et de toutes tailles, des centaines de bobines de microfilms. Ils concernent les Français nés à l'étranger et les étrangers devenus français. Il y a le « consulaire », le « colonial » et l'état civil d'Algérie, cette dernière section de création récente. Il y a les Français par décret et les Francais par déclaration, les naturalisés et les réintégrés. Des actes « morts » et des actes « vivants »...

Là travaillent trois cent vingt agents – fonctionnaires ou contractuels – du ministère des affaires étrangères, dont deux cent quarante sont officiers d'état civil. Avec, à sa tête, un sous-directeur, le service présente une structure pyramidale très classique dans l'administration française, mais atypique au Quai d'Orsay où, en raison de l'existence de plusieurs corps de chancellerie et du nombre de postes de représentation à l'étranger, il existe un taux supérieur à la moyenne de fonctionnaires de grade élevé. A Nantes, la base de la pyramide repose sur deux cent trente agents de la catégorie C, à laquelle se superposent quatre-vingts agents de la catégorie B et treize personnels d'encadrement (catégorie A).

Premier exemple d'une délocalisation réussie, bien antérieure à la politique volontariste de délocalisation des emplois publics en province engagée par Edith Cresson, l'envoi à Nantes du service de l'état civil des Français nés à l'étranger est le résultat de tractations entre Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères de l'époque, et Olivier Guichard, alors tout-puissant patron de la Datar (la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). Depuis, d'autres services du Quai ont suivi le chemin, comme la comptabilité ou la division de la circulation des étrangers, autrement dit le service des visas, installé à Rezé, dans la banlieue de Nantes. Au total, plus du quart des effectifs métropolitains du ministère des affaires étrangères – environ huit cents agents sur trois mille – sont installés à Nantes.

Mais cette unité reste de façade. La présence du service central d'état civil est toujours vécue comme une anomalie. Dans les couloirs du Quai d'Orsay, l'histoire d'un haut responsable suffoqué d'indignation à la découverte de l'existence d'une « *administration en contact direct avec le public* » reste célèbre. Il existe bel et bien un choc entre deux cultures. La mission diplomatique et de représentation de la France à l'étranger ne s'accommode guère de cette entité purement administrative. Dans un style plus cru, un responsable syndical lâche : « *On a l'impression d'être une verrue au sein de ce ministère.* »

Le service central d'état civil (SCEC) remplit les mêmes fonctions que le service d'état civil de n'importe quelle municipalité. Mais le volume traité des demandes n'a rien de comparable. Par rapport à la mairie de Nantes, son activité est décuplée. Il reçoit 5 000 lettres quotidiennes de demandes, contre 500 à l'état civil nantais, emploie trois cents agents contre trente. Le SCEC remplit une double mission, de conservation et d'exploitation des registres consulaires, et de création et d'archivage d'actes pour les personnes qui deviennent françaises, par naturalisation, mariage, etc. Son stock s'enrichit ainsi chaque année de 120 000 nouveaux actes.

Tous les jours apportent leur flot de courriers, avec les « pics » hebdomadaires des lundis. Le volume de correspondance reçue par le service central de l'état civil ne cesse d'augmenter. Il est passé de plus de 950 000 en 1988 à près de 1,2 million en 1994. En moyenne annuelle, avec près de 5 000 plis par jour, l'augmentation est de 20 % en 1995 par rapport à 1994 et de 50 % en quatre ans. A l'autre bout de la chaîne, le total des actes délivrés est aussi en constante augmentation. Plus de 4 000 demandes par jour sont traitées et 38 % des actes sont délivrés de façon informatisée. Malgré cela, les délais pour les usagers demeurent longs.

LE moindre retard dans la distribution du courrier a des incidences incalculables. Les effets de la récente grève du tri de Nantes, du 19 au 27 septembre, se font toujours sentir. Un stock de 15 000 lettres pas encore décachetées devrait être traité dans les jours à venir. De plus, tout mouvement de grève entraîne une recrudescence de plis en recommandé, ainsi que des lettres de rappel et des télécopies, ce qui accentue le phénomène d'engorgement. Il suffit d'un grain de sable pour gripper la mécanique.

> **Il existe bel et bien un choc entre deux cultures : « On a l'impression d'être une verrue au sein de ce ministère »**

La progression de la charge de travail a des causes connues. En premier lieu, la situation politique internationale et les événements d'Algérie ont joué un rôle important. Ils ont obligé beaucoup de personnes à se préoccuper de leur situation face à l'état civil et à tenter de la régulariser. En 1994, le bureau de rédaction chargé de l'Algérie a ainsi vu monter en flèche (+ 95 %) le nombre de transcriptions afin d'enregistrer le nom des conjoints. D'autres événements internationaux, comme la situation en ex-Yougoslavie et au Rwanda, provoquent également une accélération de l'activité consulaire.

En second lieu, la mise en place de la carte nationale d'identité infalsifiable a accru les contraintes en matière de preuve d'identité. Pour prouver sa nationalité française, l'intéressé doit en effet obtenir un certificat de nationalité délivré par les tribunaux d'instance à partir de la copie intégrale de l'acte de naissance, copie qui ne peut être délivrée ou reconstituée qu'à Nantes. Ensuite, l'intéressé doit recommencer la même opération pour ses parents... Entamé par les Hauts-de-Seine en 1987, le cycle de renouvellement de la CNI aura touché tous les départements à la fin de l'année. L'impact de ce changement perdurera dix ans.

Autrefois, le service de l'état civil connaissait des pics saisonniers. Les trois premiers mois de l'année étaient traditionnellement les plus chargés. Au printemps, les demandes d'actes affluaient pour les mariages ; l'été voyait une forte augmentation des demandes de passeports, et l'automne était la saison des inscriptions en faculté. Désormais, le flux est presque étal tout au long de l'année. Une cote d'alerte a été atteinte pendant l'été 1994 : malgré un accroissement important de la productivité du service, un stock cumulé de plus de 45 000 correspondances de toute nature était en attente de traitement, soit plus de trois semaines de travail ! Après une inspection générale du ministère, qui concluait à un manque de moyens et d'effectifs, une « opération coup de poing » fut menée au début de l'année 1994, pour résorber le stock en retard. Avec l'appui du personnel d'autres services et le recrutement d'une quarantaine de vacataires pendant deux mois, une grosse partie de la correspondance en retard a pu être traitée. Quant à la création d'actes, 30 000 dossiers de naturalisés sont en attente de traitement.

Pour faire face à ces enjeux et à ces flux croissants de demandes, le SCEC a eu recours à l'informatisation de ses services. Jusqu'à une date récente, on pouvait encore trouver, dans un grand fichier manuel, la fiche mentionnant le décès à Chislehurst (Kent), le 9 janvier 1873, d'un certain Charles Louis Napoléon Bonaparte, dit Napoléon III. Commencée en 1990, l'informatisation de 5,5 millions de fiches a été achevée en mai 1993. Pour les 7 millions qui restent, les recherches doivent s'effectuer manuellement.

La mise en place de l'informatique ne s'est pas faite sans difficultés. Dans un premier temps, elle n'a eu aucune retombée en matière d'exploitation. Avec 1 600 000 actes sur disque optique, le taux de délivrance informatisée aux usagers atteint maintenant 38 % ; ce n'est qu'à partir d'un seuil de 60 % que les effets deviendront significatifs en termes de racourcissement des délais et pourront permettre des réductions d'effectifs. En août, le service a pu installer cinq postes multimédia-multifonctions, grâce à une nouvelle génération d'ordinateurs permettant à l'agent de traiter le contenu d'une demande de bout en bout, dès lors que l'acte possède une référence informatique. Cette expérience, qui devrait être étendue avec l'arrivée de dix autres micros, entraîne une profonde révolution des méthodes de travail, introduisant plus de polyvalence.

Les effectifs sont loin d'être pléthoriques, et la situation des agents varie beaucoup. Avec une population féminine d'environ 70 %, le travail à temps partiel concerne 90 agents et représente un manque à gagner de près de 20 emplois. De plus, deux pratiques propres au ministère des affaires étrangères grèvent en partie les effectifs réels. Ainsi la rotation des agents d'administration et de chancellerie entraîne-t-elle un affaiblissement de la force de travail. Chaque année, quarante agents environ sont concernés par le dévelopement de la mobilité. En outre, chaque nouvel agent doit suivre un stage de formation. Enfin, le système des affectations provoque des goulots d'étranglement ; en raison d'importants reliquats de congés, il n'est pas rare qu'un délai de deux mois s'écoule entre le départ d'un agent et l'arrivée de son successeur.

FACE à cette situation, l'usager qui a besoin d'un acte d'état civil se trouve confronté à un délai de quinze jours pour un acte informatisé et de deux mois lorsqu'il ne l'est pas. Bien que l'informatique ait en partie compensé l'augmentation de la charge de travail – sans elle, les délais d'attente auraient grimpé à six mois ou un an –, le service croule sous les demandes. Avec 12 000 appels par jour, l'accueil téléphonique est, lui aussi, saturé. En désespoir de cause, plutôt que de passer par le standard, des usagers n'hésitent pas à taper certains chiffres au hasard ; d'autres utilisent le fax. Enfin, certains doivent se résoudre à faire le déplacement jusqu'à Nantes.

Face à l'administration ? Patience et longueur de temps s'imposent à l'usager.

Alain Beuve-Méry

Le Monde

Justice pour Sarah

LES ÉMIRATS arabes unis se seraient certainement bien passés du cas de Sarah Balabagan. Le procès en appel – reporté au 30 octobre – de cette jeune Philippine condamnée à mort en première instance pour le meurtre de son employeur qui l'avait violée projette en effet à l'extérieur l'image d'un Etat soumis à l'arbitraire et à l'obscurantisme. Cette contre-publicité le préoccupe au plus haut point, à en juger par ses efforts déployés depuis un mois pour certifier la régularité de la procédure judiciaire.

La tâche est rude. Car le sort des immigrés asiatiques employés dans le golfe Persique a atteint un tel degré dans la servitude et l'exploitation que les protestations d'innocence des employeurs ont quelque chose d'indécent. Des dizaines de milliers de Philippins et Sri- Lankais sont souvent réduits à l'état de quasi-esclavage : salaires de misère, travail forcé, séquestration, abus physiques et sexuels. Condamnée à mort le jour même de la clôture de la conférence de Pékin qui avait solennellement réclamé *« la pleine application des droits fondamentaux des femmes et des petites filles »*, Sarah n'est qu'un cas parmi d'autres. Et ce n'est pas dans les Emirats que les employés étrangers sont le plus mal traités.

On ne saurait réduire la mobilisation contre cette tragédie à celle de la seule conscience occidentale. Les protestations les plus véhémentes se manifestent en effet dans les pays qui sont les principaux pourvoyeurs de cette main-d'œuvre abusée en dépit de la manne en devises qu'elle assure. L'émotion suscitée aux Philippines par l'exécution par pendaison à Singapour de Flor Contemplacion, elle aussi accusée de meurtre, avait été si grande qu'elle a provoqué une crise diplomatique entre les deux pays.

Cette prise de conscience au plus haut niveau tranche heureusement avec l'hypocrisie officielle qui prévalait jusqu'alors. Afin de jeter un voile honteux sur l'activité véritable de jeunes femmes expatriées au Japon, les autorités philippines leur imposaient ainsi des stages de chant et de danse : il ne pouvait bien sûr être question de prostituées mais d'artistes... Le changement d'attitude est aujourd'hui manifeste, si l'on en croit du moins les conclusions d'une commission d'enquête philippine qui recommande d'arrêter l'envoi de jeunes filles au Proche-Orient.

Les Emirats arabes unis n'ont pu faire totalement abstraction de cette sensibilité croissante autour du sort des « employées de maison » asiatiques. S'ils protestent contre l'ingérence internationale dans une procédure judiciaire, il ne fait guère de doute qu'ils se satisferaient d'une formule de compromis permettant de « sauver Sarah » sans perdre la face. Les communiqués de Dubaï évoquant ostensiblement la possibilité d'une grâce présidentielle, et les fuites entretenues sur les négociations avec la famille de l'employeur assassiné, témoignent d'un embarras dont certains voisins seraient bien avisés de s'inspirer.

Les dissonances du pouvoir

AU lendemain de la mort de Khaled Kelkal, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, n'avait pas craint d'attribuer à *« la même équipe »* la responsabilité des différents attentats commis en France au cours des derniers mois. Le voici ouvertement contredit par le garde des sceaux, Jacques Toubon, qui estime que la France doit faire face à une *« multiplicité d'initiatives »*. Certes, ce n'est pas la première fois que dans un gouvernement les ministres de l'intérieur et de la justice défendent des positions contradictoires. On l'a vu naguère lorsque Gaston Defferre et Robert Badinter s'opposaient publiquement sur la politique de sécurité. Entre Jean-Louis Debré et Jacques Toubon, le différend sur l'analyse des récents actes de terrorisme était connu : le second avait déjà exprimé il y a une semaine son désaccord avec la tentative d'*« explication globale »* du premier.

Cette divergence répétée reflète évidemment les affrontements persistants entre les services qui relèvent de l'un ou de l'autre. Elle souligne aussi les piétinements de l'enquête, qui permet à chacun d'avancer des hypothèses différentes. Jean-Louis Debré avait fait l'aveu de ces difficultés en accusant, il y a quelques semaines, les services secrets algériens d'orienter les enquêteurs français sur de fausses pistes. La dernière revendication attribuée au GIA et à l'un de ses chefs, Djamel Zitouni, vient encore aggraver les incertitudes.

Au-delà de la controverse sur l'identité des auteurs des attentats, le gouvernement français doit prêter attention à deux questions décisives et y répondre clairement. La première porte sur sa politique à l'égard de l'Algérie. En dépit de la prochaine rencontre, à New York, entre Jacques Chirac et le président Zeroual, moins d'un mois avant l'élection présidentielle algérienne, de nombreuses ambiguïtés demeurent dans l'attitude de la France, favorisant toutes les manœuvres, pressions et surenchères de l'autre côté de la Méditerranée. Tant que des doutes subsisteront sur la position française, les forces en présence s'efforceront d'exploiter ses faiblesses et ses divisions.

La seconde question concerne, il faut le redire, la politique de la ville. Le témoignage de Khaled Kelkal que *Le Monde* a publié dans ses éditions du 7 octobre et celui de Maurice Charrier, maire de Vaulx-en-Velin, qui paraît aujourd'hui dans nos colonnes confirment que les banlieues demeurent un terreau propice aux aventures violentes nées du désespoir. Comment ne pas entendre l'appel du maire de Vaulx-en-Velin ? *« Il n'y a pas plus à Vaulx-en-Velin qu'ailleurs de base de terrorisme islamiste,* nous dit-il. *Il y a, en revanche, comme ailleurs, des catégories sociales qui subissent durement les évolutions économiques, alors qu'elles sont les plus fragilisées. »*

Sur des choix qui engagent l'avenir des Français, on attend du gouvernement qu'il mette fin aux multiples dissonances qui portent atteinte à sa crédibilité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Parité

par Hachfeld



L'Europe et son image

L'Europe, chez elle, a plutôt mauvaise presse. Siège de la Commission, « Bruxelles » s'attire, dans les médias comme chez l'homme de la rue, plus de griefs que de louanges. A quoi tient cette image peu flatteuse ? Comment l'améliorer ? Peut-on raconter l'Europe avec rigueur mais sans ennuyer ? Une trentaine de fonctionnaires européens, d'experts et de journalistes ont tenté de répondre à ces questions lors d'une récente table ronde co-parrainée, à Maastricht (Pays-Bas), par le Centre européen de journalisme et l'institut allemand Adolf Grimme.

Chaque mois, les services d'information de la Commission analysent avec minutie, à travers quelques milliers d'articles de presse et plusieurs centaines de programmes télévisés, la « couverture » de l'actualité communautaire, dans les quinze pays de l'Union. Selon le dernier rapport publié par Bruxelles (août 1995), ce traitement médiatique est jugé, selon les domaines d'intérêt, légèrement (Union monétaire) ou fortement (Bosnie) « négatif ».

L'INTÉGRATION DANS LES MÉDIAS

Deux chercheurs allemands, Rolf Geserich et Petra Schmitz, ont comparé, d'une part, les articles consacrés à l'intégration européenne dans les médias de cinq pays (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Pologne), sur une période de deux mois (mai-juillet 1995) ; d'autre part, les reportages des journaux télévisés relatant, dans ces mêmes pays, le sommet européen de Cannes (juin 1995).

De leur première étude se dégagent trois conclusions : les journaux reflètent assez fidèlement les préoccupations des gouvernements et des opinions publiques ; ils se font l'écho des convictions, des préjugés et des stéréotypes (l'europhobie de nombreux Britanniques, la croyance des Allemands dans la supériorité de la Bundesbank ou la prétention des Français à défendre la culture du Vieux Continent) ; ils mettent en lumière les contradictions qui traversent les politiques nationales et les sentiments populaires : les Allemands soutiennent massivement les accords de Schengen mais critiquent la liberté de mouvement des travailleurs, reprochent à Bruxelles à la fois d'en faire trop ou pas assez, souhaitent une harmonisation des normes... sauf celles de certains produits fabriqués chez eux.

La couverture du sommet de Cannes est encore plus instructive. A revoir avec le recul, et dans la foulée, ces divers reportages, on se demande parfois si l'on assiste au même événement. Dans un décor estival à peu près immuable – et à partir d'un stock d'images officielles identiques, car souvent prises en « pool » –, chaque programme privilégie les thèmes, les inquiétudes et les intérêts nationaux du moment : l'avenir d'Europol pour les Pays-Bas, les relations avec l'Europe centrale pour l'Allemagne, l'extension du TGV et la Bosnie pour la France. Quant à la vénérable BBC, elle réalise le tour de force de ne pas souffler mot de l'ordre du jour européen, consacrant entièrement, ce soir-là, ses deux correspondances cannoises à la lutte de pouvoir qui, il est vrai, fait rage, à la tête du parti conservateur, en cette fin juin.

Ce spectacle télévisé est-il aussi « déprimant » que le jugent certains eurocrates ? En vérité, comme on l'a vu pendant la campagne référendaire sur Maastricht, l'Europe est prise dans un dilemme : trop abstraite, trop lointaine, elle suscite l'agacement ou, pis, l'indifférence ; et si elle se mêle de la vie quotidienne, on fustige son activisme. Une chose est sûre : pour bien « vendre » l'Europe à son public, la presse doit la rendre plus accessible au consommateur, en lui parlant de ce qui lui importe, mais sans sombrer fatalement dans le provincialisme.

Gagner cette « bataille de la proximité » suppose, à des degrés divers, de « nationaliser » l'information sur l'Europe. Porte-parole adjoint de la Commission, Joao Vale de Almeida partage ce souci : *« Sur ce marché de l'information, l'offre existe, fournie par Bruxelles. La demande aussi. Le* Financial Times *est en train de devenir un vrai journal européen. Le* Herald Tribune *et le* Wall Street Journal *ont un intérêt croissant pour l'Union. Aucun doute donc, l'Europe fait vendre. Reste à s'y prendre mieux. C'est la responsabilité commune de la presse et de Bruxelles. Il faut diluer l'Europe dans l'information nationale et régionale. Il faut en faire une affaire locale, l'affaire de chacun. Afin de permettre aux citoyens de comprendre le sens et les effets des décisions prises en leur nom. Moins les journalistes en charge de l'Europe séjourneront à Bruxelles, mieux cela vaudra pour elle. »* C'est aussi l'avis de Wolfgang Klein, correspondant à Bruxelles de la chaîne de télévision allemande ARD : *« Je ne vais jamais dans la salle de presse de la Commission. J'y perdrais mon temps. J'évite les politiciens et les commissaires. Je préfère me promener en Europe et filmer des sujets peu institutionnels destinés à un magazine diffusé le samedi. Malgré une mauvaise heure d'écoute, nous avons un million de téléspectateurs. Quant aux sommets européens, c'est le pire exercice qui soit pour la télévision : on y a peu d'images et encore moins d'informations. »* Nouvelle venue en Europe, la Suède affiche déjà son dépit amoureux. *« Une majorité de mes compatriotes sont devenus rapidement anti-européens,* observe Ewa Hedlund, chef du bureau de Bruxelles du journal *Pressens Tidning, parce qu'on leur avait promis à tort que l'adhésion à l'Union résoudrait leurs problèmes. Or les prix n'ont pas baissé, le chômage reste aussi important et la monnaie continue de se déprécier. L'Europe sert de bouc émissaire. »* Les journaux suédois ont en tout cas rapidement « nationalisé » l'information européenne, qui est traitée, depuis le jour de l'adhésion, par leurs services de politique intérieure.

LA FORCE DES IDENTITÉS NATIONALES

Au-delà des raisons de fond, comme son impuissance militaire et politique trop longtemps exhibée en Bosnie, la mauvaise image de l'Europe dans les médias tient à d'autres facteurs : la confusion et les atermoiements entretenus par certains gouvernements, piètres communicateurs en l'espèce ; et le jargon dans lequel se complaisent les institutions. *« Il arrive que nous ne comprenions même plus notre propre dialecte,* note Jan Kurlemann, responsable du service de presse du Parlement européen. *Faute de moyens et de temps, on se contente de traduire les documents de travail sans les réécrire avant de les diffuser, ce qui les rend indigestes. »* Et il ajoute, en une fausse boutade : *« On parlera plus et mieux du Parlement européen le jour où il aura plus de pouvoirs. »*

Quant aux stéréotypes, que la presse relaie, ils ne s'atténueront pas, chacun en convient, avant une ou deux générations. Est-ce si grave ? Leur ténacité témoigne aussi de la force des identités nationales. Après tout, comme le souligne M. de Almeida, *« Bruxelles ne souhaite pas l'avènement, au demeurant inconcevable et appauvrissant, d'une Europe homogène, où l'on aurait, du Nord au Sud, la même vision du continent »*.

Jean-Pierre Langellier

RECTIFICATIFS

MURUROA

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition du 4 octobre, Haroun Tazieff n'était pas seulement accompagné par des techniciens du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) dans sa mission d'évaluation de l'atoll de Mururoa.

Si le haut commissaire du CEA de l'époque, Jean Telliac, était bien là, des scientifiques d'autres organismes, comme le SCPRI ou le BRGM, faisaient partie de l'équipe.

TUNISIE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 5 octobre, le président Zine El Abidine Ben Ali a dirigé pendant six ans et non seize les services de la sécurité militaire.

DÉFENSE

Le général Raymond Germanos n'est pas directeur du cabinet du ministre de la défense, contrairement à ce que *Le Monde* a écrit dans ses éditions du 7 octobre. Il est chef du cabinet militaire. Jean-Louis Chaussende est directeur du cabinet civil et militaire de M. Millon.

L'état de déception

suite de la première page

Vient le moment surtout où ce que l'on croyait être l'habileté d'une campagne électorale devient le handicap majeur dans l'exercice du pouvoir. Si déception il y a, c'est en effet qu'il y eut espérance. Mais, à la différence des autres débuts de septennat, sans cet entre-deux attendu qu'est l'état de grâce. En public, la majorité peut bien désigner quelques boucs émissaires rassurants – journalistes, magistrats et une opposition presque silencieuse –, elle n'en sait pas moins que ses malheurs sont imputables à ses propres erreurs.

Celles-ci couvrent pratiquement tout le champ de l'activité gouvernementale, qu'il s'agisse de mesures économiques à contretemps d'une relance attendue, de l'attitude à l'égard des salariés hier encouragés à revendiquer par la campagne électorale, aujourd'hui dépités par un niveau record de prélèvements obligatoires, du diagnostic lui-même qui fonde toute politique – au *« péril national »* décrété hier, succède l'affirmation que la France est un beau pays, *« riche et puissant »*, donc pas si malade, etc.

Quant au théâtre extérieur, il commence là aussi à laisser filtrer une touche d'incertitude, qui laisse planer le doute. S'y ajoute la trop fameuse reprise des essais nucléaires, annoncée à contretemps de l'évolution internationale vers l'interdépendance, la solidarité et la concertation entre alliés. Le discours salutaire et volontariste sur la Bosnie a certes contribué fortement à débloquer la situation, mais il a aussi laissé le champ libre aux presque seuls Etats-Unis pour le règlement de la première guerre sur le vieux continent depuis 1945. Enfin la réitération des engagements européens en faveur de l'Union économique et monétaire est contrariée par des actes symboliques qui mettent en scène un désengagement de la dynamique communautaire – ainsi notamment du repli sur les frontières nationales, à rebours de la promesse de libre circulation des hommes, que signifie le provisoire retrait français de l'espace inscrit par les accords Schengen.

Au delà de cette énumération, qui peut laisser croire à un manque de professionnalisme, au regard notamment de ce que fut le gouvernement précédent, point n'est besoin d'accabler l'équipe actuelle. Mieux vaudrait convenir qu'une clarification s'impose. Mieux vaudrait admettre que la crise de confiance trouve sa source dans un malentendu né de la campagne présidentielle, et que celui-ci doit être levé.

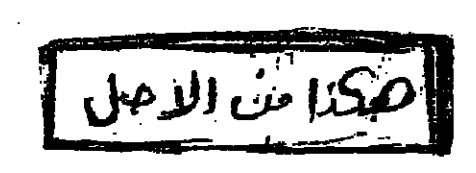
La campagne avait pris les allures d'une polyphonie, mêlant au moins trois discours – Séguin, Madelin, Juppé – que les Français devaient finalement juger harmonieuse, et qui n'était pas maladroite. Elle s'est transformée, à l'épreuve des faits, en une juxtaposition peu crédible. Elle conduit le pouvoir, selon un processus qui ressemble à la conversion de la gauche de mars 1983, à une révision, à un tournant vers une rigueur qui ne dit pas son nom. A ceci près qu'il ne peut, avant de changer de cap, se prévaloir d'aucun bilan.

Au fond, le président, une fois élu, et le pays, avaient le choix entre l'option Balladur – une politique de centre-droit, modérée et européenne – et l'option Séguin, cite d'une *« autre politique »*, proche de la tentation nationale d'une partie de la gauche des années 1980, mais centrée sur la lutte contre la *« fracture sociale »*. M. Chirac a écarté Philippe Séguin au profit d'Alain Juppé : mais celui-ci ne peut incarner une troisième voie, qui n'existe pas ; il voudrait donc faire la politique de M. Balladur, avec le discours de Philippe Séguin, et sans le polygone de sustentation politique de l'ancien premier ministre. Il manque donc à M. Juppé, qui s'est doté d'une équipe trop homogène, une coalition autour de lui rassemblant bien au-delà des fonds propres de M. Chirac, bien au delà des 20 % du premier tour.

Le piège aurait pu ne pas fonctionner si la conjoncture avait été plus fortement soutenue, à l'extérieur et à l'intérieur, par des actes qui suscitent la confiance. A ce stade, les paroles ne suffisent plus. Le gouvernement aura beau proclamer son attachement à la monnaie unique, pour rassurer les marchés, il ne sera cru que lorsque le président convaincra par une initiative forte en faveur de l'Union européenne – sur un terrain qui peut être excusivement politique –, en d'autres termes lorque M. Chirac sera convaincu qu'il lui faut apparaître come un Européen de premier plan.

Quant au pays, il reprendra confiance lorsque ce même président lui dira, ou lui redira plus nettement encore, ce qu'il veut vraiment faire de son septennat, ce qu'il attend des efforts qu'il demande – et à qui il les demande –, ce qu'il adviendra sous son règne de la cohésion sociale. En règle générale, les dirigeants des démocraties modernes rechignent, et souvent renoncent, aux réformes nécessaires parce qu'ils n'ont pas la durée, et parce qu'ils craignent l'impopularité. Les dirigeants français ont la durée – deux ans devant eux sans élection et un président élu pour sept ans – et ils ont déjà l'impopularité. Ils peuvent donc sans crainte entreprendre de grandes réformes. Et qui sait, le pays leur en sera peut-être reconnaissant.

J.-M. C.





L'état de déception

Une petite ville en France

Suite de la première page

N'oublions pas ce qu'une commune comme la nôtre a permis comme mutation économique, sociale, urbaine.

Vaulx-en-Velin est à l'image de ce qu'a vécu la France au *cours du* XX[e] siècle. N'oublions pas ce qu'il a fallu et faut encore de sens de la solidarité, de la citoyenneté, de la responsabilité pour accueillir en moins d'un siècle et faire vivre ensemble 44 000 personnes venues de trente-huit pays.

A Vaulx-en-Velin cohabitent 135 entreprises, des dizaines d'établissements scolaires, des écoles d'enseignement supérieur, des équipements culturels, sportifs, de loisir, une maternité et des maisons de retraite, 300 associations et clubs sportifs...

45 500 vies, ce sont des anecdotes au quotidien, des drames familiaux, des actes de solidarité, des conflits de voisinage, des fêtes de quartier, des modes de vie qui s'opposent, des marchés qui rassemblent, des projets individuels et collectifs, des déceptions... Comme ailleurs, *et peut-être plus* qu'ailleurs, ce sont des habitants aux origines, aux cultures, aux *statuts sociaux* divers, y compris dans les quartiers d'habitat social.

Et pourtant... Pour le reste de la France, Vaulx-en-Velin, nous le savons bien, ce sont ces images diffusées et publiées à l'envi : immeubles HLM aussi agressifs que désolants, voitures qui brûlent dans la nuit, débris calcinés de centre commercial. Les « Vandais *médiatisés » forment* une population homogène, étrange puisque en majorité *jeune et étrangère*, à la dérive entre aide sociale et délinquance, vivant dans *« un climat de tension permanente »* engendré par les actes de violence et de dégradation quotidiens.

Bref, depuis octobre 1990, Vaulx-en-Velin est devenue l'une des villes symboles des banlieues, sa réalité virtuelle lui échappe, elle est réduite à quelques clichés dont on *nous dit : « La banlieue, c'est ça ! »*

Je ne détourne pas mon regard de la réalité : les difficultés que rencontrent les habitants de nos cités d'habitat social sont énormes et, surtout, touchent tous les domaines de la vie sociale et privée : emploi, santé, éducation, logement, culture, enfance, identité...

Oui, on vit difficilement dans certains quartiers. Oui, il faut beaucoup de force, de patience et de générosité pour faire face aux dégradations des conditions de vie, que ce soit la détérioration d'un ascenseur ou l'absence de perspectives pour ses enfants. C'est vrai, c'est sur notre commune que des *politiques inconséquentes* ont concentré les familles qui *connaissent le plus de difficultés* sociales.

Mais je demande à chacun de s'interroger sur son propre regard. Celui de la presse est *significatif*. Chez le lecteur ou téléspectateur qui n'habite pas *« en banlieue »*, les reportages inspirent généralement la crainte, la réprobation, l'in*compréhension. Chez ceux qui* vivent *« la banlieue »*, ils sont source de honte quelquefois, d'indignation et de colère plus souvent. Le regard des caméras se veut pourtant *« objectif »*. Mais il est trop souvent empreint de condescendance, de crainte et, j'en ai bien l'impression, d'un mélange malsain de fascination et de mépris. A de rares exceptions près, il reste *plus attiré par les flammes* des incendies que par la vie quoti*dienne dans toute sa diversité.*

On peut débattre longtemps des pratiques journalistiques. Aussi pertinent soit cet échange, il trouvera vite ses limites. Car, et c'est bien le plus inquiétant, je suis convaincu que le regard de la presse sur nos quartiers est en fait celui que porte ou veut porter la société française sur ses couches populaires. Le discours des journa*listes sur la banlieue me paraît sur*tout évocateur de l'idéologie qui prévaut aujourd'hui pour toutes les analyses sur les quartiers populaires.

Plus grave encore, il sert souvent de constat pour inspirer les politiques de la ville depuis deux décennies, politiques dont on a vu certes la nécessité mais surtout les faiblesses. On parle des « exclus » (pour mieux conforter les « inclus » ?) qui composent ces quartiers « défavorisés » (mais qui choisit de favoriser ou défavoriser ?). On prône des politiques de « gestion sociale » (faut-il entendre « gestion de la paix sociale » ?) applicables à ces « territoires sensibles » (veut-on parler de ghetto ?) où se concentrent les « détresses sociales » (entend-on *par là ceux dont le système de pro*duction n'a plus besoin ?) que sont les « banlieues » (parle-on de lieux mis au ban ?).

Au mieux, on en vient à médiatiser des « expériences d'insertion » généralement toutes louables mais qui connaissent de telles limites qu'elles tendent à une gestion des problèmes « du *ghetto, par le ghet*to, dans le ghetto ».

> « Nous qui vivons dans ce que l'on appelle « la banlieue » souffrons de ces regards biaisés. Aux lourdes difficultés sociales, il faut ajouter cette perte quotidienne de dignité, d'identité »

Nous qui vivons dans ce que l'on appelle « la banlieue » souffrons de ces regards biaisés. Aux lourdes difficultés sociales, lot de chaque jour, il faut ajouter cette perte quotidienne de dignité, d'identité. On pouvait autrefois être fier d'être l'ouvrier, le technicien ou l'employé qui participait à la production, fier d'*habiter* une ville *dont* la culture ouvrière inspirait des partis de gauche offensifs, fier d'être l'étranger qui apportait sa part de réussite à la France, fier d'habiter ces cités nouvelles dont les équipements contribuaient à la réussite des enfants...

Il est difficile, aujourd'hui, d'apparaître aux yeux de la société française sous les traits commu*nément admis de l'habitant d'une* « banlieue » ou d'un « quartier sensible ». C'est se situer dans l'image dégradée et dégradante de villes dont on hésite à prononcer le nom de peur d'être « mal jugé ». Difficile de se reconnaître dans l'image donnée à voir de l'immigration, que ce soit celle des parents, ouvriers aujourd'hui rejetés puisque devenus inutiles, à qui l'on n'a jamais voulu reconnaître une réelle citoyenneté (notamment en ne leur accordant pas le droit de vote), ou bien celle d'une jeune génération dont la volonté de s'intégrer doit vaincre un rejet, à la fois réel et fantasmé, de la communauté française.

La caricature dans l'imagerie des couches populaires n'est pas une nouveauté de ces dernières décennies. *Ce qui l'est, en revanche, c'est* l'impact quantitatif et qualitatif des *médias sur l'ensemble du corps so*cial.

C'est en partie de cette impossibilité d'étayer les personnalités d'une reconnaissance positive au sein de la communauté nationale que naissent le sentiment de fragilité puis la tendance au repli sur la famille, le quartier, la communauté d'origine. *Le* « Français d'abord » justifie le renfermement ethnique. *Les actes d'agressivité, de la voiture* brûlée à l'escalier détérioré, alimentent la rancœur, voire la haine.

Les réticences à donner sa place légitime à l'islam, deuxième religion de France, fournissent des arguments aux mouvements intégristes. La logique de rupture avec la vie sociale entraîne certains *jeunes dans la spirale de la délin*quance, une minorité d'entre eux se raccrochant à l'intégrisme islamique comme d'autres s'embrigadent dans des sectes, des groupes paramilitaires.

Je le dis depuis des années : délinquance et criminalité, intégrisme et racisme se nourrissent mutuellement et exploitent la misère et l'exclusion.

Il n'y a pas *plus* à *Vaulx-en-Velin* qu'ailleurs de base de terrorisme islamiste. Il y a, en revanche, comme ailleurs, des catégories sociales qui subissent durement les évolutions économiques alors qu'elles sont les plus fragilisées. On peut alors redouter les mauvais coups de ceux pour qui la logique de violence sert de programme, qu'ils se réclament de mouvements politiques ou de *mouvements religieux...*

A ce jour, cette tactique de provocation et d'embrasement n'a pas abouti. Prenons garde : le refus de nombreuses communes d'accueillir des logements sociaux accentue le sentiment de rejet ; la propagation des idéologies porteuses de mépris et de racisme, y compris dans des *émissions de divertissement*, accroît l'isolement ; les regards distants sur la « banlieue » renforcent la relégation. Malgré toutes les difficultés, l'immense majorité des Vaudaises et des Vaudais travaillent, étudient, se cultivent, font du sport, se battent pour leur avenir, pour réussir...

« Les banlieues » sont présentées comme un poids mort pour la collectivité nationale. N'oublions pas qu'elles sont surtout un énorme potentiel économique, urbain, démographique, culturel. Que 25 % de la population active vaudaise soit au chômage est un pur scandale contre lequel nous développons des efforts acharnés. Mais cela indique aussi que 75 % est productrice de richesse, contri*bue au développement de l'agglo*mération lyonnaise. Les jeunes de *Vaulx-en-Velin, quelles que soient* leurs origines, sont comme tous les *jeunes* de France, porteurs de valeurs de solidarité, ont la même aspiration à la réussite, veulent vivre les mêmes joies personnelles et collectives.

Que leur propose-t-on pour y parvenir ? Tous connaissent les petits boulots, les « stages garages », l'impossibilité d'accéder à un loge*ment autonome. C'est sur le terrain* de l'économie et des choix politiques que nous ramène principalement le « malaise des banlieues ». Vaulx-en-Velin est, aujourd'hui comme depuis un siècle, ce que notre société en fait. Vaulx-en-Velin ne pose pas des problèmes à la société ; elle pose les problèmes de *la société. « C'est la crise, nous se*rine-t-on depuis des décennies. La situation économique est difficile, les entreprises sont fragilisées, les temps sont à la rigueur et aux sacrifices... » Et l'on remet à demain les « plans Marshall pour la banlieue », les grandes réformes pour « lutter contre les fractures sociales... » Et l'on enlise les projets de développement de nos villes par *un manque de volonté politique* au plus haut niveau.

Il est grand temps d'en finir avec ces discours anesthésiants. La crise n'existe pas pour toutes les catégories, dans tous les secteurs. Selon l'Insee, les 20 % les plus pauvres de la population française ne disposent que de 6,01 % des revenus *des ménages alors que* les 20 % les mieux lotis en absorbent 43,85 %, soit une part sept fois plus grande. En matière de patrimoine, la part est de 156 fois supérieure !

Au cours du dernier quart de siècle, pendant que le taux de chômage quadruplait, la production des entreprises a doublé. Dans le secteur privé et semi-public, 60 % des salariés gagnent moins que le salaire moyen alors que les revenus des marchés financiers ne cessent d'augmenter et sont les moins taxés.

Il est grand temps d'affronter les questions essentielles pour l'économie : comment modifier les modes de production pour que les salariés puissent tirer profit des progrès technologiques et non les subir ? *Comment redéfinir le par*tage des richesses produites et du *travail, combattre des inégalités* criantes ? Comment intégrer la no*tion de « rentabilité sociale »* ? Comment faire s'imposer la citoyenneté dans toutes les activités sociales, y compris l'économie ? Comment répondre aux nouveaux besoins sociaux, culturels, éthiques du XX[e] siècle ?

Il nous faut générer de véritables sursauts de conscience et d'action *collective si l'on veut mettre* l'économie au service de l'homme et la libérer de la violence du libéralisme.

Des mesures d'urgence doivent être prises, dès maintenant, pour replacer les quartiers populaires et leurs habitants dans une trajectoire de réussite. A partir des expé*riences dont me font quotidienne*ment part une multitude de travailleurs sociaux, fonctionnaires, habitants, militants d'associations, élus, chercheurs, je suis à même de formuler des propositions d'actions immédiates pour aller dans ce sens.

> « Je le dis depuis des années : délinquance et criminalité, intégrisme et racisme se nourrissent mutuellement et exploitent la misère et l'exclusion »

Je demande que s'engage au plus vite un débat parlementaire pour l'adoption d'une loi-cadre contre toutes les exclusions. Mais nous ne ferons pas l'économie d'un débat de fond sur la structure même de la société française. C'est, à mon sens, le remède curatif contre le « malaise des banlieues et de la société française ».

Maurice Charrier

Trop de fonctionnaires

par Géraud de Vaublanc

SAISISSANTE coïncidence. *Il y a quelques* jours, au moment même où la Cour des comptes dénonçait les impérities dans la gestion des régimes sociaux, les syndicats de fonctionnaires en appelaient à la grève. En d'autres termes, ceux-là mêmes qui, en vertu de la gestion paritaire instaurée à la Libération, sont coresponsables d'un considérable gaspillage supporté par la collectivité tout entière décrètent une grève parce que leurs adhérents sont prétendument soumis à un régime sec en matière de pouvoir d'achat. Pourtant, par le miracle du *glissement vieillesse* technicité (GVT) et de la récente augmentation accordée par Alain Juppé le pouvoir d'achat des fonctionnaires devrait augmenter en 1995 bien davantage que dans le privé.

Plus généralement, comme l'explique Pierre Le Gaillard, directeur de l'Institut technique des salaires (ITS), *« alors que le secteur privé était le roi des années 70, il a été détrôné par le secteur public ».* D'où un vertigineux effet de ciseau entre ces deux univers : le secteur public cumulant aujourd'hui un pouvoir d'achat globalement supérieur (hors catégorie du *top management*) et une sécurité statutaire ô combien précieuse dans le contexte actuel.

Le discours politique est décidément schizophrène. D'un côté, l'obsession affichée de toutes parts est la lutte contre le chômage. De l'autre, aucune voix ne s'élève pour affirmer qu'aujourd'hui, quand plus d'un actif *sur sept est au chômage, quand* plus d'un actif sur cinq est dans *une situation* de précarité, ceux qui bénéficient de la garantie de l'emploi sont des privilégiés.

Le discours sur les acquis est certes bien orchestré par les *« responsables »* syndicaux. Qu'ils défendent leurs ouailles avec la rage de protecteurs d'espèces en voie de disparition s'explique aisément. Ils sont payés pour ça. Mais n'est-ce pas le rôle du politique, investi pour incarner *l'intérêt* général, de fixer le cadre de l'équité, en *soulignant notamment* que la plupart des salariés se posent la *question* de la survie de leur emploi avant de se préoccuper de l'évolution de leur pouvoir d'achat ? Pour l'immense majorité, cadres compris, il n'y a pas d'acquis qui tiennent.

Ce type de discours suscite une levée de boucliers au nom d'arguments pourtant mythiques. D'une part, *les fonctionnaires seraient* les boucs émissaires d'une *croisade « populiste » : condamnation sans appel !* Ils seraient en *fait mal payés* et trop peu nombreux, comme en témoigne l'exemple des infirmières ou autres policiers. C'est prendre la *partie pour* le tout. Il y a dans la plupart des services publics une évidente pléthore de fonctionnaires, sur laquelle nul n'ose véritablement s'interroger, par crainte de réactions syndicales ou sous couvert de lutte contre le chômage. Pourtant, la compétition, condition *sine qua non* de l'emploi, s'entend globalement : tout secteur non compétitif maintenu en vie (hormis les cas justifiés par les impératifs du service public) pèse sur la collectivité tout entière, *au détriment de l'emploi.*

D'autre part, considérer les *fonctionnaires comme des privilé*giés serait dresser les populations les unes contre les autres : avec ce genre d'argument, seul l'immobilisme prévaut, puisque toute réforme remettant en cause certaines situations avantageuses oppose fatalement ceux qui en profitent à ceux qui en pâtissent. La recherche du consensus est donc un non-sens, ce qui ne remet en cause *ni les* consultations *ni les* négociations mais implique fer*meté et courage.*

Tenir ce discours politiquement *incorrect*, c'est offrir un contrepoids au refrain des acquis sociaux scandé par les syndicats, qui raisonnent comme si la France pouvait se payer le luxe du gaspillage et de l'immobilisme.

La réaction des gouvernants face à la grève et aux revendications du secteur public dans les mois à venir sera un test primordial pour savoir si la France emprunte enfin la voie du changement structurel, tant attendu depuis la campagne présidentielle.

Géraud de Vaublanc *est consultant et enseignant à Paris-XIII.*

AU COURRIER DU MONDE

DIPLOMATIE ET OPINION PUBLIQUE

*Dans votre éditorial du 8 sep*tembre sur la reprise des essais nucléaires français, vous insistez sur la nécessité pour la France de tenir compte des opinions publiques pour mener ses relations diplomatiques. Mais le tir de Mururoa n'est pas à la base un problème diplomatique. C'est une question de défense nationale, vitale, puisqu'elle touche à la dissuasion nucléaire. Quant à l'importance à donner aux mouvements de contestation, votre raisonnement apparaît *étonnant. La France va-t-*elle fonder sa politique de défense sur les mouvements des opinions publiques ? La pérennité des intérêts essentiels de notre pays va-t-elle être soumise à des turbulences conjoncturelles, qui plus est étrangères ? De plus, il me semble que vous exagérez l'influence des opi*nions publiques sur les gouverne*ments, même démocratiques. Ceux-ci, *même s'ils en reprennent* les discours pour des raisons d'opportunité politique, ont des pratiques parfois fort éloignées. Ainsi le Japon mène-t-il un programme nucléaire civil non dépourvu d'ambiguïtés. Il faut en outre souligner le caractère parfois volatil et éphémère des mouvements d'opinion. Que reste-t-il du puissant pacifisme allemand des années 70 et 80 ? L'Allemagne n'y a pas cédé et il serait dommageable que la France le fasse. *[...] Entre l'image de la France au* sein des opinions publiques, sans en nier l'importance, et les impératifs de la défense nationale, il me semble que le choix est immédiat.

Daniel Xardel
Montchaude (Charente)

Vendredi 29 septembre 7h45

Création d'un "passeport jeunes" permettant l'accès à tous les musées pendant 1 an pour le prix de 100 Frs.

(Source Europe 1)

ENTREPRISES
LE MONDE / MARDI 10 OCTOBRE 1995

CONFÉRENCE Au 16e Conseil mondial de l'énergie qui se tient à Tokyo du 8 au 13 octobre, les spécialistes s'accordent sur un scénario qui estime que la consommation d'énergie va croître de 50 % d'ici à l'an 2020. Elle atteindrait 13,4 milliards de tep (tonnes d'équivalent pétrole) contre 8,8 milliards en 1990. ● LES ÉNERGIES FOSSILES resteront dominantes, passant de 80 à 75 % du total. Les énergies renouvelables progresseront modestement pour atteindre 4 %. ● LES MÉGALOPOLES de plus de 10 millions d'habitants seront au nombre de 27 dans vingt-cinq ans contre 14 aujourd'hui. Parallèlement, le parc automobile, actuellement de 400 millions de voitures, passera à un milliard de véhicules. ● EN GRANDE-BRETAGNE, la privatisation de l'électricité débouche aujourd'hui sur une série d'OPA, qui provoquent de vives controverses politiques.

La consommation mondiale d'énergie devrait augmenter de moitié d'ici à 2020

Cette évolution, annoncée à Tokyo lors du 16e Conseil mondial de l'énergie, tient compte d'un doublement du nombre des mégalopoles de plus de 10 millions d'habitants et d'un parc automobile qui dépassera le milliard de véhicules dans le monde

TOKYO
de notre envoyé spécial

« *Cette conférence doit permettre d'effectuer un pas en avant dans la création d'une stratégie de l'énergie dont bénéficieront tous les peuples dans le futur.* » C'est par ce vœu que le prince héritier du Japon a ouvert, dimanche 8 octobre à Tokyo, le 16e Conseil mondial de l'énergie (CME) devant un parterre de 5 000 spécialistes venus d'une centaine de pays pour débattre, jusqu'au 13 octobre, sur le thème : « De l'énergie pour tous les hommes, face à l'avenir que faire ? ».

Comme à Madrid trois ans auparavant, l'explosion démographique est au centre des préoccupations. Selon l'ONU, la population mondiale, actuellement de 5,7 milliards de personnes, devrait compter 10 milliards d'individus en 2050. Fort de cette perspective, le CME a conçu quatre scénarios sur l'évolution de la demande énergétique.

En 2020, dans son hypothèse de référence, cette demande devrait croître de 50 %, atteignant 13,4 milliards de tep (tonnes d'équivalent pétrole) contre 8,8 milliards consommés en 1990. Cette augmentation viendra de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Elle ne devrait cependant entraîner aucune modification de la structure de l'offre. Les énergies fossiles resteront dominantes, passant de 80 à 75 % du total, avec une augmentation de la part du gaz. Les énergies renouvelables progresseront modestement pour atteindre 4 %.

A l'horizon 2050, les tendances conventionnelles ne seraient pas modifiées, sauf accident, et les scénarios évoquent « *l'inévitable poussée de la demande due à la croissance démographique et économique, l'ampleur des besoins de financement et la nécessité de trouver des mécanismes innovants dans ce domaine, les avantages indéniables du marché et de la concurrence mais aussi leur limite* ».

Cette situation est jugée à la fois « *rassurante* » et « *alarmante* » par Manuel Gomez de Pablos, président du CME. Rassurante, car la tendance globale à la baisse de la natalité est confortée par l'exode rural qui, de fait, réduit le nombre d'enfants par famille. Inquiétante, car ce phénomène n'apparaît pas dans les pays pauvres, ce qui les affaiblit encore plus.

URBAINS CONTRE RURAUX

Selon l'AIE (Agence internationale de l'énergie), un citadin consomme deux fois plus d'énergie qu'un habitant de la campagne. Le phénomène risque d'être préoccupant, à en croire les prévisions des démographes.

En 2015, le nombre des mégalopoles dans le monde ayant plus de 10 millions d'habitants sera de 27 contre 14 aujourd'hui et seulement deux en 1950 (Londres et New York). Parallèlement, le parc automobile, actuellement de 400 millions de voitures, passera à un milliard en 2020. Et que dire du financement indispensable pour répondre à la consommation future ? Il est estimé à 30 000 milliards de dollars d'ici à 2020, soit la moitié du produit intérieur brut mondial de 1990.

Pour affronter ces défis, le président du CME avance plusieurs hypothèses aussi bien techniques que politiques. Le progrès permet d'augmenter rapidement les rentabilités, comme le prouve l'évolution récente de l'industrie pétrolière. Malgré la faiblesse du prix du baril au cours des trois dernières années, les pétroliers se sont adaptés en réduisant leurs coûts et en bénéficiant de nouvelles technologies. « *Cela leur a permis de continuer à augmenter leurs réserves tout en maintenant la même production que précédemment.* »

LA THÉORIE DES « 4 E »

Il prône également la privatisation qui « *permet un meilleur dialogue entre les fournisseurs d'énergie et les consommateurs. Ce phénomène s'observe progressivement depuis trois ans* ». A cela s'ajoute l'intérêt croissant du public pour les questions d'environnement, comme l'a éprouvé récemment Shell, contraint de renoncer au sabordage en mer du Nord de sa plate-forme Brent Spar.

Cette préoccupation environnementale est partagée par Gerhard Ott, président de l'assemblée exécutive du CME, qui s'insurge néanmoins contre le caractère désabusé de l'« *air du temps* » et contre les « *faux prophètes* » qui promettent une meilleure qualité de vie en réduisant la consommation et en abandonnant le nucléaire.

Selon lui, pour réussir à mieux répartir l'énergie, il faudra appliquer la théorie des « 4 E » : énergie, environnement, économie et surtout éducation. Aucun des quatre éléments ne peut se passer des trois autres. « *Nous ne devons pas nous contenter du seul aspect scientifique ou technique. Il faut tenir compte de l'environnement socio-culturel.* » Pour conclure cette première journée, il se réfère au philosophe indien M. G. K. Menon : « *C'est en associant la science et la sagesse que se construisent les passerelles avec la société.* »

Dominique Gallois

Nouvelle OPA réussie dans l'électricité britannique

APRÈS avoir résisté pendant deux mois et échoué dans sa tentative de rallier à sa cause l'américain Pacificorp comme chevalier blanc, la compagnie de distribution d'électricité Manweb s'est finalement rendue au producteur Scottish Power, qui, vendredi 6 octobre, a annoncé posséder 61,5 % du capital de la première.

C'est la troisième OPA lancée dans le secteur britannique de l'électricité qui aboutit. La levée au mois de mars 1995 des « *golden share* », actions privilégiées protégeant depuis cinq ans les entreprises britanniques de distribution d'électricité, a provoqué une ruée sur ces compagnies privées. Depuis, sept d'entre elles ont été la cible d'une OPA (offre publique d'achat). Aux côtés de conglomérats séduits par la rentabilité du placement ou des électriciens américains en pleine internationalisation, apparaissent des tentatives de regroupement remettant en cause l'objectif des privatisations.

BATAILLE BOURSIÈRE

Trois producteurs d'électricité britanniques reconstituent des groupes intégrés et une entreprise de distribution d'eau envisage d'ajouter une prestation à sa palette. Ces réorganisations provoquent de vives contreverses politiques alors que les élections générales sont prévues au plus tard à la mi-1997. Le Labour, qui juge ces OPA inquiétantes, souhaiterait reréglementer ce secteur, que l'actuel gouvernement a promis de libéraliser totalement à la fin de 1998.

Devant cet engouement, les prix des firmes de distribution régionales flambent. Les instances britanniques ne se sont pas encore prononcées sur le rachat envisagé par PowerGen de la firme Midlands (pour 1,95 milliard de livres) lui permettant de contrôler 2 millions d'usagers et de détenir 14 % de la distribution. D'entrée de jeu, pour éviter tout obstacle, le deuxième producteur d'électricité britannique a décidé de réduire son rôle en amont en cédant deux centrales électriques (*Le Monde* du 20 septembre), ramenant ainsi sa part de marché dans la production de 23 % à 19 %.

Dernier à être entré dans la course, National Power a fait l'offre la plus importante le 3 octobre, en proposant 2,8 milliards de livres (22,4 milliards de francs) pour acquérir Southern Electric. Le premier producteur du Royaume-Uni suit ainsi l'exemple de son rival PowerGen et de son petit concurrent Scottish Power. Craignant la reconstitution de monopoles, l'Offer, organisme de surveillance du marché, a réagi dès le lendemain en affirmant que cette opération « *augmenterait la concentration dans la production en supprimant un concurrent* ». National Power, forte de ses 34 % du marché de la production, conforterait un peu plus sa présence, Southern Electric ayant des participations dans des producteurs indépendants.

La tentative de prise de contrôle par North West Water, une compagnie de distribution d'eau implantée dans la région de Manchester, de Norweb, une firme assurant la fourniture d'électricité dans la même zone, est plus délicate. Cette fusion confronterait le gouvernement au rapprochement de deux services publics démantelés à la fin des années 80. Depuis plusieurs semaines, Norweb est au centre d'une bataille boursière mouvementée. Pour résister à North West Water, la firme a appelé à sa rescousse les groupes américains Houston Industries et South West Corp (SWC), réunis dans Texas Energy. Mais, le 3 octobre, les deux prédateurs ayant surenchéri à quelques heures d'intervalle et proposé sensiblement le même prix (1,74 milliard de livres), la direction de la compagnie de distribution d'électricité s'est refusée à soutenir l'une ou l'autre des propositions, attendant que la situation s'éclaircisse. Cette compétition accorde un sursis aux autorités britanniques. Elles n'ont plus qu'à espérer une nouvelle proposition américaine, ce qui leur permettrait d'éviter un débat sur le fond.

D. G.

Sept tentatives

● **Mars 1995.** Londres supprime la « *golden share* » qui protégeait les douze sociétés privées de distribution d'électricité depuis 1990.
● **Juillet 1995.** Scottish Power lance une OPA hostile sur Manweb, d'un montant de 1,1 milliard de livres (8,5 milliards de francs). Hanson propose 2,5 milliards de livres pour acquérir Eastern Group.
● **Août 1995.** Trafalgar House renonce à la tentative d'OPA inamicale lancée sur Northern Electric en décembre 1994, s'élevant à 1,2 milliard de livres. L'électricien américain Southern Electric Co. acquiert South Western Electricity pour 1,1 milliard de livres.
● **Septembre 1995.** Une bataille boursière s'organise autour de Norweb, convoitée par la compagnie de distribution d'eau North West Water. PowerGen se propose d'acquérir Midlands Electricity.
● **Octobre 1995.** National Power lance une OPA amicale sur Southern Electric.

صكذا من الاهل

Des salariés de Boeing entament une grève contre leur nouveau contrat de travail

La direction veut diminuer les avantages sociaux et juge la sous-traitance indispensable

Alors que la reprise économique avive la concurrence entre Boeing et Airbus, plus de 32 000 salariés du « numéro un » mondial de la construction aéronautique se sont engagés, vendredi 6 octobre, dans une grève illimitée. Ils protestent contre la trop faible augmentation des salaires proposée par la direction et contre la diminution des avantages sociaux.

WASHINGTON
de notre correspondant

A l'appel de l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aéronautique, 32 500 salariés (soit 31 % du nombre total d'employés) des usines de Seattle (Etat de Washington), Wichita (Kansas) et Gresham (Oregon) ont arrêté leur activité le 6 octobre, pour protester contre les termes du nouveau contrat de travail de trois ans proposé par leur employeur.

La direction propose d'augmenter le salaire horaire moyen de 20,37 dollars à 22,16 dollars (environ 110 francs) au cours des trois prochaines années, auquel s'ajouterait une somme forfaitaire moyenne de 3 400 dollars.

Mais, pour le syndicat, ces mesures sont d'autant plus insuffisantes, qu'elles sont accompagnées d'une diminution des avantages sociaux. Selon lui, chaque employé perd 1 000 dollars par an. Ce mouvement de protestation vise également l'accroissement du nombre de sous-traitants (notamment au Mexique, en Chine et au Japon) utilisés par Boeing, un argument mis en avant par la direction pour justifier une diminution des avantages sociaux.

Sans contester le fait, la direction souligne que cette évolution, dictée par le « marché », est indispensable pour obtenir des commandes. Une négociation sur ces bases paraît, à l'heure actuelle, peu probable.

MOMENT CRITIQUE

Ce mouvement intervient à un moment critique pour le constructeur américain. En 1994, Boeing a eu pour la première fois un carnet de commandes moins rempli que celui de son principal rival, Airbus. Cette année, en revanche, il a repris la tête, avec 149 commandes contre 59, au cours des six premiers mois de l'année. Après cinq années de vaches maigres, la demande mondiale est nettement repartie, avivant la concurrence entre les deux firmes.

Outre une amélioration de la productivité, Boeing a fortement réduit ses effectifs, passés de 160 000 employés en 1989 à 105 000 aujourd'hui.

La direction de Boeing n'a pas l'intention de remplacer les grévistes. Pendant la précédente grande grève qui avait affecté les chaînes de production, en 1989, les syndicats avaient tenu bon pendant 48 jours, mais 23 avions étaient sortis des usines pendant cette période.

C'est ce précédent qui rend la direction relativement optimiste : au pire, estime-t-on à Seattle, la production (l'objectif est de 235 appareils cette année), sera ralentie et certaines commandes seront livrées avec retard. A condition toutefois que le mouvement ne s'éternise pas. Or, selon Matt Bates, son porte-parole, le syndicat dispose d'un fonds de solidarité de 125 millions de dollars, ce qui, affirme-t-il, peut lui permettre de tenir jusqu'à ce que les revendications salariales soient acceptées.

Laurent Zecchini

Un accord a été signé sur la restructuration des chantiers navals espagnols

Le compromis entre le gouvernement et les syndicats met fin à trois mois de conflits

Un accord a été conclu entre le gouvernement espagnol et les syndicats sur la restructuration des chantiers navals. Seuls neuf sites survivront, mais les suppressions d'emplois seront réduites au nombre de 4 200. Depuis dix ans, les pertes accumulées dans ce secteur se chiffrent à 388 milliards de pesetas (15,5 milliards de francs).

MADRID
de notre correspondant

Après trois mois de discussions et de violents affrontements, tout particulièrement à Cadix et à Puerto Real (Andalousie), un pré-accord a finalement été obtenu, aux premières heures, vendredi 6 octobre, entre les syndicats et l'Agence industrielle de l'Etat (AIE), nouveau nom donné à l'INI (Institut national de l'industrie). La base devra se prononcer sur le texte.

Un pas important avait déjà été franchi, il y a une semaine, lorsque l'AIE avait accepté de réduire de plus de 1 000 le nombre des licenciements annoncés, qui étaient 5 200 à l'origine. Mais surtout les esprits s'étaient calmés quand les pouvoirs publics avaient renoncé à fermer les sites de Cadix et de Séville. La ville de Cadix, notamment, avait été quasiment coupée de l'extérieur le vendredi 15 septembre à cause de manifestations particulièrement violentes motivées par la perspective de fermeture. Une fois réduit le nombre de licenciements, ce plan de restructuration de la construction navale espagnole (le troisième depuis 1984 : à l'époque, elle employait 32 000 salariés) pouvait progresser. Il ne restait qu'à régler les détails techniques de la mise en préretraite de 3 900 employés afin de ramener les effectifs totaux de 10 000 à 6 100 personnes. Les syndicats réclamaient 79 % du salaire, à l'instar de la reconversion de la sidérurgie, tandis que l'administration offrait 70 %. On a finalement tranché à 76 % et une augmentation annuelle de 2,5 % après deux années de gel.

AVAL DE BRUXELLES

Les syndicats considèrent comme une victoire d'avoir obtenu le maintien en activité des neuf sites répartis sur le territoire espagnol. Si le retour à la rentabilité est obtenu en 1998, comme le prévoit le président Carlos Martinez de Albornoz, l'accord stipule qu'un maximum de 1 200 nouveaux travailleurs pourront être embauchés à partir du 1er janvier 1999 jusqu'au 31 décembre de l'an 2000. Mais on n'en est pas encore là !

Ensuite, il faudra modifier certains types de productions et accroître la productivité. Enfin, et surtout, il conviendra de savoir si ce plan de restructuration aura l'aval de Bruxelles afin d'obtenir les 180 milliards de pesetas (7,2 milliards de francs) d'aides publiques dont la moitié sera utilisée pour éponger le déficit et l'autre pour financer les ajustements décidés.

La sévérité du schéma de reconversion – le troisième en dix ans – et l'intransigeance de la direction de la construction navale à propos des modalités de sa mise en œuvre avaient bloqué les négociations. Il aura fallu que la colère éclate et que les discussions reprennent directement avec l'AIE pour qu'un compromis s'établisse.

Reste désormais à gagner la bataille de la viabilité économique pour chacun des centres puisque, à partir de l'an prochain, l'Etat ne pourra plus apporter d'aides. Depuis dix ans, les pertes accumulées se chiffrent à 388 milliards de pesetas (15,5 milliards de francs).

Michel Bole-Richard



La holding italienne Gemina est soupçonnée de falsification de bilan

LA HOLDING italienne Gemina, contrôlée par le groupe Fiat et la banque d'affaires Mediobanca, pouvait-elle ignorer les pertes de sa filiale d'édition RCS lorsqu'elle a lancé, en juin dernier, une augmentation de capital de 1 500 milliards de lires, puis, début septembre, lorsqu'elle a annoncé son projet de fusion avec Ferruzzi Finanziaria (Ferfin) ? C'est l'une des questions que s'est posée un magistrat milanais, Francesco Greco, en ouvrant il y a deux semaines une enquête judiciaire sur les comptes de Gemina-Rizzoli.

Dans ce cadre, la brigade financière italienne a perquisitionné, samedi 7 octobre, les bureaux de plusieurs sociétés contrôlées par la holding, et notamment ceux de RCS Editori, la maison d'étition de Gemina qui contrôle le journal italien *Corriere della Sera*. Elle a, par ailleurs, informé le président de Gemina, Giampiero Pesenti, et son vice-président, Francesco Paolo Mattioli, *qu'ils faisaient l'objet d'une enquête* pour falsification de bilan, irrégularités comptables et distribution de dividendes fictifs. Cette décision est intervenue au lendemain d'une rencontre entre le président de la Consob (la COB italienne), Enzo Berlanda, et ces responsables venus notamment expliquer les énormes pertes affichées par Gemina au premier semestre 1995. Gemina avait fin septembre annoncé pour les six premiers mois de l'année un déficit de 340,7 milliards de lires (près de 1,06 milliard de francs) alors que la société avait enregistré un bénéfice de 67,4 milliards de lires au cours de la même période l'année précédente.

Pour l'état-major de Gemina, ce gouffre provient des 276 milliards de lires de pertes subies par RCS Editori. C'est pourquoi les enquêteurs s'intéressent aux conditions de la vente en 1990 de Fabbri Editori – une maison d'édition contrôlée par Fiat – à RCS Editori, une grande partie des pertes de RCS ayant été causées par cette entreprise dont les problèmes financiers ne sont apparus que cette année, à la faveur d'un changement de direction.

A ces problèmes, il faut ajouter les quelque 240 milliards de lires de pertes à charge de Gemina capital market, enregistrées par la Fochi, qui a essayé, sans succès, de spéculer sur les changes. De fait, des perquisitions ont également eu lieu chez les commissaires aux comptes de Gemina, *ainsi qu'aux sièges de Gemina* Capital Markets et Gemina Servizi Finanziaria.

Ces procédures pourraient remettre en cause le projet de fusion entre Gemina et Ferfin. En chute libre à l'ouverture de la Bourse de Milan, le titre Gemina a été suspendu lundi 9 octobre.

Babette Stern et Marie-Claude Descamps

Le constructeur informatique Unisys se scinde en trois entités indépendantes

LE CONSTRUCTEUR informatique américain Unisys va scinder ses activités en trois entités indépendantes, afin de réduire ses coûts de structure. Les trois activités rendues autonomes sont la fabrication d'ordinateurs et de logiciels, le conseil informatique et le service après-vente. Chaque entité disposera de ses propres équipes de vente et de marketing et sera financièrement autonome. Cette restructuration, qui devrait entraîner des économies annuelles de 400 millions de dollars par an (environ 2 milliards de francs), ne conduira pas, pour l'instant, à la création de trois sociétés cotées distinctes. Wall Street a bien accueilli la nouvelle, l'action Unisys *gagnant* 6 % à 8,25 dollars, vendredi 6 octobre.

Unisys, qui est née de la fusion en 1986 de Sperry et Burroughs, est en restructuration permanente depuis le début de l'année. En janvier 1995, la société a annoncé qu'elle supprimerait 4 000 emplois, soit 10 % de ses effectifs, dans le cadre d'un plan de restructuration de 186 millions de dollars. Au printemps, elle s'est séparée de ses activités dans le secteur de la défense et a adopté en juillet un système de management décentralisé.

Cette modification des structures reflète l'évolution des métiers d'Unisys. Spécialisée dans la fabrication de gros ordinateurs, la société originaire de Pennsylvanie a manqué, à la fin des années 80, le passage aux réseaux d'ordinateurs personnels en ligne. Son cours de Bourse s'est effondré de 48 dollars en 1987 à 2,25 dollars en juillet 1990. La société s'est alors diversifiée dans les services informatiques. La vente de systèmes centraux, qui constituait 80 % de son activité en 1990, ne représente plus que la moitié de son chiffre d'affaires qui s'élève à 6 milliards de dollars. En 1998, la fabrication de gros ordinateurs ne devrait plus représenter que 30 % de ses recettes. Unisys sera alors devenue prioritairement une société de services informatiques.

Ar. L. (avec Bloomberg)

Avec le rachat de Canary Wharf à Londres, les frères Reichmann reviennent sur la scène des affaires

Un de leurs nouveaux associés est le prince saoudien Al Walhid, « sauveur » d'Euro Disney

Les trois entrepreneurs canadiens, Paul, Albert et Ralph Reichmann, ont reconquis, avec l'appui de partenaires, le grand complexe immobilier londonien lancé en 1988. Sorte de cité financière mutante au bord de la Tamise, Canary Wharf fut à l'origine de la débâcle retentissante, en avril 1992, de l'empire – 15 millions de mètres carrés de bureaux – de cette famille, qui a fait fortune dans la promotion immobilière outre-Atlantique. Après trois ans de purgatoire, le patriarche Paul Reichmann prend sa revanche.

LONDRES
correspondance

Si, dans les affaires, la patience est l'art d'espérer, celle dont firent preuve les frères Reichmann – Paul, Albert et Ralph – trouve aujourd'hui sa récompense. Trois ans de purgatoire : c'est une bien longue attente pour ceux qui furent les plus grands promoteurs immobiliers de la planète avant la faillite retentissante de leur empire, Olympia & York, fort de 15 millions de mètres carrés de bureaux à New York, Toronto et Londres, le 14 avril 1992.

Le rachat récent, par un consortium comprenant Paul Reichmann, de Canary Wharf – le grand projet immobilier londonien qu'ils avaient réalisé en 1988 au milieu des anciens docks désaffectés de la capitale britannique – marque le retour des entrepreneurs canadiens sur le devant de la scène.

Un retour d'autant plus remarqué que, parmi les nouveaux associés de ces juifs orthodoxes, kippa vissée sur la tête, partisans invétérés de l'Etat d'Israël, figure le prince Al Walhid, neveu du roi Fadh d'Arabie saoudite, connu pour son sauvetage d'Euro Disney et sa prise de participation dans la Fininvest de Berlusconi. Le processus de paix au Proche-Orient est visiblement passé par là.

Histoire-épopée que celle de cette famille originaire de Hongrie qui s'installe à Vienne, puis à Paris après l'Anschluss de 1938, avant de gagner Tanger lors de l'invasion de la France, de traficoter dans les devises, puis d'émigrer au Canada au début des années 50.

Avec les 100 000 dollars légués par le père, Samuel, les trois fils créent une entreprise de vente en gros de carrelage importé dans une banlieue de Toronto, à l'époque une cité provinciale et endormie. Mais, grâce au boom économique des années 60 en Ontario, ils font rapidement fortune en investissant dans plusieurs centres commerciaux. En 1975, les Reichmann bâtissent la First Canadian Place, la plus grande tour de bureaux du pays, avec un coup de pouce des autorités provinciales, déterminées à damer le pion à Montréal, alors capitale économique de la confédération, mais déjà en proie aux soubresauts du mouvement indépendantiste québécois.

« Trop petit pour nous, le Canada, il nous faut les Etats-Unis. » De leur fief, attirés par le marasme économique new-yorkais, ils rachètent à moindre coût huit gratte-ciel de Park Avenue, en plein centre de Manhattan, en 1981. La valeur de leurs investissements triplant en quelques années, les croisés de la truelle érigent le World Financial Center sur le site abandonné de Battery Park, à deux pas de Wall Street. Le gotha de la finance et de l'industrie s'arrache ces quatre tours au luxe tapageur qui rivalisent avec le World Trade Center. Les banquiers ont les yeux de Chimène pour Paul-le-gagneur, qui semble transformer en or tout ce qu'il touche et lui prêtent sans compter, malgré le mystère entourant la holding familiale Olympia & York, dont les frères Reichmann sont les uniques actionnaires.

En 1987, nouveau défi : Londres, capitale boursière du Vieux Continent, où, en cette ère thatchérienne, le prix du mètre carré (ou plutôt du *square foot*) flambe. Encouragé par la Dame de fer, qui ne cache pas son admiration pour les self-made-men d'outre-Atlantique, Paul Reichmann lance le plus grand projet européen, Canary Wharf. Une tour de cinquante étages au toit pointu, six autres édifices monumentaux clinquants, 1,2 million de mètres carrés de bureaux capables d'accueillir 150 000 employés, un centre commercial de 50 000 mètres carrés. Une sorte de cité financière mutante devait surgir de la partie nord de l'île aux Chiens, blottie dans une boucle de la Tamise.

Mais, en 1988-1989, le marché vacille brutalement sous les effets conjugués de la politique d'argent cher, de la récession, qu'accentuent les carences en moyens de transport desservant les Docklands. La déroute de Canary Wharf, dont seulement 60 % des surfaces étaient louées malgré des loyers trois fois moins élevés que dans la City voisine, emporte Olympia & York, criblée de dettes.

Dans les années 80, les banquiers ont les yeux de Chimène pour Paul-le-gagneur

Placé sous administration judiciaire en mai 1992, alors que seul un tiers du projet initial avait été construit, Canary Wharf est pris en charge, en novembre 1993, par les onze banques créancières. A la tête de Canary Wharf Ltd, Sir Peter Levene, ex-directeur des achats d'armement au ministère de la défense, va drainer rapidement une nouvelle clientèle pour rejoindre la poignée de compagnies installées depuis le départ, Texaco, Credit Suisse-First Boston ou Morgan Stanley. La reprise économique, le feu vert donné par le ministère des transports à la construction d'un nouveau tronçon de la ligne de métro *Jubilee Line* – qui doit relier le centre de Londres aux Docklands –, l'ouverture à un rythme soutenu de commerces permettent au quartier d'affaires de l'East End de relever la tête.

Une silhouette maigre, tourmentée, mais une allure altière : Paul Reichmann tient à la fois du conquistador et du kabbaliste. Du premier il a la passion des combats, du second la patience. Dualité qui explique sans doute sa renaissance lente, programmée, à l'abri des médias.

Alors que les créanciers se disputent en public les restes d'Olympia & York, aux Etats-Unis, le patriarche se contente d'obtenir un contrat pour l'entretien du gratte-ciel de Toronto, confié à l'un de ses neveux. Pour tester le monde du business, il crée un fonds d'investissement dans l'immobilier, en association avec le financier George Soros, et se lance dans un programme urbanistique mesuré au Mexique. Mais le vrai défi des Reichmann était de reconquérir Canary Wharf afin, selon les propres termes de Paul, de *« voir se concrétiser* [leur] *vision »*.

Marc Roche

Michelin va créer deux usines de pneumatiques très automatisées

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Michelin a annoncé la prochaine création à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et à Saint-Priest (Rhône) de deux unités de production de pneumatiques tourisme selon un procédé de fabrication d'une nouvelle génération au secret jalousement gardé. Ce procédé, qualifié d'*« intégré et flexible »* par le numéro un mondial du pneumatique, se caractérise surtout – d'après le peu que l'on en sait – par une automatisation révolutionnaire.

A Clermont-Ferrand, il existe depuis 1994 dans la zone des Gravanches une unité de ce type. La direction de la manufacture a fait en sorte qu'aucune information sur le mode de fabrication en place ne puisse filtrer. On sait seulement que dans le nouveau système, les postes de travail (au nombre d'une cinquantaine) ont été considérablement réduits. Ce qui inquiète les syndicats, déjà traumatisés par une cascade de plans sociaux qui, en l'espace de quelques années, ont réduit de moitié le personnel à Clermont-Ferrand.

Daniel Roux, élu CFDT et secrétaire du comité d'établissement, redoute que la création de telles unités et leur essaimage sur le territoire national ne témoignent de la volonté de la direction de faire disparaître une partie importante de la production dans la capitale auvergnate. Le comité central d'entreprise n'a obtenu aucun renseignement sur le nombre d'emplois que créeront ces futures unités puisque leur statut fait qu'elles ne dépendent pas directement de la manufacture. Ce n'est que le 25 octobre, lors de la réunion du comité de groupe, que ces informations pourraient être données. La direction Michelin, comme si elle voulait se défendre par avance d'une telle interprétation, a précisé, dès le jeudi 5 octobre, que ces créations *« viennent en complément d'autres investissements industriels plus traditionnels »*. Et de citer la création, sur le site clermontois des Carmes, d'un atelier de pneus poids lourds selon le procédé classique, l'extension de cette même production à La Roche-sur-Yon et à Poitiers, la création d'une ligne de fabrication supplémentaire de pneus tourisme à l'usine de Tours.

La direction ne manque pas enfin de rappeler que, depuis 1989 à Clermont-Ferrand, l'une de ses unités, la société Michelin de transformation des Gravanches (SMTG), fabrique selon l'un de ces procédés classiques, le plus performant au niveau international, des pneus tourisme haute et moyenne gammes. Cette usine modèle – que Michelin considère comme l'un de ses fleurons et qu'il se plaît à faire visiter à certains privilégiés – emploie trois cents salariés dont deux cents opérateurs et le travail s'y effectue sept jours sur sept.

Jean-Pierre Rouger

L'automobile française a du mal à s'imposer en Chine

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Après avoir négligé la Chine depuis qu'il préside le groupe PSA, Jacques Calvet rendra début novembre sa première visite aux autorités de Pékin. Pour le président du troisième groupe automobile européen, la période est cruciale. Si, dans le cadre du IXe Plan (1996-2000) qu'il est en train de peaufiner, le gouvernement de Pékin accepte de faire figurer Peugeot au *rang de ses grands partenaires automobiles*, tous les espoirs sont encore permis. Sinon, le Lion n'a plus qu'à rentrer ses griffes. Cette hypothèse, qui paraît aujourd'hui la plus probable, révèle la position délicate des constructeurs automobiles occidentaux en Chine. Convaincus qu'ils ne peuvent être totalement absents de ce marché, la plupart ont accepté, bon gré mal gré, de passer sous les fourches Caudines *des autorités chinoises*. Peugeot ne fêtera que très discrètement cette année les dix ans de son implantation en Chine. L'objectif de Jacques Calvet est moins de souffler les bougies que de rallumer les braises. Pour s'implanter en Chine, Peugeot s'était associé à une société automobile appartenant à la ville de Canton. Comme l'ensemble des autres constructeurs occidentaux, Peugeot est minoritaire (en l'occurrence 22 %) dans la société mixte *contrôlée à plus de 66 % par les* Chinois. Dans ce secteur comme dans l'énergie, Pékin exige en effet de rester majoritaire dans les joint-ventures.

ÉLAN BRISÉ

Dans un premier temps, Peugeot n'a eu qu'à se féliciter de ce partenariat. Les 15 000 pick-up 504 sortent comme prévu chaque année de l'usine de Canton et, *conformément aux souhaits des* actionnaires, les autorités municipales en 1988 et nationales en 1989 acceptent de porter la production annuelle à 50 000 véhicules par an et d'introduire la 505. Mais aujourd'hui l'élan risque d'être brisé. Seuls 22 000 véhicules sortiront des chaînes cette année.

Alors que Peugeot souhaite fabriquer la 405 et produire à la fin du siècle 150 000 véhicules par an, le gouvernement chinois ne l'entend pas forcément de cette oreille. *« Avant il affirmait vouloir autoriser trois gros projets, c'est-à-dire trois usines qui fabriqueraient 150 000 véhicules par an, et trois petits, uniquement autorisés à en produire 50 000. Aujourd'hui il évoque huit projets : quatre gros et quatre petits, mais on n'en sait pas davantage »*, explique un observateur français.

Or, quel que soit le cas de figure, Peugeot ne fait pas partie des gros *projets. Seraient retenues deux* joint-ventures créées entre Volkswagen et des sociétés chinoises, une entreprise chinoise exploitant une licence du japonais Daihatsu et la société mixte créée par Citroën. En s'associant avec une collectivité locale, Peugeot semble s'être *de facto* exclu de tout projet d'envergure nationale... à moins que Jacques Calvet ne parvienne à infléchir la position du gouvernement chinois.

Ce n'est pas un hasard si Jean-Louis Lafforgue, jusqu'ici délégué général de Citroën en Chine, s'occupe désormais également de Peugeot. Bien qu'arrivé en Chine nettement plus tard, en 1992, Citroën est le constructeur dont l'avenir dans ce pays semble le plus prometteur. Associé au deuxième constructeur de camions du pays, Citroën a investi plus d'un milliard de francs dans une usine qui sera opérationnelle dès l'année prochaine et produira très rapidement 150 000 ZX par an.

TAXES JUDICIEUSES

Si, pour le moment, seules 25 % des pièces détachées sont fabriquées sur place, le niveau d'intégration atteindra 60 % l'année prochaine et près de 100 % en l'an 2000. La raison en est simple : les autorités chinoises ont imposé un système de taxes à l'importation de pièces détachées très judicieux car inversement proportionnel au niveau d'intégration. Par ce stratagème, les Chinois acquièrent non seulement le savoir-faire des constructeurs mais également celui des équipementiers. Signe de l'optimisme de Citroën : sans attendre l'accueil que les Chinois réserveront à la ZX, le constructeur souhaite ouvrir une nouvelle usine où seraient produits de petits véhicules, moins chers que la ZX.

Renault aimerait pouvoir afficher de telles ambitions. Arrivé en Chine fin 1993 seulement, celui-ci accumule les difficultés au point que deux voitures seulement *sortent chaque jour de ses installations*. A l'origine de cette Bérézina, un mariage à la fois trop tardif et contre-nature. Trop tardif : dernière société mixte créée dans l'automobile, la joint-venture à laquelle participe Renault a, dès 1994, souffert de la volonté des autorités chinoises d'éviter toute surchauffe de l'économie.

Malgré les promesses, les banques chinoises rechignent à accorder les crédits officiellement consentis. *Contre-nature : le partenaire*, chinois et majoritaire, de Renault n'est autre que la CAAC, l'équivalent chinois de l'Aérospatiale. Si celle-ci sait construire des fusées et des missiles, elle n'a aucune compétence dans le domaine automobile.

La CAAC a imposé à Renault de construire un véhicule auquel le Français ne croyait pas : une fourgonnette Trafic adaptée aux transports de voyageurs et destinée à occuper le créneau du minibus haut de gamme qui, à l'expérience, se révèle inadapté au marché chinois. Les dirigeants de Renault ne cherchent pas à masquer la situation. *« L'avenir de notre coopération repose sur une diversification de notre production. Avec ce partenaire ou avec un autre »*, reconnaît Bernard Vernoux, responsable de Renault en Chine. Sa conclusion est empreinte de sagesse bouddhique : *« En Chine, il faut regarder le long terme, et non le volume et le profit à court terme. »*

Frédéric Lemaître

La révolution productiviste du « groupe nº 1 »

CHANGCHUN
de notre envoyé spécial

Le « groupe nº 1 », à Changchun, au nord de la Chine, est une ville dans la ville. Employant 100 000 salariés, cette entreprise a la charge d'un quartier où vivent 230 000 habitants. *« Hormis l'usine d'incinération, nous gérons tout ce dont les gens ont besoin »*, résume le directeur de la communication. Mais ce système vit ses derniers jours.

Bientôt l'entreprise ne gérera plus ses salariés du berceau à la tombe. On ignore quand les femmes seront autorisées à avoir leur unique enfant sans demander la permission de leur employeur, mais on sait déjà que l'entreprise se désengage du logement de ses salariés. Logés jusqu'à présent presque gratuitement – 4 yuans par mois, soit 2,40 francs pour un 60 mètre carré – les salariés vont devoir prochainement payer entre 2 et 3 yuans par mètre carré. *« La direction aurait voulu que les loyers s'élèvent à 5 yuans par mètre carré, mais l'assemblée générale des travailleurs a refusé »*, explique le porte-parole de la direction.

Depuis dix ans, l'usine s'adapte aux normes occidentales. Alors qu'un million seulement de camions Libération sont sortis de ses chaînes de 1956 à 1985, le « groupe nº 1 » devrait produire un million de véhicules par an – dont 65 % de voitures – d'ici à 2005. Pour effectuer ce qu'il faut bien appeler une révolution, le gouvernement chinois a transformé, en 1985, cette société d'Etat en société à capitaux mixtes, dont 40 % du capital est détenu par Volkswagen. Aujourd'hui l'usine produit sur quatre chaînes 140 000 camions, 25 000 Golf, 25 000 Jetta et 30 000 Audi noires pour les dirigeants chinois, ce qui représente le quart de la production automobile chinoise.

Pour parvenir à quadrupler la production d'ici dix ans, l'usine ne compte pas embaucher. Au contraire. 7 000 emplois sont supprimés chaque année. Avec un salaire annuel moyen de 10 000 yuans (6 000 francs) pour quarante heures de travail hebdomadaires et cinquante semaines de travail par an, le coût de la main-d'œuvre est suffisamment bas pour accepter une faible productivité. Chacun pressent que la productivité et les salaires augmenteront considérablement dans les années à venir. Aujourd'hui les voitures qui sortent du « groupe nº 1 » représentent environ quinze ans de salaire moyen et sont donc inabordables pour les particuliers. Mais l'augmentation de la productivité ne fera pas que des heureux. Les statistiques officieuses indiquent que, à Changchun, le taux de chômage atteint déjà 20 % de la population.

F. Le.

Quand les petits épargnants manifestent leur « écœurement » contre les projets fiscaux du gouvernement et la chute de la Bourse

Les visiteurs du Salon de l'épargne, ce week-end à Paris, se sentent « cocus »

Le Salon annuel de l'épargne, qui se tenait porte Maillot à Paris du 6 au 8 octobre, a été plus animé que les fois précédentes. Les investisseurs individuels qui ont visité les deux cents stands de sociétés de placement et de banques présentes et assisté aux nombreux forums organisés, exprimaient tous la même rancœur contre la chute de la Bourse, mais plus encore contre les projets fiscaux du gouvernement de hausse de la taxation de l'épargne. Les stands de *sociétés* installées au Luxembourg et en Suisse ne désemplissaient pas...

L'ARGENT n'a pas d'odeur ; mais, pour les petits épargnants il a, cet automne, un fort goût d'amertume. Foin du soleil d'octobre et de ses sous-bois dorés, ils étaient des milliers à se presser, trois jours durant, dans les allées étouffantes du Salon de l'épargne, au Palais des congrès. Tous aussi inquiets, aussi perplexes, aussi déconfits les uns que les autres. *« Ils se sentent cocus, passez-moi l'expression*, affirme un spécialiste de la retraite par capitalisation. *Ils sont écœurés par la chute de la Bourse et perdus dans les nouvelles mesures fiscales. Ils s'inquiètent pour leur assurance-vie, pour leurs sicav, pour leurs actions, pour le franc. Ils disent : "Quand je pense que j'ai voté pour Chirac !" Je n'ai jamais vu une telle impopularité pour un gouvernement ! »*

Il ne fait pas bon défendre l'équipe au pouvoir, ce week-end, Porte Maillot. Dans les allées, sur les stands, dans les salles de conférences, rentiers, retraités, boursicoteurs et professionnels de la finance remâchent la même rancœur. *« Chirac m'a déçu. Juppé est nul. Ils tapent sur leur électorat. Il faudrait rassurer les marchés, relancer la machine, redonner confiance ; au lieu de ça, on nous parle de fracture sociale, de réquisition de logements ! »*, râle un vendeur de parkings. A la tribune du grand auditorium le très sérieux président de Carmignac Gestion ne dit pas autre chose : *« Si demain Juppé était viré, si Madelin revenait, on serait ravis ; mais la probabilité est faible. Je ne vois que deux scénarios : une lente descente aux enfers ou une crise majeure, qui provoquera peut-être enfin une prise de conscience ».*

Déprime et dépit. Alain Madelin en sort mythifié auprès du petit peuple de droite. *« Depuis qu'il est parti, ça va moins bien, Juppé a fait une gaffe »*, confie un vendeur de semences à la retraite. A la boutonnière, il arbore le large badge jaune des petits porteurs floués : *« Eurotunnel, halte à la spoliation ».*

Pas de colère pourtant, chez cet habitué, qui s'étonne même du chahut provoqué vendredi face au ministre du budget. Plutôt de la résignation – *« On perd ici, on gagne là »* – et surtout une énorme perplexité face à la « tempête fiscale » qui menace. *« Je suis en attente. »* Son patrimoine, il l'a amorcé en 1978 *« avec des Monory »*, nourri en 1988 avec une prime de licenciement et géré en direct depuis sa retraite. Parti de 7 000F il atteint 2 millions de francs (la moyenne pour les visiteurs du Salon se situe va de 1 à 5 millions). Aujourd'hui, il ne sait plus quoi en faire. Il a assisté, debout dans l'allée à un débat « Investir au Luxembourg » qui refusait du monde. Il en ressort perplexe. *« Les règles peuvent changer, même rétroactivement ». « Il faut rester prudent »*, répond sa voisine.

MÉFIANCE

Prudence, méfiance. Plus que la déprime boursière, plus que les menaces sur le franc, plus que l'accident d'Eurotunnel, ce sont les projets fiscaux du gouvernement qui perturbent les petits épargnants. Et les obsèdent jusqu'à l'absurde. *« La CSG ne représente finalement pas grand-chose : chez nous, elle fait baisser le rendement de 7,72 % à 7,60 %. Mais, dans l'esprit des gens, c'est l'épouvantail »*, assure le délégué de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER).

Méfiance, quand tu nous tiens ! *« Aujourd'hui c'est l'assurance-vie, demain que vont-ils faire de plus ? »*, s'interroge un retraité, béret sur l'oreille, cartable à la main. Alors on se précipite vers les produits défiscalisés. *« Tant que ça dure... »*. Dans le village immobilier du Salon, une société d'investissement dans les DOM-TOM a baptisé son stand Centre d'information et de documentation sur la défiscalisation. Il ne désemplit pas.

Plus loin, le Trésor public et la direction des impôts supportent bravement la tempête. On a renforcé les effectifs par crainte des agressions. Il n'y en a pas eu. Devant le stand, on fait la queue pour poser poliment une question, l'air de rien, sur les projets en cours. Et on repart, frustré mais muet, muni d'une plaquette qui n'en dit pas plus que ce qu'on sait déjà. *« Les gens viennent s'informer parce que c'est anonyme »*, explique le responsable. Pas dupe, mais aimable, le ministère des finances. *« Il faut être présent. On a accueilli huit mille à neuf mille personnes en trois jours. »*

A quelques pas de là les représentants de Winterthur ont le sourire discret : *« La Suisse et le Luxembourg, en ce moment, ça rassure, ils aiment bien »*...

Véronique Maurus

La Poste s'allie au CFF pour la distribution des prêts à taux zéro

LA POSTE peut, dès lundi 9 octobre, orienter ses clients vers le Crédit foncier de France (CFF) pour l'octroi des prêts au logement à taux zéro que les banques distribuent depuis lundi 2 octobre. La décision du gouvernement, prise vendredi 6 octobre, d'autoriser La Poste à s'allier avec le CFF alors qu'il lui a interdit la distribution directe de ces prêts illustre la difficulté des pouvoirs publics à concilier les différents intérêts sur ce sujet.

L'accord signé entre La Poste et le CFF *« prévoit l'orientation vers le Crédit foncier des clients de La Poste titulaires de droits à prêts d'épargne logement et qui font part de leur souhait d'accéder à la propriété grâce aux prêts à taux zéro mis en place par le gouvernement*, a indiqué Bercy dans un communiqué. *Les personnels sous statut PTT pourront avoir accès aux prêts à taux zéro aux guichets de La Poste. Ces prêts seront produits et gérés par une filiale du Crédit foncier dans laquelle La Poste détiendra une participation minoritaire. »*

La décision du gouvernement ne fait pas que des heureux. D'une part, les banques voient d'un mauvais œil La Poste mettre le pied dans la porte des crédits. En réaction, elles pourraient remettre en cause l'accord convenu avec le CFF qui prévoyait la rétrocession pendant trois ans d'un certain volume de prêts à l'institution, le temps que cette dernière absorbe la perte que constitue pour elle la disparition des PAP (prêts à l'accession à la propriété) dont elle détenait le monopole.

D'autre part, Gérard Martin, président du Crédit immobilier de France (CIF), a qualifié de *« coup bas »* cette autorisation donnée par le gouvernement à La Poste de passer un accord de partenariat *exclusif avec le Crédit foncier de* France (CFF). Samedi 7 octobre, au dernier jour du congrès des HLM de Montpellier, le président du CIF a estimé que le gouvernement avait recréé une sorte de nouveau monopole, puisque l'accord avec La Poste ne concerne que le CFF, *alors que le CIF, qui l'avait aussi sollicité, en est* écarté.

Pierre-André Périssol, ministre du logement, venu clôturer le congrès des HLM, a estimé devant la presse que son premier souci avait été de faire en sorte que les clients de La Poste puissent être servis en prêts à 0 %, puisque celle-ci n'a pas été autorisée à distribuer elle même ces prêts.

M. Périssol a souligné aussi la nécessité de mesures de compensation vis-à-vis des anciens détenteurs du monopole des prêts aidés (CFF et CIF) pour qu'ils *puissent faire valoir leur « savoir-faire social »*, alors que le prêt à 0 % est distribué par l'ensemble des établissements de crédit, *qui ne sont pas toujours spécialistes des* emprunteurs à revenus modestes.

Ba. S.

■ **DAIWA BANK** : le président de la banque japonaise, Akira Fujita, a annoncé lundi 8 octobre, sa démission pour assumer la responsabilité des pertes totalisant 1,1 milliard de dollars (plus de 5 milliards de francs) provoquées par des transactions frauduleuses commises pendant onze ans par la succursale de New York de la banque japonaise. Selon la presse japonaise, les autorités américaines souhaiteraient pouvoir l'interroger.

■ **DEUTSCHE POSTBANK** : la banque allemande offrant ses services financiers dans les bureaux de poste a soutenu son président, M. Schneider, samedi 7 octobre, lors d'une réunion extraordinaire du conseil de surveillance. Afin de contrer l'OPA hostile de la Deutsche Post, M. Schneider propose à l'Etat allemand la vente de 40 % de son capital à des partenaires.

■ **USINOR SACILOR** : l'assemblée générale du groupe sidérurgique, privatisé dernièrement, devrait élire mardi 10 octobre son nouveau conseil d'administration. Huit personnalités « indépendantes » sont pressenties pour entrer au conseil. Roger Fauroux (ex-PDG de Saint-Gobain), Arnaud Leenhardt (président de l'UIMM), René Thomas (ex-PDG de la BNP) mais aussi le canadien Robert Murdoch (PDG de Power Corporation), le britannique Simon Murray (directeur général de la Deusche Bank pour l'Asie), Gérard Béranger, professeur de génie mécanique, Alain Etchegoyen, sociologue, et le diplomate Serge Boidevaix devraient être nommés administrateurs.

■ **RENAULT** : un accord a été signé vendredi 6 octobre entre trois syndicats de Renault, FO, CFTC et CGC, et la direction du groupe, afin de garantir au personnel de l'ex-Régie le maintien de son statut en cas de privatisation.

■ **GEC-ALSTHOM** : les salariés de l'usine du Havre de GEC-Alsthom se sont prononcés, vendredi 6 octobre, à 86 % en faveur du plan social accompagnant la restructuration du site. Pour les 210 salariés appelés à rester (contre 362 actuellement), le temps de travail sera abaissé à 35 heures pour les employés travaillant la journée et à 31 heures pour les « postés », c'est-à-dire ceux qui travaillent selon les « 3×8 ».

■ SUITE à des ajustements techniques, la *Bourse de Tokyo, lundi 9 octobre*, était en recul de 1,8 %, l'indice Nikkei abandonnant 330,01 points pour terminer à 18 176,26 points.

■ LE DOLLAR est resté stable par rapport au yen lundi sur le marché de Tokyo, où il s'échangeait en fin de séance à 100,37 yens contre 100,55 yens vendredi soir à New-York et 100 yens à Tokyo.

■ LES MINISTRES DES FINANCES du G 7 avaient pourtant affirmé leur soutient, ce week-end à Washington, au billet vert, qui a perdu du terrain contre le mark à Tokyo, lundi.

■ FACE AUX ATTAQUES contre le franc vendredi 6 octobre, *la Banque de France* annonçait lundi matin qu'elle relevait son taux de prise en pension à 24 heures de 6,15 % à 7,25 %.

■ LA DÉCISION DE LA BANQUE DE FRANCE a eu *pour effet immédiat* de renforcer le franc par rapport au deutschemark, qui s'échangeait à 3,5178 francs lundi à 8 h 20 GMT.

LES PLACES BOURSIÈRES

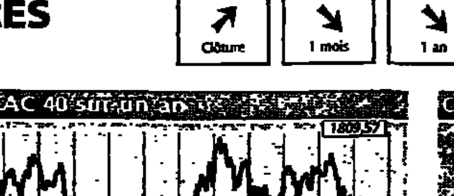
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris en baisse

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la baisse, lundi 9 octobre, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 reculait de 1,04 % à 1 790,82 points. Les opérateurs des marchés financiers ont mal accueilli la décision de la Banque de France, prise en début de matinée, de relever de 6,15 % à 7,25 % le taux de ses prises en pension à 24 heures. La hausse du taux directeur plafond de l'institut d'émission a été annoncée après que le franc eut subi de nouvelles attaques sur les marchés des changes. Le franc était tombé à un cours de 3,5350 francs pour un deutschemark.

Dans un communiqué, la banque centrale a précisé que sa décision *« a pour objet d'assurer la stabilité du franc au service d'une croissance non inflationniste créatrice d'emplois durables »*.

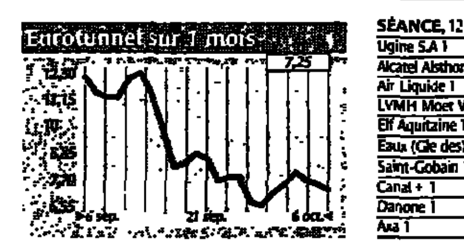
Les investisseurs craignent au contraire que le relèvement du loyer de l'argent ne pèse sur l'activité économique et par contrecoup sur les résultats des entreprises. La décision de la Banque de France a permis au franc de se redresser légèrement. Il s'échangeait à 3,51 francs pour un mark en fin de matinée. Le contrat notionnel du Matif était pour sa part en légère hausse. L'échéance décembre s'avançait jusqu'à 114,80 points. Le contrat Pibor 3 mois du Matif reculait pour sa part de 15 centièmes à 92,85.



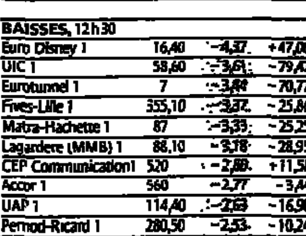
CAC 40 5 jours

Eurotunnel, valeur du jour

L'ACTION EUROTUNNEL a ouvert vendredi 6 octobre en baisse de 6,4 % à 7,05 francs avant de toucher un plus bas à 6,80 francs. Le cours de l'action s'est redressé en fin de journée pour finir en baisse de 3,3 % à 7,25 francs. Les opérateurs ont mal réagi aux résultats semestriels publiés dans la matinée, qui ont fait apparaître une perte de 3,66 milliards de francs. En annonçant qu'elle devrait *probablement faire appel au* marché pour se restructurer, via une augmentation de capital ou l'émission d'obligations, la société n'a pas rassuré les investisseurs, même si elle prétend tout faire pour éviter une dilution de ses actionnaires.

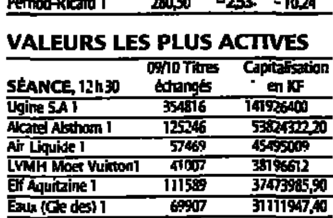


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



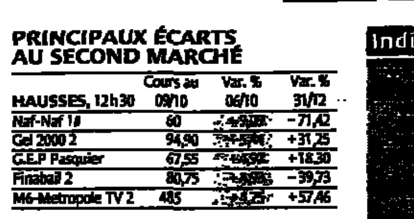
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 09/10	Var. % 06/10	Var. % 31/12
Cred.Fon.France 1	102,90	+5,48	−59,86
Immeubl.France 1	248	+4,64	−38,76
Comptoir Entrep. 1	9,20	+3,37	−95,79
Radiotechnique 1	258	+3,11	−50,85
Elf Gabon 1	717	+2,42	−30,72
Worms & Cie 1	211	+2,32	−18,05
SFIM 2	878	+2,09	+3,29
Skis Rossignol 1	1322	+2,08	−20,24
CGIP 1	944	+2,05	−19,31
Legris indust. 1	161,60	+1,95	−50,80
BAISSES, 12 h 30			
Euro Disney 1	16,40	−4,37	+47,08
UIC 1	58,60	−3,61	−79,47
Eurotunnel 1	7	−3,44	−70,77
Fives-Lille 1	355,10	−3,37	−25,86
Matra-Hachette 1	87	−3,33	−25,25
Lagardere (MMB) 1	88,10	−3,18	−28,95
CEP Communication1	520	−2,80	+11,58
Accor 1	560	−2,77	−3,44
UAP 1	114,40	−2,63	−16,98
Pernod-Ricard 1	280,50	−2,53	−10,24

VALEURS LES PLUS ACTIVES



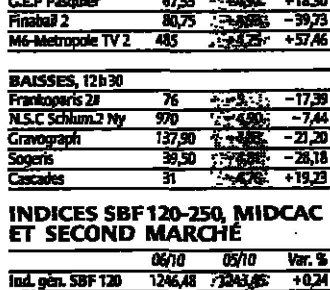
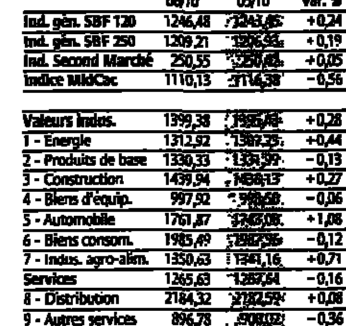
SÉANCE, 12 h 30	09/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Ugine S.A 1	354816	141926400
Alcatel Alsthom 1	125246	53824322,20
Air Liquide 1	57469	45495009
LVMH Moet Vuitton1	41007	38196612
Elf Aquitaine 1	111589	37473985,90
Eaux (Gle des) 1	69907	31111947,40
Saint-Gobain 1	52490	30833358
Canal + 1	33736	29154119
Danone 1	36263	28989407
Axa 1	99568	27413345,40

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

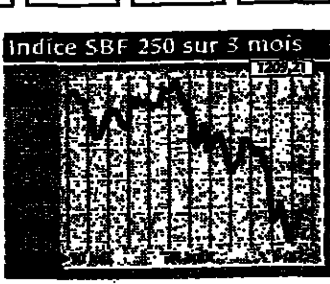


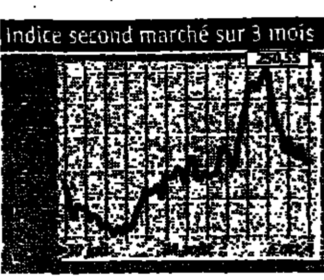
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 09/10	Var. % 06/10	Var. % 31/12
Naf-Naf 1#	60	[illegible]	−71,42
Gel 2000 2	94,90	[illegible]	+31,25
G.E.P Pasquier	67,55	[illegible]	+18,30
Finabail 2	80,75	[illegible]	−39,73
M6-Metropole TV 2	485	+4,25	+57,46
BAISSES, 12 h 30			
Frankoparis 2#	76	[illegible]	−17,39
N.S.C Schlum.2 Ny	970	−4,90	−7,44
Gravograph	137,90	[illegible]	−21,20
Sogeris	39,50	[illegible]	−28,18
Cascades	31	−4,76	+19,23

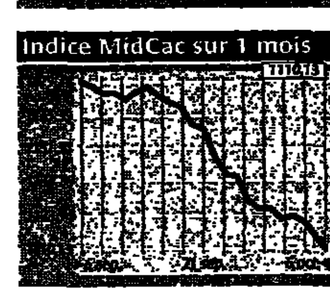
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	06/10	05/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1246,48	1243,46	+0,24
Ind. gén. SBF 250	1209,21	1206,93	+0,19
Ind. Second Marché	250,55	250,42	+0,05
Indice MidCac	1110,13	1116,38	−0,56
Valeurs indus.	1399,38	[illegible]	+0,28
1 - Energie	1312,92	1307,25	+0,44
2 - Produits de base	1330,33	1331,99	−0,13
3 - Construction	1439,94	1436,13	+0,27
4 - Biens d'équip.	997,92	998,58	−0,06
5 - Automobile	1761,87	1743,08	+1,08
6 - Biens consom.	1985,49	1987,96	−0,12
7 - Indus. agro-alim.	1350,63	1341,16	+0,71
Services	1265,63	1267,64	−0,16
8 - Distribution	2184,32	2182,59	+0,08
9 - Autres services	896,78	900,02	−0,36
Sociétés financières	903,71	901,36	+0,26
10 - Immobilier	660,03	653,01	+1,08
11 - Services financ.	923,79	920,93	+0,31
12 - Sociétés invest.	1045,63	1047,39	−0,17







Repli à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en baisse de 1,8 % lundi 9 octobre. L'indice Nikkei a perdu 330,01 points pour terminer la séance à 18 176,27. L'indice général Topix cédait 15,27 points à 1 453,04.

Des prises de bénéfice et liquidations de contrats à terme ont poussé l'indice à la baisse en l'absence d'achats significatifs de liquidités. Mardi 10 octobre étant férié au Japon, les opérateurs ont fermé leurs positions sur les contrats décembre dès lundi. Outre ces ajustements techniques, la restructuration au sein de la direction de Daiwa Bank a contribué à la baisse généralisée des cours en fin de séance. Par ailleurs, la non-intervention de la Banque du Japon sur le marché des changes pour soutenir le dollar, malgré les affirmations dans ce sens lancées lors de la réunion du G 7 ce week-end, a déçu les courtiers. Le billet vert s'échangeait, lundi soir, à 100,37 yens contre 100,55 yens vendredi soir à New York et 100 yens exactement à Tokyo. Les opérateurs sur le marché nippon avaient acheté la monnaie américaine en début de séance, dans l'attente de ce soutien. Ne voyant rien venir en milieu de journée, ils l'ont laissée s'affaisser.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/10	Cours au 05/10	Var. en %
Paris CAC 40	1809,57	1800,32	+0,51
New-York/DJ indus.	4772,46	4762,71	+0,20
Tokyo/Nikkei	18506,30	18220,40	+1,54
Londres/FT100	3526,50	3544,40	−0,51
Francfort/Dax 30	2171,43	2208,82	−1,72
Frankfort/Commer.	793,97	808,47	−1,83
Bruxelles/Bel 20	1671,75	1671,75	—
Bruxelles/Général	1441,06	1441,81	−0,05
Milan/MIB 30	989	984	+0,51
Amsterdam/Gé. Cbs	305,40	305,90	−0,16
Madrid/Ibex 35	297,69	301,65	−1,33
Stockholm/Affarsal	1422,12	1412,95	+0,64
Londres FT30	2612,90	2625,60	−0,49
Hong Kong/Hang S.	9873,90	9888,04	−0,14
Singapour/Strait t	2142	2143,56	−0,07

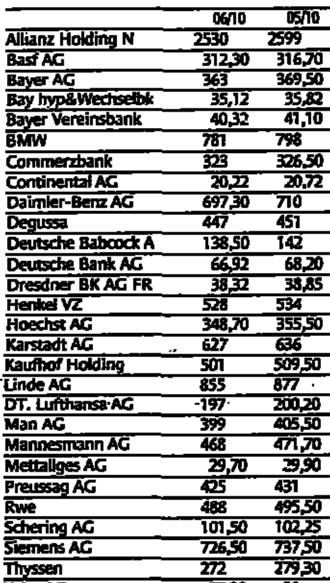
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	06/10	05/10
Alcoa	52,75	51,50
American Express	44	44,12
Allied Signal	44,62	44,12
AT & T	63,87	63,87
Bethlehem	13,75	13,75
Boeing Co	65,37	64,62
Caterpillar Inc.	54,37	55,12
Chevron Corp.	49,25	49,37
Coca-Cola Co	70,87	70,75
Disney Corp.	57,37	57,25
Du Pont Nemours&Co	66,75	67,12
Eastman Kodak Co	58	58,37
Exxon Corp.	73,50	73,25
Gén. Motors Corp.H	45,75	45,87
Gén. Electric Co	62,75	63
Goodyear T & Rubbe	38,75	38,25
IBM	95	94,50
Intl Paper	38,62	39,50
J.P. Morgan Co	78,12	77,87
Mc Don Dougl	79,87	78,50
Merck & Co.Inc.	59,50	59,50
Minnesota Mng.&Mfg	57	57,50
Philip Moris	85,37	84,62
Procter & Gamble C	80	79
Sears Roebuck & Co	36	36,75
Texaco	66,50	66,37
Union Carb.	38,87	38,25
Utd Technol	85,25	85,12
Westingh. Electric	15,12	15,25
Woolworth	15,25	15,50

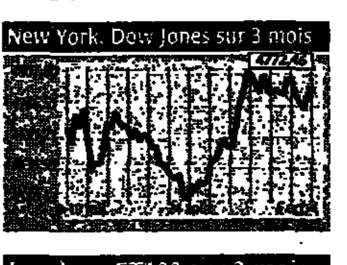
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	06/10	05/10
Allied Lyons	5,25	5,24
Barclays Bank	7,49	7,50
B.A.T. industries	5,40	5,44
British Aerospace	7,50	7,51
British Airways	4,64	4,69
British Gas	2,58	2,65
British Petroleum	4,79	4,84
British Telecom	3,98	4
B.T.R.	3,21	3,22
Cadbury Schweppes	4,97	4,99
Eurotunnel	0,92	0,93
Glaxo	7,77	7,75
Grand Metropolitan	4,30	4,32
Guinness	5,20	5,17
Hanson Plc	1,98	2
Great Ic	5,84	5,93
H.S.B.C.	9,05	9,13
Impérial Chemical	8,15	8,32
Lloyds Bank	7,05	7,04
Marks and Spencer	4,27	4,28
National Westminst	6,21	6,28
Peninsular Orienta	4,78	4,75
Reuters	5,52	5,53
Saatchi and Saatch	1,03	1,03
Shell Transport	7,57	7,61
Smithkline Beecham	6,56	6,61
Tate and Lyle	4,47	4,49
Univeler Ltd	12,56	12,68
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,63	11,67

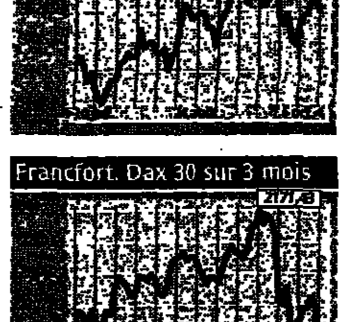
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	06/10	05/10
Allianz Holding N	2530	2599
Basf AG	312,30	316,70
Bayer AG	363	369,50
Bay hyp&Wechselbk	35,12	35,82
Bayer Vereinsbank	40,32	41,10
BMW	781	798
Commerzbank	323	326,50
Continental AG	20,22	20,72
Daimler-Benz AG	697,30	710
Degussa	447	451
Deutsche Babcock A	138,50	142
Deutsche Bank AG	66,92	68,20
Dresdner BK AG FR	38,32	38,85
Henkel VZ	528	534
Hoechst AG	348,70	355,50
Karstadt AG	627	636
Kaufhof Holding	501	509,50
Linde AG	855	877
DT. Lufthansa AG	197	200,20
Man AG	399	405,50
Mannesmann AG	468	471,70
Mettallges AG	29,70	29,90
Preussag AG	425	431
Rwe	488	495,50
Schering AG	101,50	102,25
Siemens AG	726,50	737,50
Thyssen	272	279,30
Veba AG	57,30	58
Viag	553	561
Wellag AG	1025	1027



Londres. FT100 sur 3 mois



LES TAUX

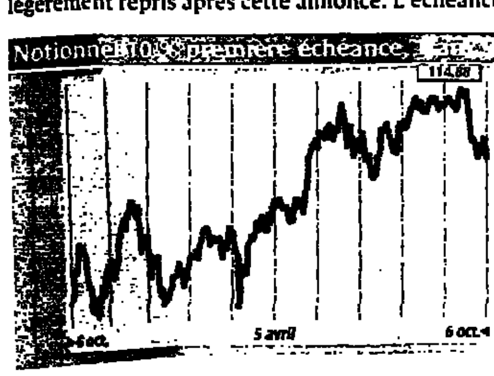
PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse du taux des prises en pension

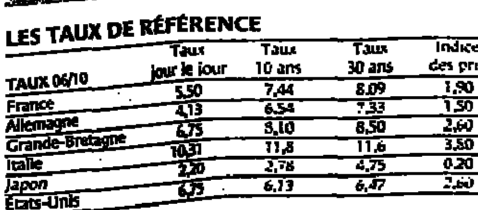
LA BANQUE DE FRANCE a annoncé, lundi 9 octobre, qu'elle relevait de 6,15 % à 7,25 % le taux de ses prises en pension à 24 heures. Cette décision a été prise après que le franc eut fait l'objet, lundi matin 9 octobre de nouvelles attaques.

Le contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – s'est légèrement repris après cette annonce. L'échéance décembre était en baisse de 4 centièmes à 114,68 points alors qu'il cédait plus de 40 centièmes à l'ouverture des transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor s'inscrivait à 7,61 %.

Les taux à trois mois se tendaient fortement. Ils s'établissaient à 7,50 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en recul de 15 centièmes à 92,85.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE



TAUX 06/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,50	7,44	8,09	1,90
Allemagne	4,13	6,54	7,33	1,50
Grande-Bretagne	6,75	8,10	8,50	2,60
Italie	10,31	11,8	11,6	3,50
Japon	2,20	2,78	4,75	0,20
Etats-Unis	6,75	6,13	6,47	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/10	Taux au 05/10	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,65	6,76	104,08
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,89	6,92	104,46
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,32	7,41	105,96
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,52	7,57	109,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,04	8,08	106,25
Obligations françaises	7,66	7,68	105,29
Fonds d'Etat à TME	−1,10	−1,07	101,38
Fonds d'Etat à TRE	−0,95	−0,85	101,52
Obligat. franç. à TME	−0,83	−0,81	100,81
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,05	100,47

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 06/10	Vente 06/10	Achat 05/10	Vente 05/10
Jour le jour	5,5625	—	5,5625	—
1 mois	5,85	5,97	6,05	6,20
3 mois	6,10	6,22	6,20	6,45
6 mois	6,15	6,27	6,30	6,50
1 an	6	6,12	6,15	6,30
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,8086	—	6,0664	—
Pibor Francs 3 mois	6,8945	—	6,2852	—
Pibor Francs 6 mois	6,9258	—	6,3628	—
Pibor Francs 9 mois	6,7539	—	6,3359	—
Pibor Francs 12 mois	6,6094	—	6,2656	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,6542	—	5,6354	—
Pibor Ecu 6 mois	5,8542	—	5,6615	—
Pibor Ecu 12 mois	5,6542	—	5,6875	—

MATIF

Echéances 06/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Dec. 95	287115	114,58	114,94	114,20	114,72
Mars 96	2015	114,24	114,42	113,82	114,22
Juin 96	10	114,42	114,48	113,78	114,40
Sept. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Dec. 95	143883	93,17	93,27	92,65	93
Mars 96	31177	93,79	94	93,70	93,92
Juin 96	14016	94,15	94,32	94,12	94,30
Sept. 96	2907	94,19	94,30	94,15	94,30
ECU LONG TERME					
Dec. 95	2772	85,92	85,92	85,18	85,70
Mars 96	—	—	—	—	84,90

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 06/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	33576	1790	1821	1761	1818
Nov. 95	113	1800	1833	1776	1827
Dec. 95	1341	1810	1839	1781,50	1833
Mars 96	345	1818	1821,50	1817	1866

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9635 | US/DM ↗ 1,4225 | US/¥ ↗ 100,5100 | DM/F ↗ 3,5021 | £/F ↗ 7,8695

Tensions extrêmes

LE FRANC s'est légèrement repris, lundi matin 9 octobre, après l'annonce de la hausse des taux directeurs de la Banque de France. Il s'échangeait à 3,51 F pour un deutschemark. En début de matinée, il était tombé jusqu'à un cours de 3,5350 F pour un deutschemark, en recul de deux centimes par rapport à ses cours de clôture de vendredi soir à New York.

La faiblesse du franc a été accentuée par celle du dollar. Les résultats de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept principaux pays industrialisés ont été jugés décevants par les opérateurs, qui espéraient que le G 7 donnerait un objectif chiffré à la parité du dollar face au yen.

Le billet vert s'échangeait, lundi matin, à 1,41 mark, 100,20 yens et 4,96 F.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/10	% 05/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350,2100	+1,03	331	355
Ecu	6,4105	+0,59	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9635	−0,09	4,6200	5,2200
Belgique (100 F)	17,0085	+0,91	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	312,6000	+0,98	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0815	+0,02	2,8000	3,3000
Danemark (100 krd)	89,9800	+0,76	83	93
Irlande (1 iep)	8,0145	+0,02	7,6200	8,3700
Gde-Bretagne (1 L)	7,8695	+0,06	7,3800	8,2300
Grèce (100 drach.)	2,1275	+0,28	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,8700	−0,73	65	75
Suisse (100 F)	436,6200	+1,14	415	439
Norvège (100 k)	79,2900	+0,48	73	82
Autriche (100 sch)	49,7690	+1,03	47,2000	50,3000
Espagne (100 pes.)	4,0310	+0,48	3,6700	4,2700
Portugal (100 esc.	3,3250	+0,45	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,7169	−0,12	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,9685	+0,54	4,7100	5,0600
Finlande (mark)	115,7200	+0,25	109	120

PARITÉS DU DOLLAR	09/10	06/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4225	1,4205	+0,14
TOKYO : USD/Yens	100,5100	99,5300	+0,98

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9645	4,9675	4,9420	4,9380
Yen (100)	4,9044	4,9097	4,9337	4,9256
Deutschemark	4,4485	3,4490	3,4478	3,4479
Franc Suisse	4,2761	4,2805	4,2589	4,2518
Lire ital. (1000)	3,0691	3,0710	3,0586	3,0533
Livre sterling	7,8412	7,8486	7,7921	7,7808
Peseta (100)	3,9960	4,0004	3,9218	3,9889
Franc Belge	16,755	16,771	16,758	16,739

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,03	6,22	6,31
Eurodollar	5,81	5,87	5,87
Eurolivre	6,69	6,69	6,75
Eurodeutschemark	4,03	4,03	4

L'OR

	cours 06/10	cours 05/10
Or fin (k. barre)	60800	61100
Or fin (en lingot)	61800	61800
Once d'Or Londres	383,25	383,05
Pièce française(20f)	354	352
Pièce suisse (20f)	350	354
Pièce Union lat(20f)	354	352
Pièce 20 dollars us	2400	2400
Pièce 10 dollars us	1260	1212,50
Pièce 50 pesos mex.	2285	2275

LE PÉTROLE

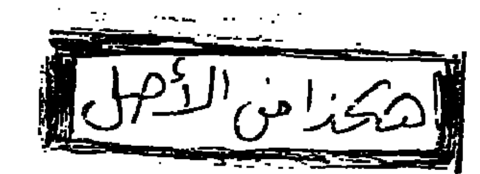
En dollars	cours 06/10	cours 05/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	16,62
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

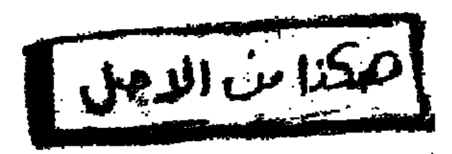
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/10	05/10
Dow-Jones comptant	215,07	216,32
Dow-Jones à terme	312,71	312,01
Moody's	—	—

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2855	2886
Cuivre à 3 mois	2821	2860
Aluminium comptant	1763,50	1747
Aluminium à 3 mois	1795	1778
Plomb comptant	597	602
Plomb à 3 mois	607	611
Etain comptant	6270	6295
Etain à 3 mois	6285	6320
Zinc comptant	995	1003,50
Zinc à 3 mois	1018	1027
Nickel comptant	7925	7960
Nickel à 3 mois	8050	8080

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,16	5,42
Platine à terme	424	413
Palladium	152,75	136
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	—
Maïs (Chicago)	—	—
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	280
Orge (Londres)	107,60	107,95
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	2730	2245
Sucre blanc (Paris)	1439,66	1628,37
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,89
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,11





RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 9 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre

Taux de report : 6,25

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−1,00 %

CAC 40 : 1791,42

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7471	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
B.N.P. (T.P)	956	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	860	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Renault (T.P.)	1920	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2033	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1136	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1085	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Accor 1	576	[illegible]	− 2,77	[illegible]
Air Liquide 1	794	[illegible]	—	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	432,20	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Alcatel Cable	280	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Alspi	311	[illegible]	− 0,32	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	141,90	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Axa 1	276,10	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Bail Invest. 1	800	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	470,80	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	440	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Bertrand Faure 1	166,80	[illegible]	− 0,77	[illegible]
BIC 1	456	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
BIS 1	503	[illegible]	− 0,99	[illegible]
B.N.P. 1	197,10	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Bollore Techno. 1	461	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Cred.Fon.France 1	97,60	102,90	+ 5,43	[illegible]
Credit Local Fce 1	402	395,20	− 1,56	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	285	279	− 2,10	− 36,87
Credit National 1	309	304	− 1,61	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	242	243	+ 0,41	[illegible]
Damart 1	4875	4900	+ 0,51	− 34,08
Danone 1	804	800	− 0,49	+ 4,80
Dassault-Aviation 1	371	370	− 0,26	− 13,95
Dassault Electro 1	175	171,50	− 2	− 56,90
De Dietrich 1	2610	2600	− 0,38	− 9,08
Degremont 1	438	438	—	+ 8,14
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	46,10	46,10	—	− 35,07
DMC (Dollfus Mi) 1	259,50	255	− 1,73	− 15,55
Docks France 1	768	768	—	+ 17,61
Dynaction 1	99,50	98,20	− 1,30	− 27,84
Eaux (Gle des) 1	448,30	441,60	− 1,49	− 14,91
Ecco 1	825	839	+ 1,69	+ 32,33
Eiffage 1	785	782	− 0,38	+ 6,98
Elf Aquitaine 1	337,60	335,60	− 0,59	− 10,22
ERAMET 2	356	361,90	+ 1,65	—
Eridania Beghin 1	770	769	− 0,12	+ 9,54
Essilor Intl 1	870	872	+ 0,22	+ 18,63
Essilor Intl ADP 1	615	615	—	+ 24,24
Esso 1	553	547	− 1,08	− 23,49
Eurafrance 1	1450	1460	+ 0,68	− 6,46
Euro Disney 1	17,15	16,40	− 4,37	+ 42,88
Euro RSCG W.W 1	485	487	+ 0,41	− 11,45
Europe 1-1	1088	1085	− 0,27	− 25,78
Eurotunnel 1	7,25	7	− 3,44	− 70,77
Filipacchi Medias 1	615	615	—	− 38,43
Finextel 1	65,50	65,30	− 0,30	− 29,86
Fives-Lille 1	367,50	355,10	− 3,37	− 25,86
Fromageries Bel 1	4480	4470	− 0,08	− 1,19
Galeries Lafayet. 1	1616	1622	+ 0,37	− 23,17
GAN 1	130	132	+ 1,53	− 51,64
Gascogne (B) 1	475	475	—	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1880	1841	− 2,07	+ 13,35
Geophysique 1	170	168,50	− 0,88	− 44,26
G.F.C. 1	342	340	− 0,58	− 33,20
Groupe Andre S.A. 1	379	380	+ 0,26	− 28,30

VALEURS	Cours précéd.
Lyonnaise Eaux 1	455
Marine Wendel 1	391,60
Matra-Hachette 1	90
Metaleurop 1	49,40
Metrologie Inter. 1	16,10
Michelin 1	215,70
Moulinex 1	104,50
Navigation Mixte 1	715
Nord-Est 1	116
Nordon (Ny) 2	375
NRJ # 1	393
Olipar 1	2,76
Paribas 1	269,20
Pechiney CIP 1	287,90
Pechiney Intl 1	116
Pernod-Ricard 1	287,80
Peugeot 1	679
Pinault-Prin.Red. 1	1073
Plastic-Omn.(Ly) 1	415
Pollet 1	409
Primagaz 1	371,80
Promodes 1	1254
Publicis 1	329
Radiotechnique 1	250,20
Remy Cointreau 1	132,50
Renault 1	151,50
Rexel 1	840
Rhone Poulenc A 1	97,55
Rochette (La) 1	40,05
Roussel Uclaf 1	775
Rue Imperiale(Ly) 1	3500
Sade (Ny) 1	172
Sagem SA 1	2715
Saint-Gobain 1	593
Saint-Louis 1	1360
Salomon (Ly) 1	2668
Salvepar (Ny) 2	357
Sanofi 1	301
Sat 2	1866
Saupiquet (Ns) 1	1350

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Vaal Reefs 1	314	322	+ 2,54	[illegible]
Volkswagen A.G 1 #	1586	1580	− 0,37	+ 11,18
Volvo (act.B) 1 #	116,10	115	− 0,94	+ 10,57
Western Deep 1	169	175	+ 3,55	− 20,45
Yamanouchi 1 #	107,70	107,20	− 0,46	− 1,65
Zambia Copper 1	2,03	1,77	− 12,80	− 56,18

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 9 OCTOBRE

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1130	1130
Fiat Ord	17	17,60
Gevaert	260,50	260,50
Gold Fields South	122,30	122,30
Kubota Corp	29	29

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 9 OCTOBRE

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 9 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	209,70	209,70
Nobel	◆	153	153
Mumm	◆	927	927
Générale Occidentale	◆	46,10	41,60

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 6 octobre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Foncier		1147,47	1119,48
Unifrance		576,12	562,07
Uni-Garantie C		1543,62	1514,84
Uni-Garantie D		1339,91	1314,95
Uni Régions		1424,24	1389,50
Univar	○	291,86	291,86
Univers Actions		1634,52	1594,65
Univers Obligations		2103,85	2064,62
Valorg		2399,83	2397,48
Valreal	○	33562,23	32545,46
Winterthur St-Honoré		250,47	238,11

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

HIMALAYA Les chances de retrouver vivants l'alpiniste Benoît Chamoux et le guide chamoniard Pierre Royer, perdus à 8 000 mètres d'altitude depuis le 5 octobre sur les pentes du Kangchenjunga, paraissent désormais très faibles. ● LA NEIGE a retardé le départ d'une cordée de secours, composée de sherpas et d'alpinistes italiens, qui devait tenter de retrouver, mardi, la trace des deux hommes au-delà du camp IV. ● LES PROCHES des deux disparus ne perdaient pas espoir en raison de leurs exceptionnelles capacités d'adaptation. ● BENOÎT CHAMOUX fait partie de la nouvelle génération d'alpinistes qui ont concentré leur ambition sur l'Himalaya. Originaire de La-Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), demeurant aux Houches, près de Chamonix, et possédant un bureau à Paris, il voulait absolument réussir son quatorzième « 8 000 ».

L'espoir s'amenuise pour les alpinistes Benoît Chamoux et Pierre Royer

Les conditions météorologiques ralentissent les opérations de recherche des deux Français en perdition sous le sommet du Kangchenjunga depuis le jeudi 5 octobre

LA NEIGE tombe de nouveau sur le Kangchenjunga (8 586 mètres). Au pied de la troisième montagne du globe, l'inquiétude grandit à mesure que les heures passent sans aucune nouvelle de Benoît Chamoux et Pierre Royer, partis, jeudi 5 octobre, à l'assaut du sommet avant de renoncer par épuisement (*Le Monde* des 6 et 7 octobre). Un hélicoptère, venu de Katmandou, a tenté de repérer les deux hommes en perdition entre le col ouest et le sommet, à environ 8 300 mètres d'altitude, sans succès. En raison des conditions météorologiques, l'hélicoptère a finalement déposé à 2 000 mètres en aval du camp de base deux sherpas qui devaient le rejoindre dans la journée de lundi pour participer aux secours. Mais voilà quatre jours et quatre nuits que les deux alpinistes français sont bloqués à des altitudes extrêmement élevées où le froid – jusqu'à – 30 ° –, le vent, la raréfaction de l'oxygène, sont dangereux pour l'organisme humain. Dès samedi, les autorités népalaises, comme elles le font toujours dans ces cas-là, ont officiellement porté diparus Benoît Chamoux et Pierre Royer.

L'aventure promettait pourtant d'être belle : l'ascension du Kangchenjunga devait couronner la carrière de Benoît Chamoux, qui rêvait de devenir le troisième homme au monde à réussir la conquête des quatorze sommets de plus de 8 000 mètres. C'est finalement le 3 octobre, après plusieurs jours d'attente au camp de base en raison de fortes chutes de neige, qu'est donné le signal du départ. Avec le retour du soleil, la neige s'est tassée. La route du Kangchenjunga s'ouvre enfin aux deux alpinistes et aux cinq sherpas qui les accompagnent. Mercredi 4 octobre, ils parviennent au camp IV, installé à 7 800 mètres, où ils retrouvent les grimpeurs suisses Erhard Loretan et Jean Troillet. La rencontre promet un « sprint » final intense puisque Erhard Loretan n'est autre que le principal concurrent de Benoît Chamoux dans la course aux quatorze 8 000. Le premier qui atteindra le sommet du Kangchenjunga rejoindra dans la légende de l'himalayisme Reinhold Messner et Jerzy Kukuczka, les seuls qui, jusque-là, ont réussi l'ascension des plus hauts sommets du monde.

Jeudi 5 octobre, l'assaut final est lancé. Mais, après quelques heures, Rikou, l'un des cinq sherpas de l'expédition Chamoux, dévisse et se tue. L'accident marque profondément les deux hommes. Du camp de base, les compagnons de Benoît Chamoux et Pierre Royer regardent leur progression à la jumelle. Ils savent déjà que les Suisses sont devant. Peu à peu, la progression des Français se ralentit. En contact radio avec le camp de base, Benoît Chamoux se dit épuisé. A 14 h 40 (heure népalaise), la cordée suisse atteint le sommet.

Exténué, Pierre Royer décide d'arrêter et de rejoindre le camp IV. Benoît Chamoux, lui, continue avec difficulté sa progression. Il se bat comme un diable, mais, alors que la nuit tombe sur l'Himalaya et que le sommet n'est plus qu'à une quarantaine de mètres, Chamoux entame à son tour la descente. La déception est grande au camp de base, mais chacun sait ici qu'il faut savoir renoncer avant de mettre sa vie en danger.

Vendredi matin, ni Benoît Chamoux ni Pierre Royer ne sont réapparus au camp IV, alors que quatre heures suffisent à un alpiniste chevronné pour le rejoindre. Dans la matinée, Jean Troillet, revenu au camp de base, parvient à rentrer en contact radio avec Benoît Chamoux. Troillet lui indique la route du col ouest. Puis le Français disparaît sur le versant nord-est (Sikkim) : le contact radio est coupé. De Pierre Royer, qui n'avait pas de radio avec lui, plus aucune nouvelle non plus. Les heures défilent, les jours passent, les nuits glaciales aussi.

Au camp de base, on s'organise. Régulièrement, une vacation radio est tentée, pour renouer le contact avec Benoît Chamoux, sans succès. On envisage toutes les possibilités : l'accident, toujours possible après plus de dix-sept heures d'ascension ; l'hypothermie, puisque aucun des deux hommes n'a avec lui de matériel de bivouac. Mais, parce que tous veulent rester optimistes, on se persuade que, peut-être, Benoît Chamoux et Pierre Royer sont en train de redescendre par le versant nord où sont installés un camp américain et un poste de la police népalaise. Information non confirmée.

Dans la nuit de lundi à mardi une équipe de secours doit quitter le camp de base. Trois alpinistes italiens du Val-d'Aoste ont renoncé au sommet pour épauler deux sherpas de l'expédition Chamoux partis à la recherche des deux hommes.

Aux Houches, près de Chamonix, Martine, l'épouse de Pierre Royer, reste optimiste. « *Mon mari*, explique-t-elle, *a l'habitude de l'Himalaya. Il a la capacité de se mettre en « métabolisme basal », à savoir ralentir toutes ses fonctions vitales, pour pouvoir tenir plusieurs jours.* » C'est sans doute, aujourd'hui, la seule chance de survie des deux hommes.

Acacio Pereira

Deux Savoyards dévorés par la passion des 8 000

C'EST À CHAMONIX que Benoît Chamoux et Pierre Royer se sont rencontrés, mais c'est en Himalaya, sur les pentes du Manaslu, du Shishapangma, du Lhotse, du Makalu ou du Cho-Oyu, qu'ils ont appris à se connaître et à s'apprécier. Pourtant, hormis leur passion pour l'Himalaya, tout séparait les deux alpinistes.

Benoît Chamoux, trente-quatre ans, s'est fait un nom en effectuant l'ascension express de trois « plus de 8000 ». En 1986, il atteint les 8 047 mètres du Broad Peak en seize heures et les 8 611 mètres du K 2 en vingt-trois heures. Un an plus tard, il mettra le même temps pour parvenir au sommet du Nanga Parbat (8 125 mètres). Benoît Chamoux commence en 1985 sa conquête des quatorze sommets de plus de 8 000 mètres, avec l'ascension du Hidden Peak (8 068 mètres) et du Gasherbrum II (8068 mètres). Il se donnait alors dix ans pour achever ce que l'Italien Reinhold Messner avait mis seize ans à accomplir.

Conscient de la difficulté à monter des expéditions, il trouve la parade en innovant dans la manière de les financer. En 1988 et 1989, il s'associe au groupe Bull et, avec son expédition L'Esprit d'équipe, il conquiert l'Annapurna, l'Everest et le Manaslu. Puis il donne à chacune de ses expéditions suivantes un prétexte scientifique qui lui permet de trouver de nouveaux sponsors. Ainsi, en 1992, il retourne à l'Everest avec quinze kilo de matériel avec pour ambition de mesurer très précisément l'altitude exacte du plus haut sommet du globe, qui y perdra quelques centimètres. Marco Pagani, chercheur à l'Istituto di medicina sperimentale de Rome était chargé, lors de l'actuelle expédition, de recueillir des données physiologiques sur les conditions de vie en haute altitude.

Pour mener à bien ses expéditions, l'alpiniste français a même créé une entreprise, Chamoux initiative, et sa méthode n'a pas toujours eu l'heur de plaire à ses congénères alpinistes qu'il fréquentait d'ailleurs assez peu. Beaucoup lui reprochent d'avoir cédé à la solution de facilité en préférant les voies connues à la recherche d'itinéraires originaux. Surtout, on admet assez mal, dans ce milieu où il est de plus en plus difficile de trouver de l'argent, qu'il réussisse à financer et à médiatiser ses propres expéditions.

Pour sa part, Pierre Royer, quarante-trois ans, est un homme plus discret. Militaire de carrière, il intègre en 1976 le prestigieux GMHM (Groupe militaire de haute montagne), petit cercle restreint où se retrouve, à l'image du bataillon de Joinville, l'élite des montagnards. Avec le GMHM, Pierre Royer partira dans le grand nord canadien, l'Alaska, et, en 1980, il découvre l'Himalaya. Sa passion pour les plus hautes montagnes du globe le conduira finalement à abandonner sa carrière militaire en 1988, année où il part au K 2 avec l'expédition montée par Pierre Béghin. Mais, avant cela, il écumera toutes les parois des Alpes, effectuant notamment de nombreuses hivernales, au pilier central du Frêney ou dans les Drus. A ses qualités d'alpiniste, Pierre Royer ajoute la caméra. Passionné par l'image, il se spécialise dans le film en haute altitude.

Mais son amour pour l'Himalaya ne se dément pas, au point que Martine, son épouse, dit de lui qu'« *il est mi-Français, mi-Népalais* ». Il y a quelques années, il avait tenté de monter un projet de nettoyage du col sud de l'Everest. Faute de moyens, son projet est toujours en sommeil. Surtout, Pierre Royer était en train de travailler à la mise en place de structures de secours en Himalaya.

A. Pe.

Le parcours de l'expédition

Camp III
300m))
Plateau
Ressaut médian
Camp II
(6 100m)
NÉPAL
Everest
Kangchenjunga
Katmandou
200 km
Infographie Le Monde

Le rugby à XIII s'interroge sur son avenir

Pour fêter ses cent ans, la planète treiziste a réuni ses membres en Angleterre

LONDRES
de notre envoyé spécial

C'était une belle idée d'anniversaire. Pour fêter ses cent ans, le rugby à XIII a rassemblé tous les membres de sa petite famille en une Coupe du monde aux proportions inédites. Y participent les nations majeures du jeu : la Grande-Bretagne _ divisée en Angleterre et pays de Galles pour faire nombre _ l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Pour la première fois, on a également battu le rappel des cousins lointains du Tonga, des Samoa occidentales, des Fidji et d'Afrique du Sud. On a même inventé une compétition annexe, comme on dresse dans un coin une table pour les enfants. Sept pays – dont le Maroc, la Moldavie ou les îles Cook – y confronteront leurs maladresses de nouveau-nés du XIII.

Tout ce petit monde, soit la totalité et même un peu plus de la planète treiziste, a apprécié, samedi, depuis les tribunes de Wembley, le premier cadeau de cette Coupe du monde : la victoire des hôtes anglais sur les champions du monde australiens (20-16). Même s'il semble d'ores et déjà acquis que la finale, le 28 octobre, n'aura guère plus d'imprévu à offrir qu'un nouveau rendez-vous entre les deux adversaires du match d'ouverture.

Le centenaire du rugby à XIII est de ces anniversaires où l'on tourne un regard inquiet vers l'avenir plutôt que de s'attendrir sur les images du passé. On y ressent plus un trouble d'identité qu'on y exalte une communauté d'esprit. Le cadeau lui-même était piégé : sous le bel emballage d'une victoire méritée des autochtones, il recèle toutes les divisions qui minent aujourd'hui le XIII. Car les Anglais n'ont battu, samedi, qu'une demi-équipe d'Australie. Les champions du monde en titre, maîtres du jeu depuis vingt ans, se sont infligé une automutilation de leur effectif qui en dit long sur les tensions qui règnent chez eux.

RÉVOLUTION CULTURELLE

Cette guerre civile est née il y a moins d'un an, lorsque le magnat américain Rupert Murdoch a décidé d'alimenter ses réseaux de télévision avec des matches de rugby à XIII australien. Quitte à bousculer le maître des lieux, Kerry Packer _ devenu depuis mondialement célèbre pour avoir essayé de contre-attaquer sur le terrain du XV, où Murdoch s'était installé le premier _ en débauchant les meilleurs joueurs pour former son propre championnat, la Super League. La fédération australienne (ARL) est restée fidèle aux contrats en cours avec Packer, mais elle n'a pu empêcher des clubs entiers, attirés par l'argent offert, de passer chez Murdoch. Aujourd'hui, le conflit s'est transformé en une guerre de tranchées dont le front passe par les salles de tribunaux.

Cet affrontement pourrait aussi conduire à quelques aberrations dans la direction internationale du rugby à XIII. En effet, Ken Arthuson, le président de l'ARL, dirige également l'International Board.

Au-delà des risques de scission en Australie, ce sont les racines mêmes du sport qui ont été remises en cause dans son autre fief, le nord de l'Angleterre. Pour offrir à ses télévisions un spectacle de qualité, Rupert Murdoch a offert ses millions en échange d'une vraie révolution culturelle. La mise en place de la Super League a conduit à un resserrement de l'élite à quatorze clubs – dont un créé à Paris et un autre à Cardiff – et à la transformation du XIII en sport d'été avec une saison qui s'étendra de mars à octobre. L'annonce de ces bouleversements n'a guère été du goût des supporters traditionnels. Car dans les petites cités industrielles du nord de l'Angleterre, la Rugby League – créée en 1895 par opposition à la Rugby Union des quinzistes nantis du Sud, qui refusaient aux ouvriers de toucher des dédommagements pour les heures de travail perdues à jouer – est un des éléments fondamentaux de l'identité locale.

Quelques concessions de Rupert Murdoch ont contribué à calmer les esprits. Mais la Super League ne saura qu'après son coup d'envoi, en mars, si son argent et ses nouvelles habitudes ont coupé le XIII de sa clientèle traditionnelle ; si le spectacle offert peut dissiper un malaise accru par les réformes en cours chez les rivaux du XV.

LOTO

[illegible] 7 OCTOBRE 1995 — [illegible]

1er tirage : 4 6 7 10 15 24 — 47

6	4	1 209 325 F
5 + compl.	33	29 410 F
5	1 [illegible]	2 030 F
4	64 [illegible]	63 F
3	[illegible]	9 F

2e tirage : 3 15 17 31 41 49 — 30

LOTO SPORTIF N°52
RESULTATS OFFICIELS

[illegible]

Le Français Olivier Jacque, révélation de la moto de vitesse

BARCELONE
de notre envoyé spécial

En un an, Olivier Jacque, vingt et un ans, est directement passé des tribunes à la première ligne du Grand Prix motocycliste de Catalogne. En octobre 1994, il assistait à Barcelone pour la première fois à une épreuve du championnat du monde. Pour fêter un titre tout neuf de vice-champion d'Europe. Dimanche 8 octobre, sur le circuit, son quatrième temps aux essais lui a permis de prendre le départ de la dernière épreuve de la saison à côté de son modèle, Max Biaggi, sacré pour la deuxième fois consécutive champion du monde en 250 cm³.

Olivier Jacque n'a fini que neuvième. Une place qu'il avait annoncée en commentant sa performance aux essais : « *Ma moto manque trop de puissance pour un circuit rapide, mais je sais maintenant que je n'ai rien à envier aux autres sur le plan du pilotage.* » Une telle assurance pourrait passer pour de la forfanterie, mais sa dixième place au classement final du championnat du monde lui vaut le titre de « *rookie of the year* », révélation de l'année. Il est également sacré meilleur pilote d'une moto privée.

La reconnaissance du talent du jeune pilote français lui vient aussi de ses pairs. « *Les meilleurs ont commencé à me saluer dans le paddock au milieu de la saison* », se rappelle Olivier Jacque, l'œil pétillant de malice sous [...] dans le championnat du monde, mais avec une seule machine, confiée à Régis Laconi. Olivier Jacque avait donc dû repartir de Barcelone avec quelques contacts comme seul viatique.

L'hiver en Moselle a été long pour le jeune homme. Seul Hervé Poncharal, le directeur de l'équipe Tech 3, donne suite à ses coups de téléphone. Il lui propose une moto de la saison précédente pour faire équipe avec Jean-Philippe Ruggia, le meilleur pilote français depuis 1987, qui pourra seul disposer d'une moto d'usine.

Sa famille monte l'association Lorraine moto sports pour l'aider. On vend des casquettes et de l'alcool de mirabelle à son nom. Un artisan local offre un meuble pour faire le gros lot d'une tombola. Les fonds servent à payer les voyages vers Bormes-les-Mimosas, où est installée l'équipe Tech 3. « *Tous les budgets doivent servir à rendre la moto compétitive pour le début de saison* », insiste Olivier.

Son sérieux dans les stands, son application à déchiffrer les données informatiques, sa faculté à transmettre aux mécaniciens ses impressions, séduisent une équipe pourtant endurcie par quinze ans de compétition. « *Olivier reste calme même si la moto ne marche pas. Il est prêt à se remettre en cause et accepte les suggestions* », reconnaît, admiratif, Bernard Martignac, son chef mécanicien. Son panache en course, et en particulier

Abraham Olano et les coureurs espagnols ont dominé le championnat du monde cycliste professionnel sur route

Miguel Indurain, deuxième de l'épreuve, va s'attaquer au record de l'heure à Bogota

Abraham Olano est devenu le premier coureur espagnol à revêtir le maillot arc-en-ciel de champion du monde sur route, grâce à sa victoire en solitaire, dimanche 8 octobre, à Duitama. Il a devancé le grand favori de l'épreuve, son compatriote Miguel Indurain. Certains parlent déjà de « passation de pouvoirs » entre les deux hommes. Samedi 7 octobre, Jeannie Longo avait obtenu son cinquième titre mondial sur route, et le Néerlandais Danny Nelissen a dominé les grimpeurs dans la course des amateurs.

DUITAMA
de notre envoyé spécial

Pauvre Miguel Indurain ! L'équipe d'Espagne, son *équipe*, était forte. Une armada à son entière dévotion qui devait l'amener à ce titre de champion du monde qui manque encore à son palmarès. Pour ce maillot arc-en-ciel, il avait renoncé à la Vuelta, il était parti un mois sur les hauteurs du Colorado, s'entraînant comme un forcené, un bonnet de montagne rouge vissé sur la tête. Il était arrivé en Colombie affûté, le corps affiné comme l'homme d'avant le Tour de France. Ce titre ne devait pas lui échapper, dimanche 8 octobre, sur le parcours accidenté de Duitama, une boucle de 17,7 kilomètres oscillant entre 2 550 et 2 950 mètres d'altitude.

Mais voilà, l'équipe d'Espagne était trop forte. Depuis l'amorce des cinquante derniers kilomètres, elle travaillait ses adversaires au corps, contrant toutes les attaques, tentant à son tour des escarmouches. Même Miguel Indurain, avant la dernière montée où il entendait sans doute placer son estocade, y avait été de son petit test d'effort à usage de la douzaine d'adversaires encore vaillants (dont le Français Richard Virenque). Malheureusement pour lui, le dernier carré de la résistance avait jeté ses ultimes forces pour revenir sur lui. Quand son compatriote Abraham Olano a fusé à son tour, à dix-neuf kilomètres de la fin, l'opposition était laminée.

Même en parcourant le dernier kilomètre avec une roue arrière crevée, Abraham Olano arrivait à maintenir 35 secondes d'avance sur un trio composé de l'Italien Marco Pantani, du Suisse Mauro Gianetti et de Miguel Indurain. Seul le quintuple vainqueur du Tour de France aurait été capable d'aller rechercher en deux coups de pédales son coéquipier d'un jour. *« Je n'avais pas le droit de le faire »*, a-t-il répondu. Ce n'aurait pas été là les manières d'un seigneur du peloton, fils d'un paysan navarrais attaché à l'honneur autant qu'à sa terre. C'eût été aussi comme courir après soi-même et se renier tant les deux hommes sont sosies. Les mains aux cocottes, Miguel Indurain a donc aisément contrôlé le tandem italo-suisse, pathétique d'impuissance. Il en a finalement disposé au sprint, levant dans un dernier geste de bravoure le bras pour célébrer la victoire de son compatriote.

« PASSATION DE POUVOIRS »

« La première chose a été de l'embrasser, raconte Abraham Olano. *Nous sommes rivaux toute la saison* [Abraham Olano court pour Mapei, Miguel Indurain pour Banesto]. *Aujourd'hui, nous étions amis. Je lui dois ma victoire. »* Le meilleur coureur espagnol de tous les temps n'aura donc pas été le premier Ibérique de l'Histoire à devenir champion du monde sur route. Par une curieuse ironie, c'est finalement un Basque qui apportera au royaume ce titre tant attendu. Le Navarrais termine à nouveau deuxième, échouant de peu comme deux ans auparavant lors des championnats du monde à Oslo. *« La sélection espagnole a bien travaillé »*, a-t-il conclu. Trop bien.

Le doublé de dimanche comme celui réalisé, dans l'ordre inverse, mercredi 4 octobre dans le contre-la-monde individuel ressemble au trait d'humour de deux jumeaux qui s'échangeraient tout. Ces succès illustrent surtout la force du peloton espagnol. Depuis plusieurs générations, les coureurs de la Péninsule étaient surtout réputés pour être de parfaits supplétifs, des hommes durs à l'ouvrage et précieux en montagne pour épauler les leaders.

Les victoires dans le Tour de France de Pedro Delgado, puis de Miguel Indurain, ont changé les mentalités. Le cyclisme ibérique s'est mis à exister par lui-même. Toute une génération de coureurs talentueux a éclos dans le sillage des deux grands maillots jaunes. Avec les performances, l'argent des commanditaires s'est également déversé sur un sport de pointe. Avec Banesto et Once, le cyclisme péninsulaire dispose de deux des plus fortes équipes du peloton professionnel. Des formations riches, aux méthodes modernes.

Agé d'à peine vingt-cinq ans, Abraham Olano est le dernier bourgeon de cette école. Le Basque s'était déjà illustré, il y a à peine trois semaines, dans la Vuelta, terminant deuxième du classement général derrière Laurent Jalabert. Sa fin de saison tonitruante compense un début de saison gâché par une fracture de la clavicule. Après un début de carrière discret qui l'obligea même à repasser par les rangs amateurs, le coureur a commencé à percer en 1994, en arrivant dans l'équipe hispano-italienne Mapei-Clas. Il appartient à la garde espagnole du Suisse Tony Rominger, auprès duquel il a appris le dévouement, mais aussi la compétition de haut niveau.

En 1994, Abraham Olano avait déjà été champion d'Espagne devant Miguel Indurain. En septembre de la même année, sa carrière prenait un tour moins glorieux. Le jeune coureur était contrôlé positif à la caféine lors du Tour de Catalogne et suspendu trois mois. Un an plus tard, son étoile est à nouveau au firmament. *« C'est une passation de pouvoirs »*, affirme Echevarria, le directeur sportif de Banesto. A l'instar de Miguel Indurain, longtemps au service de Pedro Delgado, le jeune équipier semble avoir achevé ses classes et acquis une stature de chef de file.

Reste à savoir comment va désormais se passer sa cohabitation avec son leader, avec qui il partage le même médecin, le docteur Michele Ferrari. Peut-être lui faudra-t-il partir comme le fera la prochaine saison Fernando Escartin, las de jouer les chaperons de Tony Rominger en montagne ? Peut-on continuer à jouer les employés avec un maillot arc-en-ciel sur les épaules ?

Benoît Hopquin



La victoire d'un Espagnol, Abraham Olano, est une première depuis la création du championnat du monde sur route professionnel en 1927. Parmi les représentants des grandes nations traditionnelles du cyclisme, seuls l'Italien Marco Pantani et le Français Richard Virenque ont terminé dans les dix premiers en Colombie

Jeannie Longo consacrée par l'altitude

DUITAMA
de notre envoyé spécial

Dans les ultimes kilomètres du championnat du monde sur route féminin, les journalistes de Radio-Caracol ont tapissé leurs commentaires de son nom, répété à l'infini. L'apologie a été exécutée à perdre haleine, avec un débit qui pourrait faire assimiler les commissaires-priseurs de la salle des ventes de Drouot à des bergers du Valais suisse. La radio colombienne, école de souffle, est la seule qui ait réussi à accompagner Jeannie Longo, la *« dama de oro »*, la *« maravillosa »*, jusque sur la ligne d'arrivée. Après l'épreuve du contre-la-montre, mercredi 4 octobre, la Française remportait sous la dithyrambe radiophonique un deuxième titre mondial, samedi 7 octobre, dans l'épreuve en ligne.

Quelques instants après, la championne a reçu l'hommage plus discret mais tout aussi flatteur de Catherine Marsal, médaille d'argent. *« Il n'était pas possible de la suivre aujourd'hui »*, a concédé la dauphine. A bientôt trente-sept ans, Jeannie Longo a dominé le peloton et les conditions de course pour remporter son dixième maillot arc-en-ciel en quinze championnats du monde. *« L'altitude m'a favorisée. Je l'ai mieux supportée que mes adversaires »*, expliquait l'intéressée. Jeannie Longo était sans doute la plus forte, samedi. Elle était sûrement la mieux préparée.

L'AIDE DU VTT

La Française a attribué une partie de son succès à la pratique du VTT. En 1993, la championne avait arrêté sa carrière sur route pour se consacrer au vélo tout-terrain. Une reconversion qui ressemblait fort à une préretraite. Son retour sur le macadam après deux années passées à sillonner des pistes montagneuses en avait surpris beaucoup et agacé presque autant. Mais, en devenant championne de France, la revenante avait gagné sans conteste sa sélection pour la Colombie. Elle n'en avait pas pour autant rangé son VTT et, le 10 juillet, remportait encore une course aux Gets dans cette discipline.

« La course des championnats du monde ressemblait un peu à une course en VTT », affirmait Jeannie Longo. Patrice Ciprelli, son mari et entraîneur, détaillait : *« Pendant deux ans, Jeannie a pris l'habitude de courir en altitude. Elle n'a donc pas été dépaysée ici. D'autre part, la course sur le circuit de Duitama ressemblait un peu à une épreuve de VTT. Il n'y a pas eu de véritable tactique. Le but était avant tout de gérer au mieux son effort pour ne pas s'effondrer à la fin. »* La course a donc été une épreuve d'introspection, consistant à approcher ses limites sans jamais les dépasser. Les seize ans de carrière de Jeannie lui ont donc été précieux.

Jeannie Longo a appris une dernière chose du VTT. *« Dans chaque course, on est sûr de tomber au moins une fois et cela n'empêche pas de gagner »*, raconte Patrice Ciprelli. La Française a connu cette mésaventure samedi, en début de course. De sa chute, elle s'est relevée avec une plaie de 10 centimètres de large au tibia droit. *« Quand j'ai regardé ma jambe, j'ai vu l'os. J'ai pensé un moment abandonner. Quand je suis revenue sur le peloton de tête, j'ai retrouvé le moral. Au VTT aussi, rien n'est jamais perdu. »*

B. H.

Arnaud Boetsch renoue avec le succès au tournoi de Toulouse

ARNAUD BOETSCH a mis fin, dimanche 8 octobre, à deux années d'insuccès des joueurs français en battant l'Américain Jim Courier, tête de série nº 1, en finale du tournoi de Toulouse (6-4, 6-7, 6-0). L'Alsacien s'est succédé à lui-même au palmarès français. Il était le dernier à avoir gagné un tournoi. C'était... à Toulouse, en 1993.

Vingt-sixième joueur mondial, Arnaud Boetsch a choisi un jeu très offensif. En s'appuyant sur une bonne première balle de service, il a alterné coups longs et attaques au filet suivies d'accélérations pour venir à bout de Jim Courier. La veille, en demi-finale, il avait dominé le Suisse Marc Rosset (nº 2). *« C'est la première fois que je bats deux joueurs dans les quinze premiers en deux jours*, a-t-il commenté. *Et battre Jim Courier en finale, c'est extraordinaire. »*

Arnaud Boetsch avait connu sa meilleure année en 1993 lorsqu'il avait gagné les deux premiers titres de sa carrière, à Rosmalen et à Toulouse. Empêché par des blessures en 1994, il avait traversé une crise de confiance. Il y a deux semaines, à Casablanca, lors de la rencontre de barrage de Coupe Davis contre le Maroc, le Français avait surmonté le handicap de deux sets pour battre Younes El Aynaoui. Cette victoire lui avait redonné le moral. Arnaud Boetsch s'est envolé, dimanche, pour le tournoi d'Ostrava où il doit défendre sa place de finaliste, en 1994.

■ **FOOTBALL : Reynald Pedros, qui souffre d'une otite et d'une sinusite, et David Ginola, blessé à une cuisse, ont déclaré forfait** pour le match Roumanie-France du 11 octobre à Bucarest. Pour cette importante rencontre de qualification pour l'Euro 96, Aimé Jacquet annoncera la composition de son équipe au dernier moment, mais il a indiqué que le Monégasque Eric Di Meco portera le brassard de capitaine tandis que son coéquipier Fabien Barthez gardera les buts tricolores.

■ **KARATÉ : Les Français ont remporté quatre médailles, dont deux d'or, lors de la Coupe du monde,** disputée les 7 et 8 octobre à Francfort. Déjà vainqueur lors de la dernière édition en 1993, Michaël Milon, champion du monde de kata, a récidivé dans l'épreuve de démonstration technique. Damien Dovy, champion du monde des super-légers, s'est imposé en moins de 68 kg. Monique Amghar (moins de 60 kg) s'est octroyé une médaille d'argent et Michael Braun (moins de 78 kg) une médaille de bronze. – (*AFP*)

■ **RUGBY : L'Agenais Abdelatif Benazzi**, qui souffre d'une lésion méniscale du genou gauche et sera absent des terrains une vingtaine de jours, a déclaré forfait pour la Coupe latine en Argentine. Il a été remplacé en équipe de France par le Briviste Alain Carminati, qui n'avait plus joué en sélection depuis le Tournoi des cinq nations 1990.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE
Eliminatoires
Lituanie-France 74-87

CYCLISME

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR ROUTE
Dames
1. J. Longo (Fra.) ; 2. C. Marsal (Fra.), à 38 s ; 3. E. Pucinskaite (Lit.), à 1 min 56 s ; 4. L. Zberg (Sui.), à 2 min 12 s ; 5. J. Polikavicute (Lit.) à 3 min 25 s.
Messieurs
Amateurs
1. D. Nelissen (P-B) ; 2. D. Sgnaolin (Ita.), à 13 s ; 3. P. Rodriguez (Equ.), à 46 s ; 4. V. Becerra (Col.), à 46 s ; 5. M. Fincato (Ita.), à 1 min 50 s
Professionnels
1. A. Olano (Esp.) ; 2. M. Indurain (Esp.), à 35 s ; 3. M. Pantani (Ita.), m. t. ; 4. M. Gianetti (Sui.), m. t. ; 5. P. Richard (Sui.), à 53 s ; 6. R. Virenque (Fra.) à 1 min 31 s ; 7. D. Konichev (Rus.), à 1 min 53 s ; 8. O. Rincon (Col.), m. t. ; 9. R. Sorensen (Dan.), à 1 min 53 s ; 10. F. Puttini (Sui.), à 1 min 53 s.

FOOTBALL

EURO 96
Éliminatoires
Groupe 2
Arménie-Belgique 0-2
Groupe 4
Croatie-Italie 1-1
Groupe 5
Biélorussie-Rép. tchèque 0-2
Groupe 7
Bulgarie-Albanie 3-0
Allemagne-Moldavie 6-1
CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
7e journée
Betis Séville-FC Barcelone 1-5
Oviedo-FC Valence 0-1
Vallecano-Salamanque 1-4
Saragosse-Tenerife 0-2
Merida-Albacete 1-1
Valladolid-Real Sociedad 3-0
La Corogne-Santander 2-3
Vigo-Atletico Madrid 0-3
Espagnol Barcelone-Gijon 0-0
Athletic Bilbao-Séville 1-1
Real Madrid-St-Jacques Compostelle 2-1
Classement : 1. Atletico Madrid, 19 pts ; 2. FC Barcelone, 17 ; 3. Espagnol Barcelone, 16 ; 4. Saint-Jacques Compostelle, 13 ; 5. Valence, 13 ; 6. Athletic Bilbao, 12 ; 7. Betis Séville, 12 ; 8. Tenerife, 11 ; 9. La Corogne, 10 ; 10. Gijon, 10 ; 11. Albacete, 10 ; 12. Saragosse, 10 ; 13. Real Madrid, 8 ; 14. Valladolid, 8 ; 15. Oviedo, 7 ; 16. Real Sociedad, 7 ; 17. Santander, 7 ; 18. Séville, 6 ; 19. Salamanque, 5 ; 20. Vigo, 5 ; 21. Merida, 4 ; 22. Vallecano, 3.

GYMNASTIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE
Classement par équipes féminines : 1. Roumanie, 387,865 pts ; 2. Chine, 386,476 ; 3. Etats-Unis, 384,705 ; 4. Russie, 384,689 ; 5. Ukraine, 382,004 ; 6. France, 378,203.
Classement du concours général féminin : 1. L. Podkopaieva (Ukr.), 39,248 pts ; 2. S. Khorkina (Rus.), 39,130 ; 3. L. Milosovici (Rou.), 39,086 ; 4. S. Amanar (Rou.), 39,049 ; 5. D. Moceanu (EU), 38,886.
Classement du concours général masculin : 1. L. Xiaoshuang (Chi.), 57,998 pts ; 2. V. Scherbo (Bul.), 57,499 ; 3. E. Chabaev (Rus.), 57,248 ; 4. A. Voropaev (Rus.), 57,212 ; 5. V. Belenki (All.), 57,198.

HANDBALL

COUPES D'EUROPE
16e de finale aller
Messieurs
COUPE DES CLUBS CHAMPIONS
Montpellier-Dukla Prague (Tch.) 25-24
COUPE DES COUPES
K. Pivovara (Cro.)-OM Vitrolles 20-25
COUPE DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE (EHF)
Ivry-Kolding (Dan.) 23-24
COUPE DES VILLES
PSG Asnières-Univ Bacau (Rou.) 29-16
CHAMPIONNAT DE FRANCE N1
6e journée
OM Vitrolles-Ivry 25-22
PSG Asnières-Istres 25-24
Pontault-Combault-Villeneuve-d'Ascq 27-20
Chambéry-Dunkerque 25-25
Toulouse-Créteil 16-15
Bordeaux-Sélestat 24-21
Gagny-Montpellier, le 11 octobre
Classement : 1. OM-Vitrolles, 12 pts ; 2. Montpellier, 9 ; 3. PSG-Asnières, 8 ; 4. Ivry, 7 ; 5. Créteil, 7 ; 6. Dunkerque, 7 ; 7. Pontault-Combault, 6 ; 8. Villeneuve-d'Ascq, 6 ; 9. Chambéry, 6 ; 10. Istres, 5 ; 11. Bordeaux, 5 ; 12. Toulouse, 4 ; 13. Sélestat, 0 ; 14. Gagny, 0.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
5e journée
Brest-Amiens 5-2
Rouen-Viry 15-2
Chamonix-Grenoble 4-3
Reims-Angers 5-3
Classement : 1. Brest, 8 pts ; 2. Reims, 7 ; 3. Rouen, 6 ; 4. Grenoble, 5 ; 5. Chamonix, 5 ; 6. Amiens, 4 ; 7. Angers, 3 ; 8. Viry, 2.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX D'EUROPE
125 cc : 1. h. Aoki (Jap., Honda) ; 2. E. Alzamora (Esp., Honda), à 0 s 158 ; 3. T. Manako (Jap., Honda), à 0 s 718 ; 4. K. Sakata (Jap., Aprilia), à 0 s 974 ; 5. D. Raudies (All., Honda), à 9 s 361.
Classement final du championnat du monde 125 cc : 1. h. Aoki (Jap.), 224 pts ; 2. K. Sakata (Jap.), 140 ; 3. E. Alzamora (Esp.), 129 ; 4. A. Saito (Jap.), 127 ; 5. D. Raudies (All.), 124,5
250 cc : 1. M. Biaggi (Ita., Aprilia) ; 2. T. Harada (Jap., Yamaha), à 11 s 019 ; 3. R. Waldmann (All., Honda), à 11 s 070 ; 4. L. D'Antin (Esp., Honda), à 21 s 719 ; 5. K. Roberts Jr (EU, Yamaha), à 21 s 807
Classement final du championnat du monde 250 cc : 1. M. Biaggi (Ita.), 283 pts ; 2. T. Harada (Jap.), 220 ; 3. R. Waldmann (All.), 203 ; 4. T. Okada (Jap.), 136 ; 5. J. P. Ruggia (Fra.), 115.
500 cc : 1. A. Criville (Esp., Honda) ; 2. S. Itoh (Jap., Honda), à 0 s 160 ; 3. L. Capirossi (Ita., Honda), à 0 s 623 ; 4. M. Doohan (Aus., Honda), à 4 s 865 ; 5. D. Beattie (Aus., Suzuki), à 5 s 200.
Classement final du championnat du monde 500 cc : 1. M. Doohan (Aus.), 248 pts ; 2. D. Beattie (Aus.), 215 ; 3. L. Cadalora (Ita.), 176 ; 4. A. Criville (Esp.), 166 ; 5. S. Itoh (Jap.), 127.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
5e journée
Poule 1
Nice-Nîmes 37-11
Toulon-Bayonne 26-25
Racing CF-Narbonne 18-25
Perpignan-Stade toulousain 23-11
Agen-Grenoble 20-7
Classement : 1. Perpignan, 12 pts ; 2. Stade Toulousain, 11 ; 3. Toulon, 11 ; 4. Narbonne, 11 ; 5. Grenoble, 11 ; 6. Nîmes, 11 ; 7. Nice, 10 ; 8. Racing CF, 8 ; 9. Bayonne, 8 ; 10. Agen, 7.
Poule 2
Bègles Bordeaux-Montferrand 22-14
Bourgoin-Castres 29-21
Rumilly-Montpellier 24-12
Colomiers-Brive 23-17
Pau-Dax 28-21
Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 13 pts ; 2. Bourgoin, 13 ; 3. Montferrand, 11 ; 4. Pau, 11 ; 5. Brive, 9 ; 6. Colomiers, 9 ; 7. Castres, 9 ; 8. Dax, 9 ; 9. Rumilly, 9 ; 10. Montpellier, 7.

RUGBY À XIII

COUPE DU MONDE
Groupe 1
Angleterre-Australie 20-16
Fidji-Afrique du Sud 52-6
Groupe 2
Nlle-Zélande-Tonga 25-24

TENNIS

TOURNOI FÉMININ DE ZURICH
Demi-finales
I. Majoli (Cro., nº 7) b. C. Rubin (EU), 7-6, 6-0 ; M. Pierce (Fra., nº 2) b. M. De Swardt (Afs), 6-1, 6-4
Finale
I. Majoli (Cro., nº 7) b. M. Pierce (Fra., nº 2), 6-4, 6-4
TOURNOI DE TOULOUSE
Demi-finales
A. Boetsch (Fra.) b. M. Rosset (Sui.), 3-6, 7-6, 6-4 ; J. Courier (EU, nº 1) b. C. Pioline (Fra.), 7-6, 6-4.
Finale
A. Boetsch (Fra., nº 4) b. J. Courier (EU, nº 1), 6-4, 6-7, 6-0.

Mardi 3 octobre 7h00

Henri Emmanuelli est mis en cause par Jean-Pierre Destrade dans une affaire de financement occulte du PS.

(Source Europe 1)

Les nouveaux tissus habillent les peurs urbaines

Au salon Première Vision, la sécurité, la protection et la résistance marquent l'avènement des matières techniques dans la mode

L'« AUTHENTICITÉ » a cessé d'être une valeur sûre : confisquée par le mode de l'écologie et du naturel, la voici mise au ban par la marée synthétique et la vogue des nouvelles matières anti-tout, textures d'autodéfense pour citadins baroudeurs, et aventuriers de l'impossible... Dans le grenier devenu laboratoire, les tisseurs peaufinent l'étoffe des nouveaux héros anonymes : après le pur coton des yuppies habillés le week-end en chercheurs d'or, après les tissus bouillis, feutrés, effilochés de la rue sans joie à l'heure « grunge », voici venue l'ère du textile « tout-terrain », version « sauve-qui-peut », pour quotidien d'urgence sur la cyberplanète.

La haute sécurité et la protection, telles sont les grandes tendances apparues à Première Vision, salon mondial des tissus d'habillement, dont la dernière édition vient de se tenir à Villepinte, autour de 805 tisseurs européens. « *Saison de paradoxe, saison de contrastes* », l'automne-hiver 1996-1997 marquerait une rupture : celle qui oppose « l'éden de la création textile », – « *monde de raffinement, de perfection, d'un savoir-faire lié à l'expérience d'un passé sublime* », – à « *un monde virtuel et à ses recherches technologiques...* ». Au royaume des contrastes, des tissus à la fois secs et doux, luisants et mats, neutres et colorés, le futur prend ses marques.

Dix ans après la révolution de l'extensible et de la fibre Lycra, voici le choc des tissus « climatiques », « respirants », créés au départ pour les sports dits « actifs » (ski, alpinisme, marche...) : doux et souples au toucher, comme le Thermastat, et le Coolmax (Dupont de Nemours), ils assurent une véritable résistance, maintenant la température du corps, tout en évacuant l'humidité. Fini les frissonnements après l'effort, le sentiment d'être pris dans une carapace : tout s'allège, alors que la performance coïncide avec le poids plume et l'imperceptible. Autres nouveautés, le Terinda qui ne bruisse pas, ou le traitement Téflon, une protection invisible contre l'eau et les tâches, tissu sans mémoire sur lequel tout passe, tout glisse.

Au nom de la résistance, de l'adaptation au corps, de la liberté du mouvement, la frontière entre la mode et la technique s'efface : même les tisseurs traditionnels s'adonnent aujourd'hui aux mélanges, devenus un symbole de raffinement. Les Scandinaves et les Italiens s'imposent en maîtres, les quelques rares Français, comme Pichat-Chaléart, ouvrent la voie de la reconversion nécessaire des soyeux lyonnais : d'un côté, de plus en plus de mélanges, avec des tissus classiques « membranés », plastifiés, caoutchoutés, de l'autre, des textiles industriels détournés pour l'habillement.

Néoprènes fluo et toiles enduites, tissus de trousse de secours, gommes et bandes renvoyeuses de lumière avec particules de cristal et fibre de verre

Ainsi, parmi les nouveautés vendues aux stylistes pour l'hiver 1996, une couverture de survie cousable, une toile de parachute extensible, du faux papier indéchirable, ou encore de la maille inox, plus aérienne qu'un tulle pour haute couture du troisième type.

A l'autre extrême, les spécialistes des tissus techniques grimpent dans les hit-parades de la mode. Chez le Finlandais Finlayson, les stylistes viennent chercher le Viking Brilliant, aux couleurs réfléchissantes (trois millions de mètres par an). Chez le Suisse Shoeller, le nouveau Dynamic Extreme, douze fois plus résistant que le Nylon, léger, « respirant », imperméable...



HÉLÈNE PERDEREAU

A Villepinte, on a pu voir, dressés sur un podium en forme de flèche, quelques échantillons d'un futur largement prélevé dans la rue : néoprènes fluo et toiles enduites, tissus de trousse de secours, gommes et bandes renvoyeuses de lumière avec particules de cristal et fibre de verre 3M qui déjà font cet automne la une à la sortie des lycées, avec les tee-shirts moulants « techno », et les treillis de guérilla urbaine.

A l'heure où les gibecières de coursiers new-yorkais en plastique détrônent le sac à dos, de nombreux exposants ont affiché la couleur : orange d'auto-école, jaune de chantiers, rouge pompier ; des vifs sortis de la gamme Pantone, pour génération gyrophare qui allume ses feux de détresse dans la ville. La rue de Londres a donné l'impulsion aux tisseurs. Les uniformes des motards, ceux des plongeurs, des hommes du feu, sont aux années 90 ce que furent les tenues de sports aux années 80, décennie des loisirs et du « fun ». Paris a suivi du bout des doigts.

Depuis quelques saisons, on a vu apparaître les panoplies des nouvelles frousses urbaines : blousons anti-feu, vestes d'ambulanciers new-yorkais, « *mille-feuille de zips, de scratch et de pressions, ou la paranoïa transcrite en vêtement* » (Jean Touitou, APC), vestes ou loden à bandes 3 M (Helmut Lang, GR 816). Mais le véritable chef de file n'est autre que Walter Van Beirendonck, dont la collection de l'hiver 95-96, disponible sur CD-ROM, a fait littéralement exploser la tendance.

Né à Brecht (Belgique), ce personnage, qui a fait de son chien Sado sa mascotte, n'a pas hésité à faire défiler au Lido des mannequins masqués d'un champignon nucléaire en plastique frappés de « *Fatal Attraction* », ou « *Synthétique Hell* », le tout avec une impressionnante collection réalisée en tissus techniques.

Il est l'un des rares à savoir les dompter, jouant avec les coupes hyperréalistes – blousons gonflables faisant apparaître les muscles – les touchers mousseux, luisants, les imprimés – patchwork d'images virtuelles –, pour s'imposer comme un alchimiste de l'apparence. Il reconnaît avoir été influencé par la bande dessinée (Manga, Spiderman) et affirmé : « *J'ai commencé mes recherches il y a plus de dix ans. Maintenant on me classe dans la catégorie "clubwear", "streetwear". Le danger de ce succès, c'est qu'il occulte la véritable innovation, au nom de la mode.* »

Laurence Benaïm

Les animaux malades de nos pestes

par Claude Sarraute

VOUS ME VERRIEZ, je suis à la pointe de la mode, moi, cet automne, couverte de peaux de bête des pieds jusqu'à la tête. Fausses, bien sûr, rien que du toc. On n'est plus à l'âge des cavernes, nous les singes nus, ni même à l'époque, celle de ma jeunesse, où nos mâles étaient fiers de nous mettre une fourrure sur le dos. Là, maintenant, on n'ose pas trop. Faut les laisser vivre, les autres animaux qui peuplent la planète – enfin, ce qu'il en reste !

Il y en a de très bons, de très tendres, à point ou saignants. Et de bien braves, de bien dévoués, au pied ou couché. Ce qui n'empêche, hélas ! pas l'homme sauvage de leur taper dessus, de les maltraiter, de les martyriser. Qu'il batte sa femme, passe, ses gosses aussi, mais eux, c'est d'un lâche ! D'ailleurs le pape, qui interdit aux adolescentes violées par une brute de se faire avorter, s'est ému du manque d'amour et de respect dont souffrent, sans rien dire, nos amis à quatre pattes.

D'autant qu'ils sont victimes d'une odieuse discrimination. TF 1 nous le rappelait encore la semaine dernière. Loin d'être considérés comme des citoyens à part entière, les dix-huit millions de chiens et de chats français ne bénéficient toujours pas d'un statut juridique capable d'assurer leur protection. Aux yeux de la loi, ce sont des choses, des objets qu'on est obligé de jeter à la poubelle faute de pouvoir les conduire au cimetière. Et ça, c'est inexcusable. Si même les enfants ont des droits, à présent, pourquoi pas nos domestiques à poil long ou ras ?

Moi, je soutiens à fond l'impitoyable guérilla menée en Grande-Bretagne par les partisans du MLA, le Mouvement de libération des animaux. Belle et noble occasion de massacrer, à coups d'attentats sanguinaires, ces cochons de pelletiers, de laborantins et de bouchers. Sans prétendre à une quelconque supériorité, n'est-ce pas cette tendance naturelle à s'entre-tuer en toute virile allégresse qui distingue l'homme de l'animal bêtement respectueux de sa propre espèce, en règle générale ?

Tous égaux devant l'Eternel, d'accord. Mais faudrait peut-être que nos protégés respectent la loi des pays d'accueil. Ce qui n'est, hélas ! pas toujours le cas. Témoin, ce jeune bull-terrier, arrêté l'été dernier par Scotland Yard et condamné à mort pour le meurtre d'un matou qui, circonstance atténuante, lui avait donné le mauvais exemple en croquant un canari. Et ne venez pas me parler de bonne vieille chaîne alimentaire. A l'aube du troisième millénaire, elles s'appellent Carrefour, Auchan ou Leclerc.

Le jour où Minette, une grosse chatte, gavée de pâté Ronron et de croquettes, a déposé toute fière une pauvre petite souris égorgée sur le carreau de ma cuisine, au lieu d'appeler la police, je sais, j'aurais dû, je l'ai conduite chez le psy. Il a mis ça sur le compte de la violence à la télé et m'a conseillé de lui interdire les dessins animés style *Tom et Jerry*.

Si on veut que les animaux se comportent en êtres civilisés, faut veiller à leur éducation – Fais ce que je dis, pas ce que je fais – et se montrer très vigilant. Tiens, à propos, en mélangeant, tachetés, ocellés ou zébrés, les nouveaux pelages du prêt-à-porter, nos couturiers se montrent bien confiants. Une ceinture imprimée python sur une veste imitation lapin, c'est peut-être encore un peu risqué. Chassez le naturel...

AUTOMOBILE

De nouvelles italiennes pleines de charme

QUELQUES SEMAINES avant que Renault ne commercialise sa Mégane, remplaçante de la R 19, Fiat livre les premiers exemplaires de ses Bravo et Brava, qui remplacent la Tipo. Bien que l'on en sache encore peu sur le nouveau modèle de la firme française, notamment parce que les différentes versions n'apparaîtront sur le marché que plus tard, il semble évident que les deux gammes de Fiat procèdent de philosophies proches. Tant par le style que par l'anticipation des besoins du prochain siècle, elles ont privilégié la jeunesse dans les formes, la motorisation ou les solutions de confort.

La Bravo est un véhicule ramassé, avec trois portes et un choix de quatre moteurs. La Brava, plus familiale d'aspect, a cinq portes et trois moteurs possibles. La Bravo mesure 4,03 mètres de long ; la Brava, 4,19 mètres. Mais la Brava compte 1 centimètre de moins en largeur (1,74 mètre) que la Bravo, ce qui peut surprendre. Les deux voitures ont à peu près le même poids (1 100 kilos à vide) et le même nombre de places à bord (cinq), mais pas le même volume disponible dans le coffre : Brava l'emporte (380 dm3 contre 280 dm³, siège arrière non plié).

Extérieurement, Bravo et Brava ont des capots comparables, et les porte-à-faux sont réduits ; mais à l'arrière, pour la Brava, on dispose d'une porte de coffre et, pour la Bravo, d'un hayon. Les blocs optiques, toujours à l'arrière, sont placés horizontalement sur la Brava et verticalement sur la Bravo. A l'intérieur, la planche de bord est gris clair, et la matière, du composite moussé, prend de l'épaisseur avec les degrés de finition. Dans tous les cas, les sièges ont une assise large, les commandes sont à portée de main, comme le levier de vitesses, parfois si mal placé dans certains véhicules.

La vie à bord se révèle agréable, avec un niveau sonore de moteur et des bruits de roulement discrets. La visibilité circulaire est très satisfaisante, l'assistance à la direction, parfaite, et le freinage (disques et tambours pour l'essentiel des versions), efficace. L'antiblocage est en option dans la plupart des versions, et, dans toutes, les sacs antichocs du côté du passager (à l'avant) ne sont pas livrés en série.

Tous les moteurs sont des multisoupapes, et les arbres à cames sont en tête (un ACT ou deux selon la cylindrée). Quatre d'entre eux ont des culasses en aluminium. Un moteur 1,4 litre (80 ch pour 7 CV fiscaux) anime les modèles de base, un 1,6 litre (103 ch pour 7 CV) est livrable sur la Brava uniquement, un 1,8 litre (113 ch pour 7 ou 9 CV, selon la boîte) est importé sur la Bravo seulement. Un 2 litres est livrable sur le haut de la gamme (147 ch pour 11 CV). Il s'agit de la version la plus musclée de la famille, qui offre, outre la puissance sous le capot, quatre disques sur les roues et révèle des aptitudes aux allures rapides rappelant le comportement des GTI d'autrefois. Son moteur, un 5 cylindres, ronfle en toutes circonstances, même si, à bas régime, le souffle peut parfois manquer d'ampleur.

Chacune des versions disponibles a un comportement routier sain, la liaison au sol (suspensions à roues indépendantes, berceaux rigides, barres stabilisatrices, train avant revu et corrigé) ayant fait l'objet de soins méritoires. La précision de la tringlerie de boîte de vitesses – une nouveauté par rapport à la Tipo – est sans reproche.

Une version Diesel (atmosphérique, 67 ch pour 7 CV) s'ajoute à la gamme, mais elle est assez poussive. Un groupe suralimenté devrait, dans le courant de 1996, venir à la rescousse.

Les autres atouts seront les prix. Selon les moteurs et les finitions, ils s'étagent de 74 000 à 97 800 francs, ce qui place la Brava et la Bravo en bonne position pour les combats à venir. Le haut de gamme (2 litres HGT, à 129 000 francs) est un modèle réservé aux derniers amateurs d'une formule quelque peu défavorisée par les compagnies d'assurances et mal vue de la maréchaussée. Dommage, car cette version, que l'on aurait pu baptiser Bravissimo, ne manque ni de séduction ni d'équipements.

Claude Lamotte

Des températures douces

LES CONDITIONS anticycloniques persistent sur notre pays. Les hautes pressions seront en baisse sur le Nord-Ouest à l'approche d'une perturbation qui intéressera les îles britanniques. Le flux de sud faible s'orientera au secteur est. La grande douceur des températures s'atténuera.

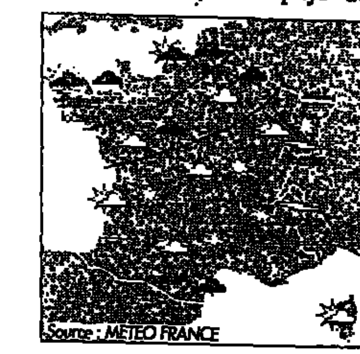
Mardi, les régions proches des côtes de la Manche auront de nombreux nuages avec un peu de bruine. Des pays de Loire au Nord-Pas-de-Calais les nuages seront nombreux mais laisseront passer un peu de soleil.

Sur le pourtour méditerranéen, le petit vent d'est apportera un peu de grisaille. Partout ailleurs, la matinée sera claire avec des brouillards locaux fréquents et assez denses. Ils auront du mal à se dissiper dans le Nord-Est et la vallée de la Saône. L'après-midi sera bien ensoleillée malgré quelques nuages élevés de l'Aquitaine au Centre et à la région Champagne-Ardennes.

Les températures matinales seront douces, entre 9 et 13 degrés du nord au sud du pays. Elles pourront atteindre 16 à 18 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le mercure atteindra 20 à 25 degrés. Ces températures se situent 5 degrés au-dessus des normales saisonnières sur la moitié nord et 3 degrés sur la moitié sud.

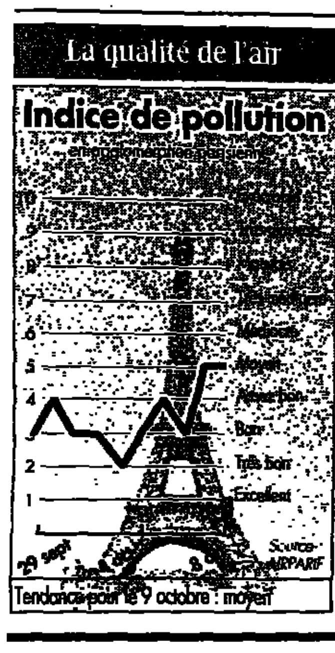
De mercredi à samedi, les conditions anticycloniques vont persister. Les brouillards seront fréquents sur le Nord-Est et le Centre-Est. Les entrées maritimes continueront sur le pourtour méditerranéen. Les températures seront toujours agréables pour la saison.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

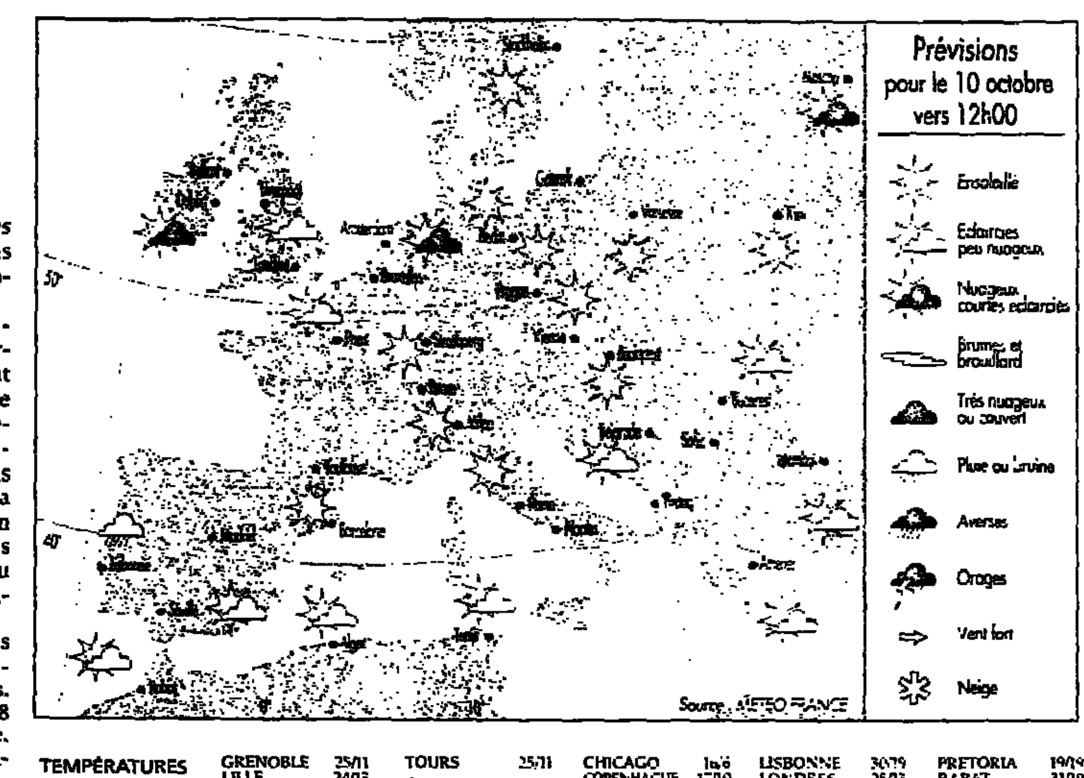


Prévisions pour le 10 octobre vers 12h00

La qualité de l'air

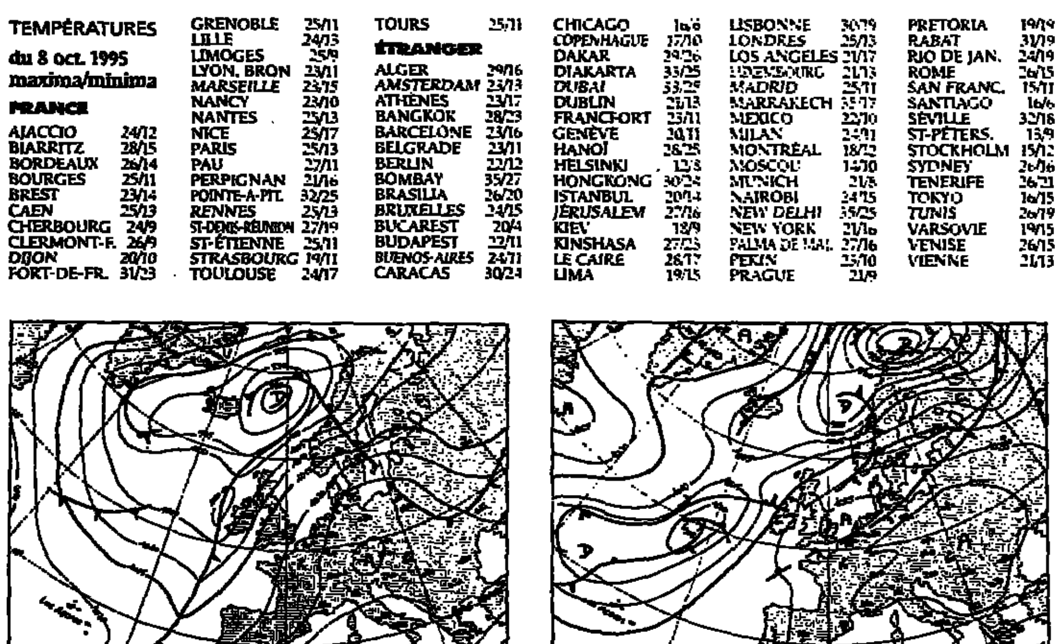


Tendance pour le 9 octobre : moyen



TEMPÉRATURES du 8 oct. 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	24/12
BIARRITZ	28/15
BORDEAUX	26/14
BOURGES	25/11
BREST	23/14
CAEN	25/13
CHERBOURG	24/9
CLERMONT-F.	26/9
DIJON	20/10
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	25/11
LILLE	24/13
LIMOGES	25/9
LYON, BRON	23/11
MARSEILLE	23/15
NANCY	23/10
NANTES	25/13
NICE	25/17
PARIS	25/13
PAU	27/11
PERPIGNAN	21/16
POINTE-A-PIT.	32/25
RENNES	25/13
ST-DENIS-RÉUNION	27/19
ST-ÉTIENNE	25/11
STRASBOURG	19/11
TOULOUSE	24/17
TOURS	25/11
ÉTRANGER	
ALGER	29/16
AMSTERDAM	23/13
ATHÈNES	23/17
BANGKOK	28/23
BARCELONE	23/16
BELGRADE	23/11
BERLIN	22/12
BOMBAY	35/27
BRASILIA	26/20
BRUXELLES	24/15
BUCAREST	20/4
BUDAPEST	22/11
BUENOS-AIRES	24/11
CARACAS	30/24
CHICAGO	16/6
COPENHAGUE	17/10
DAKAR	29/26
DJAKARTA	35/25
DUBAI	33/29
DUBLIN	21/13
FRANCFORT	23/11
GENÈVE	20/11
HANOÏ	28/25
HELSINKI	12/8
HONGKONG	30/24
ISTANBUL	20/14
JÉRUSALEM	27/16
KIEV	18/9
KINSHASA	27/23
LE CAIRE	28/17
LIMA	19/15
LISBONNE	30/19
LONDRES	25/13
LOS ANGELES	21/17
LUXEMBOURG	21/13
MADRID	25/11
MARRAKECH	35/17
MEXICO	22/10
MILAN	24/11
MONTRÉAL	18/12
MOSCOU	14/10
MUNICH	21/8
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	35/25
NEW YORK	21/16
PALMA DE MAL.	27/16
PÉKIN	25/10
PRAGUE	21/9
PRETORIA	19/19
RABAT	31/19
RIO DE JAN.	24/19
ROME	26/15
SAN FRANC.	15/11
SANTIAGO	16/6
SÉVILLE	32/18
ST-PÉTERS.	15/9
STOCKHOLM	15/12
SYDNEY	26/16
TENERIFE	26/21
TOKYO	16/15
TUNIS	26/19
VARSOVIE	19/15
VENISE	26/15
VIENNE	21/13



Situation le 9 octobre, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 11 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La navigation sur le Danube

AVANT de se retirer des Balkans, les Allemands firent sauter presque tous les ponts du Danube et, de ce fait, la navigation sur ce fleuve n'existe pour ainsi dire plus. Néanmoins, on travaille actuellement énergiquement à la suppression de ces obstacles et les ingénieurs qui dirigent ces travaux sont d'avis que la navigation danubienne pourra reprendre à plein au printemps prochain.

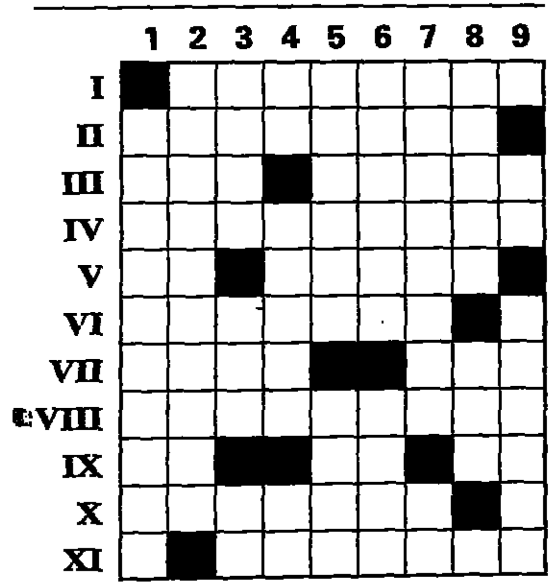
Mais maintenant la question se pose : comment la navigation danubienne pourra-t-elle être organisée à l'avenir ? Les Allemands sont parvenus à s'emparer du trafic danubien durant la guerre. Actuellement, leur influence est éliminée. C'est la Russie qui est le nouveau facteur pour le trafic danubien, et on a aujourd'hui des preuves que les Russes sont fermement décidés à jouer sur le Danube non seulement un rôle très important, mais même décisif. La conception qui existait, il y a encore quelque temps, que la Russie a uniquement l'intention de jouer dans les Balkans et en Europe centrale un rôle politique – mais non un rôle économique – s'est démontrée comme complètement fausse. Moscou poursuit actuellement une politique économique dans l'est et le sud-est de l'Europe, qui représente un plan bien déterminé. Dans ce plan, le Danube joue, grâce à ses possibilités de transport, un rôle très important.

La tâche principale est actuellement de débarrasser le Danube des décombres des ponts et de réparer les bateaux fluviaux. Heureusement, il y a, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, des chantiers qui n'ont presque pas été endommagés et qui ont pu commencer le travail. On travaille énergiquement à la réparation des ports danubiens.

R.-E. Singer
(10 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6666



HORIZONTALEMENT

I. Ne peut trancher que s'il est bien éclairé. – II. Endroit où l'on casse la graine. – III. Rendue par celui qui vient de passer. N'admettra pas. – IV. Sont plus grasses que les « fines ». – V. Grande nappe. Bien fixé. – VI. Pas droite, quand on prend une veste. – VII. Pas du tout encaissés. S'oppose à l'imprimé. – VIII. Une femme sans bagages. – IX. En Suisse. Une victime de la jalousie. Qui n'a pas circulé. – X. Provoque de grandes vagues. – XI. Une brûlure douloureuse.

VERTICALEMENT

1. Peut exiger la correction dans les rapports. – 2. Comme les régions où l'on trouve des rochers. – 3. Certaine fut provoquée par l'or. Langue ancienne. S'en va parfois de la poitrine. – 4. Dans le vent. Un accès soudain. Adverbe. – 5. Bien louées. Plat, en Provence. – 6. On peut y aller pour la peau. Unité de volume. – 7. Grave quand il est au travail. En France. – 8. Pas trop serrée. Où il n'y a rien à enlever. – 9. Permet souvent de ramasser. Qui semble de bonne foi.

SOLUTION DU Nº 6665

HORIZONTALEMENT

I. Gazouillements. – II. Event. Aïda. Urus. – III. Nos. Impériale. – IV. Titulaires. Lier. – V. Ire. Inn. Riz. – VI. Situe. Ouate. – VII. Là. Nef. Envie. On. – VIII. Ecot. Art. Es. Mue. – IX. Science. Je. Mess. – X. Suer. Tate. Oust ! – XI. Es. Couleuvres. – XII. Terrir. Titi. – XIII. Arad. Etreintes. – XIV. Rires. Eire. Au. – XV. Cadres. Lest. Ers.

VERTICALEMENT

1. Gentillesse. Arc. – 2. Avoir. Accus. Ria. – 3. Zestes. Oie. Tard. – 4. On. Intercéder. – 5. Utilité. Or. Se. – 6. Manufacturé. – 7. Lapine. Réalité. – 8. Lier. Et. Terril. – 9. Edredon. Jeu. Ere. – 10. Mais. Uvée. Voies. – 11. Rais. Or. – 12. Nullité. Muette. – 13. Treize. Messie. – 14. Su. Oust ! Tsar. – 15. Sardines. Si. Us.

Guy Brouty

FONCTION PUBLIQUE

Les services affectés par la grève des fonctionnaires

L'APPEL à la grève lancé par les sept syndicats de fonctionnaires pour le mardi 10 octobre devrait concerner les fonctions publiques de l'Etat, l'hospitalière et la territoriale, ainsi que le secteur public. Les services susceptibles d'être touchés sont :

● **Enseignement** : écoles primaires, collèges, lycées, université.

● **Cantines** (lorsqu'elles ne sont pas gérées par des entreprises privées).

● **Crèches municipales.**

● **Hôpitaux** : un service minimum, identique à celui qui est offert les dimanches et jours fériés, sera mis en place.

● **Mairies** : les services d'état civil pourraient ne pas être en mesure de délivrer cartes d'identité ou passeports.

● **Préfectures** : les grèves pourraient affecter la délivrance de cartes grises et de cartes de séjour.

● **Services sociaux** : les assistantes sociales pourraient ne pas assurer leurs permanences.

● **Impôts** : il sera difficile de payer ses taxes dans les trésoreries ou de demander des renseignements aux centres des impôts.

● **Justice** : les agents de l'administration pénitentiaire n'ont pas le droit de grève. Dans les greffes des tribunaux, le mouvement ne devrait pas être très suivi.

● **Police** : les policiers n'ont pas le droit de grève. Toutefois, ceux qui dressent les procès-verbaux pourraient geler les PV.

● **La Poste** : le trafic postal devrait être interrompu. Les opérations au guichet devraient être affectées.

● **Métro** : la RATP prévoit un trafic très perturbé, les syndicats demandant à ce qu'il n'y ait ni bus ni métro. Les voyageurs pourront se renseigner au 05-15-11-11 (numéro vert).

● **SNCF** : le trafic sera fortement perturbé du lundi 9 octobre à 20 heures jusqu'au mercredi 11 octobre à 6 heures. Sur le réseau TGV et les grandes lignes, il ne devrait y avoir qu'un train sur quatre. Sur l'Eurostar reliant Paris à Londres, il y aurait sept trains sur dix. Dans la banlieue parisienne, un train sur quatre devrait circuler. Renseignements dans les gares à partir du lundi 9 octobre, à 14 heures, au (16-1) 45-82-50-50 pour les grandes lignes, au (16-1) 45-65-60-00 pour le trafic banlieue, et sur Minitel, 3615, code SNCF.

● **Trafic aérien** : certains syndicats ont déposé des préavis de grève à Air France et Air Inter, mais le trafic ne devrait pas être perturbé.

● **Electricité** : il ne devrait pas y avoir de coupures.

● **Sécurité sociale** : bien qu'ils soient des salariés de droit privé, les employés devraient se joindre à la grève.

Le parcours de la manifestation parisienne



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ART Avec une sélection d'œuvres peu connues et un accrochage efficace, l'exposition « Picasso, le monde des enfants » de Düsseldorf complète, étoffe et précise l'analyse des mécanismes de la création picassienne. Près de deux cents œuvres – peintures, sculptures, dessins, pastels et gravures –, pour certaines méconnues, voire inconnues, sont rassemblées en ordre chronologique. ● L'UN DES ARTISTES les plus connus de ce siècle ne s'en tient pas à une chronique biographique mais ne cesse de renouveler méthodes et procédés afin de tenir son style toujours au plus près de ses sentiments et des accidents de sa vie. ● LE PHOTOGRAPHE Picasso est également présenté, avec ses complices Brassaï, André Villers ou Dora Maar, à l'hôtel Salé, à Paris, dans une exposition qui montre combien l'artiste aimait jouer avec les clichés et les détournait.

Un Picasso inattendu et « familial » se révèle à Düsseldorf

En deux cents peintures, sculptures et œuvres sur papier, une exposition sur « le monde des enfants » réussit l'impossible : cerner des aspects méconnus de l'artiste, décrire son ahurissant pouvoir de métamorphose. A l'aide d'œuvres parfois jamais montrées

PICASSO, LE MONDE DES ENFANTS, Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen, Grabbeplatz 5, Düsseldorf ; tél. : 0211/83-81-0. De 10 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 3 décembre. L'exposition est présentée à la Staatsgalerie de Stuttgart, du 16 décembre au 10 mars 1996.

Faut-il monter une exposition dénommée « Picasso, le monde des enfants ? » Est-il nécessaire de vérifier que les maternités et les enfants abandonnés de la période bleue émeuvent les publics les plus variés ? Par curiosité et parce que Werner Spies, le commissaire de l'exposition, est l'un des meilleurs connaisseurs de Picasso, on décide d'aller à Düsseldorf. Là, dans les salles, il apparaît que l'exposition est d'une formidable richesse et qu'elle développe une analyse pertinente. Le problème n'est pas de savoir quelle image des enfants Picasso a mise en œuvre, mais comment les évolutions de son style s'accordent aux accidents de sa vie. L'interrogation n'est pas neuve, mais la manière de la considérer et le choix des toiles en renouvelle l'approche. Résultat : « Picassos Welt der Kinder » parvient à suggérer des éléments nouveaux à propos de l'artiste le plus illustre du siècle.



RMN

« *Enfant à la langouste* », *1941, huile sur toile, Musée Picasso.*

« *Lecture et jeu* », *1953, Ripolin sur bois.*

Les peintures, sculptures, dessins, pastels et gravures, à peine moins de deux cents, sont disposés selon un ordre chronologique dans les espaces épurés du Kunstsammlung. Jusque pour les périodes les plus anciennes, Werner Spies s'est efforcé de montrer des œuvres méconnues et, pour certaines, inconnues. Leur révélation laisse pantois, par exemple la *Fillette au panier de fleurs* (1905), venue d'une collection américaine réputée peu prêteuse, ou *Barque et personnages* (1937), grand dessin au crayon sur une planche badigeonnée de blanc, jamais exposé jusqu'ici, ou encore une version rehaussée de couleurs d'une aquatinte de 1934, *Minotaure aveugle guidé par une fillette*. La comparaison de la gravure en gris et noir et de la version retravaillée suffirait à nourrir des pages d'analyse, tant elle donne d'indications sur la manière dont l'artiste conçoit le va-et-vient du dessin au chromatisme.

Les salles consacrées aux années 50 et 60 sont plus riches encore en surprises. Des prêts, venus en partie des héritiers de Picasso, ont permis de rassembler une iconographie très complète des scènes familiales, d'y ajouter les portraits d'amis tel le graveur Piero Crommelynck et d'introduire des variations d'après les maîtres. Sur des motifs intimes ou mythologiques, la juxtaposition des variations incite à mesurer la capacité de transformation du peintre. Il procède par négations et contradictions successives, d'une version élégiaque à une version pornographique, d'une tonalité à une autre. La peinture se plie au changement d'humeur, elle l'exprime par des procédés si variés que l'inventaire est interdit. C'est du reste ce qui domine l'exposition : l'ahurissant pouvoir de métamorphose, cet art de l'expression adéquate qui transforme le style à chaque moment, selon le sujet, selon le sentiment. Vers 1906, la transition du symbolisme mélancolique à la jubilation ludique s'opère par glissements progressifs.

QUAND TOUT SE GÂTE

Vers 1920, dans les belles années du mariage avec Olga et de la naissance de Paulo, les représentations, qu'elles tiennent du portrait ou de la transposition allégorique, se formulent par un dessin clair et souple, des cadrages serrés et la domination des ocres et des roses chair. Moins d'une décennie plus tard, quand tout se gâte, l'estampe ténébreuse, un graphisme incisif, des heurts de tons violents prennent le pouvoir, changement dont l'aboutissement se nomme Guernica. Les corps sont tordus, gonflés, noués ou, à l'inverse, divisés, découpés par des diagonales. Il ne s'agit pas d'exercices de style, encore moins d'une postface au cubisme mais de l'invention d'une manière qui dit la douleur physique et morale, la mort de l'enfant, le désespoir de la mère.

Si *Barque et personnages* est décidément une œuvre admirable, et l'un des grands moments de l'exposition, c'est parce que l'abandon de toute couleur et le durcissement extrême du dessin transmettent sans en rien laisser perdre l'horreur de la scène : au fond de la barque est étendu, Christ renversé, un cadavre les bras en croix, les doigts crispés. Près de lui, un nourrisson convulsé tête le sein de sa mère hurlante.

La démonstration pourrait être reprise devant n'importe quelle œuvre. L'alternance de la douceur et de l'effroi est à son paroxysme pendant la guerre. Aux tendres portraits de Maya de 1939, « classicisants » ou « matissisants », succèdent l'*Enfant à la langouste* et celui à la colombe, monstrueuses effigies construites à grandes touches appuyées sur fond gris. Un chat énorme, allongé sur une chaise, griffu, hirsute, la queue comme dentelée, les yeux étroits et mauvais, menace un bambin assis sous la chaise. Pour les jeux de Claude et de Paloma, le tableau se fait jeu à son tour, d'une apparente simplicité de coloriage et de dessin puéril, signes schématiques répartis dans des compartiments rouges, bleus et jaunes. La toile se fait métaphore du divertissement. Cela n'exclut pas la justesse des observations, l'étude des gestes et des positions.

La fin est simplement prodigieuse. La grande parade des contraires et des références croisés se rassemble dans les années 50 et défile jusqu'à la mort de Picasso. Le garçonnet se fait Amour et putto, mais Amour indécent et putto exhibitionniste. La petite fille tourne à la Lolita ronchonneuse ou envieuse. Elle regarde les « grandes » dans leur bain et ce qu'elle voit la laisse fort songeuse. L'enfant, en somme, ignore le mensonge et la décence – comme le peintre. Semant, à son insu, le désordre, il force la vérité à apparaître – comme le peintre. Il n'est pas fortuit que l'exposition s'achève sur *Le Peintre et Enfant*, grande toile de 1969. Au premier, mollement allongé, qui observe avec quelque surprise le spectateur, le second vole son pinceau. Il s'agite en tous sens, il a les cheveux hirsutes. Il rit. La fable est limpide.

4 femmes et 4 enfants

En 1918, premier mariage : Pablo Picasso, âgé de trente-sept ans, épouse Olga Koklowa. En 1921, premier enfant : leur fils Paul naît en février. En 1927, le peintre rencontre dans la rue une jeune fille de dix-sept ans, Marie-Thérèse Walter. Elle lui propose de poser pour lui. En 1935, naît leur fille, prénommée Maria de la Concepcion. Elle est rapidement surnommée Maya. En 1943, il fait la connaissance de Françoise Gilot, dont il a deux enfants : Bernard, en 1947, et Paloma, en 1949. Après la mort d'Olga, en 1955, il épouse Jacqueline, sa compagne depuis 1953.

Philippe Dagen

L'artiste joue au photographe à l'hôtel Salé

PICASSO ET LA PHOTOGRAPHIE, Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, 75003 Paris. Tél. : 42-71-25-21. Jusqu'au 31 décembre. Catalogue édité par la Réunion des musées nationaux, 272 p., 350 F.

Des négatifs grattés, des diapositives percées à l'aiguille ou fendues au canif, des tirages découpés ou redécoupés dans tous les sens, des images de magazines rehaussées de couleurs ou travesties à l'encre ou au crayon : Picasso a souvent joué avec la photographie, surtout dans les années 50 et 60.

Le peintre et sculpteur avait alors pour compagnons Brassaï et André Villers, qui fournissaient la matière première et le savoir-faire technique. Brassaï photographiait les sculptures éphémères en papier déchiré. André Villers rephotographiait à partir des tirages travaillés par le peintre.

Après « Picasso photographe », qui s'est tenue dans les mêmes salles de l'hôtel Salé, en juin 1994, l'exposition « Picasso et la photographie » tente l'inventaire des manipulations et variations inspirées à l'artiste par la chambre noire. On y retrouve aussi nombre de travaux de ses complices, Brassaï et Villers, bien sûr, mais aussi Dora Maar, Gjon Mili et Edward Quinn.

Dans ses détournements, Picasso cultive volontiers la cocasserie et la blague grivoise à base de pin-up et de satyres. Plus sérieusement, à partir de clichés d'actualités, il cherche au crayon, sur la feuille de journal, le moyen d'aller plus vite, du modèle à sa métamorphose expressive. Belle leçon d'efficacité incisive.

Ph. D.

La maison d'Emile Zola est à vendre

LA MAISON que l'écrivain Emile Zola avait achetée 9 000 francs en 1880 à Médan, dans les Yvelines, est menacée. Il y résidait de mars à décembre et y a écrit son œuvre à partir de 1880. Les soirées de Médan étaient célèbres. La fine fleur du naturalisme s'y retrouvait. Elles donnèrent lieu à la publication d'un recueil fameux de nouvelles – Guy de Maupassant y livra *Boule-de-Suif*, sa première œuvre.

Trois ans après la mort de son mari, M[me] Zola donna, en 1905, cette maison à l'Assistance publique, qui reçut, par ailleurs, de la veuve de l'écrivain un quart de sa fortune. Le don stipulait que le souvenir d'Emile Zola devait être entretenu dans la demeure. Chaque année, un pèlerinage, ponctué du discours d'un écrivain ou d'une personnalité, s'organisa autour du perron du bâtiment qui servait désormais d'établissement hospitalier puis d'école d'infirmières (cette année, cinq cents personnes sont venues écouter Françoise Giroud et M[e] Thierry Lévy).

Il y a dix ans, la résidence de Zola fut délaissée par son propriétaire, qui délégua sa gestion à une association, aujourd'hui présidée par Maurice Rheims. Celle-ci commença à remeubler l'imposante maison bourgeoise du XIX[e] siècle et restaura chaque pièce. Elle possède un fonds de bibliothèque et des manuscrits de l'écrivain, donnés par le petit-fils de l'auteur de *Nana*, Jean-Claude Leblond-Zola. Ainsi se constitua un Musée Zola, visité par près de dix mille personnes ces dernières années.

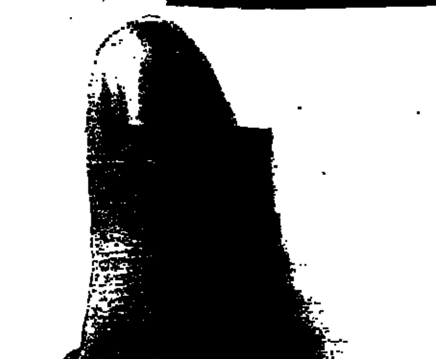
Le budget du musée (400 000 francs environ) est en partie alimenté par l'Assistance publique, qui verse 120 000 francs par an. Ce budget est aujourd'hui amputé. « *Le contrôleur financier de l'Assistance publique estime qu'il n'appartient pas à un organisme comme celui-ci d'entretenir une maison d'écrivain* », estime Georges Poisson, conservateur général du patrimoine et vice-président de l'association.

La municipalité, qui verse 10 000 francs par an à l'association, n'a pas les moyens de se substituer à l'Assistance publique, qui céderait volontiers pour 1 franc symbolique la demeure de l'écrivain. Le département n'en veut pas. La région ne peut financer que des investissements. Et l'Etat se défausse sur les collectivités territoriales. L'association, un peu découragée, lance une souscription et se tourne vers le privé.

Une entreprise généreuse se chargera-t-elle d'entretenir la mémoire du défenseur d'Alfred Dreyfus ?

Emmanuel de Roux

★ Musée Emile-Zola, 26, rue Pasteur, 78670 Médan. Tél. : 39-75-35-65.



Un opéra engagé de Luigi Nono en clôture du festival Musica

En 1995, « Intolleranza 1960 » a perdu une grande partie de sa pertinence

Le festival Musica de Strasbourg s'est déplacé à Darmstadt pour présenter *Intolleranza 1960* de Luigi Nono. Inscrit au Parti communiste, le compositeur a créé un opéra militant, contre toutes les oppressions. Mais cet exposé politico-musical a perdu aujourd'hui de son acuité.

INTOLLERANZA 1960, de Luigi Nono. Avec Wolfgang Neumann, Claudia Kuntz, Elisabeth Hornung. Direction musicale : Marc Albrecht. Décor : Alberte Barsacq. Mise en scène de Werner Schroeter. Opéra de Darmstadt, le vendredi 6 octobre.
MUSIQUE D'ACCOMPAGNEMENT, de Schoenberg, *Concerto pour alto*, d'Ivan Fedele, *Fragende Ode*, de Maurizio Kagel, *Pieza*, de José Ramon Encinar, *In Cauda*, de Franco Donatoni. Orchestre symphonique de Bâle, chœur Antofonia de Cluj, José Ramon Encinar, direction. Palais de la musique et des congrès, Strasbourg, le samedi 7 octobre.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Musica rend visite à son grand frère : pour la présentation d'*Intolleranza* de Luigi Nono, en clôture de l'édition 1995, le festival strasbourgeois se déplace à Darmstadt, creuset historique de l'avant-garde au lendemain de la guerre. Cinq autocars ont été affrétés pour l'occasion. On pénètre dans l'opéra de Darmstadt, bâtiment d'allure sinistre mais néanmoins chargé d'histoire. D'autant que l'ouvrage de Nono fut écrit pour l'ouverture de ce théâtre, prévue en 1960. Finalement, Darmstadt n'eut son opéra qu'en 1972 et *Intolleranza* alla échouer à Venise où sa création, en 1961, suscita un beau chahut. Les productions, depuis, se comptent sur les doigts d'une main.

L'œuvre est un réquisitoire contre toutes les formes d'oppression et d'intolérance. L'époque et la personnalité de l'auteur (Nono s'était inscrit au Parti communiste en 1951) voulaient cela. Selon l'esthétique alors en vogue, la musique s'appuie sur un collage de textes littéraires, de slogans, de documents d'actualité. Opéra ? Action scénique plutôt, dont le personnage central est, à la façon du Prisonnier de Dallapicolla, une figure emblématique. Les épreuves que subit cet « émigré », les situations qu'il traverse (la mine, la torture, les camps de concentration) sont comme les stations d'un grand chemin de croix.

On peut être touché par l'espèce de force brute de l'œuvre, l'énergie féroce, têtue et presque naïve que met Nono à son dessein. On peut aussi trouver que tout cela a terriblement vieilli. *Intolleranza 1960* (c'est le titre exact) apparaît comme le vestige d'une époque où l'intolérance se déclinait forcément à travers ses pires avatars politiques – le nazisme, la guerre d'Algérie. On dira : il était utile de présenter cette œuvre en clôture d'un festival tout entier centré sur l'intolérance. Certes, mais l'ouvrage a-t-il toute la finesse, toute la pertinence pour répondre aux questions qui se posent aujourd'hui autrement que par un bel et irréfutable exposé politico-musical ?

La réalisation ne dissipe pas tout à fait ces interrogations. La production de Werner Schroeter a d'abord l'inconvénient d'être présentée en allemand, gommant ainsi l'*italianita* de Nono et faisant pencher son écriture du côté de Schoenberg. Manifestement épris de l'œuvre, Schroeter la traite avec sobriété, comme un oratorio où les chœurs (des chœurs hébétés, lointains enfants des prisonniers de *Fidelio*) tiennent le rôle principal. Le cinéaste a d'ailleurs conçu, dans le même décor, un *Fidelio* que l'Opéra propose en alternance. Mais à fuir les stéréotypes et le réalisme, Schroeter n'évite pas tout à fait d'autres stéréotypes, notamment dans sa direction d'acteurs. On finit par se lasser de ces choristes vêtus de gros drap gris souris, qui lèvent les bras au ciel ou gisent par terre. Etait-il possible de faire mieux ? On n'en jurerait pas. Les choristes de Darmstadt ont accompli un travail formidable – un an de préparation – et le trio de solistes (Wolfgang Neumann, Claudia Kuntz, Elisabeth Hornung) ne démérite pas. Marc Albrecht se démène pour diriger cette musique âpre et stridente – mais comme Nono a eu raison d'inventer d'autres dispositifs scéniques et d'abandonner la fosse d'orchestre qui lui rend si peu justice !

Heureusement, jusqu'au dernier moment, Musica remplit sa mission créatrice et mobilise les foules. Samedi soir, en guise d'épilogue, l'Espagnol José Ramon Encinar dirige des œuvres de Fedele, Kagel et Donatoni. La pièce de Donatoni, *In Cauda* (1991), sera l'occasion d'entendre une écriture chorale qui laisse loin derrière elle les rêches déclamations de Nono. Le musicien italien empoigne les poèmes de Brandolini d'Adda avec vigueur, en restitue la sève et les qualités plastiques avec une invention gourmande. Ce style mâle et terrien, ce relief, évoquent un *stile rappresentativo* moderne. Malheureusement cette création française devra être écourtée, des erreurs de copie ayant rendue impossible l'exécution de sa troisième et dernière partie.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer



Prix littéraires : les sélections du Médicis, du Femina et du Renaudot

Nous publions les dernières sélections rendues publiques des prix Médicis (6 novembre), Femina (6 novembre) et Renaudot (13 novembre).

● **Médicis** : *La Langue maternelle*, de Vassilis Alexakis (Fayard), *Les Fiancés du paradis*, de Franz Bartelt (Gallimard), *Sang de plume*, de Bruno Bontempelli (Grasset), *L'Epuisant Désir de ces choses*, de Renaud Camus (POL), *La Classe de neige*, d'Emmanuel Carrère (POL), *Le Testament français*, d'Andreï Makine (Mercure de France), *Le Livre des malédictions*, d'Alain Nadaud (Grasset), *L'Enigme*, de Rezvani (Actes sud), et *La Puissance des mouches*, de Lydie Salvayre (Seuil).

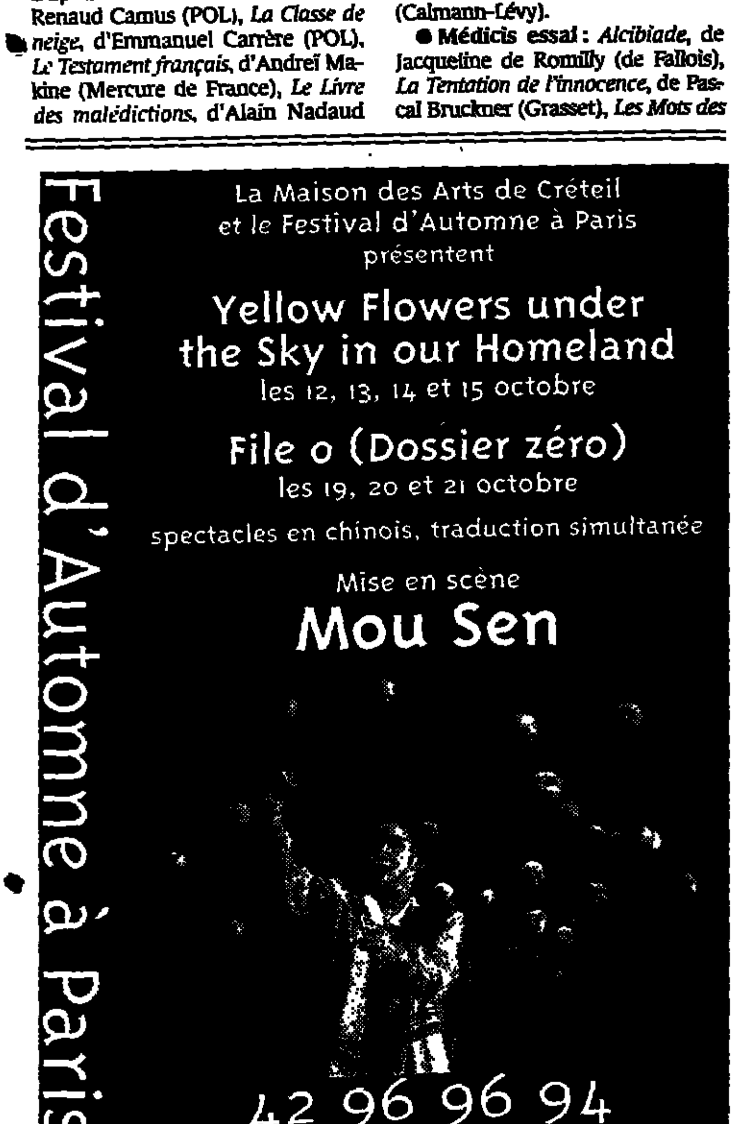
● **Médicis étranger** : *Une saga moscovite*, de Vassili Axionov (Gallimard), *Les Châteaux de la colère*, d'Alessandro Baricco (Albin Michel), *Smilla et l'Amour de la neige*, de Peter Hoeg (Seuil), *Printemps difficile*, de Boris Pahor (Phébus), et *Shiva*, d'Abraham B. Yehoshua (Calmann-Lévy).

● **Médicis essai** : *Alcibiade*, de Jacqueline de Romilly (de Fallois), *La Tentation de l'innocence*, de Pascal Bruckner (Grasset), *Les Mots des femmes*, de Mona Ozouf (Fayard), *Des grenouilles et des hommes*, de Jacques Testart (Stock), *De l'insolence*, de Michel Meyer (Grasset), *La Mort intime*, de Marie de Hennezel (Laffont), *Philosophie du geste*, de Michel Guérin (Actes sud), et *Carrington*, de Michael Holroyd (Flammarion).

● **Femina** : *La Langue maternelle*, de Vassilis Alexakis (Fayard), *La Petite Sibérie*, de Sylvie Caster (Grasset), *La Classe de neige*, d'Emmanuel Carrère (POL), *En attendant Gallagher*, de Tony Cartano (Grasset), *En toute innocence*, de Catherine Cusset (Gallimard), *La Faiblesse de Dieu*, de Claude Delarue (Seuil), *Moi qui n'ai pas connu les hommes*, de Jacqueline Harpman (Stock), *Le Testament français*, d'Andreï Makine (Mercure de France), *L'Heure de gloire*, de François-Olivier Rousseau (Grasset), et *L'Ingratitude*, de Ying Chen (Leméac/Actes sud).

● **Femina étranger** : *Rouge décanté*, de Jeroen Brouwens (Gallimard), *Le Plaisir de souffrir*, d'Alain de Botton (Denoël), *Smilla et l'amour de la neige*, de Peter Hoeg (Seuil), *Un garçon convenable*, de Vikram Seth (Grasset), *La Mémoire des pierres*, de Carol Shields (Calmann-Lévy), et *Le Silence du jardin*, de William Trevor (Phébus).

● **Renaudot** : *La Langue maternelle*, de Vassilis Alexakis (Fayard), *Province*, de Jacques-Pierre Amette (Seuil), *Les Braban*, de Patrick Besson (Albin Michel), *La Classe de neige*, d'Emmanuel Carrère (POL), *L'Orgue de barbarie*, de Bernard Chambaz (Seuil), *Un amour d'Ingrid Weber*, d'Yves-Michel Ergal (Calmann-Lévy), *La Souille*, de Franz-Olivier Giesbert (Grasset), *Hier*, d'Agota Kristof (Seuil), *Demain la veille*, de Jean-Marie Laclavetine (Gallimard), *Le Jeu du roman*, de Louise Lambrichs (La Différence), *Le Testament français*, d'Andreï Makine (Mercure de France), *Le Livre des malédictions*, d'Alain Nadaud (Grasset), *Hémisphère Nord*, de Patrick Roegiers (Seuil), et *L'Heure de gloire*, de François-Olivier Rousseau (Grasset).



Le Festival de cinéma de Tokyo doit renoncer à devenir le « Cannes asiatique »

Une ambition limitée par les difficultés financières et la faiblesse de la création

Le huitième Festival de Tokyo, qui a eu lieu du 22 septembre au 1er octobre, a été dominé par les films d'origine asiatique et quelques productions américaines. Les récompenses substantielles attirent toujours les jeunes réalisateurs japonais, mais les problèmes matériels ont contraint le Festival à limiter ses ambitions. Si le cinéma asiatique était surreprésenté, dix titres seulement se trouvaient en sélection officielle.

TOKYO
de notre envoyé spécial

Le Festival de Tokyo s'est tenu sous le signe de la crise. Crise de l'économie japonaise, crise d'un cinéma japonais qui ne permet plus à ses grands cinéastes de travailler et offre de bien maigres perspectives à ses jeunes auteurs, crise du Festival lui-même. La récession est bien là, et les moyens de la manifestation ont dû être sévèrement amputés. Cette grisaille a permis de mieux mettre en relief la vraie nature d'un festival placé entre les mains des grandes compagnies, qui choisissent les films en fonction des impératifs promotionnels plutôt que selon la qualité.

Cette absence de ligne et les difficultés matérielles ont rendu hors de saison la prétention affichée naguère de devenir le « Cannes asiatique ». Le marché du film, lancé il y a trois ans, a été abandonné, faute d'acheteurs, de vendeurs, de films et de yens. La sélection officielle se signalait par sa faiblesse quantitative (dix titres seulement) et qualitative. D'où le refus judicieux du jury d'attribuer le Grand Prix. Toutes sections confondues, le programme se résumait à une rafle indifférenciée parmi les films asiatiques, saupoudrés de superproductions hollywoodiennes à la veille de leur sortie dans les salles nippones, et une pincée de titres internationaux – dont *Une femme française* et *Le Colonel Chabert*.

Ce Festival est pourtant l'une des principales vitrines des cinématographies d'Asie. Encore toutes les régions asiatiques ne sont-elles pas évaluées à la même aune. Le plus beau film aura été l'un des moins remarqués : qui se soucie du Kazakhstan ? Qui prête attention au nom de Darezhan Omirbaïev ? Celui-ci, après un splendide premier film (*Kairat*, 1991, toujours inédit), présentait l'admirable *Cardiogramme*, simple histoire d'un enfant de la steppe interné dans un sanatorium – révélée il y a un mois à Venise. De même le beau... *Et la lune danse*, du cinéaste indonésien Garin Nugroho, n'a guère attiré l'attention.

DOMINATION DE TAÏWAN

Les puissances du cinéma asiatique sont le Japon, la Chine, Taïwan et Hongkong. L'une des leçons du Festival était la très faible présence (*Monkey Kid*, déjà vu à Cannes) de productions du continent communiste, preuve de la difficulté persistante de son cinéma à se stabiliser dans un environnement de tracasseries. Hongkong se partageait entre le piètre vaudeville à grand spectacle et grandes vedettes – *He's a Woman, She's a Man*, de Peter Chan –, et *Red Rose, White Rose*, film d'auteur très (trop) soigné de Wayne Wang, déjà vu à Berlin. Ou, pis, le mélo racoleur *Le Christ de Nankin*, de Tony Au.

C'est donc Taïwan qui dominait, avec le splendide *Good Men, Good Women* de Hou Hsiao-hsien (en compétition à Cannes). Sur le même thème de la « terreur blanche » imposée par Tchiang Kaï-chek dans les années 50, *Super Citizen Ko*, de Wan Jen, avait le mérite du courage à défaut d'une grande inspiration de mise en scène. Et, sans toujours être à la hauteur de ses ambitions, *Belle-fille*, de Steve Wang (lui aussi révélé par Cannes), ne manquait ni d'énergie ni de subtilité. Quant au cinéma japonais, largement représenté, il manifestait son clivage entre commerce et recherche. Ici des productions ne rechignant sur aucune facilité pour atteindre un « grand public » de teenagers à coup de sentiments, de musiquettes, d'exotisme et de fausses audaces. Là des films plus ambitieux, réalisés avec peu de moyens et assumant un destin confidentiel. Ainsi de deux deuxièmes réalisations au sujet voisin, la dérive de jeunes inadaptés à la mégalopole nippone : *Berlin*, de Go Riju, et *The Boy Made in Japan*, d'Ataru Oikawa. Et surtout un premier film, *Okaeri* (« Bienvenue »), puissante et délicate étude d'un jeune couple où la femme sombre dans la folie, dirigée avec une grande sûreté par Makoto Shinozaki.

Ce bilan passerait pour positif, mais chaque année le Festival de Tokyo révèle un ou deux cinéastes dont on attend en vain qu'ils confirment l'attente placée en eux : soit ils passent au médiocre tout-venant de la production commerciale, soit ils dévient vers les secteurs plus rentables de la publicité et de la télévision, soit ils disparaissent, engloutis par la difficulté du cinéma indépendant au Japon. Tout comme ont pratiquement cessé de travailler les grands noms des générations précédentes, Oshima, Yoshida ou Imamura – en revanche, Kohei Oguri termine actuellement son quatrième film (en quinze ans !), *L'Homme qui dort*.

Le cinéma japonais va mal, mais le cinéma au Japon va plutôt mieux. Avec l'essor des multiplexes, lancés en 1993 par la Warner, relayés par des sociétés américaines (UCI qui réunit Paramount et Universal, la chaîne AMC) ou nippones (Shochiku), la fréquentation remonte légèrement. Mais elle profite aux productions hollywoodiennes, alors que se poursuit la chute des entrées des productions nationales. Quant aux cinématographies des autres pays (et aux films japonais indépendants), le marché verrouillé par une poignée de majors laisse un espace-peau de chagrin.

On comprend alors que le centenaire du cinéma n'ait guère trouvé de soutiens, ni du côté de l'Etat, ni du côté du privé. Avec leurs uniques forces, quelques cinéphiles emmenés par les deux meilleurs critiques et historiens du pays, Shigehiko Hasumi et Sadao Yamane, ont réussi à faufiler dans le Festival la rétrospective de classiques du cinéma. Il est, hélas, peu probable de découvrir un jour cette collection de trésors : les trusts de l'image, qui détiennent les droits et les négatifs, s'en désintéressent au point de rechigner à tirer les copies d'un Mikio Naruse. Et pourtant cet auteur figure aux côtés d'Ozu, de Mizoguchi et de Kurosawa au panthéon du cinéma japonais.

Jean-Michel Frodon

Le palmarès

● **Compétition internationale.** Grand prix : non attribué. Prix spécial du jury : *La Partition de faïence*, de Jan Jakub Kolski (Pologne). Meilleur réalisateur : José Novoa pour *Sicario* (Venezuela). Meilleure actrice : Yasuko Tomita dans *Le Christ de Nankin* (Hongkong). Meilleur acteur : non attribué.

● **Compétition du jeune cinéma.** Premier prix ex-aequo : *Le Ballon blanc*, de Jafar Panahi (Iran) et *The Usual Suspects*, de Bryan Singer (Etats-Unis).
Troisième prix : *Belle-fille*, de Steve Wang (Taïwan). Les deux premiers prix sont dotés chacun de 15 millions de yens (environ 750 000 francs).

La redécouverte de deux films du grand Mikio Naruse

Le réalisateur y démontre son élégance

TOKYO
correspondance

Parmi les sections du Festival de Tokyo, Nippon Cinema Classics a réuni les amoureux du cinéma dans la redécouverte d'anciens joyaux : quatorze films des années 30, période mal connue de l'histoire du cinéma japonais, à la charnière du muet triomphant et du parlant balbutiant. Des films souvent considérés comme perdus ou détruits, raretés de metteurs en scène réputés ou de cinéastes inconnus en dehors du Japon, réapparaissaient, restaurés par le National Film Center (la Cinémathèque nationale).

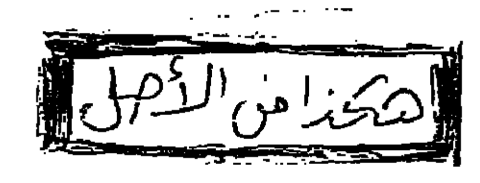
D'abord deux œuvres du grand Mikio Naruse, *Une jeune fille dont on parle* (1935, à ne pas confondre avec *Une femme dont on parle* tourné par Mizoguchi en 1954) et *Mélancolie féminine* (1937). L'auteur de *Nuages flottants*, toutes influences américaines digérées, démontre sa maîtrise d'une mise en scène élégante, dans un heureux mélange de comédie et de ce pessimisme qui a marqué ses films postérieurs. Naruse confirme aussi qu'il est un remarquable directeur d'acteurs, et surtout d'actrices.

Sa vision « grisaille » du monde est partagée par d'autres cinéastes, en cette période de militarisme triomphant qui allait mener à la catastrophe. *Le Gosse qui pleure* (1938), de Shiro Toyoda, tiré d'un roman de Fumiko Hayashi, exsude toute la tristesse de la vie, tandis que *La Femme du printemps qui pleure*, de Hiroshi Shimizu (1933), traduit les aléas du cœur de mineurs dont la vie sans avenir est réchauffée par la rencontre de ces « femmes du printemps » éphémères. La délicatesse du style de Shimizu se retrouve dans un autre de ses chefs-d'œuvre méconnus, *L'Epingle à cheveux* (1941), où toutes les relations tournent autour de l'objet désigné par le titre.

Une des révélations fut l'extraordinaire film de Tomu Uchida – l'un des cinéastes japonais les plus négligés en Occident –, *L'Agent de police*, produit par le ministère de l'intérieur en 1933, et qui, sous couvert de la glorification de l'action des forces de l'ordre, se recentre sur l'étude fascinante des relations entre deux hommes, un policier et son ancien camarade de collège, devenu gangster. Le film, tourné en muet, s'impose par un travail de caméra hors pair.

Plus de la moitié des films étaient des *jidai-geki* (films d'époque), à commencer par *Chushingura*, le premier film parlant japonais. Plusieurs titres rendaient hommage à la grande actrice Isuzu Yamada, et on a pu découvrir aussi le beau film de Ryo Hagiwara, *La Veille*, adapté en 1939 du dernier scénario du grand cinéaste Sadao Yamanaka avant sa mort au front en 1938. Et encore revoir l'un des chefs-d'œuvre de cette période : *Les Fleurs tombées* (1938), de Tamizo Ishida.

Max Tessier



Quinze jours de jazz à Nancy

L'édition 1995 du festival NJP refait la part belle au swing



CERTAINES ANNÉES, le Nancy Jazz Pulsations, l'un des plus anciens festival de jazz en France (vingt-deux ans), mérite pleinement son intitulé historique. Ainsi, son édition 1995 devrait réjouir ceux qui, régulièrement, trouvent au NJP des envies trop appuyées d'ouverture vers les musiques du monde, le rock, le hip hop ou même la dance.

Le Vertigo, club sympathique, recevra Alain Brunet et son programme consacré à Gainsbourg, le saxophoniste Charles Gayle, la pianiste Sophia Domancich ; au Magic Mirrors, Jamaaladeen Tacuma présentera son nouveau projet sur Monk, Julien Lourau son Groove Gang, avant que le cabaret de bois et de verre n'accueille les musiques latines ; l'omniprésent James Carter fera une halte salle Poirel, le trop rare Daniel Goyone aussi ; au Chapiteau de la Pépinière – dont on annonce régulièrement la disparition –, l'Art Ensemble of Chicago, David S. Ware, Joshua Redman, un hommage à Muddy Waters, Dee Dee Bridgewater, Marcus Miller, Cedar Walton permettront de retrouver l'ambiance des longues soirées du NJP.

Enfin, le Zénith recevra Michel Petrucciani, Eddy Louiss, Roy Haynes...

★ Nancy Jazz Pulsations, 44, rue Molitor, 54-Nancy. Du 10 au 21 octobre. Tél. : 83-35-78-90. De 80 F à 220 F selon les soirées.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre de Taïpeh
Taïpeh, capitale de Taïwan, entretient un orchestre symphonique peu connu des Parisiens qui entendront Rachmaninov, Horowitz, Moïsewitsch, Janis et Martha Argerich.
Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre Mº Stravinsky : L'Oiseau de feu.* Nelson Freire (piano), Chiu-Sen Chen (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 9. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Therapy ?
Leur dernier album a déçu. Demander à Therapy ? de chanter l'amour, c'est un peu attendre d'un rouleau compresseur qu'il tisse de la dentelle. En revanche, sur scène, le trio reste une implaccable machine à électriser.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 19 heures, le 9 octobre. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC.

22 Pistepirkko
Si les Beatles répétaient dans un garage au fin fond du cercle polaire, on approcherait sans doute du son acide et mélodique de ce passionnant groupe finlandais.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 10 octobre. Tél. : 47-00-57-59. Location FNAC. 100 F.

Sharon Evans
Une chanteuse et percussionniste appréciée dans les clubs de jazz, dont le nouvel enregistrement, *Icarus*, montre des tentations pas si éloignées de Joni Mitchell ou Rickie Lee Jones.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e Mº porte-de-Pantin. 21 heures, le 10 octobre. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC. 100 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 9 OCTOBRE

Les Arts florissants
Landi : *Il Sant'Alessio.* Les Arts florissants, William Christie (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 19 h 30, le 9. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Florence Katz (mezzo-soprano), Philippe Muller (violoncelle), Monique Bouvet (piano).
Debussy : *Sonate pour violoncelle et piano, Chansons de Bilitis.* Duparc : *Mélodies, Sonate pour violoncelle et piano. Berlioz. Chausson. Viardot. Massenet.* Indy : *Mélodies.*
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mº Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 9. Tél. : 45-31-10-96. De 80 F à 100 F.

MARDI 10 OCTOBRE

Cosi fan tutte
de Mozart. Barbara Morihien, Edith Saelde (Fiordiligi), Isaure Equilbey, Caroline Fèvre (Dorabella), Florence Jouars-Brousse, Catherine Rossignol (Despina), Loïc Mignon, Philippe Pouly (Ferrando), Luc Berthomieu, Vernon James (Guglielmo), Philippe Degaetz, Frédéric Guieu (Alfonso), Akémi Okumura (piano), Philippe Bodin (direction), Johannes Koegel-Dorfs, Elisabeth Navratil (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mº Goncourt, Belleville. 20 heures, les 10, 12, 14, 17, 19, 21 et 24 ; 15 heures, les 15 et 22, jusqu'au 29. Tél. : 48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F.

Nacht Cafe
Weill : *Songs, Airs d'opéras.* Hedwig Fassbender (mezzo-soprano), Harri Rodman (piano), Mauro Guindani (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, les 10, 12 et 13. Tél. : 44-73-13-00. De 100 F à 120 F.

Ensemble orchestral de Paris
Beethoven : *Les Créatures de Prométhée, ouverture, Concerto pour piano et orchestre nº 2, Symphonie nº 4.* Maria-Joao Pires (piano), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 10. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 190 F.

MERCREDI 11 OCTOBRE

Khibla Gerzmava (soprano), Ekaterina Ganelina (piano).
Verdi : *Ave Maria, Airs d'opéras. Tchaïkovski.* Liszt : *Mélodies.* Rimski-Korsakov : *La Fiancée du tsar, extrait.* Schumann : *Lieder.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 11. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Quatuor Hagen
Schubert : *Quatuor à cordes op. 125 nº 1.* Smetana : *Quatuor à cordes nº 1 « De ma vie ».* Haydn : *Quatuor à cordes op. 64 nº 5.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 11. Tél. : 40-20-52-29. De 100 F à 130 F.
Et le 12 octobre à 12 h 30, Quatuor à cordes op. 125 nº 1, de Schubert, et le *Quatuor à cordes nº 1,* de Smetana.

Quatuor Anton
Borodine : *Quatuor à cordes nº 2.* Schubert : *Quatuor à cordes op. 161.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 11. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

Jakob Lenz
de Rihm. Johannes Köster (Lenz), Gregory Reinhart (Oberlin), Ian Caley (Kaufmann), Thomeu Vergès, Alvaro Morell (un danseur), Maîtrise de Notre-Dame de Paris, Chœur de l'Opéra du Rhin, Ensemble le Banquet, Olivier Dejours (direction), Michel Deutsch (mise en scène), Tomeu Vergés (chorégraphie).
Nanterre (92). Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Neruda. Mº RER Nanterre-Préfecture. 21 heures, les 11, 13 et 17 ; 16 h 30, le 15. Tél. : 46-14-70-00. De 120 F à 180 F.

Amir Katz
Schumann : *Sonate pour piano nº 1.* Chopin : *Ballade op. 52, Berceuse, Etude op. 25 nº 1.* Ravel : *Valses nobles et sentimentales.* Casadesus : *Toccata.* Piano.
Neuilly-sur-Seine (92). Auditorium Debussy-Ravel, 225, avenue Charles-de-Gaulle. Mº Pont-de-Neuilly. 20 h 30, le 11. Tél. : 47-15-46-68.

JEUDI 12 OCTOBRE

Orchestre symphonique français
Probst : *Une journée à Versailles.* Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 5 « l'Empereur ».* Mozart : *Symphonie nº 38 « Prague ».* Philippe Bianconi (piano), Philippe Bender (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-61-53-00. De 50 F à 80 F.

Paata Burchuladze
Rachmaninov : *Mélodies.* Verdi : *Airs d'opéras.* Basse, Ludmilla Ivanova (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº-Miromesnil. 20 h 30, le 12. Tél. : 49-53-05-07. De 170 F à 450 F.

VENDREDI 13 OCTOBRE

Earle Patriarco
Mozart : *Airs d'opéras.* Beethoven. Richard Strauss. Wolf : *Lieder. Ives. Barber.* Copland : *Mélodies.* Baryton, Armen Guzelimian (piano).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 13. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Tristan et Isolde
de Wagner. Heikki Siukola (Tristan), Sabine Hass (Isolde), Hartmut Welker (Kurwenal), Marilyn Schmiege (Brangaine), Hans Sotin (le roi Marke), Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 19 heures, le 13. Tél. : 42-30-15-16. De 150 F à 390 F.

L'Opéra de quat'sous
de Weill. Jean-Louis Chautemps (direction), Charles Tordjman (mise en scène).
Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. 20 h 30, les 13 et 14 ; 16 heures, le 15. Tél. : 34-20-14-14. De 60 F à 100 F.

Chorus Musicus de Cologne
Brahms : *Ein deutsches Requiem.* Sybilla Rubens (soprano), Raimo Laukka (baryton), Elzbieta Kalvelage, Cyril Huvé (piano), Christoph Spering (direction).
Longpont-sur-Orge (91). Basilique Notre-Dame, place des Combattants. 20 h 30, le 13. Tél. : 44-94-28-50. De 60 F à 90 F.

SAMEDI 14 OCTOBRE

Anatol Ugorski (piano)
Prokofiev : *Sonates pour piano op 38 et op. 82, Visions fugitives, extraits.* Scriabine : *Poèmes pour piano op. 32 nº 1 et 2, Etudes pour piano op. 8 nº 2, 11 et 12, Prélude et nocturne pour piano.*
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9e. Mº-Rue-Montmartre. 18 heures, le 14. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

Ensemble vocal Saint-Pétersbourg
Chants orthodoxes et populaires russes.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1er. Mº Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 heures, le 14. Tél. : 48-01-91-35. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.

Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny
de Weill. Felicity Palmer (Leokadja Begbick), Robert Wörle (Fatty), Franz Hawlata (Dreieinigkeitsmoses), Marie McLaughlin (Jenny Hill), Kim Begley (Jim Mahohey), Andreas Jäggi (Jack O'Brien), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Jeffrey Tate (direction), Graham Vick (mise en scène), Sean Walsh (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 14, 16, 18 et 25 ; 15 heures, le 22, jusqu'au 7 novembre. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre nº 2.* Brahms : *Concerto pour piano et orchestre nº 1.* Laurent Korcia (violon), Laurent Cabasso (piano), Wolfgang Doerner (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 19 h 30, le 14. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 130 F.

José Van Dam
Schubert : *Le Voyage d'hiver.* Baryton-basse, Maciej Pikulski (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 14. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

A Sei Voci
Allegri : *Miserere, Messe Vidi Turbam Magnam.*
Antony (92). Eglise Saint-Saturnin, place de l'Eglise. 21 heures, le 14. Tél. : 40-96-72-82.

Ensemble orchestral de Paris
Beethoven : *Les Créatures de Prométhée, Concerto pour piano et orchestre nº 2, Symphonie nº 4.* Frank Braley (piano), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Enghien-les Bains (95). Théâtre du casino, 3, avenue de Ceinture. 20 h 45, le 14. Tél. : 34-12-94-94.

Orchestre national d'Ile-de-France
Dukas : *L'Apprenti Sorcier.* Saint-Saëns : *Concerto pour piano et orchestre nº 2.* Roussel : *Le Festin de l'araignée, Symphonie nº 3.* Gabriel Tacchino (piano), Jacques Mercier (direction).
Juvisy-sur-Orge (91). Salle des fêtes. 21 heures, le 14. Tél. : 62-12-14-16. De 40 F à 60 F.
Et le 15 oct. à 16 h, à l'Espace Coluche de Plaisir (30 55 30 30.).

Hystériade ou la Vengeance d'Eurydice
de Boulanger. Anne Baquet (Eurydice), Françoise Galais (Hortense), Fabrice Boulanger, Stéphane Leach (piano), Christine Mananzar (mise en scène).
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 14. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

DIMANCHE 15 OCTOBRE

Quatuor Melos
Sibelius : *Quatuor à cordes op. 56 « Voces intimae ».* Schubert : *Quatuor à cordes op. 161.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 15. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Blandine Verley
Bach : *Le Clavier bien tempéré, livre I.* Clavecin.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 15 ; 20 h 30, le 16. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.

Fête des musiques mécaniques
Haendel. Stravinsky. Ligeti : *Musique populaire, Musiques de films, Musique classique.*
Musée des arts forains, 50, rue de l'Eglise, Paris-15e. Mº Félix-Faure. 11 heures et 17 heures, le 15. Tél. : 44-94-28-50. De 60 F à 90 F.

Musiciens des Rencontres musicales de Villarceaux
Liszt : *Sonate pour piano. Schumann. Mendelssohn. Bartok.* Gyorgy Sebok (piano).
Les Lilas (93). Théâtre du Garde-Chasse, 181, rue de Paris. Mº Mairie-des-Lilas. 16 heures, le 15. Tél. : 44-94-28-50. De 60 F à 90 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Béjart Ballet Lausanne
Maurice Béjart : Journal, Ier *et IIe chapitres, Kurozuka.*
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 11, 12, 13 et 14 ; 15 heures, le 15. Tél. : 47-27-81-15. Location Fnac. 230 F.

Compagnie Arcor
Christine Gérard : *Fugue interdite, Seeing Double.*
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18e. Mº Guy-Môquet. 20 h 30, les 12, 13 et 14 ; 16 heures, le 15. Tél. : 42-26-47-47. Location Fnac. De 50 F à 120 F.

Compagnie Momix
Beth Starosta. Moses Pendelton : *Passion.*
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 14. Tél. : 47-32-24-42. De 125 F à 150 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

BELMONTE
Film espagnol de Juan S. Bollain, avec Achero Manas, Jesus Bonilla, Lautauro Murua, Monica Molina (1 h 45).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

BRAVEHEART
Film américain de Mel Gibson, avec Sophie Marceau, Mel Gibson, Patrick McGoohan, Catherine McCormack (2 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33)* ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CASPER
Film américain de Brad Silberling, avec Christina Ricci, Bill Pullman, Cathy Moriarty (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; *UGC Danton, 6e (36-68-34-21)* ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FOLIE DU ROI GEORGE
Film britannique de Nicholas Hytner, avec Nigel Hawthorne, Helen Mirren, Ian Holm, Amanda Donohoe, Rupert Graves, Rupert Everett (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; *UGC Odéon, dolby, 6e* (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont *Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ;* réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
Film britannique de Ken Loach, avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, *dolby, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde,* dolby, *6e* (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24).

SÉLECTION

BYE-BYE
de Karim Dridi,
avec Sami Bouajila, Nozha Khouadra, Philippe Ambrosini, Ouassini Embarek.
Français (1 h 45).
Les Trois Luxembourg, 6e *(46-33-97-77 ;* 36-65-70-43).

ÇA TOURNE A MANHATTAN
de Ton Dicillo,
avec Steve Buscemi, Catherine Keener, Dermot Mulroney, Danielle von Zerneck, James Le Gros.
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-*38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet *Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12)* ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; ré*servation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e* (36-65-70-39 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, *Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.*
Franco-portugais (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYCLO (*)
de Tran Anh Hung,
avec Le Van Loc, Tony Leung-Chiu Wai, Tran Nu Yên Khé, Nguyen Nhu Quynh, *Nguyen Hoang Phuc.*
Franco-vietnamien (2 h).
VO : Gaumont les-Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, *6e* (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DIAS CONTADOS
d'Imanol Uribe,
avec Carmelo Gomez, Ruth Gabriel, Javier Bardem.
Espagnol (1 h 33).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e *(36-68-69-23)* ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, dolby, *8e* (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, *dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

FORGET PARIS
de Billy Crystal,
avec Billy Crystal, Debra Winger, Joe Mantegna, Cynthia Stevenson, Richard Masur, Julie Kavner.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).

HISTOIRES POUR PRENDRE L'AIR
dessin animé canadien (0 h 45)
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

LE HUSSARD SUR LE TOIT
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Juliette Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e *(36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e *(36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e *(46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ;* réservation : 40-30-20-10).

MEURTRE À ALCATRAZ
de Marc Rocco,
avec Christian Slater, Kevin Bacon, Gary *Oldman, Embeth Davidtz, Brad Dourif,* William h. Macy.
Américain (2 h 02).
VO : George-V, 8e (36-68-43-47).

NOIR COMME LE SOUVENIR
de Jean-Pierre Mocky,
avec Jane Birkin, Sabine Azéma, Benoît Régent, Jean-François Stévenin, Matthias Habich.
Français (1 h 32).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE REGARD D'ULYSSE
de Theo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24).

LES SABOTS EN OR
de Nouri Bouzid,
avec Hichem Rostom, Michket Krifa, Hamadi Zarouk, Fathi Heddaoui.
Franco-tunisien (1 h 44).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, *dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-*30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

UN HOMME PRESQUE PARFAIT
de Robert Benton,
avec Paul Newman, Jessica Tandy, Melanie Griffith, Bruce Willis, Dylan Walsh, Fruitt Taylor Vince.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; *36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e* (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

FLAMMES
d'Adolfo Arrieta,
avec Caroline Loeb, Xavier Grandes, Dyonis Mascolo, Marilu Marini.
Français, 1978 (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI
d'Adolfo Arrieta,
avec *Howard Vernon, Michèle Moretti,* Marie-France Jacky, Xavier Grandes.
Français, 1973 (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MUR
de Serge Roullet,
avec Michel Del Castillo, Denis Mahaffey, Matthieu Klossowski, Bernard Anglade, René Darmon, Anna Pacheco.
Français, 1967, noir et blanc (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA VIE *PRIVÉE D'HENRY VIII*
d'Alexandre Korda,
avec Charles Laughton, Robert Donat, Franklin Dyall, Miles Mander, John Loder, Merle Oberon.
Britannique, 1933, noir et blanc (1 h 36).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).



Le Salon du dessin de presse de Saint-Just-le-Martel célèbre le courage des auteurs algériens

LIMOGES
de notre correspondant

Le Salon international du dessin de presse et d'humour de Saint-Just-le-Martel (Haute-Vienne) fêtera son quinzième anniversaire en 1996. Un événement que les organisateurs voudraient marquer d'une montée en puissance. L'édition 1995, qui a eu lieu du vendredi 29 septembre au dimanche 8 octobre, fut en quelque sorte une répétition générale dans l'évolution de cette manifestation due à Gérard Vandenbroucke, maire de cette commune de la banlieue de Limoges, et qui s'est peu à peu professionnalisée.

Le Salon accueillait, cette année, plus de cinq cents dessinateurs – en personne ou par dessins interposés –, qui venaient d'une vingtaine de pays, dont certains étaient là pour la première fois, comme le Kazakhstan ou l'Albanie. Une telle abondance risque de verser dans le fouillis, d'autant qu'il n'est pas toujours évident de faire voisiner l'humour à la *Charlie-Hebdo* et celui inspiré de l'Almanach Vermot.

Le festival, qui tient toutefois à cet éclectisme, a résolu le problème en scindant la manifestation en expositions personnelles ou thématiques. Invités d'honneur cette année : Plantu, Loup, Pierre Etaix. S'y ajoutaient un hommage à Dubout et une rétrospective de l'œuvre de Caran d'Ache, dessinateur du début du siècle qui, dans ses dessins grand format, manifestait un antisémitisme et une anglophobie obsessionnels, liés au contexte de l'affaire Dreyfus ou aux heurts franco-britannique de Fachoda.

Du côté des expositions thématiques, l'une était consacrée aux dessins de presse algériens et à leur belle et courageuse virulence, tandis que l'autre s'est imposée à la plupart des dessinateurs : le centenaire du cinéma. Le Salon rend ainsi gloire à Charlie Chaplin, à Buster Keaton, mais aussi aux Marx Brothers, grâce à de superbes dessins de Pierre Etaix.

Le problème, dans cette évolution, est de ne pas perdre l'esprit amical et le joyeux débraillé des débuts, ni les rencontres entre dessinateurs, habitants de la région et enfants des écoles. Le Salon de Saint-Just-le-Martel est encore l'un des rares à cultiver ce mélange des genres.

Le traditionnel Grand Prix de l'humour vache a été décerné à deux collaborateurs du *Canard enchaîné* : Alain Grandremy et Ferdinand Guiraud, qui l'ont accepté *« à titre collectif »* et ont décidé d'en remettre le montant (une vache limousine) à Amnesty International ; le Prix de l'humour tendre, à Gérard Jibov et les Crayons de porcelaine, à Claude Serre (pour une série particulièrement vigoureuse sur la chasse et les chasseurs) et à Frédéric Deligne, collaborateur des quotidiens régionaux *La Montagne*, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, *L'Yonne républicaine* et *Nice-Matin*.

Georges Chatain

Le groupe Bertelsmann et la CLT devraient à terme coopérer dans RTL et dans la télévision numérique

GÜTERSLOH
de notre envoyé spécial

Querelle d'actionnaires, démêlés devant les tribunaux... La bataille fait rage entre Bertelsmann, troisième groupe mondial de communication, et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) pour le contrôle de RTL, première chaîne privée allemande avec 37 % de parts de marché et 17,5 % d'audience (*Le Monde* du 21 septembre). A l'origine du conflit se trouve, selon Mark Wossner, président du directoire de Bertelsmann, *« un mécontentement des partenaires allemands de la CLT »* dans RTL. Mal à l'aise lui aussi, Bertelsmann a offert aux mécontents (Burda, WAZ et FAZ) *« de reprendre une partie de leurs actions pour les réunir au sein d'un pacte d'actionnaires qui conduira à une situation plus équilibrée »* face aux 49,9 % détenus par la CLT.

En clair, Bertelsmann veut devenir l'opérateur de RTL et ne plus rester un *« partenaire dormant avec 37 % du capital d'une si grande chaîne allemande »*. Selon Mark Wossnner, *« Bertelsmann se sent maintenant plus fort pour diriger une télévision qu'il y a dix ans, lors du lancement des chaînes privées en Allemagne. En 1985, lors du lancement de RTL, il régnait une bonne entente entre les deux groupes. A l'époque, chaque groupe avait besoin de l'autre. »*

La CLT a apporté son savoir-faire dans le domaine *« de la télévision populaire* (middle of the road) *à petit budget, tandis que Bertelsmann leur a ouvert la porte de la télévision en Allemagne »*. Pour preuve de cette *« excellente coopération initiale »*, Mark Wossner indique que Bertelsmann et la CLT *« avaient la volonté de développer une famille de chaînes autour de RTL »*.

En 1995, Bertelsmann a fait son apprentissage. Il veut désormais *« être considéré comme un partenaire à part entière »* dans RTL. C'est la raison du bras de fer avec la CLT. Toutefois, Mark Wossner reste prudent : si *« le management de RTL par la CLT est illégal au regard de la loi »*, la fusion WAZ-FAZ-Burda-Bertelsmann est *« peut-être aussi contraire à la législation allemande »*.

« CONTRAINTS DE COOPÉRER »

Pour âpre que soit la lutte entre les deux groupes, les ponts ne sont pas rompus. *« La CLT et Bertelsmann seront contraints de coopérer. »* Mieux : *« Dans quelques années, Bertelsmann pourrait même faire une offre de parité »* dans RTL au groupe luxembourgeois.

Avec un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de deutschemarks en 1995, en hausse de 14 %, la division « divertissement », qui regroupe les activités d'éditions musicales et audiovisuelles, s'est hissée au niveau du secteur livre, métier de base du groupe. Désormais, *« Bertelsmann a pour ambition de devenir une entreprise de communication à l'échelle globale »*. Si *« la stratégie du numéro trois mondial de la communication est en premier lieu axée sur le média imprimé »*, qui représente les deux tiers de son activité et se trouve encore à l'origine des trois quarts de ses bénéfices, l'effort sera porté sur l'audiovisuel.

La mise en œuvre de MMBG – société commune associant Bertelsmann, Canal Plus, Deutsche Telekom, la CLT, les chaînes allemandes ARD, ZDF et RTL et peut-être France Télécom – est une première illustration de cette stratégie. Selon Mark Wossner, MMBG aura pour tâche *« de produire un décodeur numérique et de l'imposer comme norme européenne »*. Cette démarche pourrait être contrariée, en Allemagne, *« par la politisation du problème des décodeurs »*. Pour le président du directoire, *« Leo Kirch, promoteur d'un autre modèle de décodeur développé par Nokia, essaie de faire jouer ses liens avec le chancelier Kohl pour influer sur Deutsche Telekom. (...) Mais Helmut Kohl est trop intelligent pour se prêter à cette manœuvre »*. Selon Mark Wossner, *« ce petit problème »* de décodeur sera réglé avant la fin du mois d'octobre. Reste que MMBG n'a pas encore reçu l'aval de la Commission européenne.

Le développement de Première, chaîne cryptée allemande propriété de Bertelsmann (37,5 %), Canal Plus (37,5 %) et Leo Kirch (25 %), pourrait pâtir de cette opposition. Sur le modèle du bouquet Canalsatellite, un ensemble de programmes thématiques devrait être lancé fin 1995 ou début 1996 autour de Première.

Seule incertitude : Leo Kirch, actionnaire minoritaire, pourrait bloquer l'adoption du décodeur numérique développé par Canal Plus et Bertelsmann. Ce constat pourrait conduire l'opérateur luxembourgeois et Bertelsmann à faire cause commune au sein d'un même bouquet.

Guy Dutheil

■ **PRESSE : Jean-Claude Casanova** quitte *L'Express*, où il était éditorialiste depuis 1985. Né en 1934, Jean-Claude Casanova, professeur de droit et de sciences économiques, est aussi directeur de la revue *Commentaire*. Il a été le conseiller de Raymond Barre lorsque ce dernier était premier ministre.

■ **RADIO : condamné en première instance à trois mois de prison avec sursis pour « harcèlement sexuel »**, Jacques Taquet, directeur général de RMC-Moyen-Orient (RMC-MO), a vu sa peine aggravée et portée à treize mois d'emprisonnement avec sursis par la 12e chambre de la cour d'appel de Paris. Jean-Noël Tassez, PDG de la Sofirad (maison mère de RMC-MO), lui a, par lettre recommandée, signifié son licenciement sans indemnités. La direction de la station est provisoirement assurée par Fouad Benhallah.

■ **TÉLÉ-ACHAT : QVC, chaîne américaine de vente par correspondance** – 50 millions de clients pour un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs –, envisage de lancer un programme de télé-achat en Allemagne, selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*. QVC aurait déposé une demande d'autorisation d'émettre auprès du Conseil de l'audiovisuel de Rhénanie du Nord-Westphalie. En cas d'avis favorable, cette nouvelle chaîne pourrait concurrencer HOT, première télévision allemande de vente par correspondance, qui indique qu'elle vient d'obtenir le droit d'émettre également sur le réseau câblé bavarois.

■ **CÂBLE : le nombre de foyers chinois abonnés à la télévision par** câble devrait tripler d'ici dix ans, selon le *China Daily*. Le nombre d'abonnés au câble était de 30 millions fin 1994 et devrait atteindre 100 millions en 2005, ce qui représentera alors 25 % à 30 % des familles chinoises. La télévision câblée propose de la musique, du sport, du cinéma pour un coût de l'abonnement mensuel de 10 yuans (soit 5,06 francs).

LUNDI 9 OCTOBRE

TF 1

12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.50 ▶ Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : L'As des as. ■■
Film français de Gérard Oury (1982). Avec Jean-Paul Belmondo, Marie-France Pisier, Rachid Ferrache.

22.35 Magazine : Comme un lundi. Présenté par Christophe Dechavanne. Les voyants : don ou bidon ?
0.20 Sport : Voile. La Nioulargue à Saint-Tropez.
0.55 Journal, Météo.
1.05 Magazine : 7 sur 7. Invités : Nicolas Sarkozy, Nicole Notat (rediff.).
1.55 Programmes de nuit. Passions ; 2.15, TF 1 nuit (et 3.15, 3.50) ; 2.25, Histoire de la vie ; 3.25, Série : Intrigues ; 4.00, Histoires naturelles (et 5.10) ; 4.30, Mésaventures ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 INC.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : Soko.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10). Chanter en Bretagne.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Les Premières fois.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits. Les enfants dorment déjà.
19.20 Studio Gabriel (et 1.05).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Feuilleton : La Rivière Espérance.
[7/9] La Belle du Périgord, de Josée Dayan, avec Manuel Blanc, Claire Nebout.

22.35 Documentaire : Du côté de chez nous. [3/10] Décembre, de Daniel Karlin.
23.25 Les Films Lumière.
23.30 Journal, Météo.
23.45 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Tour et détours de l'Assemblée nationale, avec Philippe Séguin.
1.35 Programmes de nuit. Garibaldi [2/6] ; 2.45, Chez Boogies ; 3.15, 24 heures d'infos ; 3.25, Jeu : Pyramide ; 3.55, Jeu : Les Z'amours ; 4.25, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 4.55, Urti ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.35 Dessin animé : *Roger Ramjet*.
16.45 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'île et une nuit*, de Daniel Maximin.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : Ne réveillez pas un flic qui dort. ■
Film français de José Pinheiro (1988). Avec Alain Delon, Michel Serrault, Patrick Catalifo.
22.30 Météo, Journal.

23.00 Cinéma : L'Insoumis. ■
Film français d'Alain Cavalier (1964). Avec Alain Delon, Léa Massari, Georges Géret.
0.45 Court métrage : Libre court. Jonathan, de François-Xavier Lecauchois avec Eric Jacobiak.
1.05 Feuilleton : Dynastie.
1.55 Musique graffiti. Jazz : *Maghreb de canard*, de François Jeanneau, saxophone, Jean-François Jenny Clark, basse, Daniel Humair, batterie (10 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
15.15 M 6 boutique.
15.25 Boulevard des clips (et 5.45).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Episode pilote [1/2].
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras. Spécial animateurs, avec Véronika Loubry, Laurent Weil, Mac Lesggy et Laurent Boyer.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.45 Cinéma : Bagdad Café. ■■
Film allemand de Percy Adlon (1987).

22.30 Cinéma : Desperate Hours. □
Film américain de Michael Cimino (1990).
0.20 Culture pub. Présenté par Christian Blachas.
0.50 Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Vienna Art Orchestra.
1.45 Documentaire : Saga de la chanson française. Juliette Gréco.
2.40 Rediffusions. E = M 6 (et 4.55) ; 3.05, Fréquenstar (Christian Clavier) ; 4.00, Le Monde des hélicoptères (1) ; 5.20, Starnews.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille.
13.40 Magazine : Le journal de l'emploi.
13.45 Téléfilm : Mafia rouge à Varsovie. De Kaspar Heidelbach, avec Klaus J. Behrendt, Clotilde Courau.
15.20 Dessin animé : Les Simpson.
15.40 Surprises (et 17.55).
15.55 Cinéma : Dans la ligne de mire. ■ Film américain de Wolfgang Petersen (1993). Avec Clint Eastwood.
18.05 Le Dessin animé.
18.30 Cyberflash.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations. (et 22.00).
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 ▶ La Nuit Jacques Demy.
20.36 Documentaire : L'Univers de Jacques Demy. D'Agnès Varda.
22.05 Court métrage Clara et Jérémy.
22.10 Cinéma : La Baie des Anges. ■■ Film français de Jacques Demy (1962, N.).
23.35 Cinéma : Les Parapluies de Cherbourg. ■■■ Film français de Jacques Demy (1963).
1.00 Cinéma : L'Anneau de crin. □ Film franco-britannico-germano-polonais d'Andrzej Wajda (1992, v.o.). Avec Rafal Krolikowski.
2.45 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

11.30 ▶ Arithmétique appliquée et impertinente.
11.33 ▶ Etymot.
11.45 Qui vive ! Stérilité et PMA.
12.30 Atout savoir. L'Eau.
13.00 Les Merveilles de l'univers.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Cinéma : Le Trésor de la Sierra Madre. ■■■ Film américain de John Huston (1947, v.f.).
15.35 Qui vive ! L'andrologie.
15.50 Allô ! La Terre. Le temps [1/5].
16.00 Inventer demain. Jean-François Minster, géographe (1/4).
16.05 La Preuve par cinq. La ville [1/5].
16.35 Région. La Bourgogne.
17.00 Rintintin.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Images et sciences.
18.15 Aventuriers et écrivains. Ernst Junger.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanohé.
[1/30] La Libération des serfs, de David McDonald. avec Roger Moore.
A la fin du XIIe siècle, en l'absence de son frère, le roi Richard Cœur de lion, Jean sans Terre usurpe le trône d'Angleterre. Ivanhoé, ami fidèle du roi Richard, va mener le combat contre le félon.
19.30 Documentaire : La Légende du sport. La Volonté de vaincre [2/12]. Sport et politique [2/2], de Tony Laryea.
20.00 Magazine : Reportage. L'Enigme Sahraoui.
Le mardi 11 juillet 1995, l'Imam Abdelbaki Sahraoui meurt assassiné. Quatorze jours plus tard, une bombe explose à la station Saint-Michel du RER, à Paris.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : La Splendeur des Amberson. ■■■
Film américain d'Orson Welles (1942, N., v.o.), avec Joseph Cotten.

22.05 Cinéma : Et la vie continue. ■■■
Film iranien d'Abbas Kiarostami (1992, v.o.).
23.40 Court métrage : La Vie merveilleuse de Franz Kafka. De Peter Capaldi (v.o.).
0.05 Cinéma : Touki-bouki. ■ Film sénégalais de Djibril Diop Mambety (1973, v.o., rediff.).
1.30 Documentaire : Le Roi, la vache et le bananier. De Mweze Ngangura (rediff., 60 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Thalassa. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures (40 min). 22.40 Les Enfants du zapping. 23.55 Ça colle et c'est piquant. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Mourtala Diop, voyageur de l'art. De Laurence Attali. 20.35 La Hague au quotidien. De Paule Zajdermann et Françoise Zonabend. 21.25 Sports équestres. [5/8] Polo. De Hennette Brun. 22.20 Tour de Suisse, tours de chants. De Francis Reusser. 23.05 Portraits. La Trempeuse. D'Alain Cavalier. 23.20 Vivre dans les glaces, histoire naturelle de l'Antarctique. [5/6] Le Grand Froid. D'Alastair Fothergill. 23.50 Palestine : histoire d'une terre. [1/2] 1880-1950. De Simone Bitton. 0.50 Dossier requins. [6/9] Le Requin marteau d'Amérique centrale. D'Andrew Clark Horton (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scènes. 19.30 Stars en stock. 20.00 20h Première. 21.00 F comme Fairbanks. ■■ Film français de Maurice Dugowson (1975). 22.45 Concert : Bee Gees. Enregistré en Australie en 1989. 0.25 Totalement cinéma. 0.50 Paris dernière (50 min).

CANAL J 17.25 L'Ile au trésor. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, BD lire ; 18.20, Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme énergie ; 19.30, Mission top secret ; 19.55, Résultat des jeux et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. Oreillons. 20.30 Souvenir. Le Petit Mitchell illustré. 21.30 Série : New York Police Blues. Episode no 18. 22.20 Chronique de la combine. 22.25 Alberto Express. ■ Film français d'Arthur Joffé (1990). 23.55 Concert : Marvin Gaye. Enregistré aux Pays-Bas en 1978. 0.50 Road Test (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Cœur à cœur. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Vacances en Espagne. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Tara. 20.45 Série : Sam Cade (et 0.00). Requiem pour Miss Madrid. 21.30 Série : Les Espions. La Rançon. 22.20 Le Club. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Episode pilote. *Un ancien agent secret reconverti en détective privé se charge de la réouverture de dossiers criminels classés trop rapidement par les services de polices.* 0.45 Série : Mission impossible. La guerre était au bout du fil (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.10 Mangazone (et 23.25). 19.15 Passion cinéma. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Tears for Fears. 22.30 X Kulture. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Passengers. 1.00 Clips non-stop (30 min).

MTV 20.30 Phil Collins Rockumentary. 21.00 Concert : Phil Collins. Enregistré à Londres, en août 1994. 22.00 Série : The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.00 Catch. 0.00 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.30 Léon Morin, prêtre. ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1961, N.). 20.30 Le Bagnard. □ Film français de Willy Rozier (1950, N.). 22.05 Haute trahison. ■ Film britannique de Roy Boulting (1952, N., v.o.). 23.40 La Colline des hommes perdus. ■■ Film américain de Sidney Lumet (1965, N., 120 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 French Lover. ■ Film américain de Richard Marquand (1983, v.o.). 20.30 Johnny Belle Gueule. ■ Film américain de Walter Hill (1989). 22.00 Le Milliardaire. ■ Film américain de George Cukor (1960, v.o.). 0.00 Ce que femme veut. □ Film français de Gérard Jumel (1993, 75 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq compositeurs chinois de la nouvelle génération. 1. L'évolution de la musique en Chine à partir de la Révolution Culturelle. 20.30 L'Histoire en direct. Che Guevara (2). Avec Jean Cormier, Pierre Kalfon, Jean-Pierre Clerc, Raoul Roa. 21.30 Fiction. Avignon 95. Cinémaquettes. 1. Projets de films non réalisés. 22.40 Accès direct. Philippe Sollers (Le Paradis de Cézanne). 0.05 Du jour au lendemain. Alain Dister (Ezy Rider). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival d'Ile-de-France. Donné le 16 septembre à la basilique de Saint-Denis, par le Chœur et l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman : Œuvres de Bach : Jesus nahm zu sich die Zwölfe, cantate BWV 22 ; Mein Gott, wie lang ach lange ?, cantate BWV 155 ; Du wahrer Gott und Davids Sohn, cantate BWV 23 ; Was mir behagt, das ist die muntre Jagd, cantate de la chasse BWV 208. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Quintette à vents no 2, de Françaix, par le Hafner Wind Ensemble of London ; Six mélodies du Vocabulaire de Jean Cocteau, de Sacre. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour piano no 26 op. 81 Les Adieux, de Beethoven ; Sonate pour violoncelle et piano no 1 op. 38, de Brahms ; Sérénade italienne, de Wolf, par le Quatuor Hagen. 0.00 La Rose des vents. Viêt-nam : Musique de la cour de Hué et tradition du Nord. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Une Schubertiade. Œuvres de Schubert. 22.30 Les Soirées... (suite). Concerto no 2 pour violon, de Szymanowski, par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, sol. Chantal Juillet, violon ; Œuvres de Scriabine : Poème tragique, op. 34, sol. Vladimir Sofronitski, piano ; Valse op. 38 et Etude op. 8 no 11, sol. Vladimir Sofronitski, piano ; L'Oiseau de feu, conte chorégraphique de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique de Détroit, dir. Antal Dorati. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

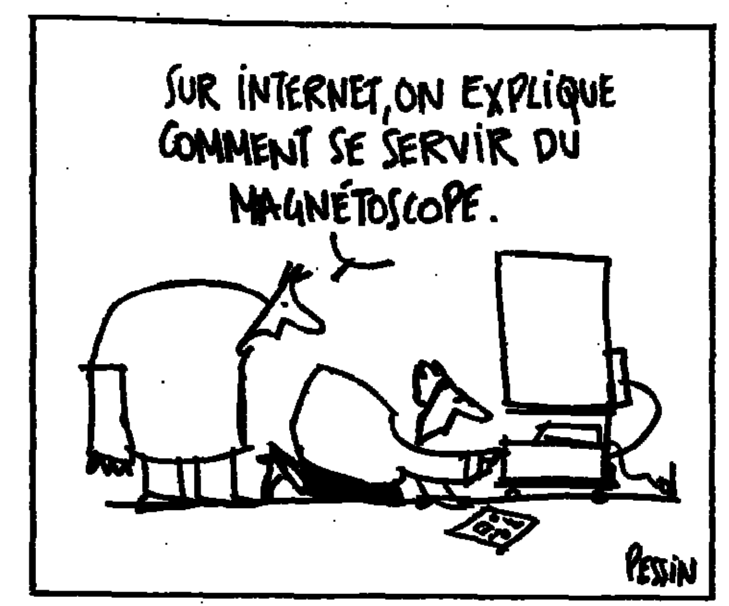
Canal Plus explore le degré zéro du cybermonde

Avec son émission quotidienne « Cyberflash », la chaîne présente un cocktail de jeux vidéo avec un zeste d'Internet. Mince ouverture vers les espaces virtuels

LÈVRES CHARNUES, poitrine provoquante et coiffure afro, Cléo anime la nouvelle émission quotidienne, du lundi au vendredi, que Canal Plus consacre depuis le 28 août au cybermonde. Elle se targue d'être *« le premier personnage virtuel à présenter seul une émission télé »*. Réalisée en images de synthèse, *« la fée des micros, des consoles et des réseaux »* distille, avec un léger accent américain, le menu qui, entre 18 h 30 et 18 h 40, est censé rassembler *« tous ceux qui baignent dans la culture Cyber »*.

D'après le contenu de l'émission, le public visé semble beaucoup plus étroit. Agé de sept à douze ans, il s'intéresse surtout aux derniers jeux vidéo. Pour mettre en condition ces adeptes des consoles Nintendo et Sega, l'émission est précédée d'un dessin animé intitulé *Super Zéro*... Cyberflash ne risquait donc pas de tomber beaucoup plus bas. Elle s'y emploie pourtant avec ardeur.

Après avoir rapidement balayé le sommaire, Cléo entre dans le vif du sujet : le jeu du jour. Dans la semaine du 2 octobre, elle a présenté *Earthworm Jim II, Colonization, Urban Strike, Kiyeko* et *Marco Polo*. Cyberflash prête une grande attention à l'équilibre des « plates-formes » concernées, c'est-à-dire du matériel sur lequel fonctionne les jeux. La semaine dernière, la Megadrive Super Nintendo, le Macintosh, le PC et le lecteur de CDI de Philips étaient à l'honneur. Mais, la semaine précédente, une simulation de jeu de football utilisait la nouvelle console Saturn, de Sega. Ouf...



« Je sais que vous êtes très nombreux à être coincés dans Magic Carpet », lance Cléo. De fait, de nombreux jeux, surtout parmi ceux qui sont édités sur CD-ROM, posent de telles difficultés aux joueurs qu'ils ne dépassent pas le tout début du parcours. C'est là que Cléo apporte un « plus » indéniable. Elle fournit en effet le code du *cheat mode* (la « fonction triche », si connue qu'elle n'est *citée* qu'en anglais dans l'émission). Non disponible dans la règle du jeu, cette astuce permet au héros de devenir invincible ou de disposer d'armes dévastatrices... Il semble que presque tous les jeux soient dotés d'une telle fonction. Trop longtemps coincé, le joueur risque sans doute de se lasser ou de s'amuser trop longtemps avec le même jeu. Grâce à Cyberflash, il pourra rapidement demander à ses parents un nouveau jeu. Avec d'autant moins de réticences que l'émission ne mentionne pas les prix (autour de 400 F pièce).

IDENTIFIER LES PIÈGES

Pour prétendre explorer le vaste cybermonde, il est difficile d'éviter Internet. Cyberflash se résout donc à l'aborder. Sans grand enthousiasme, semble-t-il. Chaque émission traite une adresse Internet. Quelques écrans donnent une idée de ce que l'on y trouve. Ils défilent plus vite que ceux des jeux vidéo, alors qu'Internet reste bien mystérieux pour la grande majorité du public. De plus, la connexion au réseau télématique n'est traitée qu'à travers le Web, c'est-à-dire l'accès *aux bases de données informatiques*. Pas de mention du courrier électronique ni des forums. Trop compliqué, sans doute.

Avec tous ces défauts, « Cyberflash » a le mérite d'identifier les pièges qui attendent la télévision dès lors qu'elle s'intéresse à l'ordinateur. Canal Plus dispose d'un serveur sur Internet (www. cplus. fr) qui reprend le sommaire des émissions déjà diffusées. On y trouve des liens avec les serveurs cités, ce qui permet de les explorer directement. Pour les branchés sur le « réseau des réseaux », il est beaucoup plus probant de découvrir un nouveau site directement sur l'écran de leur ordinateur que sur celui de la télévision. Pour les autres, l'information ne présente guère d'intérêt. De même, la présentation des nouveaux jeux est déjà assurée par les multiples CD-ROM diffusés avec les revues spécialisées dans l'informatique. Reste l'information sur les *videogames* édités pour les consoles Nintendo et Sega. Mais on est bien loin du cybermonde qu'il était question d'explorer. Malgré le charme de Cléo et la qualité d'animation de ses lèvres de synthèse.

Michel Alberganti

Altitude

par Luc Rosenzweig

LE SPORT n'obéit pas aux lois de la Bourse ou des sondages de popularité. A vélo, c'est quand ça monte que ça fait mal. L'énoncé de cette loi, qui ne vaudra certes pas le Nobel à celui qui en fait la découverte, s'accompagne d'un corollaire qui échappe quelque peu à la philosophie du sire de La Palice : plus on commence haut, plus c'est dur. Ce n'est qu'armé de cette batterie de concepts, cependant, que l'on pouvait apprécier pleinement le spectacle du championnat du monde de cyclisme sur route qui se courait à Duitama, en Colombie.

Le circuit, « hyper-sélectif », en langage de commentateur, s'étageait entre 2 400 et 2 850 mètres, ce dont il fallait nous persuader à chaque instant, tant le paysage andin s'éloigne de nos schémas perceptifs liés à l'étagement végétal alpin de nos montagnes à nous. L'absence de sapins nous perturbait, et l'architecture tristement banale de la pauvreté colombienne n'était pas de nature à nous faire sentir d'emblée la raréfaction de l'oxygène.

Heureusement, la subtilité analytique de Luc Leblanc, champion sortant forfait pour cause de mauvais choix d'équipe, nous éclairait sur l'essentiel : *« En altitude, quand on fait un effort de trop, on le paye sur la fin. »* Tout était dit, et l'on pouvait alors savourer pleinement le plaisir, à grande plus-value intellectuelle, d'analyser la tactique d'économies dans l'effort qui allait amener l'Espagnol Abraham Olano en vainqueur sur la ligne d'arrivée. Le vélo, ce n'est pas seulement de la science, mais aussi de l'émotion, et la crevaison du vainqueur à quelques centaines de mètres de la gloire y pourvut. Nous étions comblés.

Bien loin de là, et quelques milliers de mètres plus haut, Benoît Chamoux et son compagnon Pierre Royer ne donnent plus de nouvelles après l'échec, tout près du sommet, de leur assaut du Kangchenjunga. Dans l'une de ses dernières liaisons radio, l'alpiniste, le souffle court, estimait que l'ascension était *« pénible »*. Pour qui connaît la prédisposition des haut-savoyards pour la litote lorsqu'ils décrivent leurs exploits montagnards, il y a tout lieu de penser que cette escalade se situait entre l'horrible et l'abominable dans l'échelle des difficultés himalayennes. TF 1 avait, dimanche soir, dépêché une équipe à Chamonix pour rendre compte de l'ambiance de la capitale de l'alpinisme face au drame qui est en train de se nouer, et dont tout le monde espère encore une issue heureuse.

Les amis de Benoît Chamoux et Pierre Royer ont su être à la hauteur de la situation. Ce n'est pas chez les montagnards que l'on a des chances de faire de l'Audimat à coup de fiancée folle d'inquiétude ou de parents éplorés. Au pied du mont Blanc, on respecte ceux qui défient la montagne à la juste mesure de leurs capacités. Benoît Chamoux est de ceux-là, et c'est là-dessus que ses amis fondent leur raisonnable espoir de le voir revenir.

MARDI 10 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.50 ▶ Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Opération Corned-beef. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1990). Avec Christian Clavier.
22.45 Les Films dans les salles.
22.50 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand.
0.00 Tiercé.
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Antoine Guichard (Casino).
0.25 Série : Paire d'as.
1.20 Journal, Météo.
1.35 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 2.00, TF 1 nuit (et 3.05, 3.40) ; 2.10, Histoire de la vie ; 3.15, Intrigues ; 3.50, Histoires naturelles (et 5.00) ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Soko.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15). Chanter en Bretagne.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières fois.
17.40 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits. Nicolas papillon.
19.20 Studio Gabriel (et 2.05).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : L'Aigle de fer. □ Film américain de Sidney J. Furie (1985). Avec Jason Gedrick, Louis Gossett Jr.
22.55 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Sommes-nous tous phobiques ?
0.25 Les Films Lumière.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Journal intime. Avec Laurent Fabius, Roland Jaccard, Jean Baudrillard.
2.35 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 3.55, Chez Boogies ; 4.20, 24 heures d'infos ; 4.30, Jeu : Pyramide ; 5.00, Loubard des neiges, 6.00, Clip.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.55 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Dessins animés. Woof ; Ramjet.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Printemps difficile*, de Boris Pahor.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cirque : Les Aériens, rois du chapiteau. Présenté par Sergio et Estelle Danière.
22.25 Météo, Journal.
22.55 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.55 Sagacités (rediff.).
0.55 Sidamag (rediff.).
1.10 Feuilleton : Dynastie.
2.00 Musique Graffiti. *Concerto n° 2*, de Tchaïkovski, 2ᵉ mouvement, par l'Orchestre de la *Radio de Moscou*, sol. *Mikhael Pletnev*, piano, dir. Vladimir Fedoseyev (20 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. *Episode pilote [2/2].*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.40 Magazine : E = M 6 junior. Présenté par Mac Lesggy et Caroline Avon. La vision couleur ; Les caméras haute vitesse.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. La Soirée des dames [1/2] et [2/2]. Avec Jane Seymour, Joe Lando. *En examinant l'une de ses patientes, le docteur Quinn découvre une tumeur inquiétante.*
22.45 Téléfilm : La Femme trompée. De Sabine Thiesler, avec Gudrun Landgrebe, Hannes Jaenicke. *Une femme trompée empoisonne son mari et jette son corps dans un puits. Quelques jours plus tard, apprenant sa disparition, le frère de la victime se rend auprès de sa belle-sœur.*
0.30 Magazine : Zone interdite. Présenté par Patrick de Carolis.
2.10 Rediffusions. Culture pub ; 2.40, Starnews ; 3.05, Jazz 6 ; 3.55, Frank Sinatra ; 4.50, Fréquenstar (Christian Clavier).

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et *Philippe Vecchi*.
13.40 Magazine : Le journal de l'emploi.
13.45 Sport : Football. En direct. Roumanie-France. Match de championnat d'Europe Espoirs ; 14.00, coup d'envoi.
16.00 Surprises (et 17.50).
16.15 Cinéma : Drôles de fantômes. ■ Film américain de Ron Underwood (1993).
18.05 Le Dessin animé. Super Zéro.
18.30 Cyberflash.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.40 Nulle part ailleurs. *Présenté par Jérôme Bonaldi* ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.05).
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Chasse à l'homme. ■ Film américain de John Woo (1993). Avec Jean-Claude Van Damme.
22.10 Cinéma : Le Temps de l'innocence. ■ ■ Film américain de Martin Scorsese (1993, v.o.).
0.25 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
0.30 Cinéma : Sex. Film américain, classé X, de Michael Ninn (1994).
2.10 Documentaire : L'Histoire du reggae. *Get up ! Stand up ! (52 min).*

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. Le Marché de la solitude.
13.00 Détours de France.
13.27 Le journal du temps (et 18.57).
13.30 Le Sens de l'Histoire. Stalingrad.
14.30 Défi. Système D.
15.30 Qui vive ! L'Andrologie.
15.45 Allô ! la Terre. *Le Temps [2/5].*
15.55 Inventer demain. Jean-François Minster, géographe (2/4).
16.00 La Preuve par cinq. *La Ville [2/5].*
16.30 Va savoir. Les vautours.
17.00 Rintintin. Le Témoin.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Images et sciences.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux. Tactiques d'approche.

Arte

19.00 Série : Ivanohé. [2/30] Marchands d'esclaves, de Lance Comfort.
19.30 Leonard Berstein, concert pour les jeunes. [2/8] Qu'est-ce que la musique classique ? Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivolet. Heurs et malheurs de l'adoption. Vietnam : Enfants à vendre ; Etats-Unis : L'open adoption ; Adopter des enfants allemands ; N'ayez pas peur de dire la vérité. Avec Catherine Bonnet et Peter Eisenblätter.
21.45 Soirée thématique : Rebecca Horn. Proposée par Martin Wiebel.
21.50 Cinéma : La Chambre de Buster. ■ Film allemand de Rebecca Horn (1990). Avec Donald Sutherland.
23.30 Entretien avec Rebecca Horn (et 0.35). *Cinéaste et sculpteur, l'Allemande Rebecca Horn se place dans la lignée des artistes comme Pollock, de Kooning, Beuys, Klein...*
23.35 Documentaire : Les sculptures voyagent aussi. De Rebecca Horn (v.o.).
0.40 Cinéma : Le Danseur mondain Guéridon noir. ■ Film allemand de Rebecca Horn (1978, v.o.).
1.30 Téléfilm : L'Autre Vie de M. Kreins. D'Andreas Dresen (rediff., 52 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 *Viva*. *0.30 Journal de France* 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.05 Sida, paroles de familles. *[2/2] De Paule Muxel et Bertrand de Solliers.* 20.05 Les Hauts Lieuxspirituels français. [10/10] Paray-le-Monial. De Véronique Sartre. 20.35 Nautilus. [3/5] Chasseurs et chasses. D'Anita Lowenstein. 21.25 Naître, des histoiresbanales mais belles. De Christophe de Pontfilly. 22.15 Mourtala Diop, voyageur de l'art. De Laurence Attali. 23.10 La Hague au quotidien. De Paule Zajdermann et Françoise Zonabend. *0.00* Sports équestres. [5/8] Polo. De Henriette Brun (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h *Première*. *21.00 Jean-Edern's* Club. 21.55 Premières loges. 22.20 Miss Arizona. ■ Film italo-hongrois de Pal Sandor (1987, v.o.). 0.15 Concert : Bee Gees. *Enregistré en Australie en 1989 (85 min).*
CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. *18.05*, Rébus ; *18.10*, *Dodo, le* retour ; 18.15, C'est la vie ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; *19.15, C'est la vie* ; *19.30*, *Mission top* secret ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres *nouveaux sont arrivés. Que la vie est triste !* 21.25 Série : Lucky Luke. Qui est M. Joseph ? 22.15 Chronique bakélite. 22.20 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918. 23.15 Rock Stories : Cream. 0.15 Série : Bottom. Contest. 0.45 Country Box (30 min).
SÉRIE CLUB 20.15 Série : Skippy le kangourou. Tara. 20.45 Série : Les Chevaliers *de la nuit (et 0.00)*. *Repo Man Blues*. 21.30 Le Club. 21.40 Série : Les Espions. Toujours dire au revoir. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. L'Affaire Kirkoff. 23.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Dans sept jours le déluge. 0.45 Série : Mission impossible. Extradition (45 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.10 Mangazone (et 23.25). 19.15 Rave On. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Tears for Fears. 22.30 Passion cinéma. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 X Kulture. 1.00 Clips non-stop (30 min).
MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest *Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and* Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.55 Basket-ball. En direct. Euro 97 : qualifications. France-Belgique. 21.30 Motors. 23.30 Boxe. Championnat du monde WBO. Poids welters : Eammon Loughran (Irl)-Angel Beltre (Rép. dom.). 0.30 Echecs. En différé. Championnats du monde 1995 : Garry Kasparov-Vishy Anand (4ᵉ partie) (30 min).
CINÉ CINÉFIL *18.50 La Grande Evasion.* ■ ■ Film américain de Raoul Walsh (1941, N., v.o.). 20.30 Les Amants maudits. □ Film franco-belge de Willy Rozier (1951, N.). 21.50 *La Chasse à l'homme.* ■ Film français d'Edouard Molinaro (1964, N.). 23.25 Le Trouble-fête. ■ Film américain de Theodore Flicker (1964, N., v.o.). 0.45 Léon Morin, prêtre. ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1961, N.,).
CINÉ CINÉMAS 19.20 Une histoireimmortelle. ■ ■ ■ Film français d'Orson Welles (1967). 20.30 L'Intrus. ■ Film français d'Irène Jouannet (1983). 21.50 Les Meilleuresintentions. ■ ■ Film danois de Bille August (1992, v.o.). 0.50 Les Anges de la nuit. ■ Film américain de Phil Joanou (1990, 130 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq compositeurs chinois de la nouvelle génération. 2. Le compositeur Tan Dun. 20.30 Archipel science. L'histoire et l'activité actuelle de l'Académie des sciences. 21.28 Poésie sur parole. Des poètes et des peintres (2). 21.30 Grand angle (rediff.). Camille ou le combat pour l'autisme. 22.40 Les Nuits magnétiques. Question d'écoute : *l'écologie sonore. 1. Ecoute-voir ! 0.05* Du jour au lendemain. Daniel Robert (Cracs et Cracks). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (2). 1.00 Les Nuits de France-*Culture (rediff.).*
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Musica 95. Donné le 30 septembre, au Lawn Tennis Club à Strasbourg, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Theodor Guschlbauer : Musique pour les soupers du Roi Ubu pour combo de jazz et orchestre combo, de Zimmermann ; Concerto pour violoncelle et orchestre (création), de Tanguy ; Ich wandte mich und sah an alles Unrecht, das geschah unter der Sonne, action ecclésiastique pour deux récitants, basse et orchestre, de Zimmermann. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. *Portrait* de Geneviève Asse, de Bosseur ; Opus Number Zoo, de Berio ; Tango, d'Argento. 23.05 Ainsi la nuit. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Gangi (Italie/Espagne), Houghton (Australie). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Claudio Abbado. Guillaume *Tell* ouverture, de *Rossini*, par l'Orchestre de Chambre d'Europe ; Valses nobles et sentimentales, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres ; *Divertimento* K. 251 *Nannerl Septet*, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; Chaconne de la Partita pour violon n° 2 BWV 1004, de Bach, sol. Nathan Milstein, violon ; Chant des Parques, de Brahms, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre philharmonique de Berlin ; Sonate n° 13 Quasi una fantasia, op. 27 n° 1, de Beethoven, sol. Maurizio Pollini, piano ; An die Hoffnung, op. 124, de Reger, par le Chœur de la Radio de Leipzig et l'Orchestre philharmonique de Berlin, sol. Karita Mattila, soprano. 22.30 Les Soirées.... (Suite). Burlesque, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sol. Martha Argerich, piano ; Symphonie n° 5, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MARDI 10 OCTOBRE 1995

Les gens de l'« ard »

par Pierre Georges

C'ÉTAIT du Barre, mais de contrebande. Jacques Toubon, qui a la tête près du bonnet et le tempérament sanguin, a, en Avignon, piqué une grosse formule : « *Nous devons nous appuyer sur le peuple. Pas sur les babillards et les scribouillards.* » En voilà au moins un qui ne l'envoie pas dire à tous les malfaisants, ces gens de l'« ard » médiatique.

Babillards et scribouillards sont effectivement les tourments ordinaires du garde des sceaux Tranchelard. Babillards et scribouillards, ainsi disqualifiés par suffixe, sont cette engeance infâme qui ne s'épanouit vraiment que dans le complot et la cabale. Babillards et scribouillards, gens d'estoc et de plume, rapaces papelards et revanchards, sont ces monstres ordinaires qui boivent, ô Thor, des torrents d'encre dans le crâne de leurs innocentes victimes. Avant de vaquer à la prochaine exécution dans des ricanements soiffards et soudards.

Ah ! que la vie serait belle et le pouvoir aimable sans cette presse de traquenard ! La justice irait de son pas serein et majestueux. Le présent serait radieux. L'avenir somptueux. Ne suffirait plus qu'à en convaincre les « électards » et les « sondards ».

Car c'est là que le bât – le bard – blesse. Quand, quelques mois à peine après un triomphe électoral, une majorité, par la voix de l'un de ses plus éminents représentants, en appelle à l'urgence de s'appuyer sur le peuple, c'est que quelque chose ne colle pas. La victoire à l'envers ! Ou, si l'on veut, le retour à la case départ ! Rechercher l'appui de gens qui vous ont choisi, c'est admettre qu'on a pu le perdre, cet appui.

Voilà sans doute pourquoi Jacques Toubon s'offre, après beaucoup d'autres, une vraie-fausse colère contre cette presse-ennemie, ce quatrième « pouvoiard ». Si cela ne fait pas de bien, du moins cela dégage-t-il la bronche, la voix et l'entendement. De toutes les manières, il existe communément deux signes infaillibles de l'inquiétude qui saisit une majorité : les attaques contre la presse, vieille habituée des rôles de sorcière, et les appels à l'union et à la solidarité des majorités.

C'est tout récent, tout frais, encore tiède, à peine sorti du four. Sur le pont d'Avignon, les gaullistes, tous en rond, ont célébré la concorde retrouvée. Ils se re-aiment d'amour tendre, ou s'y efforcent, à l'initiative du premier ministre notamment. Alain Juppé, disent les témoins émerveillés, a parlé avec son cœur.

L'heure, manifestement, était grave pour que ce premier ministre en appelle à « l'esprit de solidarité ». et à la paix des braves. Plus de bisbilles dans la maison du Père quand l'adversité campe sous les mâchicoulis. Effaçons les ardoises. Fermons les chapelles. Vidons les querelles. Plus de chiraquiens. Plus de balladuriens. Plus de séguinistes, plus de juppéistes. Plus rien d'autre que l'ardente nécessité de faire front en commun, front commun. Tous gaullistes, tous amis. Un pour tous, tous pour moi ! Solidarité !

Ainsi parla Alain Juppé. Le premier ministre, qui admit « *en prendre un peu plein la gueule tous les jours* », avait décidé d'ouvrir son cœur. En somme lui aussi brisa l'armure, dans un grand fracas. Quoi qu'il puisse lui en coûter « *quand on est comme on est* ». Dans un même élan, pardonner les offenses, aller contre son tempérament et déménager, rude journée !

La Banque de France relève ses taux pour défendre le franc

Le taux plafond de l'institut d'émission passe de 6,15 % à 7,25 %

LA BANQUE DE FRANCE a annoncé, lundi 9 octobre, en début de matinée, qu'elle relevait le taux de ses prises en pension à 24 heures de 6,15 % à 7,25 %. Cette hausse du taux directeur plafond de l'institut d'émission a pour objet de mettre un terme à la chute du franc face à la monnaie allemande en renchérissant le coût de la spéculation.

Le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) a pris cette décision après que le franc eut subi, lundi matin, de nouvelles attaques. Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, n'a pas assisté à la réunion. La monnaie nationale était tombée jusqu'à un cours de 3,5350 F pour un deuschemark, soit un recul de deux centimes par rapport à ses cours de clôture de vendredi soir, sur le marché de New York. Vendredi 6 octobre, le franc avait déjà cédé cinq centimes face au mark.

Après la décision de l'institut d'émission, le franc s'est légèrement repris, remontant à 3,5100 F pour un deutschemark. Les taux d'intérêt s'inscrivaient pour leur part en forte hausse. Les rendements à trois mois s'établissaient à 7,50 %. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans remontait à 7,68 %. La Bourse de Paris, enfin, a ouvert en recul de 0,64 %.

Les déclarations des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G 7), réunis samedi 7 et dimanche 8 octobre à Washington, n'avaient pas permis de ramener le calme sur le marché des changes. A Tokyo, le dollar était orienté à la baisse. Les analystes comptaient sur une remontée de la monnaie américaine pour diminuer la pression sur le franc. Un rebond du billet vert se serait en effet traduit par un affaiblissement parallèle du deutschemark.

Les opérateurs des marchés financiers ont regretté que les responsables économiques et monétaires du G 7 ne se soient pas engagés de façon plus précise et plus ferme à faire remonter le dollar. Ils avaient espéré, avant la rencontre de Washington, qu'un objectif chiffré concernant la parité de la monnaie américaine face à la devise nippone soit fixé. Le communiqué final du G 7 – qui ne contient même pas le mot dollar – est resté très en deçà de l'attente des marchés. De la même façon, les opérateurs déploraient, lundi matin, l'absence d'interventions coordonnées des banques centrales sur le marché des changes pour faire remonter le billet vert.

Privé du soutien extérieur qu'aurait pu constituer une hausse du dollar, le franc s'est retrouvé confronté, lundi matin, aux incertitudes intérieures, que celles-ci soient d'ordre politique (soucis judiciaires du premier ministre), social (grève dans la fonction publique) ou budgétaire (situation des finances publiques). Sur ce dernier point, la promesse faite, dimanche 8 octobre, par le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, d'accélérer le programme de réduction des déficits publics n'a pas convaincu les investisseurs.

La hausse des taux décidée par la Banque de France est lourde de conséquences. Elle intervient au moment où l'activité économique montre des signes d'essoufflement. Le renchérissement du coût du crédit accentuera le ralentissement de l'économie et, par contrecoup, rendra plus difficile la réduction des déficits publics et la lutte contre le chômage. Certains experts redoutent, dans un tel contexte, que la hausse des taux n'ait plus pour effet d'affaiblir le franc que de le renforcer.

Cette hausse risque aussi de provoquer un tollé dans la classe politique. Elle va sans aucun doute relancer le débat sur la politique du franc fort à laquelle s'est rallié le gouvernement d'Alain Juppé. Le premier ministre va devoir répondre aux critiques des adeptes de l'autre politique. Ces derniers n'auront pas manqué de noter que quelques minutes seulement après qu'elle eut été annoncée, le président de la Bundesbank, Hans Tietmyer, s'est félicité de la décision de la Banque de France. Le soupçon selon lequel la banque centrale allemande aurait monnayé son soutien au franc contre une hausse des taux de l'institut d'émission français s'en trouvera renforcé.

Pierre-Antoine Delhommais

COMMENTAIRE

LES CONTRADICTIONS DE M. CHIRAC

Avec la crise du franc, Alain Juppé traverse une épreuve grave. Cette crise s'explique d'abord par la conjoncture. Depuis quelques mois, celle-ci donne des signes de faiblesse. D'un institut à l'autre, les prévisions de croissance pour 1996 ne dépassent guère 2,5 % à 2,8 %. Le resserrement brutal de la politique monétaire arrive donc au pire moment et, s'il se prolongeait, la reprise, fragile, pourrait être cassée.

La crise a aussi une origine politique. Pendant la campagne présidentielle, le chantre de l'« *autre politique* », Philippe Séguin, ne s'était pas privé de faire remarquer qu'il faudrait un jour redéfinir les rôles respectifs de la banque centrale et du gouvernement. Entre la banque, qui a en charge la valeur interne de la monnaie – son pouvoir d'achat –, et le gouvernement, qui décide de sa valeur externe – son taux de change –, comment les décisions doivent-elles être prises ? A l'époque, le débat n'avait ému que les experts.

En pleine tourmente, la controverse prend un tout autre relief, car elle risque de raviver de vieilles blessures. La politique du franc fort est-elle la première des priorités de la politique économique française, reléguant au second plan – et pouvant même contrarier, au moins momentanément – la lutte contre le chômage ? Pour l'heure, le premier ministre a éludé la question et s'est borné à mettre en cause les « *gnomes de Londres* », qui ont déclenché, selon lui, la spéculation contre le franc. Jacques Chirac candidat avait donné des gages aux deux camps, à celui des orthodoxes, favorables au franc fort, et à celui des hétérodoxes. M. Chirac assurait un jour qu'il faudrait jouer de l'« *arme des taux* » pour stimuler la croissance et jurait, le lendemain, qu'il était un fervent défenseur du franc fort.

La crise du franc met aujourd'hui à nu ces contradictions.

Laurent Mauduit

Un nouveau système solaire a été détecté

EXISTE-T-IL, dans l'Univers, d'autres systèmes solaires analogues au nôtre ? Les astronomes les plus sérieux en sont désormais persuadés. Deux d'entre eux, Michel Mayor et Didier Queloz (Observatoire de Genève), pensent l'avoir prouvé. Leurs travaux, exposés lors d'un congrès à Florence (Italie), montrent qu'une grosse planète, d'une masse comparable à celle de Jupiter, pourrait tourner autour de « 51 Peg », une étoile de la constellation de Pégase, située à 40 années-lumière du système solaire.

Mayor et Queloz sont arrivés à cette conclusion en analysant la lumière émise par 51 Peg à l'aide d'un spectrographe monté sur le télescope de l'observatoire de Haute-Provence. Ils ont pu ainsi constater que la vitesse relative de l'étoile par rapport à nous variait légèrement de manière régulière, signe des perturbations causées par la rotation d'un « corps » très massif autour d'elle. Les recherches des deux hommes entrent dans le cadre d'une longue « traque aux planètes » engagée par de nombreuses équipes dans le monde entier depuis une quinzaine d'années (*Le Monde* du 16 juin). Deux Français pensent ainsi avoir détecté une autre planète autour de l'étoile « Beta Pictoris ».

L'intérêt de la découverte de Mayor et Queloz tiendrait au fait que, par son âge, sa taille et sa température de surface, 51 Peg est beaucoup plus semblable à notre Soleil que ne l'est Beta Pictoris. Reste que le « système solaire » de 51 Peg serait original. Mayor et Queloz ont calculé que le Jupiter pégasien effectue une révolution en 4,2 jours. Il est très proche de 51 Peg : 5 % de la distance Terre-Soleil, soit une dizaine de fois seulement la longueur de son propre rayon ! Conséquence : sa température de surface devrait atteindre quelque 1 800 degrés.

Jean-Paul Dufour

SOMMAIRE

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 9 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18506,30	+1,57	−7,84
Honk Kong index	9873,90	−0,14	+20,41

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

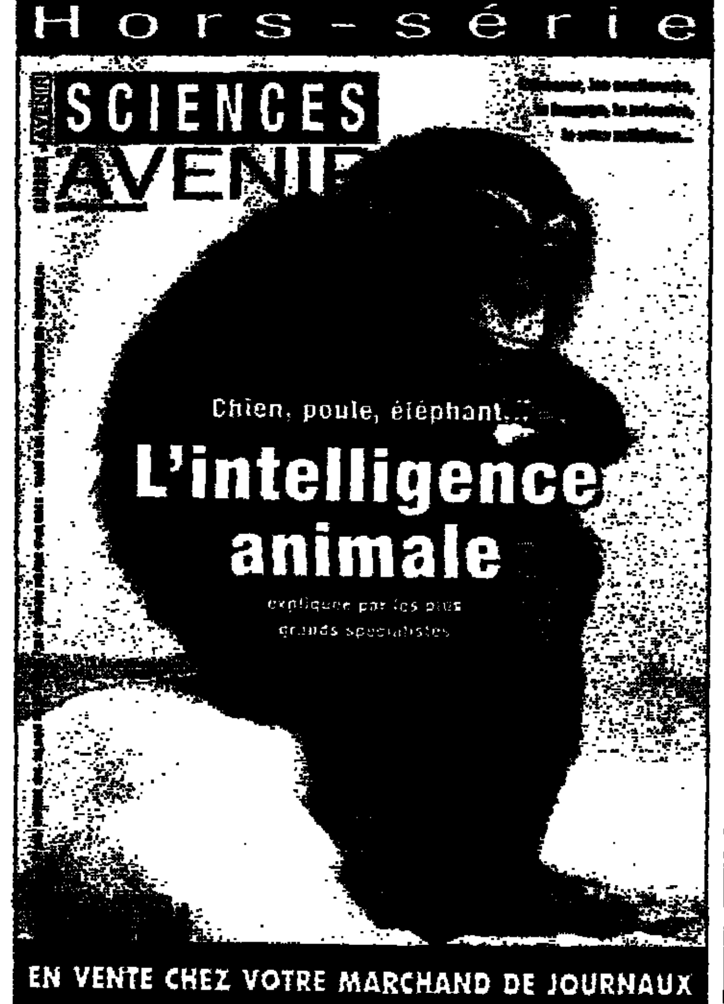
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

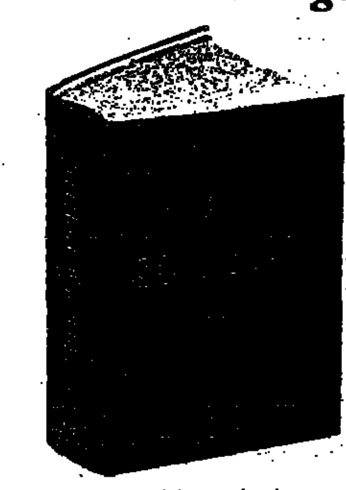
	Cours au 06/10	Var. en % 05/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1809,57	+0,51	−3,80
Londres FT 100	3525,70	−0,53	+15,01
Zurich	—	—	+13,66
Milan MIB 30	—	—	−5,36
Francfort Dax 30	2172,72	−1,63	+3,13
Bruxelles	1442,03	+0,02	+3,77
Suisse SBS	—	—	+28,83
Madrid Ibex 35	301,65	—	+5,83
Amsterdam CBS	—	—	+10,03

DEMAIN dans « Le Monde »

LES NOUVELLES ROUTES DE L'ESCLAVAGE : comme Sarah Balabagan, condamnée à mort dans les Emirats arabes unis, des milliers de jeunes Asiatiques étaient venues au Proche-Orient pour être employées de maison ; beaucoup sont réduites en servitude.

Tirage du « Monde » daté 8-9 octobre : 579 141 exemplaires





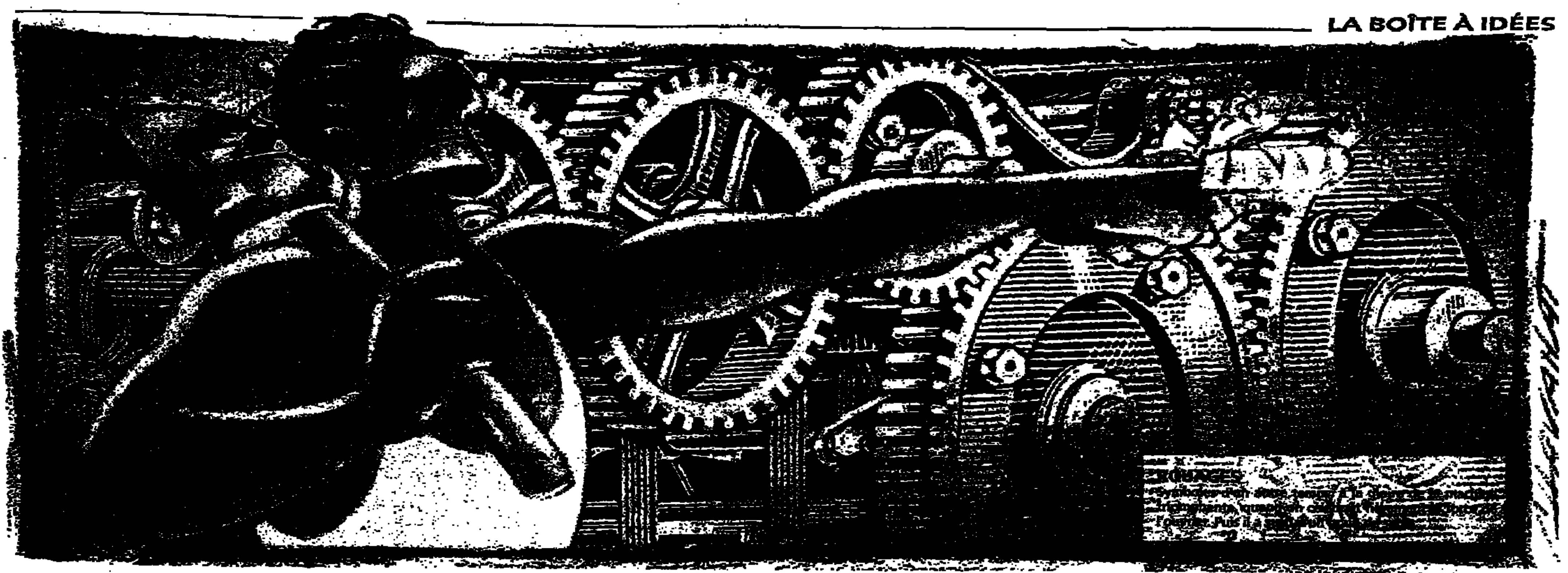


Le Monde

INITIATIVES

METIERS

LA BOÎTE À IDÉES



DAMIEN CHAVANAT

PROFESSIONS

Ceux qui « parlent » aux avions

Les contrôleurs de la navigation aérienne sont une ressource rare et chère

DANS la pénombre de la salle de contrôle du centre régional d'Aix-en-Provence, l'ambiance est calme et studieuse. Rivés à leurs écrans radar, les « aiguilleurs du ciel » s'efforcent de faire circuler les avions dans les meilleures conditions possibles. En termes de sécurité bien sûr – les appareils doivent respecter un espacement minimum –, mais aussi en termes de temps, – il faut éviter les retards – et de consommation de carburant –, il est souhaitable de *favoriser la trajectoire la plus économique.*

La tâche nécessite une concentration soutenue et ne supporte pas l'erreur. Les contrôleurs travaillent à deux : l'un est chargé de « parler aux avions » pour transmettre les instructions à l'équipage, l'autre lui prépare le travail en réceptionnant les *strips* sur imprimante : de petites bandes de bristol comportant les caractéristiques de chaque appareil avant qu'il ne soit visible sur l'écran.

Métier de l'ombre, le contrôleur de la navigation aérienne n'a pas la vie aussi facile qu'on le croit. Certes il gagne de l'ordre de 32 000 francs net en fin de carrière (à cinquante-sept ans), ce qui pour un fonctionnaire relève de la prouesse. Il n'assure que trente-deux heures en moyenne par semaine, alternant période de contrôle et de repos. Mais dans des conditions qui peuvent être éprouvantes. *« Nous travaillons en vase clos,* explique Alain Fischer, chef d'équipe à Aix. *Et entre collègues, le jugement est parfois sévère. »* Le stress ? *« On vit avec,* poursuit-il. *Il augmente avec l'âge. On a vu des gens faire des dépressions à la suite d'une erreur. »*

Le travail est propice à la montée d'adrénaline avec un trafic plus intense à certains moments de la journée et de l'année. Le surcroît de travail peut occasionner des tensions en période estivale et, accessoirement, des retards pour le passager. Manque-t-on de contrôleurs ? A la direction de la navigation aérienne (DNA), on préfère parler de *« sous-capacité »* plutôt que de sous-effectif. Est-ce à dire que les contrôleurs ne travaillent pas assez ? *« Non,* remarque Jean-Michel Vernhes, adjoint aux ressources humaines à la DNA. *En termes de temps de travail, nous sommes dans la moyenne, basse certes, des autres pays. En revanche, les conditions et l'organisation du travail, en raison de vacations plus longues, ne nous donnent pas une flexibilité optimale. »*

Martine Laronche

Lire la suite page III

MANAGEMENT

Des outils et des hommes

Une enquête montre que la gestion « utilitariste » par les résultats prime sur les moyens

QUI utilise quoi ? Comment les choix s'opèrent-ils dans la boîte à outils du management lorsqu'on est banquier, assureur, industriel, directeur d'une entreprise publique ou patron d'une administration ? Le cabinet IDRH, spécialisé dans le management et l'organisation, a essayé de répondre à ces interrogations à travers une étude menée auprès de 300 dirigeants et cadres supérieurs d'entreprises moyennes et grandes, privées et publiques. Deux points clés pour commencer. Le premier rassemble l'ensemble des interrogés et ce quel que soit leur pré carré professionnel. Il s'agit de l'« utilitarisme ». Comme le dit nettement Jean-Luc Placet, qui préside IDRH, *« les dirigeants sont à la recherche de quantitatif. Leur préoccupation centrale est la gestion par les résultats plutôt que par les moyens »*. Deuxième réalité qui, cette fois-ci, différencie les responsables, *« le domaine d'activité est primordial. L'outil-management disparaît derrière son adéquation au contexte »*. IDRH a par conséquent dégagé quatre profils sectoriels distincts : l'industrie et les entreprises de services, les banques et assurances, les entreprises publiques et l'administration. Cette dernière se distingue des trois autres par son « *rejet* » des nouveaux concepts. Une question de vocabulaire d'abord. On ne parle pas chez les fonctionnaires de « *reengineering* » ou de « *benchmarking* ». Ou si peu. *« Les mots anglais ont d'abord mauvaise presse,* souligne Pierre Crozier, l'un des consultants-associés du cabinet. *Mais, surtout, ils sont trop connotés secteur privé. L'administration a préféré s'approprier les concepts plus anciens et plus basiques comme le management par objectif ou le management par projet. »* Ce choix s'explique aussi, à en croire les témoignages recueillis, par la lucidité des fonctionnaires *« qui se savent sous tutelle politique ». « Les cadres dirigeants de l'administration,* précise Vincent Roger, également consultant, *savent que les décisions stratégiques dépendent des ministres en place. Ils ont donc choisi les outils de management qui correspondent aux marges de manœuvre dont ils disposent, c'est-à-dire ceux utilisables dans des services déconcentrés, comme une prison, une perception ou encore une direction départementale de l'équipement. »* C'est là, concrètement, que se pratiquent les entretiens d'évaluation ou que l'on établit des tableaux de bord. *« La microaction pragmatique,* résume Pierre Crozier, *est préférée à une approche macroéconomique réservée aux centres de décision parisiens. »*

RUPTURE

Les entreprises publiques, qui n'aiment pas, elles aussi, les expressions anglaises, s'intéressent tout de même à l'idée de *reengineering* dans sa dimension analyse de processus. *« Elles doivent, à structure égale, redéployer leurs effectifs vers une même cible : l'usager devenu un client,* précise Vincent Roger. *Nous ne sommes plus dans une logique de progrès continu mais bien de rupture. »* Une révolution qui doit s'opérer avec l'accord des agents et des syndicats qui les représentent. Voilà pourquoi les outils de management qui réalisent un score important auprès des entreprises publiques sont le projet d'entreprise et la gestion prévisionnelle des compétences, tous deux porteurs de cohésion sociale. *« Ce descriptif correspond plutôt bien à notre histoire managériale,* témoigne Alain Cahen, adjoint au directeur des ressources humaines de la SNCF. *L'avenir c'est effectivement se tourner vers le client en multipliant la gestion par centre de responsabilité au niveau d'un établissement plutôt que celui d'une région. »* Cette implication souhaitée au plus près du terrain nécessite une formation de l'encadrement intermédiaire, *« lui-même effrayé,* constate Vincent Roger, *par ce qui est en train de se jouer. Individuellement, les cadres des entreprises publiques s'interrogent sur leur avenir, fantasmant beaucoup par exemple sur la question de la mobilité géographique et professionnelle ».*

La mobilité est aussi un casse-tête du côté des banquiers, qui gèrent aujourd'hui plutôt dans le court terme, crise de l'immobilier et nouvelles concurrences obligent. *« En fait,* témoigne l'un d'entre eux, *nous hésitons actuellement entre une gestion dans la durée à l'allemande ou une gestion dans l'urgence à l'anglo-saxonne qui passe par des redéploiements d'effectifs qui seront d'autant moins douloureux que la carte de la mobilité sera acceptée par les salariés. »* Cette inquiétude vis-à-vis de l'avenir se traduit dans l'enquête IDRH par *« une grande perméabilité du monde bancaire aux idées nouvelles »*. Les banques réfléchissent à leur organisation et, *« comme nous sommes dans le monde de la finance,* précise Pierre Crozier, *elles donnent encore la préférence à des outils de gestion plutôt qu'à des outils de ressources humaines ». « Dans la sidérurgie,* insiste Vincent Roger, *il est facile de connaître la valeur ajoutée dégagée à chaque stade du processus de production. Comment la définir quand vous traitez des opérations financières ? »* Les banquiers, par conséquent, aiment en priorité les outils matriciels, les systèmes d'information et le contrôle de gestion.

Si l'industrie et les entreprises de services s'intéressent de près, elles aussi, à une logique d'optimisation des coûts, elles semblent, selon l'étude, avoir une longueur d'avance sur les trois autres secteurs étudiés. *« Elles ont compris depuis plus longtemps,* analyse Vincent Roger, *que la croissance ne suffit plus. Elles doivent elles-mêmes créer de la valeur. »* Si les grandes démarches qualité enseignées il y a vingt ans dans les livres de management ne font plus recette, la qualité reste néanmoins un *« enjeu essentiel »*, tout comme le devient de plus en plus le *« marketing industriel »*. Quant aux ressources humaines, le tableau semble plutôt hétéroclite. Certaines entreprises ont ainsi compris qu'elles vont devoir apprendre à travailler avec les salariés qui ont survécu aux nombreuses restructurations. *« D'où leur attrait,* remarque par exemple Pierre Crozier, *pour des outils qui développent une polyvalence, qui réduisent les échelons hiérarchiques, etc. Vous avez aussi celles qui continuent à licencier, considérant le salarié comme un gain de productivité possible et qui jouent à fond ensuite la carte de la précarité. »* Avec une panoplie d'outils tout autant à la portée de leurs mains.

M.-B. B.

L'« Homo managerus » européen

Chronique

L'EUROPE du charbon et de l'acier, on sait faire et d'ailleurs elle s'est faite. En revanche, quid de l'Europe des managers ?

Le sujet intéresse. Le concept d'Euro-DRH a fait déjà couler beaucoup d'encre. Récemment, une équipe de chercheurs suisses et anglais s'est interrogée sur les capacités d'autonomie de ce nouvel Homo economicus face à l'influence de ses cousins américains. Mais d'abord, à quoi ressemble-t-il cet Européen des ressources humaines ? A un *doktor* allemand ou à un cadre supérieur bien de chez nous ? Selon le chercheur néerlandais G. B. Hofstede, dont l'importance des travaux est rappelée dans une étude du cabinet américain « Personnel décisions », il ne ressemble à rien de tout cela, car il n'existe pas. Et il y aurait autant de différence entre un manager italien, français et allemand qu'entre un américain et un japonais. Il les observe depuis les années 70, actualisant régulièrement ses recherches – la dernière fois, c'était en 1991 – et les résultats sont là. *L'éclairage ?* Réalisé à partir de quatre valeurs culturelles forces : le *« power distance »* (un patron est un patron, les structures hiérarchiques suivent l'exemple), *« individualist »* (l'inverse d'une communauté d'intérêts), *« masculinity »* (hommes-femmes : la différence se fait… au profit de l'homme), *« uncertainty avoidance »* (à éviter : l'incertitude). En résumé, cela signifie que, par exemple, les primés en *« power distance »* sont du genre leadership autocratique ; les *« individualists »* ne sont pas des fervents du travail en équipe, etc. Les managers français gagnent sur deux tableaux. Loin devant les Allemands bons derniers, ils marquent le plus grand nombre de points sur le *« power distance »*, donc l'autocratisme, et se montrent aussi les champions de *« l'uncertainty avoidance »*, s'entourant donc au maximum de spécialistes pourvu qu'ils soient experts…

Côté *« masculinity »*, ce sont les Italiens qui tiennent le haut du pavé. Personne ne dira que c'est une surprise. Ce qui n'en est pas une non plus, c'est que tout ce petit monde arrive dans un mouchoir pour la victoire dans la catégorie *« individualist »*. Les Américains parviennent à se détacher mais on sent bien que les autres compétiteurs, français et allemands en tête, les suivent de près. Voilà de quoi ne rassurer personne…

Marie-Béatrice Baudet

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Faire du neuf avec du vieux

La société Sorefit (Ariège) a acquis un précieux savoir-faire dans le recyclage des fibres techniques

L'INNOVATION technique ne passe pas toujours par l'introduction de nouvelles technologies. Elle consiste parfois à s'appuyer tout simplement sur un savoir-faire déjà acquis et des machines industrielles traditionnelles, pour les adapter à la fabrication de produits nouveaux. La démarche a, en tout cas, fait la réussite de la société Sorefit, une petite entreprise de Lavelanet (Ariège). En quelques années, elle est devenue, à partir des compétences et des techniques de l'industrie textile locale, le leader français du recyclage des fibres techniques, matières dotées de propriétés isolantes vis-à-vis de la chaleur.

Il n'y pas si longtemps, la petite commune de Lavelanet, située à 15 kilomètres à l'est de Foix, était au cœur d'une tradition vieille de plus d'un siècle : le textile. Au centre du petit pays d'Olmes, cette activité s'est peu à peu imposée comme l'unique industrie locale au point que, début 1988, on comptait encore près de 5 000 emplois dans les entreprises du textile. Mais la rupture intervint en 1987, lorsque le groupe Chargeurs rachète la société Roudière, principale entreprise de la région avec, à l'époque, 2 500 salariés. Gain de productivité et restructuration : en deux ans, deux plans sociaux provoquent 1 200 licenciements dans les effectifs de l'entreprise, avec de fortes répercussions sur l'ensemble du réseau local de sous-traitance.

C'est dans ce contexte de véritable marasme économique que Jean-Luc Richard et son père, alors dirigeants d'une petite entreprise locale de textile, sont contraints d'envisager, dès 1988, une reconversion de leur activité. Sept ans plus tard, ils sont à la tête d'une petite société florissante de régénération de fibres techniques, spécialisée dans le recyclage de fibres synthétiques telles que le kevlar. *« L'idée est partie d'une passion de Jean-Luc Richard,* précise Roland Caracala, aujourd'hui directeur associé de l'entreprise. *L'envie de fabriquer des carénages de motos à base de kevlar lui a fait prendre conscience que les fils de ce matériau constituaient un marché porteur. »*

REBUTS

Des études de marché et de faisabilité sont conduites, avec l'aide notamment de la SAD (Société ariégoise de développement), la structure locale de reconversion. Problème : de gros industriels – Rhône-Poulenc ou Dupont de Nemours – sont déjà, et depuis de nombreuses années, sur les rangs de la fabrication de fil de kevlar. *« Une niche industrielle nous est alors apparue,* souligne Roland Caracala, *celle du recyclage de ces fibres, personne ne pratiquait cette technique en France et nous avons tout de suite vue que celle-ci était proche de celle utilisée dans le textile. »*

Résultat : la Sorefit est créée en janvier 1990. Son activité : récupérer des chutes et des rebuts de fibres et de fils de kevlar aux différents niveaux de la filière textile – en France et à l'étranger – pour les traiter et les revendre en matière première recyclée, sous forme de fil ou de tissu. D'emblée, l'entreprise construit son réseau de clients parmi les industries spécialisées dans la confection de vêtements de protection contre le feu : gants pour la sidérurgie, la verrerie ou la chaudronnerie, combinaisons spéciales, équipements de pompiers, etc.

« En fait, nous sommes partis du matériel et des savoir-faire traditionnels de l'industrie textile locale, pour évoluer vers une diversification liée à un marché et à un produit nouveau », poursuit Roland Caracala. Le matériel est acheté sur place, dans les environs de Lavelanet, parmi les nombreuses machines livrées à la rouille dans les usines en faillite.

Pour la fabrication du fil de kevlar – à partir du recyclage trié et déchiqueté –, une carde-fileuse est reconstituée à partir de deux anciennes machines, d'anciens métiers à tisser et à tricoter sont également récupérés pour la fabrication du tissu. *« Nous avions le matériel technique de base pour notre activité,* poursuit Roland Caracala, *mais le kevlar n'a pas du tout les mêmes propriétés que la laine ou le coton. Notre principal défi a donc été de trouver les solutions techniques pour filer et tisser ce nouveau matériau. Tout le* process *de fabrication a dû être revu de A à Z. »*

Des heures de surveillance des machines, des centaines de pages de notes prises pour suivre l'effet des modifications techniques : *« Tout ça sur une énorme machine de 25 mètres de long, c'était les temps modernes ! »*, se rappelle, amusé, Roland Caracala.

Changer la position ou la tension d'une courroie, supprimer telle ou telle poulie, enlever un pignon sur engrenage, ajuster le serrage de tel ou tel boulon, éviter que les pièces ne cassent, varier la vitesse de rotation des cylindres, etc. *« La tâche n'a pas été simple,* commente Roland Caracala, *c'était un mélange de bricolage et de pragmatisme. Au point qu'au début nous nous amusions nous-mêmes en nous comparant à un laboratoire de Dupont de Nemours. Imaginez-vous, par exemple, que pour les premières commandes en 1990, nous mettions une semaine pour produire 150 kilos de fibres ! »* A présent que le « process » est maîtrisé, l'entreprise fournit 7 tonnes de fil et près de 400 mètres de tissu chaque mois…

On s'en doute, cette longue et pugnace adaptation technique des procédés de fabrication n'aurait pu aboutir sans la mobilisation des compétences et du savoir-faire des huit salariés de l'entreprise. *« Il s'agit du deuxième atout de notre diversification,* ajoute Roland Caracala, *la présence dans l'entreprise de techniciens et d'ouvriers rompus aux techniques du textile et recrutés localement. C'est grâce à leur maîtrise de ce métier ainsi qu'à leur analyse critique, au fur et à mesure des difficultés, que nous avons pu réussir. »*

En 1994, la Sorefit présente à l'analyse de l'IFT (Institut français du textile) ses tissus en kevlar. Résultat : la qualité d'isolation des produits est jugée supérieure à celle des tissus neufs fabriqués par les plus grands groupes industriels du secteur.

Olivier Piot

« Osmose »

RESPONSABLE de la mission publique de reconversion dans le bassin de Lavelanet, Patrice Ivon a également dirigé la SAD (Société ariégoise de développement) de 1991 à 1993. De ce fait, il connaît bien la région. *« La perte sèche de 1 500 emplois nous a obligé à envisager toutes les pistes de revitalisation économique du bassin,* précise-t-il. *Il nous a fallu pour cela réfléchir en profondeur à la culture locale et réinventer des choses simples et pertinentes ».*

Soutien financier et technique aux entreprises, sous-traitance de la filière textile, aide à la création d'entreprise : la démarche a permis de *« reconstruire 300 emplois locaux »*. Dans ce contexte, le cas de la société Sorefit reste modeste (huit emplois créés en cinq ans). Pourtant Patrice Ivon n'hésite pas à citer en exemple la démarche de ses dirigeants. *« En partant des savoir-faire existants, des matériels et des techniques de l'industrie textile, la Sorefit a su inscrire sa démarche en osmose avec la culture économique locale »*, précise-t-il.

***« L'avantage de ce type de diversification d'activité est qu'elle s'inscrit dans la continuité des compétences locales,* ajoute-t-il. *En ce sens elle redonne confiance au territoire et à ses hommes. A l'inverse, l'introduction d'activités toutes nouvelles pour la région implique souvent de faire venir des qualifications de l'extérieur sans offrir de débouchés aux chômeurs de la filière textile. »* Il est vrai que, au-delà des emplois créés, la Sorefit a fourni du travail à certaines entreprises locales sous-traitantes pour le tissage de ses fibres.**

PORTRAIT

François Plassard, chargé de mission à la Fédération des Civam

« J'ai hérité de la faculté d'aller jusqu'au bout »

« M*A vie est une succession de microruptures à la fois subies et voulues* », a coutume de dire, en tirant sur sa bouffarde, François Plassard. Il est vrai que, à quarante-sept ans, cet ingénieur agronome a accompli un parcours à cent lieues des sentiers battus, semé d'expériences aussi éclectiques qu'inattendues : tour à tour paysan, éleveur de loups de mer en Martinique, chargé de mission au ministère de la recherche puis à la Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), avant de se lancer, tout feu tout flamme, dans l'aventure du « travail à temps choisi ». Affichant haut et fort sa prédisposition à *« se laisser féconder par l'inconnu »*, l'homme, volubile et chaleureux, se définit comme un *« catalyseur de changement »* et revendique, pour toute méthode de travail, l'écoute des autres. Avec une conception de la vie professionnelle débordante de générosité qu'il résume bien lorsqu'il évoque l'interrogation que soulève en lui le mot métier : *« Quel service puis-je rendre aux autres dans le secret de moi-même ? »*

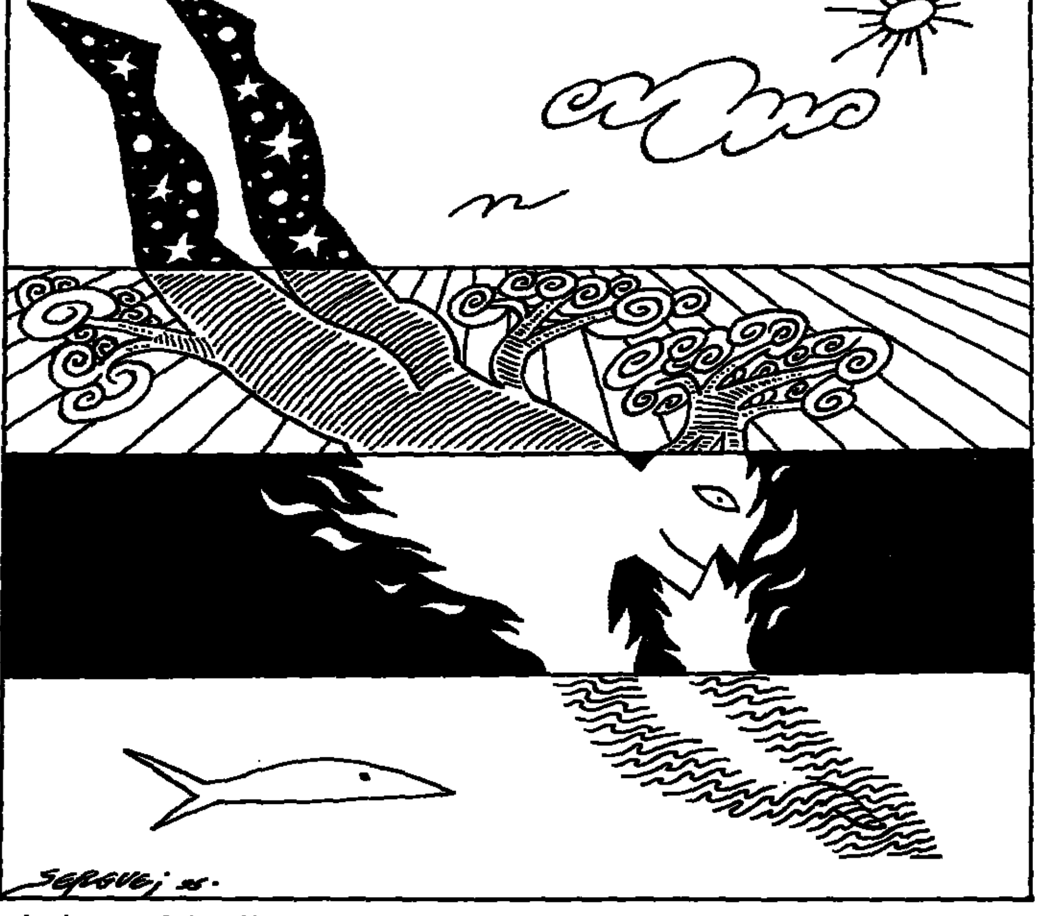
Né à Faulquemont, en Lorraine, d'un père ingénieur des mines, François Plassard a gardé dans l'oreille de son enfance le souvenir des *« sirènes des trois-huit du grand puits de la mine de charbon : c'était le clocher de mon village ! »*. De sa mère originaire des Cévennes, il a hérité *« cette faculté à aller au bout de ses idées qui caractérise ces gens qu'on appelle en occitan les ideous »*, confie Bernard Mondy, délégué national des Civam. Volonté de tuer le père ou plus prosaïquement d'échapper au monde clos de la mine ? Après un baccalauréat mathélem et philo obtenu avec mention, le jeune homme décroche un diplôme d'ingénieur agronome à l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan à Toulouse. Bagage classique pour une première expérience qui le sera beaucoup moins : *« J'ai commencé par remplacer un agriculteur qui était à l'hôpital. »* Ainsi se retrouve-t-il, un an durant, à la tête d'un troupeau de deux cents brebis, dans une ferme isolée de l'Ariège : *« La seule personne avec qui je parlais, c'était le boulanger ! »* Cette découverte par la base du métier d'agriculteur s'avérera une expérience très utile.

Une prédisposition à « *se laisser féconder par l'inconnu* »

Propulsé animateur socio-économique de développement local en Lozère, Ardèche, Haute-Loire, à la tête d'une équipe de sept conseillers agricoles, il travaille à l'interface des élus, des entreprises et des chambres d'agriculture, terrain de prédilection pour expérimenter sa méthode : *« Ecouter, prendre des notes sur ce qui se dit partout, dans les conseils municipaux, les associations, afin de faire surgir les dix thèmes qui reviennent le plus souvent. »* Il fait l'unanimité auprès des agriculteurs : *« Ils voulaient que je me lance dans la politique ! »*

L'aventure ne le tente pas, il rompt les amarres et se lance dans... l'aquaculture : par le biais d'un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), il monte un élevage de truites de mer et de daurades à Perpignan. Exproprié par le Conservatoire du littoral, il prend le large et part élever des loups de mer en Martinique.

Retour en métropole et à la terre en 1980 : François Plassard est nommé technicien animateur de la ceinture verte agricole de Lyon (14 000 hectares). Sous la houlette de ce théoricien très au fait des réalités paysannes, apôtre de nouveaux rapports ville-campagne, mille agriculteurs partent à la reconquête de plus d'un million de consommateurs pour les inciter à manger fruits et légumes du terroir. Trois ans plus tard, François Plassard expérimente sa méthode *« faire savoir »* et *« faire valoir »* en grandeur nature : avec l'association Locomotives il invite, chaque mois, une vingtaine d'inventeurs à s'exprimer six minutes chacun à la tribune du palais des congrès de Lyon afin de les mettre en contact avec les industriels.



L'expérience va faire école : à la faveur d'une rencontre dans un cours du soir sur les biotechnologies, le directeur du Centre d'études de systèmes et technologies avancées (Cesta), établissement public dépendant du ministère de la recherche, demande à François Plassard d'utiliser sa méthode pour mettre en contact chercheurs et entreprises. Parallèlement, il anime un club Biotechnologies au ministère de la recherche où il finit par demander à travailler à mi-temps : *« J'avais inventé mon temps choisi. »* Las, en 1989, le Cesta est supprimé et notre homme licencié... Juste à temps pour organiser, avec d'autres chômeurs, tous bénévoles et partisans de l'économie alternative, l'autre sommet économique, pied de nez au fastueux sommet des Sept organisé à la Grande Arche en juillet 1989 : *« Nous avons fait venir à Paris sept citoyens des sept pays les plus pauvres du monde. »* Les mois passent, les offres d'emploi aussi : *« J'ai reçu 160 réponses négatives à mes lettres de motivation. »* Avec le recul, il estime néanmoins que *« le chômage a été la plus grande école de ma vie : j'ai appris à vivre avec des sommes dérisoires »*. C'est finalement dans le circuit des Civam (*« Le Monde Initiatives »* du 28 juin 1995) qui regroupe 400 associations locales, que François Plassard retrouvera finalement à appliquer ses théories en montant un réseau d'agriculteurs-animateurs de projets (AAP). Objectif : faire mûrir des projets de redynamisation de la vie rurale grâce à la méthode du « diagnostic-prospective » qui vise, à partir de l'interrogation d'un échantillon de 70 personnes, à identifier des *« faits émergents porteurs d'avenir »*.

Dernier cheval de bataille de ce visionnaire : le partage du travail. Ainsi a-t-il créé avec une dizaine d'amis, dès juillet 1992 à Lyon, l'Université citoyenne du temps choisi – avec la ferme intention de récidiver à Toulouse où il vient de s'installer. Cette association, subventionnée par l'Etat, le conseil régional de Rhône-Alpes et le Fonds social européen, a déjà permis à neuf salariés de passer d'un travail à plein temps à un mi-temps pour se consacrer, pendant un an ou deux, à un projet personnel d'utilité collective (social, culturel...). En contrepartie, l'Université citoyenne octroie un « chèque de temps choisi » de 50 000 francs annuels au porteur de projet, l'employeur s'engageant à embaucher un chômeur sur le mi-temps ainsi libéré. Seule anicroche : la direction départementale du travail du Rhône n'a pas donné son accord à la reconduction de l'expérience. *« L'ANPE préfère apporter des contrats emploi-solidarité et autres contrats initiative-emploi sur un plateau d'argent aux employeurs. Bientôt, on leur fournira des chômeurs gratuits ! »*, tempête François Plassard qui rêve à voix haute de « *réveiller* » le pôle de la fraternité de notre idéal démocratique. Finalement, c'est peut-être de sa passion pour la montagne que ce « Géo Trouvetout » de l'aménagement des zones rurales et du partage du travail tire sa sérénité : *« Dans la montagne, on apprend à mesurer les risques et à apprivoiser le vide. »*

Philippe Baverel

★ **Dernier ouvrage paru :** ***Territoires en prospective.*** **Editions ADIR (*Agence de diffusion et d'information rurales*). Tél. : (1) 44-24-14-37.**

PROFESSIONS

Ceux qui « parlent » aux avions

Suite de la page I

La formation, complexe (*lire ci-contre* « Contrôleur ou ingénieur »), constitue un handicap supplémentaire. *« Entre la décision de recrutement et la qualification d'un contrôleur, il peut se passer six ans, si l'on ajoute la période de service militaire »*, poursuit Jean-Michel Vernhes. La réforme des études n'a pas raccourci, loin s'en faut, la durée d'accession à la qualification. Conçue non seulement pour l'exercice du métier de contrôleur, mais aussi, en vue d'accéder à des fonctions d'encadrement et d'études, la formation fait l'objet de certaines réserves. *« Son élitisme écarte du contrôle des gens qui ont des dons, des capacités*, estime Daniel Galibert, chef du centre régional de la navigation aérienne du Sud-Est à Aix-en-Provence. *Il pose des problèmes aux contrôleurs eux-mêmes qui, pour certains, souhaiteraient naturellement que leurs enfants réalisent la même carrière. La plupart des autres pays ont choisi une formation intensive de contrôleurs et non d'ingénieurs. »*

L'inertie liée à la durée de la formation se conjugue à l'évolution du trafic aérien, pas toujours prévisible sur le long terme. *« Au début des années 80, on pensait que la taille des avions augmenterait et non pas le nombre de mouvements*, poursuit Daniel Galibert. *Cette analyse s'est heurtée à la déréglementation du transport aérien aux Etats-Unis. Résultat, en 1985, l'envolée du trafic mondial n'a pas correspondu à des recrutements. »* Actuellement, l'administration s'est lancée dans une course à la formation, toute la difficulté consistant à libérer des personnels dans ce but, alors que les capacités sont déjà très limitées. *« Notre défi, c'est de former les jeunes*, insiste Jean-Michel Vernhes. *Mais, aujourd'hui, nous sommes presque à saturation de formation. »*

DILEMME

Confrontée à ce dilemme et dans un probable souci d'économie, la direction générale de l'aviation civile a entrepris une réorganisation du contrôle aérien dans les aérodromes de moindre importance. Actuellement, on compte environ 3 000 contrôleurs, dont 2 200 seulement sont qualifiés (les autres sont en cours de formation ou bien exercent des activités d'encadrement, voire d'études). La moitié exercent leur métier dans les cinq centres régionaux de la navigation aérienne, l'autre moitié dans les tours de contrôle des aérodromes. Pour ceux-ci, *« on s'oriente vers un contrôle d'approche centralisé, ce qui revient à gérer à partir d'une seule plate-forme aéroportuaire les phases d'arrivée et de départ d'aérodromes voisins dans la même région »*, explique Jean-Michel Vernhes.

Ainsi, un contrôle d'approche centralisé avec radar à Deauville permet, par exemple, de prendre en charge les aérodromes du Havre, de Caen ainsi que de Cherbourg. Cette tendance suscite toutefois des réticences de la part des élus locaux et des syndicats, qui craignent une réduction du nombre de terrains d'aviation contrôlés par l'administration. Une autre piste d'évolution, elle aussi, sujette à blocage, consiste à qualifier un contrôleur, non plus sur la totalité d'un centre régional, mais sur une zone géographique donnée de ce centre, comme cela se fait déjà à Athis-Mons, divisé en deux parties.

Ressource rare et chère, les contrôleurs ont encore, en dépit d'améliorations techniques constantes, de beaux jours devant eux...

Martine Laronche

Contrôleur ou ingénieur ?

À LA SUITE des mouvements de grèves en 1987, les aiguilleurs du ciel ont obtenu d'accéder à la catégorie A de la fonction publique et sont devenus ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (ICNA). Cette appellation n'est pas restée de pure forme et s'est accompagnée d'une refonte des études effective au début des années 90. Celles-ci durent désormais trois ans (au lieu d'une année), à l'Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) de Toulouse. Le recrutement, sur concours, s'effectue à bac + 2, mais la quasi-totalité des admis ont fait maths spé.

Les dix-huit premiers mois d'étude reposent principalement sur des enseignements de base à l'issue desquels l'étudiant est affecté dans un organisme (centre de navigation ou tour de contrôle). Les dix-huit mois suivants se partagent entre, d'une part, une formation théorique à l'ENAC et un stage en pays anglophone – l'anglais est la langue de l'aéronautique –, et, d'autre part, le centre d'affectation. A la fin de ces trois ans, l'étudiant obtient son diplôme. Il part dans son centre mais n'est pas encore opérationnel. Il lui faut donc obtenir « sa qualification » qui nécessite au moins un an, voire deux ou trois. S'il veut changer d'affectation, il lui faudra être requalifié dans son nouveau centre. Jean-Emmanuel, vingt-cinq ans, est en cours de qualification au centre de navigation aérienne d'Athis-Mons. Il a préféré le métier de contrôleur à celui d'ingénieur auquel il songeait d'abord. Pour lui en effet, il s'agit bien de deux métiers différents : *« Notre titre n'est qu'honorifique, il n'est pas reconnu par la commission des titres d'ingénieurs et, très sincèrement, je ne pense pas que notre diplôme puisse nous permettre de déboucher sur autre chose que le contrôle »*. Que pense-t-il de la formation ? *« Trop théorique. Il vaudrait mieux faire davantage d'entraînement en simulateur plutôt que de la statistique. »* Il se plaint également des va-et-vient entre le centre d'affectation et l'ENAC, *« qui font perdre un temps monstrueux »*.

Sa collègue, Sylvie, partage son analyse. *« Ces ruptures annulent le bénéfice des stages pratiques. »* Surformés, les contrôleurs ? *« Compte tenu des besoins en personnels, on pourrait peut-être gagner à resserrer certains enseignements théoriques »*, conclut un instructeur.

NOUVELLES COMPÉTENCES

Agent de prévention et d'ambiance

Cette fonction dans les transports publics peut devenir un tremplin pour des jeunes

LE poinçonneur des Lilas est mort, vive les agents de prévention ! Plus de vingt ans après l'installation des portillons automatiques dans le métro et la généralisation des composteurs dans les bus, la RATP et les trois principales sociétés qui gèrent les transports en commun des grandes villes de France (Via GTI, Transdev et la Compagnie générale d'entreprises automobiles – CGEA) s'emploient petit à petit à réhumaniser leurs réseaux. Qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas de faire *« des trous, toujours des petits trous »* – les machines excellent dans ce domaine –, mais d'accomplir une vraie mission de prévention sur les lignes dites « sensibles ». Dissuader les jeunes de resquiller, de jouer avec le signal d'alarme, s'interposer lorsqu'ils abreuvent le conducteur d'une bordée d'injures, leur expliquer qu'on ne met pas les pieds sur les banquettes ou qu'on ne fume pas dans le bus : par-delà la diversité des appellations – *« grands frères »*, à la RATP; *« amis »*, à Lyon; *« messagers »*, à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines); *« hôtesses »*, à Fos-sur-Mer; la tâche des agents de prévention consiste, comme le dit l'un d'entre eux, à *« inculquer le respect du prochain aux jeunes des cités »*. Avec, pour seule méthode, la pédagogie de la discussion.

L'originalité de la démarche et le succès de la formule – à Chanteloup-les-Vignes, la fraude dans les bus a baissé de 30 % – résident dans le profil de ces médiateurs. Jeunes (entre vingt-deux et trente-cinq ans, dit-on à la RATP), ils viennent eux-mêmes d'une cité à problèmes dont ils connaissent la culture et le langage ; ils sont respectés parce qu'ils pratiquent un sport où ils ont acquis un bon niveau (judo, boxe, basket...) ; ils savent parler aux adolescents. Surtout, ils sortent d'une période de chômage : l'idée d'aller travailler comme agent de prévention dans une compagnie de transport leur apparaît donc comme l'occasion à saisir pour se réinsérer. *« Chez nous, ils réapprennent à respecter les horaires, à s'habiller correctement, à se situer dans l'entreprise »*, explique André Gorse, adjoint du président de l'Association de prévention pour une meilleure citoyenneté des jeunes (APMCJ) qui gère les trente-deux *« grands frères »* de la RATP.

CONFIANCE

Encouragée par le syndicat des transports parisiens – qui a octroyé à cet effet une enveloppe de 25 millions de francs à une douzaine de compagnies privées en 1995 –, l'expérience est généralement menée en partenariat avec les collectivités locales. Toutes les formes d'emploi aidé sont utilisées : contrats emploi solidarité, contrats initiative emploi, contrats de qualification... pour des salaires qui tournent *grosso modo* autour du SMIC. Dans les bus de Nancy, deux RMIstes ont été engagés comme *« employés qualité »* pour un contrat de six mois chacun : leur mission est très étendue puisque, cet été, ils distribuaient des verres d'eau fraîche aux chauffeurs ! Originale, Toulon, depuis plus d'un an, confie la prévention dans ses bus à des appelés du contingent au titre du service-ville. Parallèlement à leur activité, les agents de prévention reçoivent une formation, *« histoire d'abord de leur redonner confiance dans la vie »*, estime André Gorse. Via GTI fait figure de pionnier en la matière : en deux ans, les jeunes reçoivent mille heures d'enseignement. Outre le certificat d'agent de prévention et d'ambiance qui pourrait être bientôt homologué par le ministère du travail, les *« grands frères »* passent aussi un certificat de formation professionnelle de conducteur routier de voyageurs. Récompense à la clé : ceux qui réussissent accèdent à un emploi à durée indéterminée. La RATP, quant à elle, propose une formation à la carte avec remise à niveau en maths et en français et possibilité également de passer le permis de conduire transports en commun (quatre s'y préparent actuellement). *« Au début, les jeunes ne voulaient pas venir en cours. Maintenant, ce sont eux qui les réclament »*, constate André Gorse.

L'enjeu de ces programmes de formation est, bien entendu, de faire évoluer les agents de prévention vers d'autres postes. Aussi prometteur soit-il, ce métier n'est pas de ces professions qu'on exerce toute une vie. *« Ils sont grands frères. Ils ne seront pas grand-pères ! »*, lance, tout de go, Doron Benghozi, responsable de l'insertion au comité prévention-sécurité de la RATP. La fonction d'agent d'ambiance doit donc plutôt être considérée comme une rampe de lancement, un tremplin vers d'autres postes, un « métier-passerelle » en quelque sorte. Débouché tout trouvé : la conduite des bus, même si sur les cent quatre-vingts agents de prévention de Via GTI, *« aucun n'a souhaité devenir conducteur à ce jour. Tous estiment que le travail de l'agent de prévention est plus intéressant »*, note François Bes de Berc, directeur des ressources humaines de Via GTI. *« Aucun contrat ne prévoit que nous nous engagions à faire évoluer l'agent de prévention vers d'autres postes. Mais s'il est motivé, il pourra accéder à d'autres fonctions dans l'entreprise »*, estime prudemment Michel Quidort, directeur de la communication de la CGEA. *« L'essentiel est de remettre ces jeunes sur des parcours qualifiants pour qu'ils puissent faire autre chose ensuite »*, conclut Michel Krempper, chargé de mission à Transdev.

S'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives, les premières expériences montrent néanmoins que revêtir l'uniforme du *« grand frère »* ne peut que faire gagner du temps sur la voie de la réinsertion.

Le palmarès de la RATP en est la plus belle illustration. Parmi les premiers *« grands frères »*, trois sont en instance de rentrer à la régie comme conducteurs et six ont trouvé des emplois très diversifiés : agent de sécurité dans le métro, manutentionnaire, cariste (conducteur de chariot élévateur), ouvrier d'entretien à la Ville de Paris, pizzaïolo, et même... moniteur de ski !

Philippe Baverel

Sur la ligne 368

TROIS mois, Taïb n'aura travaillé que trois mois comme agent de prévention dans les bus d'Orléans. Le temps d'un été... Depuis un an, il a été promu contrôleur, moyennant une formation à la billetterie et à la gestion des conflits. À quarante et un ans, Taïb affiche un parcours professionnel chaotique, ballotté d'intérim en contrat à durée déterminée, tour à tour dans l'électronique ou la maintenance d'ascenseur. *« J'ai un handicap : mon nom est à consonance étrangère »*, dit-il pudiquement dans un français parfait. Aujourd'hui, il essaie d'être un *« contrôleur honnête »*. Pas facile, à l'en croire, d'autant que *« les jeunes Maghrébins me traitent de faux frère »*. Résolu à ne pas s'arrêter en si bon chemin, il passe actuellement son permis de conduire transport en commun dont il a déjà obtenu le code.

Comme Taïb, Mondher, trente-trois ans, a connu le chômage et les petits boulots (videur de boîte de nuit...) avant de devenir « grand frère » sur la ligne du bus 368, *« celle qui fait le tour de Sarcelles »*. Sa méthode ? *« Il faut être un peu psychologue, parler comme les jeunes des cités, des meufs et des keufs... »* Pour mesurer ses performances, Mondher utilise un étalon pour le moins original : *« Dans le bus, le machiniste a un carnet de cinquante tickets. Avant, il le gardait pendant un mois. Aujourd'hui, il lui en faut un tous les deux, trois jours. Et il a de la monnaie dans sa caisse maintenant ! »*

FORMATIONS

Diplômés ès banlieues

Chercheurs, élus et professionnels éprouvent le besoin d'ancrer leurs pratiques dans la théorie

LA banlieue n'inspire pas seulement les cinéastes. Les universités, elles aussi, s'emparent du thème pour en faire l'objet de formations. Depuis la rentrée 1994, Paris-VIII Saint-Denis propose une maîtrise de sciences et techniques (MST) « Formation à la connaissance des banlieues ». A la fin de 1993, l'université de Marne-la-Vallée lançait elle-même, en partenariat avec le conseil général de Seine-et-Marne et l'Union régionale des entreprises d'insertion de France, un DESS dans un domaine voisin : la gestion des entreprises d'insertion.

Si la vocation première de ce DESS, qui accueillera sa troisième promotion en janvier, est de répondre aux besoins en formation permanente des professionnels de l'insertion, la MST de Saint-Denis, plus générale, se veut pour sa part une formation qualifiante. Elle a pour vocation d'ouvrir aux nouveaux métiers de la banlieue et de la politique de la ville, dans les collectivités locales et administrations (offices HLM, caisses d'allocations familiales, agences locales pour l'emploi...) mais aussi dans les structures d'insertion (missions locales, régies de quartier, associations intermédiaires ou entreprises d'insertion...).

La banlieue relève-t-elle des bancs des facs ? *« Certes pas. Mais si l'on veut devenir un professionnel*, souligne Sylvain Lazarus qui anime l'équipe de la MST, *l'immersion seule ne suffit pas. Nous nous inscrivons en faux contre l'idée selon laquelle la banlieue s'apprend en banlieue. »* Et d'expliquer en bon anthropologue : *« Elle n'est pas réductible à une population ou à un lieu à la périphérie d'une ville. C'est là que s'exprime de façon la plus ouverte la crise de l'Etat. »* Il est nécessaire aujourd'hui de former des praticiens capables d'intervenir tout en analysant les situations et ce qu'elles révèlent en profondeur.

« La création de cette maîtrise est issue d'un travail de réflexion réunissant chercheurs, élus et professionnels, poursuit Sylvain Lazarus qui se défend de dispenser une formation purement théorique. *Celle-ci est pleinement ancrée sur les réalités de terrain. Qu'il s'agisse des enseignements dispensés à 50 % par les professionnels, des deux enquêtes ou des deux mois de stage que sont appelés à faire les étudiants. »*

RECUL

Reste que la MST draine plus de personnes expérimentées que d'étudiants en formation initiale. A l'évidence, plus qu'elles ne permettent d'apprendre un métier, ces nouvelles formations répondent à un besoin, réel, des professionnels du terrain. *« Ils y trouvent la possibilité de prendre du recul, d'acquérir des méthodes, de formaliser et de valider leur pratique sociale »*, fait valoir Brigitte Benet, responsable du DESS de Marne-la-Vallée. Un DESS qui, s'il peut accueillir des étudiants en formation initiale, s'adresse surtout à des travailleurs sociaux, chefs d'entreprise d'insertion ou éducateurs en reconversion professionnelle. Fondé sur un enseignement en alternance fait de 550 heures de cours et de 1 000 heures de stage (soit six mois), ce diplôme allie étroitement pratique et théorie.

« Nous travaillons souvent sans trop savoir dans quelle optique nous agissons, si ce n'est celle de suivre l'orientation d'une politique municipale, explique Pascale qui met à profit une période de chômage pour se préparer à la MST de Saint-Denis. *On remplit des dossiers, on applique des mesures sans vraiment connaître les objectifs qui ont présidé à leur définition. »* Après six ans de pratique professionnelle, dont les trois derniers passés dans le service jeunesse d'une commune de banlieue, Pascale est heureuse de pouvoir *« prendre de la distance »*. Une distance qui lui permettra désormais, dit-elle, *« de faire des choix en sachant ce qu'ils recouvrent et de mieux les peser »*.

Patrick, éducateur spécialisé depuis dix ans, qui poursuit le DESS à Marne-la-Vallée, apprécie, lui aussi *« de pouvoir échanger avec d'autres, de se nourrir de leur expérience »*. Toujours soucieux d'apporter des réponses concrètes (en termes d'emploi notamment) aux problèmes des jeunes, il cherche également, par ce détour universitaire, à acquérir une crédibilité auprès des partenaires de l'insertion. *« Pour trouver des solutions efficaces sur le terrain on est amené à développer des partenariats avec les entreprises et les institutionnels »*, relève-t-il.

Le DESS de Marne-la-Vallée offre, en effet, l'intérêt de constituer une passerelle entre les acteurs du monde de l'entreprise et l'univers des travailleurs sociaux. Ce diplôme, comme la MST de Saint-Denis, entend d'ailleurs répondre à la demande des grandes entreprises, institutions et collectivités locales qui créent des postes de chargés de mission insertion. Un type d'emploi par lequel Brigitte préfère commencer sa carrière : *« cela permet de cotoyer les différentes structures qui agissent sur le terrain. »*

Laetitia Van Eeckhout

L'alternance selon Midas

Le réparateur forme les directeurs de ses propres centres

DIFFICILE de recruter des dirigeants bien formés quand on est une société composée de petits établissements autonomes ! Midas, filiale française du numéro un mondial de la réparation rapide automobile, en a fait l'expérience. Certes, la plupart de ses centres fonctionnent sur le mode de la franchise. Mais une soixantaine lui appartiennent en propre et recourent donc à des salariés. Leur direction réclame des compétences multiples : techniques, commerciales, de gestion, de management... Et, à vouloir recruter sur le marché les oiseaux rares pourvus d'emblée de tous ces savoirs, la société s'est attirée pas mal de déboires.

D'où son idée de se doter d'une école interne : *« Nous avons décidé*, explique Laurent Poisson, chargé de l'opération, *de constituer notre propre vivier de futurs chefs de centre en faisant appel à des jeunes de vingt-trois à vingt-cinq ans que nous préparerions nous-mêmes à ce poste. »* Niveau souhaité : de l'ordre de bac + 2. Mais on a surtout cherché les fortes personnalités dont le potentiel n'avait pas encore trouvé à s'exprimer.

La formation donnée est à la fois théorique et de terrain, et elle prend la forme d'un contrat de qualification de quatorze mois. On peut aujourd'hui en faire un premier bilan, la première vague – une promotion de dix jeunes – venant tout juste de terminer son parcours. *« Des gens remarquables ! »*, n'hésite pas à dire Francis Laffay, consultant chez CAA, cabinet de conseil en formation et management, auquel Midas a eu recours pour concevoir sa démarche. *« Un pari gagné à 80 ou 90 % »*, considère, de son côté, Laurent Poisson. Certes, un jeune s'est désisté en cours de route. Mais l'évolution des autres est spectaculaire : *« Au début, leur manque de maturité nous a posé des problèmes. Mais nous les avons vus acquérir cette maturité à une vitesse extraordinaire. »* Sept seront en état de diriger un centre d'ici quatre mois à un an ; les deux autres ont encore besoin d'évoluer un peu.

SÉRIEUX

Les intéressés expriment quelques réserves. En substance : *« On nous a gavé de théorie dans la première période. Une alternance plus équilibrée aurait été plus profitable... Certains enseignements doublonnaient nos cours de BTS ou de DUT... On nous a fait au départ des promesses de promotion ultrarapide. Nous avons vite compris que nous n'y étions pas prêts, mais certains en ont été déçus. »* Pour l'essentiel, néanmoins, ils sont très satisfaits de la formation reçue et en ont beaucoup retiré : des compétences larges et solides en technique automobile et dans tout ce qui touche à la direction d'un centre de profit ; et une expérience concrète de chaque tâche acquise au quotidien sur le terrain.

On peut s'interroger sur la légitimité d'un recours au contrat de qualification pour une préparation à des fonctions de direction. Ce dernier est *a priori* destiné à donner une deuxième chance à des jeunes sortis de l'école sans qualification. La démarche illustre une dérive vers le haut assez générale dans l'alternance. Mais elle a un triple mérite. Elle reste dans l'esprit du contrat de qualification en ce qu'elle donne à des jeunes le complément de compétences qui les rend employables et les conduit à l'embauche. D'autre part, elle développe un type d'aptitude fort utile : savoir faire vivre une activité économique, un collectif de travail, bref une entreprise quelle qu'elle soit. Enfin, la démarche d'alternance a été prise vraiment au sérieux.

Un suivi permanent, assuré par Francis Laffay auprès de chacun, a évité les blocages et aidé la formule à se roder. D'autre part, l'ensemble du management, du PDG au tuteur, a été impliqué dans l'opération. *« Nous savions dès le départ que c'était indispensable*, dit Laurent Poisson. *Mais nous avions sous-estimé l'ampleur de cette implication. »* Il a dû dépenser beaucoup d'énergie, par exemple, pour convaincre les cadres que former fait partie de leur rôle. *« L'alternance*, conclut-il, *est une formule très riche mais très exigeante. Ceux qui en font une panacée l'ont-ils vraiment compris ? »*

Marie-Claude Betbeder

PME-PMI

■ **L'Association** nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) se préoccupe de venir *« au secours des petits patrons »* en les aidant à trouver le second, voire le successeur, dont ils ont besoin. Elle offre ainsi la possibilité de préparer dans plusieurs centres répartis dans toute la France *« un certificat de formation professionnelle »* de niveau 3 : technicien supérieur de gestion (TSG). Ce cursus s'adresse à des personnes âgées d'au moins trente ans et qui disposent d'une dizaine d'années d'expérience professionnelle dont une partie au moins dans des fonctions d'encadrement. Il dure dix mois, dont quatorze semaines en entreprise. Le niveau de culture générale souhaité est celui de la terminale, mais la sélection privilégie le potentiel, l'expérience et la personnalité. **AFPA. Tél : (1) 48-70-50-00.**

Artisans du BTP

■ **Le FAF-SAB**, fonds d'assurance-formation des salariés de l'artisanat du bâtiment et des travaux publics, s'est joint, en mars 1994, à l'opération « Former plutôt que licencier » lancée un an plus tôt dans les autres entreprises du secteur. Alors que pendant les quatre années précédentes l'artisanat du BTP n'avait réalisé, en tout, qu'un millier de formations qualifiantes, près de 1 200 salariés, surtout ouvriers, sont entrés en formation pendant les quinze premiers mois de l'opération. Mais l'épuisement du budget va obliger à stopper cet élan inattendu. C'est d'autant plus regrettable que les stages demandés ont concerné principalement les métiers les plus déficitaires : maçons (22 %), finition (20 %) et couverture-zinguerie (10 %). **FAF-SAB. Tél : (1) 40-21-13-70.**

SECTEURS DE POINTE

Pharmacien de production en charge des équipes de nuit

Notre groupe pharmaceutique international, fortement implanté en France, développe des formes injectables stériles. Pour l'un de nos médicaments stratégiques, en croissance de 40 %, nous recherchons un « pharmacien de production *en charge des équipes de nuit* ».

Ce poste terrain réclame une présence forte en contact avec les réalités de la production (dosage, introduction de nests, conditionnement, assurance qualité...).

Véritable meneur d'hommes, vous serez capable de gérer 40 personnes en ayant une autonomie de décision.

A 35 ans au minimum, pharmacien, vous êtes rompu à la production et à *ses impératifs en milieu stérile. Vous* avez également acquis une expérience réussie de l'*animation d'équipes.*

Aujourd'hui, vous souhaitez rejoindre un groupe qui intègre des managers à fort potentiel et offre de nombreuses possibilités d'évolution.

L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. LM/18 AO, à notre conseil Arco, 22-24 rue du Président-Wilson, 92532 Levallois-Perret Cedex.



MEDIA SYSTEM

Importante société aéronautique du Sud-Ouest recherche pour son service Ingénierie Electronique

Spécialiste méthodes de fabrication de cartes électroniques (Réf. SMF)

Vous serez chargé de définir, proposer et mettre en place les procédés de fabrication dans le *domaine des équipements électroniques* embarqués.

Possédant une bonne expérience dans les domaines Etudes et Production, vous maîtrisez les technologies de fabrication des circuits imprimés, du câblage des cartes et des boîtiers.

De formation Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, vous pouvez justifier *d'une première expérience réussie dans ce domaine. Outre* vos compétences techniques, vous avez des qualités d'écoute, de dialogue et un bon *sens pédagogique. Anglais indispensable. Déplacements* en France et à l'étranger.

Spécialiste IAO (Réf. SIA)

Vous prendrez en compte la mise en place et le suivi d'outils XAO du *commerce, le développement d'outils spécifiques* associés et vous assurerez la formation et le support des utilisateurs.

Ingénieur électronicien, vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans le développement électronique, les outils XAO (Mentor Graphics ou autres), la simulation et la modélisation.

Expérience VHDL souhaitée.

Anglais indispensable.

Expert dans votre domaine, à l'écoute des utilisateurs, vous possédez un très bon sens relationnel.

Responsable du groupe méthodologie matériel (Réf. RMM)

Vous serez chargé de *définir, harmoniser et supporter les méthodologies* de développement d'ensembles électroniques destinés à des systèmes *embarqués ou systèmes sol*, en accord avec les utilisateurs.

Vous devrez anticiper les évolutions du métier et des outils associés, être à l'écoute des besoins des développeurs et faire évoluer les méthodologies afin d'améliorer les cycles et la productivité. Ingénieur électronicien, vous avez une très bonne connaissance des processus de développement électroniques (Cartes, Asics...) et des outils IAO.

Vous avez un bon sens pédagogique et une réelle force de proposition et de persuasion.

Responsable du groupe conception circuits imprimés (Réf. RCCI)

Vous serez chargé de réaliser les dossiers de définition et de simulation PCB en conformité avec les cahiers des charges électroniques, technologiques et industrielles, en veillant au respect des délais et des coûts.

Ingénieur de formation électronique, vous avez une première expérience réussie dans la conception et l'industrialisation des cartes électroniques, une bonne maîtrise des outils et moyens de conception PCB, et de réelles qualités de manager pour encadrer et motiver votre équipe.

Salaire 220/260 KF selon poste et profil.

Un de ces postes vous intéresse ? Envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) en précisant la référence choisie à ORC - 3 rue Jean d'Alembert - 31270 CUGNAUX, qui transmettra.

ORC

ANALYSTE EN MESURES PHYSIQUES

Rhône-Poulenc Rorer, laboratoire pharmaceutique international situé en région parisienne, recrute dans le cadre de ses activités de développement.

Vous animez et dirigez une équipe de techniciens chargés du contrôle *analytique de substances pharmaceutiques dans un environnement* conforme aux exigences de qualité.

Ingénieur de formation (école ou université) ou pharmacien, vous avez *une bonne pratique des techniques physiques liées* notamment au polymorphisme (diffraction X, méthodes thermiques) et à la caractérisation physique des poudres. Outre vos connaissances des exigences des pratiques de laboratoires, vous avez le sens de l'organisation et de la planification des tâches, vous maîtrisez les logiciels informatiques Excel et Word. A votre aptitude relationnelle vous ajoutez une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre lettre, CV et photo, à Gérard Roussel, Rhône Poulenc Rorer, Centre de Recherche de Vitry-Alfortville, 13, quai Jules Guesde - BP 14 - 94403 Vitry-sur-Seine Cedex.

RHÔNE-POULENC RORER

Leader dans l'ingénierie, le conseil et la vente de systèmes auprès des opérateurs étrangers en télécommunications, nous recherchons pour assurer le développement du système d'information à l'international.

Chefs de Projet Expérimentés

pour l'encadrement de projet à l'international

Interlocuteur privilégié de nos clients, vous les consultez pour les études préalables, la définition des choix techniques et économiques.

Vous *managez nos projets, de la proposition à la recette client : pour cela, vous coordonnez des équipes et gérez* les coûts et les délais.

Ingénieur de formation, avec 10 ans environ d'expérience à votre actif, vous avez pris en charge des grands projets à l'*international, dans le domane des systèmes d'information, basés sur les architectures* UNIX/ORACLE.

Concepteurs Seniors *pour l'étranger*

De formation Ecole d'ingénieur ou équivalent, vous avez acquis une expérience de 10 ans environ dans le domaine UNIX/ORACLE.

Vous êtes chargé de concevoir avec les équipes fonctionnelles les évolutions du système d'information des clients.

Vous avez la capacité d'animer et manager des équipes de conception.

La connaissance des domaines Télécom et/ou bancaires est indispensable.

Ingénieurs Analystes Développement

Spécialiste environnement UNIX/ORACLE - Langage C.

Pour des postes basés en France et à l'étranger.

Architecte Fonctionnel et Technique

De formation ingénieur ou équivalent, ayant acquis une expérience de plus de 8 ans en systèmes d'information. vous maîtrisez l'architecture UNIX distribuée et les bases de données ORACLE. Poste basé en France et nécessitant des déplacements à l'étranger.

Pour tous ces postes la maîtrise de l'anglais est indispensable et l'espagnol sera apprécié.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. FC 2232 et le poste choisi à : EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.

ORC

Le CNEVA ***(Centre National d'Etudes Vétérinaires et Alimentaires)***

recrute

Fonctionnaire catégorie A pour poste de

DIRECTEUR

du CNEVA - Ploufragan

Scientifique de formation vétérinaire, agronomique, ou universitaire (biologie) et Doctorat ès sciences ou équivalent.

Expérience de la recherche et si possible des filières animales.

Poste à pourvoir le 1er janvier 1996

Envoyer C.V. et lettre manuscrite sous N° 8933 à :

Le Monde Publicité - 133, avenue des Champs Elysées - 75409 Paris Cedex 08

RÉGION RHÔNE-ALPES

SIDÉRURGIE (750 PERSONNES)

Notre usine sidérurgique (750 personnes), filiale d'un groupe industriel très important est leader dans sa branche et réalise près de 70 % de son CA à l'exportation. Pour mobiliser encore davantage l'ensemble de notre personnel à la réussite de nos projets Qualité Totale, nous recherchons :

Chef de service bureau d'études mécaniques

Rattaché au directeur des services techniques, vous *conduirez un programme d'investissement de 40 MF annuel.* Animant une équipe de quelques projeteurs et à partir d'un *cahier des charges, vous consulterez les fournisseurs,* préparerez et chiffrerez les projets, et passerez les *commandes. L'une de vos missions sera d'assurer le* démarrage et le suivi des travaux, en liaison avec l'équipe travaux/électricité.

Ingénieur diplômé, option mécanicien, **vous devez *posséder impérativement une expérience de bureau* d'études de 8 à 10 ans dans l'industrie lourde,** pas *nécessairement sidérurgique. Occupant ou ayant déjà* occupé des fonctions de manager, animateur de projets, excellent négociateur, vous êtes aussi un organisateur-né. Vous devez être à l'aise en anglais. La connaissance de l'allemand serait appréciée.



Adresser votre dossier de candidature, CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, en précisant la référence 7601 et un numéro de téléphone où vous serez rapidement contacté, à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Confidentialité garantie.

Guy Postel

MEDIA SYSTEM

Filiale d'un Groupe de notoriété internationale, la Société COMPAGNIE GENERALE DE TELECOMMUNICATIONS INTERNATIONAL, - 300 salariés répartis sur quatre Etablissements, recherche un

ingénieur responsable de son Laboratoire *combiners*

Mission : Rattaché au Responsable de la Recherche et Développements de sa division CELWAVE, vous serez chargé d'assurer le développement des produits combiners pour les stations de base de radiotéléphonie cellulaire, jusqu'à leur mise en production. En collaboration avec le Service Commercial et Marketing, vous participez à l'introduction des produits sur le marché et assurez ainsi la compétence de CELWAVE dans la technologie et les produits combiners. En relation constante avec les responsables d'affaires, vous gérez les comptes d'affaires et d'études et préparez le reporting vers la Direction.

Profil : Ingénieur diplômé (grandes écoles), à 30/35 ans environ, vous avez une expérience réussie de 5 ans en Radio et Hyperfréquences. Vos réelles capacités de manager, d'animateur d'équipe et votre sens des relations commerciales seront autant d'atouts pour réussir.

Interlocuteur de nos correspondants au Danemark et aux U.S.A., votre parfaite connaissance de la langue anglaise vous permettra d'accompagner nos activités internationales. Ce poste est basé à LANNION dans les Côtes d'Armor (22) :

Les candidats motivés adresseront leur dossier complet (lettre, CV, photo et prétentions) à C.G.T.I. - Madame Josette PEYRUSSON Directeur des Ressources Humaines - 35, rue Jean Jaurès - BP 20 95871 BEZONS CEDEX.



compagnie générale de télécommunications *International*

ORC

Ingénieurs, impliquez-vous dans la maîtrise d'œuvre de grands programmes spatiaux européens.

Le Centre National d'Études Spatiales recherche pour la Direction des lanceurs à Évry (91) DEUX INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE EN ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT.

Poste 95/DLA/17 : Disposant de bonnes connaissances en calcul numérique, vous serez chargé de l'ingénierie mécanique relative à la propulsion liquide des lanceurs Ariane.

Poste 95/DLA/18 : Ingénieur technologue, vous avez de bonnes connaissances en machine tournante et tribologie. Dans le cadre des programes des lanceurs Ariane, vous aurez la responsabilité des activités relatives :

- à la dynamique ligne d'arbre • aux roulements et palier
- à l'étanchéité dynamique • aux matériaux • à la tribologie.

Pour ces deux postes, une expérience industrielle d'une à trois années est nécessaire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous la référence du poste choisi à la division du personnel du Centre Spatial d'Evry, rond-point de l'Espace, 91023 Évry Cedex.

Minitel 3615 code CNES



AGENCE FRANÇAISE DE L'ESPACE

MEDIA SYSTEM

Innover au cœur de la haute technologie...

Hier pionniers dans le domaine de l'appareillage électrique modulaire, aujourd'hui précurseurs dans celui de l'immotique ..., nous sommes une entreprise forte de 4 000 personnes, de 12 implantations en Europe, de 3 milliards de C.A. et de plus de 15 % de croissance annuelle. Nous sommes situés à Obernai près de Strasbourg, dans une région qui sait allier le dynamisme économique à d'indiscutables qualités de vie.

Responsable laboratoire technologie

Au sein de la Direction Technique, assurant les fonctions d'études, de développement et d'industrialisation, vous animez une petite équipe d'ingénieur et de techniciens. Rattaché au Directeur Technique, vous élaborez des technologies nouvelles et participez au développement de nouveaux procédés mis en oeuvre dans l'ensemble de nos produits : protection de ligne, protection différentielle et automatismes etc. Conjointement, vous assurez une fonction d'expertise et de support vis-à-vis de la fabrication.

De formation ingénieur grande école, avec une orientation électrotechnique ou physique : Centrale, ESE, INPG, ENSE..., vous justifiez de préférence d'une première expérience de quelques années en conception.

A d'indiscutables compétences et motivations techniques, s'ajoutent de réelles qualités humaines.

Une bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand constitue un atout supplémentaire.

hager

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre + photo et prét.), s/réf.5104 LM à MANAGING - Philippe HAEN - 18 rue Auguste Lamey - 67000 STRASBOURG.



MEDIAPA

SECTEURS DE POINTE

Evoluez vers les techniques informatiques de pointe de la recherche pétrolière

Société de service, recherche pour ses clients du secteur pétrolier, géophysiciens spécialisés dans la gestion, l'acquisition, et le traitement informatique des données techniques (sismiques/diagraphiques)

Ingénieur chef de projet

Vous avez acquis une expérience terrain d'au moins 10 ans dans l'acquisition et le traitement de données sismiques. Vous possédez, par ailleurs, une expérience de la gestion de projet et de l'encadrement d'équipes.

Ingénieur responsable des opérations

Vous avez une expérience de 5 ans minimum dans le domaine et dans l'encadrement d'équipes techniques.

Responsable d'équipe de traitements informatiques

Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion des données sismiques de tout format SEG.

Techniciens spécialistes

Vous justifiez de 2 ans d'expérience et êtes chargé du traitement de données (numérisation, contrôle de qualité, indexation, archivage).

Pour ces postes basés en France et en Europe, un bon niveau d'anglais est exigé (courant ou technique selon le niveau du poste).

Merci d'adresser votre CV + lettre de motivation, en précisant sur l'enveloppe la référence ANO 1, à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly 92513 Boulogne Billancourt Cedex, qui transmettra.

CGI INFO[...]
UN GROUPE MONDIAL Q[...]

Conseil et Ingénierie, Génie Logiciel, conception, développement et dif[...] industrielle...), dans toutes ces activités et dans tous les pays où il est impl[...] ont fait leurs preuves. Nos stratégies techniques, commerciales et hum[...] mondiaux de notre secteur.

INGÉNIEURS [...]
OU UNIVERSITAI[...]

Débutants ou première expé[...]

Votre formation scientifique ou technique et votre éventuelle première [...] rigueur et de méthode. Vous aimez apprendre et transmettre. Votre sens [...] métiers de Conseil et de mise en œuvre de solutions liées aux stratégies d[...]

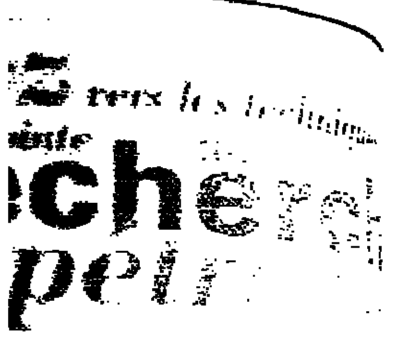
Dès votre intégration, vous bénéficierez d'une formation technique [...] opérationnelles. Vous évoluerez ensuite régulièrement, en participant à d[...] larges. A terme, votre carrière sera ouverte sur toutes les activités et sur [...]

Merci de nous adresser votre candidature (lettre et C.V.) sous la référence [...]

Le groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique

CGI IN[...]

CGI Informatique - Direction du Recrutement [...]



…CTEU DE POINTE

Ingénieurs commerciaux

Secteur bancaire

Vendre les grands projets que Sema Group imagine pour la banque de demain

de gestion est au cœur des activités de Sema Group, leader européen en intégration de systèmes (8 500 personnes, 5 milliards de francs de chiffre d'affaires). Sema Group met son savoir-faire au service des principaux secteurs de l'économie : Banque, Finance, Industrie, Défense, Secteur Public, Énergie, Services, Transports, Télécommunications.

A 35 ans environ, de formation grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, vous disposez d'une solide expérience de la vente de solutions complexes ainsi qu'une bonne connaissance du milieu bancaire ; votre professionnalisme et votre capacité à mener des négociations de haut niveau seront vos atouts pour réussir à ce poste.

au développement du secteur bancaire (intégration des plates-formes bancaires, renouvellement des systèmes de moyens de paiement, évolution réglementaire, pilotage) en proposant l'offre Sema Group en conseil et intégration de systèmes.

Merci d'adresser *votre dossier de candidature, sous la référence 185/C, au Service Recrutement, Sema Group, 16 rue Barbès, 92126 Montrouge Cedex.*



MEDIA SYSTEM

LES INGENIEURS DE L'INNOVATION



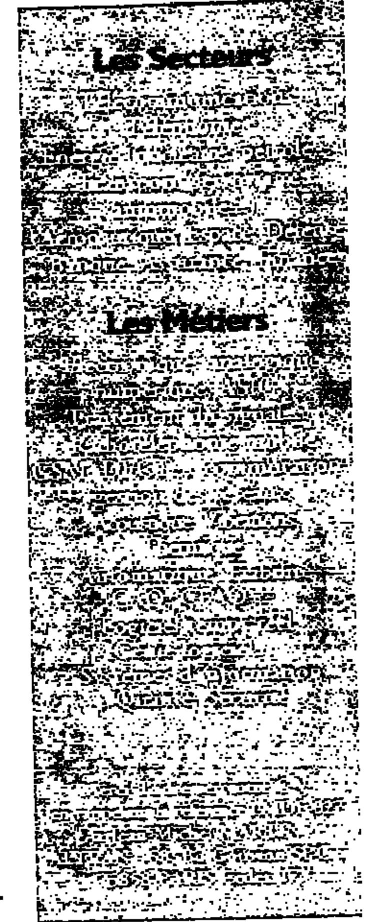
Leader en Ingénierie et Conseil Technologique (plus de 1800 consultants), les compétences d'ALTRAN vont des études techniques au conseil en passant par la conduite de projets, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'audit et l'expertise technique. Dans le cadre de notre croissance, nous recherchons des :

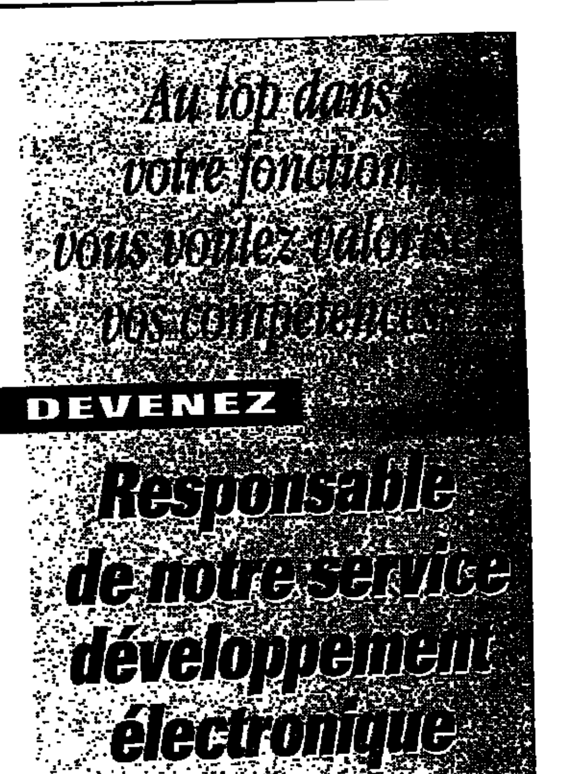
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

2 À 6 ANS D'EXPÉRIENCE

PARIS - TOULOUSE - RENNES - NANTES - BREST - LYON - AIX

BRUXELLES - MADRID





Importante société aéronautique du Sud-Ouest, recherche le responsable chargé de l'étude, du développement, de la mise au point de la partie matériel (hardware) des équipements embarqués (calculateurs électroniques) et des systèmes sol.

A ce titre, vous aurez la responsabilité :

- de la définition des axes d'études prospectives et technologiques
- des choix techniques et méthodologiques sur les projets
- de la mise en place et de la gestion des compétences
- de la bonne application des procédures et des méthodes

Pour mener à bien ces missions, vous animerez une équipe d'environ 90 personnes spécialisées dans différents métiers de l'électronique (conception analogique, numérique...).

Agé d'environ 40 ans, de formation Ingénieur Grande Ecole en électronique (SUPELEC, ENSEEIHT, ESEO, ENSERG, ISEN, ISEP...) vous avez développé, au travers d'une solide expérience d'une dizaine d'années dans un domaine d'activité comparable, de réelles qualités de manager d'hommes, d'organisateur et de gestionnaire.

Rémunération : 330/360 KF selon profil et expérience.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV, photo et lettre de motivation) à ORC - 3, rue Jean d'Alembert - 31270 CUGNAUX, qui transmettra.



ORC

CGI INFORMATIQUE : …PE MONDI… CONTINUE DE GRANDIR

…progiciels (finances, comptabilité, ressources humaines, gestion de production … Groupe CGI poursuit sa croissance. Nos approches, nos méthodes et nos outils … nous permettent chaque jour de renforcer notre position aux premiers rangs

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES … UNIVERSITÉS SCIENTIFIQUES

…nce en informatique de gestion

…nce en informatique de gestion vous ont permis de démontrer vos qualités de … communication, du service et des responsabilités répondent aux exigences des … loppement et à l'organisation de grandes entreprises.

…hodologique qui vous permettra de vous intégrer dans une de nos équipes … ions d'importance croissante et en y exerçant des responsabilités de plus en plus … métiers de notre Groupe

…1095

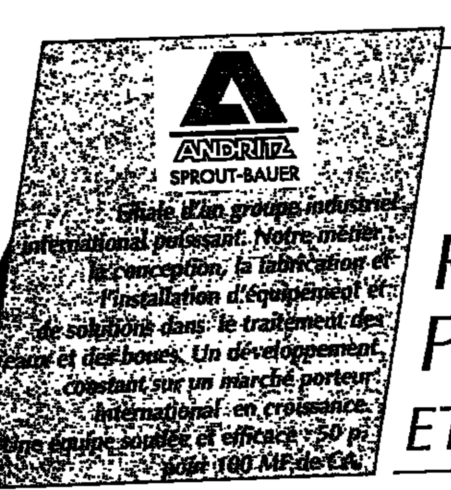
Le groupe CGI … un des leaders … du Conseil et … informatique

- 4000 personnes
- C.A. : 2 milliards de francs
- 50 implantations en Europe et en Amérique du Nord

CGI …RMATIQUE

…rue du Château-des-Rentiers - 75640 Paris Cedex 13

AD'COM



RESPONSABLE PROJETS ET REALISATIONS

Rattaché au DG, vous êtes l'acteur principal de la réalisation de nos affaires : vous supervisez le déroulement de la commande en veillant au respect de la qualité et des coûts jusqu'à l'installation. Vous intervenez en tant que Directeur de nos projets pour notre activité ingénierie (30 % du CA). En relation constante avec la Direction Technique et la Direction Commerciale, vous avez une responsabilité d'organisation en interne et en externe, de négociations achats et sous-traitance (65 % du CA). Vous encadrez 7 personnes spécialisées dans ces domaines.

A 35-40 ans, ingénieur généraliste, vous avez déjà une expérience d'ingénierie (Chef de Projet) où la responsabilité achats vous incombait. Vous souhaitez évoluer vers une Direction à part entière dans une société solide, dynamique et très impliquée.

Poste basé à Orléans.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, s/réf. 58.3126/LM, portée sur lettre et enveloppe.



SECTEURS DE POINTE

T O U L O U S E

*Leader dans sa spécialité, ce **SYSTÈMIER AÉRONAUTIQUE** présent également sur les marchés d'Amérique et d'Asie du Sud-Est répond aux évolutions de son secteur par une démarche marketing et industrielle innovante, conforme aux exigences de la **compétitivité internationale**. Il recherche :*

Ingénieur marketing/service

Mission : proposer aux compagnies aéronautiques des prestations nouvelles et négocier les contrats commerciaux.

Profil : Ingénieur + formation en marketing, connaissances juridiques des contrats, expérience du monde aéronautique. Anglais courant. Déplacements courts mais fréquents.

Acheteur international

Mission : recherche de fournisseurs partenaires dans la zone Dollar et gestion des contrats.

Profil : Ingénieur ou diplômé d'une grande école de type HEC + spécialisation en achats. Expérience similaire dans un environnement international notamment anglo-saxon. Anglais courant. Déplacements courts mais fréquents.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant le poste choisi à Dominique Sperte Conseil - 104, avenue Jean Rieux 31500 Toulouse.

Dominique Sperte
CONSEIL

EURO RSCG

A TOUS CEUX QUI VEULENT FAIRE LEUR CHEMIN, NOUS OFFRONS UNE VOIE.

DÉVELOPPEUR POWERBUILDER
H / F

Vous avez 30 ans environ et vous êtes diplômé en informatique (Bac +4).
Vous disposez d'au moins deux ans d'expérience en développement sur Powerbuilder et en administration de base de données Sybase.
Votre connaissance de Lotus Notes serait appréciée.
Vous participerez au sein de notre département informatique à l'analyse et au développement d'un grand projet client/serveur et vous aurez à gérer une base de données (Sybase).
L'anglais courant est indispensable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. AMM-LMO (à indiquer sur l'enveloppe) à BUREAU VERITAS - DRH - 92077 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX.



GROUPE INTERNATIONAL DE PREVENTIONS DES RISQUES, 5000 COLLABORATEURS 500

BUREAU VERITAS

CENTRES DANS 125 PAYS RECRUTE POUR SON SIEGE PARIS-LA-DEFENSE.

LES PROFESSIONNELS DE LA VÉRITÉ

MILLÉSIMES



Le S.D.I. assure la maîtrise d'œuvre de projets et d'applications informatiques de LA POSTE. Intégré au sein de la Direction Qualité et Systèmes d'Information, le Département Ergonomie renforce sa structure en engageant :

ingénieur Ergonome Nantes

Mission : Vous participez aux projets informatiques (analyse du travail, maquettage, évaluation...) dans les étapes de définition du besoin, de conception, d'évaluation sur site pilote ou après généralisation. A travers l'élaboration de principes méthodologiques, vous participez à la généralisation des données ergonomiques pour le S.D.I.. Vous pouvez être amené à animer des formations dans votre domaine.

Vous : Fort d'un Bac+5, DESS ou DEA d'Ergonomie, vous avez une expérience significative de un à trois ans en Ergonomie du logiciel. Vos qualités de communication, conviction, ouverture d'esprit et pédagogiques sont nécessaires.
Maîtrise de l'anglais lu.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle,
sous référence IE/44/LM à notre Conseil :

Interrégions Consultants
10 rue de la Villa Maria, 44000 NANTES.

PUBLICONTACT

Ingénieur brevets

Cabinet de conseils en propriété industrielle.
Classé parmi l'un des dix premiers cabinets français, nous apportons à nos clients, grandes et moyennes entreprises, la totalité des services en matière de conseil en propriété intellectuelle. Notre compétence dans le réglement des litiges est reconnue. Nous recherchons un ingénieur (ECP, Mines, etc...) pour lui confier la gestion et le développement d'un portefeuille de clients. Inscrit sur la liste des C.P.I. (mention Brevet d'invention) établie par l'I.N.P.I., parlant anglais et si possible allemand, ce collaborateur peut se prévaloir d'une expérience de cinq ans minimum en cabinet. Le poste est basé à Paris.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1758.95M mentionnée sur l'enveloppe à notre conseil Chantal Baudron s.a. - 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.


Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

OcTel Ingénieur Technico-Commercial

Octel Communications, filiale française du constructeur américain installé à Silicon Valley, leader mondial des solutions vocales, recherche dans le cadre de sa très forte croissance

■ PARIS ■ BILINGUE ANGLAIS

■ En binôme avec un ingénieur d'affaires, vous vous impliquez dans la démarche commerciale auprès de nos distributeurs et de leurs clients, en identifiant les besoins et en qualifiant techniquement les solutions proposées.

■ Vous concevez et conduisez des réunions avec des interlocuteurs techniques, validez le contenu des propositions et animez avec l'ingénieur d'affaires la présentation finale des solutions à la direction générale.

■ A 30 ans environ, de formation supérieure, votre première expérience de 3 à 5 ans se situe dans le support à la vente de solutions informatiques ou de solutions télécom. Une expérience dans les applications vocales serait un plus.

■ Capacité de négociation, sens relationnel et esprit d'équipe vous permettront de réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier complet avec photo et rémunération actuelle, sous la référence LMK/345A à PEREIRE CONSEIL 62/64, boulevard Péreire - 75017 Paris.

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

Évidence



FRACTAL GROUP
Conseil en recrutement high-tech et commercial, recherche

Vous avez entre 25 et 30 ans.
Vous pensez qu'une rémunération de 400 à 700 KF à objectifs atteints est justifiée pour des éléments de valeur qui apportent un réel sens relationnel, un talent de négociateur et un portefeuille de clients fidèles.
Vous avez impérativement 2 à 3 ans d'expérience de la vente dans un des domaines suivants :

- Assistance technique en Production et Exploitation Grands Systèmes IBM et BULL — Réf. [illegible]
- Prestations intellectuelles en Informatique Temps réel et Industrielle Télécom et Réseaux — Réf. [illegible]
- Régie et Forfait en Informatique de Gestion UNIX Client/Serveur Banque/Finance ou Industrie — Réf. [illegible]
- Intégration - PM Réseaux et Micro Assistance et Distribution UNIX — Réf. [illegible]
- Distribution Micro - Tierce Maintenance - Services Financiers — Réf. [illegible]
- Conseil et ingénierie autour des grands Progiciels intégrés et outils : ORACLE FINANCIALS, SAP R3 et JD EDWARDS — Réf. [illegible]

Pour postuler merci de transmettre votre dossier complet sous la référence choisie à : FRACTAL GROUP 149 Bd Gabriel Péri - 92240 Malakoff.



papeteries matussière et forest

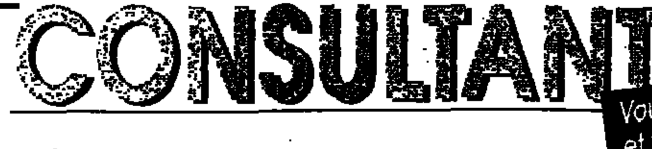
Nous recherchons un

Responsable de Production

POUR L'USINE DE DOMENE

Cette responsabilité englobe la production pâte et papier, le façonnage. Ingénieur de formation (Centrale, Arts et Métiers, EFP,...) à 35/40 ans vous avez impérativement acquis une expérience de la production dans l'industrie papetière. En fonction de vos qualités d'animation des hommes, de réelles évolutions de carrière sont possibles dans la Société.
Adresser lettre manuscrite + CV + photo en indiquant la rémunération souhaitée à EUROMESSAGES s/réf 8870 M (mentionnée sur l'enveloppe) - Tour Suisse - 69443 LYON Cedex 03.

OLC



Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée.
Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'ingénieurs, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

Notre Cabinet, membre de Syntec, possède une notoriété de premier ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comprenant de larges initiatives et une réelle autonomie dans l'action.

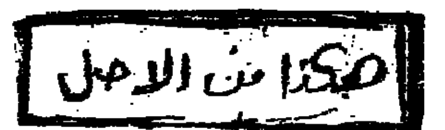
Nos bureaux sont à Paris et Lyon.
Votre domicile est en France.

La rémunération que nous vous proposons sera très attractive, à la mesure de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à AXIAL (s/réf. 6365), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo. Votre dossier sera examiné de façon confidentielle.







SECTEURS DE POINTE

Aujourd'hui, responsable pour demain



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Ingénieur Modélisation Hydrogéologique

Physique et Chimie du Transport

Afin de faire face à nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous recherchons un ingénieur modélisation hydrogéologique.

Dans le cadre des études concernant les stockages géologiques profonds, vous définissez, en coordination avec d'autres ingénieurs spécialistes, la démarche en ce qui concerne les écoulements, le transport et la rétention des radionucléides.

Vous construisez les modèles et mettez en œuvre les outils nécessaires à cette modélisation *en particulier avec les géologues. Vous suivez,* contrôlez et exploitez les études de modélisation sous-traitées. Vous suivrez les essais en laboratoires souterrains avec l'entité concernée. Ingénieur diplômé, vous justifiez d'une première expérience de 4/5 ans ou universitaire, votre thèse est tout à *fait bien orientée* vers tout ce qui concerne la reconnaissance hydrogéologique : les phénomènes couplés de transport et de rétention des solutés interactifs.

Polyvalent par nature et par caractère, vous devez aujourd'hui posséder les bases suffisantes en modélisation hydrogéologique, être capable d'approche naturaliste, et posséder de bonnes notions en physique et chimie du transport.

Vos qualités personnelles, votre sens de l'équipe et votre capacité clarificatrice feront le reste.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence C195 AQ, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue E. & A. Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.

OC CONSEIL Ressources humaines — PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF

MEDIA SYSTEM

RESPONSABLE DIRECTION INFORMATIQUE

Maroc - Une importante banque *nationale marocaine recherche* pour son siège à Casablanca un responsable direction informatique. Il aura pour mission de faire évoluer le système d'information (site central et systèmes agence, télécommunications). Il animera une équipe de 70 personnes et instaurera des méthodologies modernes de management de projets. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, de langue maternelle marocaine, diplômé d'une école d'ingénieurs (X, Centrale, *Télécoms,...)* ayant une expérience de la mise en œuvre de grands projets dans un cadre d'informatique grands systèmes et informatique répartie. Il maîtrisera les techniques bancaires et aura des aptitudes à évoluer vers d'autres secteurs de la banque. Ecrire à Hugues CELERIER *en précisant* la référence R/2705M - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Des achats à la logistique ***imprimez*** la marque de votre professionnalisme

Au sein du Groupe LAGARDERE, l'imprimerie HELIO CORBEIL, filiale de HACHETTE FILIPACCHI PRESSE, est spécialisée dans l'impression héliogravure. HELIO CORBEIL réalise un CA de 600 MF avec un effectif de 430 personnes et des moyens techniques importants, dans un environnement très «High Tech».

Responsable achats logistique

Rattaché au Directeur de Production, à la tête d'une équipe de 40 personnes, vous avez pour objectif d'assurer le fonctionnement optimal du Département.

- **Au niveau des achats**, vous gérez un budget de 40 MF, optimisez la *revente* des quantités inutilisées, assurez les négociations avec les fournisseurs et réalisez des études techniques.
- **Au niveau de la logistique**, vous assurez l'approvisionnement en *papier* du site, des brocheurs et des clients, en flux tendus et supervisez le parc de véhicules et d'engins de manutention en sous-traitance.

De formation ingénieur diplômé de l'Ecole Française de Papeterie de Grenoble (ou équivalent : Arts et Métiers, INSA,...) vous êtes, à *35/40 ans environ, un professionnel* de la logistique et des achats. Vous avez acquis une très bonne connaissance du produit «papier» lors d'une expérience convaincante de 5 à 10 ans au sein d'un grand groupe papetier ou chez un imprimeur. De plus, vous managez les hommes avec fermeté et souplesse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) *sous référence* 296 A à B & CO, 66, Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.



Corbeil

OBC



REXEL (GROUPE PINAULT, PRINTEMPS, REDOUTE), LEADER MONDIAL DE LA DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE BASSE TENSION, IMPLANTÉ DANS LE MONDE, RENFORCE LE POTENTIEL DE LA ***DIRECTION DES SYSTEMES INFORMATIQUES*** *EN INTÉGRANT UN(E)*

Chef de projet gestion des stocks

Le titulaire du poste assurera le pilotage d'un projet d'intégration de systèmes autour d'un progiciel de gestion des stocks et d'optimisation des achats, en cours de tests dans des sociétés du Groupe.

Il coordonnera les équipes utilisateurs et informatiques chargées de la mise en place du progiciel : définition des conditions d'utilisation, aide au démarrage, organisation de la formation, rédaction des documentations.

Il vérifiera la cohérence et l'intégralité des données avec l'application existante dans le Groupe.

Issu d'une Ecole d'Ingénieur ou d'une Ecole de Commerce, vous avez 30 ans environ et 5 ans d'expérience acquise dans les ***secteurs de la Distribution*** *et vous avez conduit des projets dans le* ***domaine de la gestion des stocks.*** *Vous appréciez de jouer un rôle de facilitateur et de coordinateur.*

Vos qualités d'organisation et votre solide sens relationnel seront des atouts pour réussir à ce poste qui exige ouverture, sens de l'écoute et ténacité.

Un ***anglais courant*** *est exigé. Le poste, qui implique de* ***nombreux déplacements*** *est situé à Paris 9e.*

La qualité de votre dossier, référencé LM/414 sera appréciée par *notre Conseil* Lydia TROALEN
16, avenue Hoche - 75008 PARIS.



Membre de Syntec — Conseil en Ressources Humaines

Besançon : un site porteur, de nombreux enjeux

Géré par un syndicat mixte, le Parc Scientifique et Industriel de Besançon créé la fonction de

Délégué général

Dans un environnement microtechnique, le PSI réunit sur le même site géographique des complémentarités scientifiques et industrielles qui contribuent au développement économique de toute une région.

Sa spécificité : *la micro ingénierie appliquée à quatre filières :*
• matériaux et mécanique • acousto-opto-électronique • productique • biotechnologies.

Le Délégué Général sera chargé de remplir la mission globale :
• d'animation et de promotion du parc • de coordination des acteurs • de représentation auprès des partenaires universitaires et économiques.

Ingénieur de formation, il devra créer l'interface entre le milieu de la recherche et celui de la production.

A 40 ans environ, il justifiera d'une expérience confirmee des secteurs économiques autour desquels se développera le parc, et du milieu des collectivités locales. Cette expérience lui permettra d'assurer la réussite du partenanat nécessaire à la bonne marche *du projet.*

Sa connaissance de l'entreprise et de l'université sera déterminante ainsi que son aptitude à engager le montage technopolitain.

Il s'exprimera couramment en Anglais et si possible en Allemand.

Si vous répondez aux critères impératifs de ce profil, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 10/02/M à notre Conseil CAPFOR Centre Est - B.P. 914 - 25021 BESANÇON Cedex.

CAPFOR
AQUITAINE · BRETAGNE · FRANCHE COMTE · ILE DE FRANCE
POITOU CHARENTES · NORMANDIE · PAYS DE LOIRE · RHONE ALPES

★ EUROSKG

Coopers & Lybrand Consultants RECRUTEMENT

Cabinet International, membre de l'un de tout premiers réseaux mondiaux d'Audit et de Conseil

Chef de Projet Informatique

Ingénieur informaticien, diplômé de l'enseignement supérieur scientifique, vous possédez au minimum 5 ans d'expérience. Vous avez acquis la maîtrise de l'environnement ORACLE/UNIX/TCP-IP.

Nous vous proposons de participer au développement de nos activités de conseil en informatique à l'international dans des pays en émergence tels que le Maroc, l'Afrique, l'Europe Centrale, etc.

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM/CS/T à notre conseil COOPERS & LYBRAND Consultants Recrutement 32, rue Guersant 75017 Paris.

Le Mans

CENTRE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE DU MANS

Le Centre de Transfert de Technologie du Mans (16 MF, 40 pers.) est chargé de promouvoir auprès des entreprises de la région *des technologies scientifiques avancees. Nous recherchons son*

Directeur

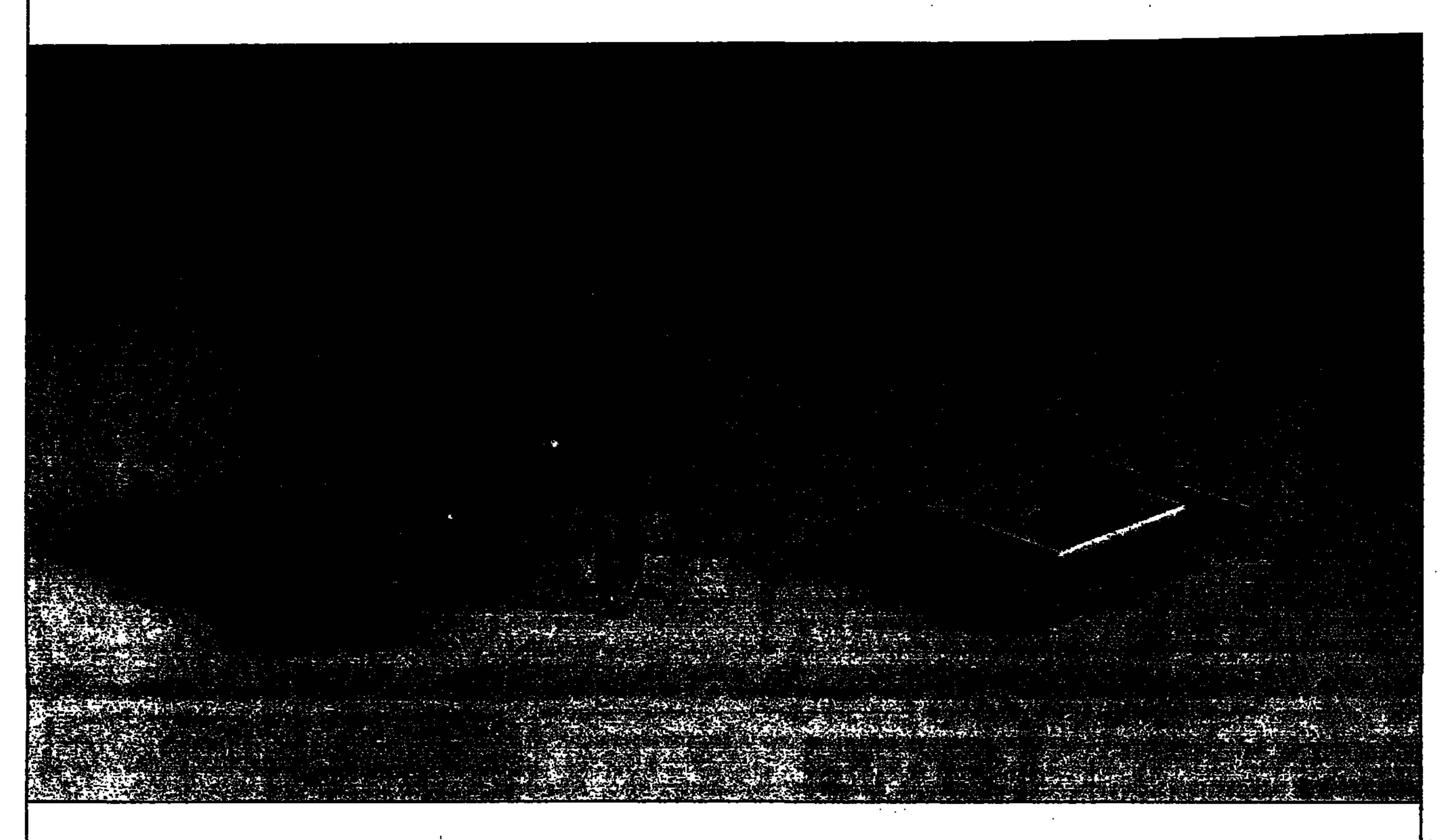
Véritable animateur de centre, il devra, dans le cadre du contrat de plan, concevoir, développer et faire connaître au plan régional et national, un véritable projet mobilisateur, mettre en oeuvre les contrats d'objectifs des trois départements (acoustique, matériaux, productique), assurer la conduite opérationnelle de la gestion, de *l'administration et des finances ainsi que les relations avec l'Université du Maine* et les collectivités locales.

A 35 ans environ, de formation scientifique BAC+5, vous avez su développer au cours de votre expérience professionnelle en entreprise, des qualités de gestionnaire et d'animateur d'équipes scientifiques pluridisciplinaires.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et rémunération actuelle sous réf. DDC2/LM à notre Conseil : Etienne HUCHET · **OUEST RESSOURCES HUMAINES 32 rue Tronjolly - 35000 Rennes** qui vous garantit discrétion et réponse.



Nous vous proposons une aventure aussi forte que celle qui a changé le sens du mot “puce”.



Une avancée historique pour la technologie, un pas de géant pour votre carrière. Telles sont les opportunités offertes par HP, à Grenoble. Pour son architecture ultra-performante PA-RISC et son évolution dans le cadre de l'alliance entre

Hewlett-Packard et Intel,

HP lance, en France, une nouvelle activité mondiale de R&D. Sa vocation : concevoir les circuits qui entoureront le microprocesseur le plus puissant du marché.

IC Designers Nous constituons aujourd'hui les équipes de spécialistes qui interviendront selon leurs compétences (langage VHDL, outils CAO : Mentor, Verilog, Synopsys) à toutes les phases de design de circuits intégrés complexes : architecture, simulation de système, conception CAO, vérification back-end et bring-up. Ingénieur Hardware, spécialiste en micro-électronique, vous possédez une expérience dans l'activité design de circuits intégrés et maîtrisez l'anglais. Au delà de votre expertise technique, c'est votre créativité et votre esprit d'équipe qui nous permettront de réussir ensemble.

Si vous voulez participer à une innovation qui va influencer demain toute l'industrie informatique, votre place est parmi nous.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence ICLM à Hewlett-Packard - Service recrutement - 38053 Grenoble Cedex 09.

Toutes les marques citées sont déposées par leur propriétaire respectif.

